



HAL
open science

LES MAMMIFERES SAUVAGES D'ALGERIE

Répartition et Biologie de la Conservation

Mourad Ahmim

► **To cite this version:**

Mourad Ahmim. LES MAMMIFERES SAUVAGES D'ALGERIE Répartition et Biologie de la Conservation. Les Editions du Net, 2019, 978-2312068961. hal-02375326

HAL Id: hal-02375326

<https://hal.science/hal-02375326>

Submitted on 22 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES MAMMIFERES SAUVAGES D'ALGERIE

Répartition et Biologie de la Conservation



Par

Mourad AHMIM

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 – METHODES DE TRAVAIL	
1.1. Présentation de l'Algérie	3
1.2. Géographie physique de l'Algérie	3
1.2.1. Le Sahara	3
1.2.2. L'Algérie occidentale	4
1.2.3. L'Algérie orientale	4
1.3. Origine des données et présentation du catalogue	5
1.4. Critères utilisés pour la systématique	6
1.4.1. Mensurations crâniennes	6
1.4.2. Mensurations corporelles	6
1.5. Présentation du catalogue	6
1.6. Critères de classification pour la conservation	7
1.7. Catégories de la liste rouge	7
CHAPITRE 2 –EVOLUTION DES CONNAISSANCES SUR LES MAMMIFERES D'ALGERIE	
2.1. De la période historique au XIXème siècle	9
2.2. Du XIXème siècle à nos jours	9
CHAPITRE 3 – ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES MAMMIFERES A PARTIR DE L'AN 2000	
3.1. Liste actualisée et révisée des espèces de mammifères sauvages d'Algérie	11
3.2. Liste globale par nombre d'espèces et par familles	13
CHAPITRE 4 - CATALOGUE ILLUSTRE DES ESPECES	
4.1. Ordre des Carnivores	15
4.2. Ordre des Chiroptères	60
4.3. Ordre des Primates	112
4.4. Ordre des Erinaceomorpha	116
4.5. Ordre des Soricomorpha	120
4.6. Ordre des Rongeurs	130
4.7. Ordre des Lagomorphes	190
4.8. Ordre des Macroscelidés	196
4.9. Ordre des Cetartiodactyles	199
4.10. Ordre des Perissodactyles	242
4.11. Ordres des Hyracoidés	244
CHAPITRE 5 – ANALYSE DES DONNEES	
5.1. Analyse globale	248
5.2. Analyse des données par ordre	248
5.2.1. Analyse des données concernant les Carnivores	248
5.2.2. Analyse des données concernant les Chiroptères	248
5.2.3. Analyse des données concernant les Primates	249
5.2.4. Analyse des données concernant les Erinaceomorpha	249
5.2.5. Analyse des données concernant les Soricomorpha	249
5.2.6. Analyse des données concernant les Rongeurs	249
5.2.7. Analyse des données concernant les Lagomorphes	250
5.2.8. Analyse des données concernant les Macroscelidés	250
5.2.9. Analyse des données concernant les Cetartiodactyles	250
5.2.10. Analyse des données concernant les Périssodactyles	251

5.2.11. Analyse des données concernant les Hyracoïdes	251
5.3. Comparaison avec la richesse mammalienne de la région Méditerranéenne	251

CHAPITRE 6 - ORIGINES ZOOGEOGRAPHIQUES DE LA FAUNE MAMMALIENNE

6.1. Endémisme	252
6.2. Espèces endémiques d'Afrique du Nord	252
6.3. Espèces paléarctiques présentes en Afrique du Nord, en Europe et en Asie	252
6.4. Espèces endémiques du Sahara (y compris les déserts de la péninsule arabique)	253
6.5. Espèces largement distribuées dans les déserts de l'Ancien Monde et d'Asie centrale et occidentale ainsi qu'au Sahara	253
6.6. Espèces circum-sahariennes (zones semi désertiques et steppiques présahariennes)	254
6.7. Espèces afrotropicales	254
6.8. Espèces de plus large distribution (région afro tropicale, sud du Sahara et Afrique du nord notamment Maghreb)	254
6.9. Espèces subtropicales et tropicales d'Afrique et d'Eurasie	254
6.10. Espèces cosmopolites	254
6.11. Espèces d'Origine douteuse	255

CHAPITRE 7 - REPARTITION DES MAMMIFERES SELON LES GRANDS ENSEMBLES BIOGEOGRAPHIQUES

7.1. Les mammifères de la zone marine	256
7.2. Les mammifères de la zone forestière	256
7.3. Les mammifères de la zone mixte forêt- steppe	257
7.4. Les mammifères de la zone steppique	258
7.5. Les mammifères de la zone mixte steppe-désert	258
7.6. Les mammifères de la zone désertique	258
7.7. Les mammifères de la zone forêts steppe désert	259
7.8. Espèces à large répartition territoriale	260

CHAPITRE 8 – BIOLOGIE DE LA CONSERVATION

8.1. Statut patrimonial par ordre	261
8.1.1. Erinaceomorpha	261
8.1.2. Soricomorpha	261
8.1.3. Chiropteres	261
8.1.4. Primates	262
8.1.5. Carnivores	262
8.1.6. Cetartiodactyla	263
8.1.7. Périssodactyla	263
8.1.8. Hyracoïdes	263
8.1.9. Rongeurs	264
8.1.10. Lagomorphes	264
8.1.11. Macroscelidés	265
8.2. Nombre d'espèces menacées selon les critères de l'UICN	265
8.2.1. Au niveau régional	265
8.2.2. Au niveau mondial	265
8.3. Comparaison des statuts patrimoniaux régional et mondial	266
8.4. Matrices globales des statuts patrimoniaux	266
8.4.1. Statut au niveau Mondial	266
8.4.2. Statut au niveau Régional	269

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	273
------------------------------------	------------

Credit photographique

Redouane Tahri, Milan Korinek , Mourad Harzallah, Jiří Bukovský, Klaus Rudloff, Vladimír Motyčka, Zdenek Chalupa, Koen De Smet, R. Traxi, Hichem Manseur, Ridha Dalhoumi, Lynda Hadji, Maite Santisteban, Walid Dahmani, Idriss Belbali, Milos Andrera, Romana Plackova, Elias Neideck, Jiří Bohda, Toufik Lemoufek, Abdou B, Coke et Som Smith, Tim Wachter, Sebastien Barrio, Martin Antos, Michal Manas,

www.Uniprot.Org , <https://www.biolib.cz>, [Photogeo.fr](https://www.photogeo.fr), <https://www.earth.com>, Sahara Nature,<http://biodiversityfocused.co.za>, <http://www.zootierliste.de>.

Remerciements

Pour avoir pu réaliser ce travail qui ne pourra qu'être intéressant pour les gestionnaire de la faune et des scientifiques, je tiens à remercier le Professeur Koen De Smet qui n'a pas cessé de me prodiguer des conseils , de corriger les erreurs et de de me donner des informations tres interessantes sur les mammiferes d'Algerie, vu qu'il a travaillé et travaille toujours dans le cadre de la protection de la faune sauvage.

Je remercie aussi le Professeur Stephane Aulagnier, qui a eu l'amabilité de corriger certains chapitres importants de ce manuscrit, je n'oublierai pas aussi l'aide tres precieuse du Professeur Laurent Granjon qui a corrigé le chapitre relatif aux rongeurs .

J'exprime ma gratitude à Madame Evelyne Daniel qui a corrigé de fond en comble le texte, et je n'oublierai pas de remercier toutes les personnes qui ont été encontact avec moi sur les reseaux sociaux, et sur le terrain et qui m'ont ramené des informations tres interessantes sur les differentes especes de mammiferes.

Je reitere mes remerciements aussi à toutes les personnes qui m'ont permis de disposer de leur photos pour lillustration du catalogue.

Merci à tous.

INTRODUCTION:

Selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) 20% des 5487 espèces de mammifères de la planète sont aujourd'hui menacées d'extinction. À titre de comparaison, depuis l'année 1500, seules 76 espèces se sont éteintes. De plus, la situation pourrait s'avérer pire car l'UICN estime qu'elle manque de données pour plus de 800 espèces. Le nombre de mammifères menacés pourrait atteindre 36 % dans quelques années.

Le bassin méditerranéen abrite plus de 220 espèces de mammifères terrestres, dont 25 sont endémiques (11 %). Un certain nombre d'espèces de grands mammifères, comme le Lion (*Panthera leo*, VU) et l'Oryx (*Oryx dammah*, EX), ont disparu de la région au cours des derniers milliers d'années suite à la modification des habitats et à la pression de chasse.

Plus d'un quart (27 %) de la population des mammifères méditerranéens est en déclin et 31 % de la population des mammifères est stable. De plus, les tendances démographiques sont encore inconnues pour 40 % de la population des mammifères et seulement 3 % des populations de mammifères sont en hausse. Une part de ces augmentations est le résultat de mesures de conservation réussies particulières à chaque espèce. La biodiversité des mammifères terrestres est plus importante dans les zones montagneuses de la région. Par ailleurs, des concentrations relativement élevées d'espèces menacées ont été répertoriées dans les montagnes de Turquie, du Levant et de l'Afrique du Nord-Ouest. Le Maghreb abrite un grand nombre d'espèces endémiques uniques à la région méditerranéenne et qui ne se rencontrent nulle part ailleurs. Bien que le Sahara présente une richesse spécifique relativement faible, une grande proportion des espèces sahariennes est menacée. (Temple, H.J. et Cuttelod, A. (Auteurs). 2009)

L'Algérie, pays méditerranéen et le plus grand pays d'Afrique en superficie, est considérée de par sa situation géographique comme un carrefour entre les continents, et c'est un pays dont l'histoire est relativement mal connue, aussi bien du côté humain que du côté animal.

Ce présent travail essaie de donner un aperçu sur son patrimoine mammalogique afin de retracer les différentes étapes suivies par la faune mammalienne (mammifères) au cours du temps.

Pour ce faire, nous nous sommes attelés à travailler sur la base de recherches bibliographiques et muséologiques pour essayer de reconstituer chronologiquement la faune mammalienne algérienne puis nous avons actualisé nos connaissances par des observations récentes.

Avec l'avènement de l'internet et le développement des réseaux sociaux (Facebook) un travail de communication très important a été effectué et analysé. De nombreuses sources dans le présent travail sont issues des réseaux sociaux après vérification de la véracité de l'information.

Sur cette base, nous pouvons donc avoir une idée globale sur le nombre d'espèces de mammifères algériens, leur attribuer un statut patrimonial local et avoir une idée sur l'état de conservation de chaque espèce.

Le présent travail s'appuie sur :

- la connaissance de l'Algérie sur le plan géographique;
- la connaissance des différentes recherches effectuées sur les mammifères et sur leur biogéographie historique;
- la mention de nouvelles observations des différentes espèces depuis l'an 2000;
- le statut de conservation de chaque espèce, au niveau mondial, régional ou national.

L'objectif est que ce travail mis à la disposition du public et des chercheurs dans le domaine de la mammalogie serve de modèle pour faire le point sur l'état d'une faune riche mais particulièrement sensible et menacée.

CHAPITRE 1 – METHODES DE TRAVAIL

1.1. Présentation de l'Algérie

1.2. Géographie physique de l'Algérie

L'Algérie avec ses 2 381 000 km² est le plus grand pays de l'Afrique. Elle est formée par deux chaînes montagneuses : l'Atlas tellien et l'Atlas saharien et par deux régions distinctes : le Tell et le Sahara séparés par une zone de hauts plateaux.

Du Nord au Sud, nous retrouvons le Tell qui donne sur la mer méditerranéenne, les Hauts-plateaux avec un climat semi-aride, puis le Sahara.

Du point de vue des caractéristiques orographiques et climatologiques, on peut diviser l'Algérie en 3 groupes géographiques :

- Le Sahara
- L'Algérie occidentale
- L'Algérie orientale

La région algéroise est considérée comme un point de rencontre entre les deux grandes divisions du Nord.

1.2.1. Le Sahara :

Il occupe 2 000 000 km². C'est avant tout une région climatique caractérisée par :

- La sécheresse presque absolue et qui peut durer plusieurs années : moins de 100 mm de pluie par année, les oueds sont des cours d'eau temporaires, (crues foudroyantes en cas d'orage)
- les grandes amplitudes thermiques annuelles : 60°
- les grandes amplitudes thermiques diurnes 48° à 50° le jour (dus à la sécheresse de l'atmosphère), nuits froides (il peut même geler).

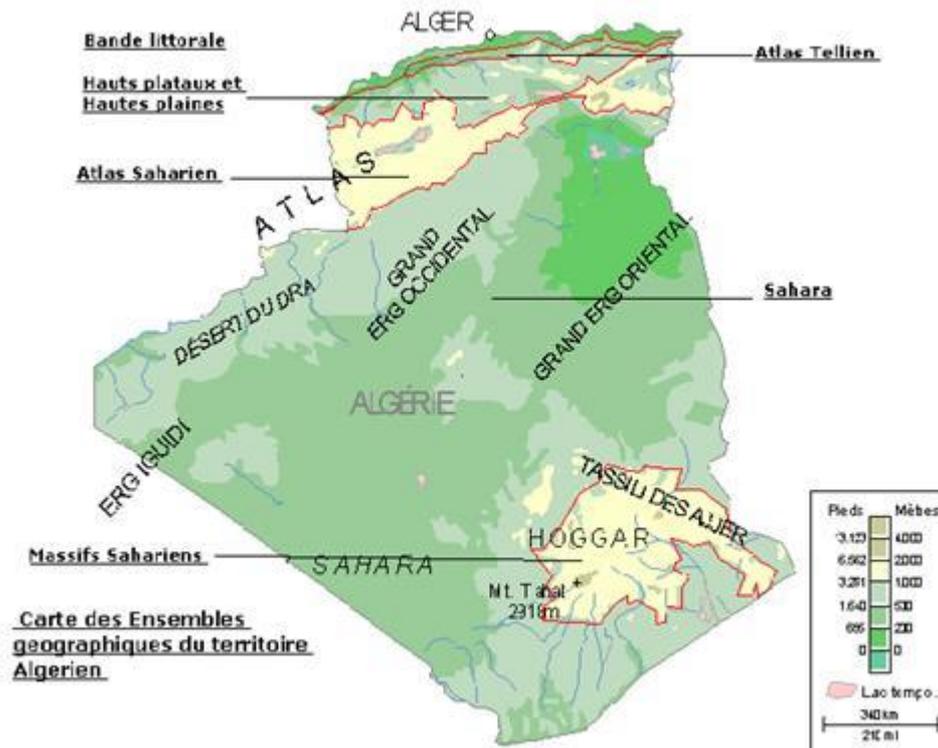
Le Sahara est formé par un soubassement de roches anciennes sur lesquelles se sont disposés des sédiments primaires, secondaires et tertiaire, le tout pénéplané.

Son relief est ordonné : au centre une région élevée le Hoggar avec le mont Tahat avec 2 918m, au sud des plateaux gréseux, le Tassili.

En bordure, des plaines basses envahies par les dunes, les roches ont été désagrégées par les variations de températures, l'action chimiques intermittente de l'eau très chargée de gaz carbonique et par l'action du vent, d'où l'apparition de trois aspects :

- les déserts de sable ou Erg (occidental et oriental)
- les déserts de pierre ou Hammada (Hammada de Dra)
- les déserts de cailloux et de pierre ou Regs

L'homme y vit en nomade ou en sédentaire lorsqu'il trouve de l'eau.



1.2.2. L'Algérie occidentale :

Près de la côte s'étend l'Atlas tellien avec des croupes littorales, (Sahel d'Oran) de 600 m et des chaînes intérieures plus élevées : 1000 m

Des plaines s'intercalent entre ces chaînes : les plaines côtières, plaines d'Oran, de Chlef et de la Mitidja, les plaines intérieures : Tlemcen 750 m, Sidi Bel-Abbès 500 m et Mascara.

Le climat est caractérisé par la sécheresse (seuls les sommets ont plus de 400 m de précipitations), et par de fortes amplitudes de températures.

La végétation naturelle est du type brousse épineuse sur les plaines et la forêt à arbres à feuilles persistantes. Les Hauts-Plateaux s'étendent sur 800 km, de la Moulouya au Hodna, élevés à l'Ouest (1 200 m), ils s'abaissent vers le Hodna. C'est une région steppique qui se subdivise en vastes cuvettes dont le fond est occupé par des Chotts, nappes d'eau plus ou moins salées.

L'Atlas saharien est formé de chaînes discontinues, élevées à l'Est (2 335 m à Ain Sefra) coupé de larges passages transversaux les Ksour, Djebel Ammour, Ouled Naïl, etc.

1.2.3. L'Algérie orientale :

Le relief est plus accentué près de la côte où l'on retrouve les massifs de la Kabylie du Djurdjura (2 308 m) et les chaînes des Bibans et de Constantine qui sont très serrées et très élevées. Seules deux dépressions comptent : le Bassin de Constantine et la plaine de Annaba.

Les Hauts-Plateaux, au-dessus de 800 m, sont morcelés par des chaînons : l'Atlas saharien qui sont élevés de 2 328 m au Djebel Chelia (Aurès et son orientation est continue et se dirige vers le Nord-Est.

La pluviosité est abondante au nord de l'Atlas saharien, elle augmente vers l'Est sur la côte : Alger : 660 mm, Annaba : 800 mm et diminue vers l'intérieur : Constantine : 500 mm, tout en restant plus forte qu'en

Algérie occidentale. C'est pourquoi les forêts s'étendent du Tell jusqu'à l'Atlas, ce sont des forêts de chêne, de cèdre et de pin.

1.3. Origine des données et présentation du catalogue :

Les données du présent travail proviennent de la bibliographie, notamment des ouvrages les plus spécialisés, du travail de terrain, et des données recueillies auprès de collègues, amis. Ce travail a été complété et complété par l'apport très précieux des données provenant des réseaux sociaux tels que Facebook. Cet état de fait nous conduit à reconnaître que ces derniers sont devenus incontournables dans tout échange d'information, d'où l'importance des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans les différents domaines des sciences de la nature et de la vie.

L'une de nos références bibliographiques principales est les travaux de Kowalski et Rzebik-Kowalska enseignants à l'université d'Oran de 1984 à 1990, qui ont donné un élan à la connaissance de la faune mammalienne Algérienne, ces deux auteurs, se sont basés, dans la rédaction de leur ouvrage « Mammals of Algeria » sur des données bibliographiques, des observations inédites et des collections de squelettes, de pelotes de régurgitation de certains rapaces, et des collections de musées.

Kowalski et Kowalska (1991) ont donné la liste, complétée par nos soins, des musées possédant des spécimens de mammifères algériens.

- l'American Museum Of Natural History - New York ;
- National Museum of Natural History - Washington;
- Field Museum of Natural History - Chicago;
- Carnegie Museum Of Natural History - Pittsburgh;
- Musée National d'histoire Naturelle - Paris ;
- Musée d'histoire Naturelle - Strasbourg;
- British Museum (Natural History) - London;
- Forschungsinstitut Senckenberg - Frankfurt ;
- Museum A. König – Bonn ;
- Naturhistorisches Museum - Berlin ;
- Ruksmuseum Natuurlijke Historie - Leiden;
- Staatliches Museum Für Naturkunde - Stuttgart ;
- Städtisches Museum - Wiesbaden ;
- Zoologisches Institut Der Universität - Saarbrücken ;
- Museo Civico Di Storia Naturale - Genova ;
- Musée Royal d'Afrique Centrale - Tervuren ;
- Harrison Zoological Museum - Seundaks - (GB) ;
- Musée Municipal d'Oran ;
- Musée Faune Et Flore - Palais Du Peuple - Alger.

D'autres ouvrages ont été utilisés notamment Haltenorth T et Diller H.1980 et 1985, ceux-ci nous ont servi de référence dans la présentation des caractères généraux des différentes espèces étudiées. D'autres ouvrages nous ont aussi été d'une grande utilité tel que l'ouvrage de Aulagnier et Thevenot (1986).

Nous avons aussi eu à consulter des sites web spécialisés pour différentes facettes de la conservation et l'étude des mammifères ce sont :

- The IUCN redList of threatened species; <http://www.iucnredlist.org/>
- Site de la Conservation et développement durable notamment pour les espèces Sahariennes <http://www.cons-dev.org/>
- Site des données d'observations pour la reconnaissance et l'identification de la faune et la Flore subaquatiques DORIS : <http://doris.ffessm.fr/>

1.4. Critères utilisés pour la systématique:

La nomenclature systématique de chaque ordre est donnée au début du chapitre le traitant. Un lexique des noms vernaculaires (Français, Berbère, Arabe et autres) est donné pour chaque espèce.

Une brève description morphologique et quelques mensurations sont données pour chaque animal.

La formule dentaire est donnée pour chaque espèce, et la légende utilisée est I = Incisive, C = Canine, PM = Prémolaire, M = Molaire

Chez les Soricidae, incisives, canines et certaines prémolaires sont identiques et sont dénommées unicuspidées ce qui veut dire dent à une pointe en U.

Les mensurations corporelles sont d'une précision allant jusqu'à 0,5 mm et l'unité utilisée est le mm, le poids est donné en grammes.

Les abréviations utilisées pour les mensurations sont :

1.4.1. Mensurations crâniennes :

CB = longueur condylobasale, ON = longueur occipitomasale, LZ = longueur bizygomatique, LO = longueur interorbitaire, D = longueur du diastème, RDS = longueur de la rangée dentaire supérieure, RMS = longueur de la rangée molaire supérieure, MD = longueur de la mandibule, HC = hauteur coronoidale, RDL = longueur de la rangée dentaire inférieure

Chez les Chiroptères sont également utilisées les mensurations des doigts.

III - Met = longueur du métacarpe du troisième doigt, 1Ph = longueur de la première phalange du troisième doigt, 2Ph = longueur de la seconde phalange du troisième doigt, IV - Met = longueur du métacarpe du quatrième doigt.

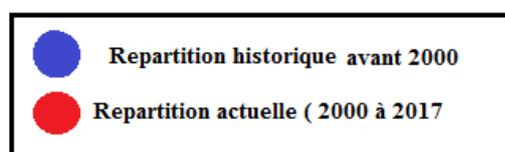
1.4.2. Mensurations corporelles :

T+C = longueur (tête-corps) (du museau à l'anus), Q = longueur de la queue ; PP = longueur du pied postérieur (avec griffe), OR = longueur de l'oreille, AB = longueur de l'avant bras (chez les Chiroptères), HGT = hauteur au garrot (pour les mammifères de grande taille).

1.5. Présentation du catalogue

Toutes les espèces inventoriées ont été cataloguées. Chacune a été présentée par

- Une photo,
- La systématique récente ainsi que les noms en français, anglais et les noms vernaculaires locaux en arabe et berbère.
- Une carte de répartition de l'espèce ou sont mentionnées la répartition historique, qui dans notre cas concerne les observations antérieures à l'an 2000, et une répartition actuelle qui concerne les mentions et observations allant de 2000 à 2017. Chaque carte comporte des points de localisation de l'espèce. Les points Bleus représentent la répartition historique et les points rouges la répartition actuelle.



- Les caractères généraux de chaque espèce ont été présentés aussi

1.6. Critères de classification pour la conservation

La Liste rouge de l'UICN, créée en 1963, constitue l'inventaire mondial (base de données) le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Son principal but est d'alerter sur l'ampleur du risque d'extinction que connaissent de nombreuses espèces et la nécessité urgente de conservation et ainsi de réduire le taux d'extinction des espèces menacées, grâce aux données récoltées pour la constitution de la Liste. Cependant l'UICN estime qu'en 2006 une espèce de mammifère sur quatre, une espèce d'oiseau sur huit, et un tiers des amphibiens étaient menacés de disparition, constat qui semblait s'être encore dégradé (UICN, 2007).

Pour chaque espèce évaluée, une estimation du danger d'extinction qui la menace est formulée, fondée sur des critères bien définis comme la taille de la population, la disparition de son habitat naturel et le nombre d'individus qui ont atteint la maturité.

La classification dans les catégories d'espèces menacées d'extinction s'effectue par le biais d'une série de cinq critères quantitatifs, fondés sur des facteurs biologiques associés au risque d'extinction : taux de déclin, population totale, zone d'occurrence et d'occupation, degré de peuplement et fragmentation de la répartition. Une catégorie de risque d'extinction est alors attribuée à l'espèce (UICN, 2007)

1.7. Catégories de la liste rouge

Espèce disparue (EX). Une espèce est déclarée **éteinte** lorsque des études complètes (et adaptées à la biologie de l'espèce) ont permis d'affirmer que le dernier individu est mort. Il existe aussi un statut UICN pour les espèces certainement éteintes (**PE**).

Espèce disparue, survivant uniquement en élevage (EW). Une espèce est classée dans cette catégorie lorsqu'il n'existe plus de spécimens dans la nature. Il faut que l'espèce en question soit uniquement élevée en dehors de son aire de répartition d'origine.

Espèce en danger critique d'extinction (CR). Une espèce est dite **En danger critique d'extinction** lorsqu'elle est confrontée à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage.

Espèce en danger (EN). Une espèce est dite **En danger** lorsqu'elle est confrontée à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.

Espèce vulnérable (VU). Une espèce est dite **Vulnérable** lorsqu'elle est confrontée à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.

Espèce quasi menacée (NT). Une espèce est dite **quasi menacée** lorsqu'elle est près de remplir les critères correspondant aux catégories du groupe **Menacé** ou qu'elle les remplira probablement dans un proche avenir.

Préoccupation mineure (LC). Une espèce est dite de **Préoccupation mineure** lorsqu'elle a été évaluée d'après les critères et ne remplit pas les critères des catégories **En danger critique d'extinction** ou **En danger**.

Vulnérable ou Quasi menacé. Dans cette catégorie sont incluses les espèces largement répandues et abondantes. L'humain fait partie de cette catégorie.

Données insuffisantes (DD). Une espèce entre dans la catégorie **Données insuffisantes** lorsqu'on ne dispose pas d'assez de données pour évaluer directement ou indirectement le risque d'extinction en fonction de sa distribution et/ou de l'état de sa population. L'inscription d'une

espèce dans cette catégorie indique qu'il est nécessaire de rassembler davantage de données et il n'est pas exclu la possibilité de démontrer, grâce à de futures recherches, que l'espèce aurait pu être classée dans une catégorie

Menacé. Il est impératif d'utiliser pleinement toutes les données disponibles.

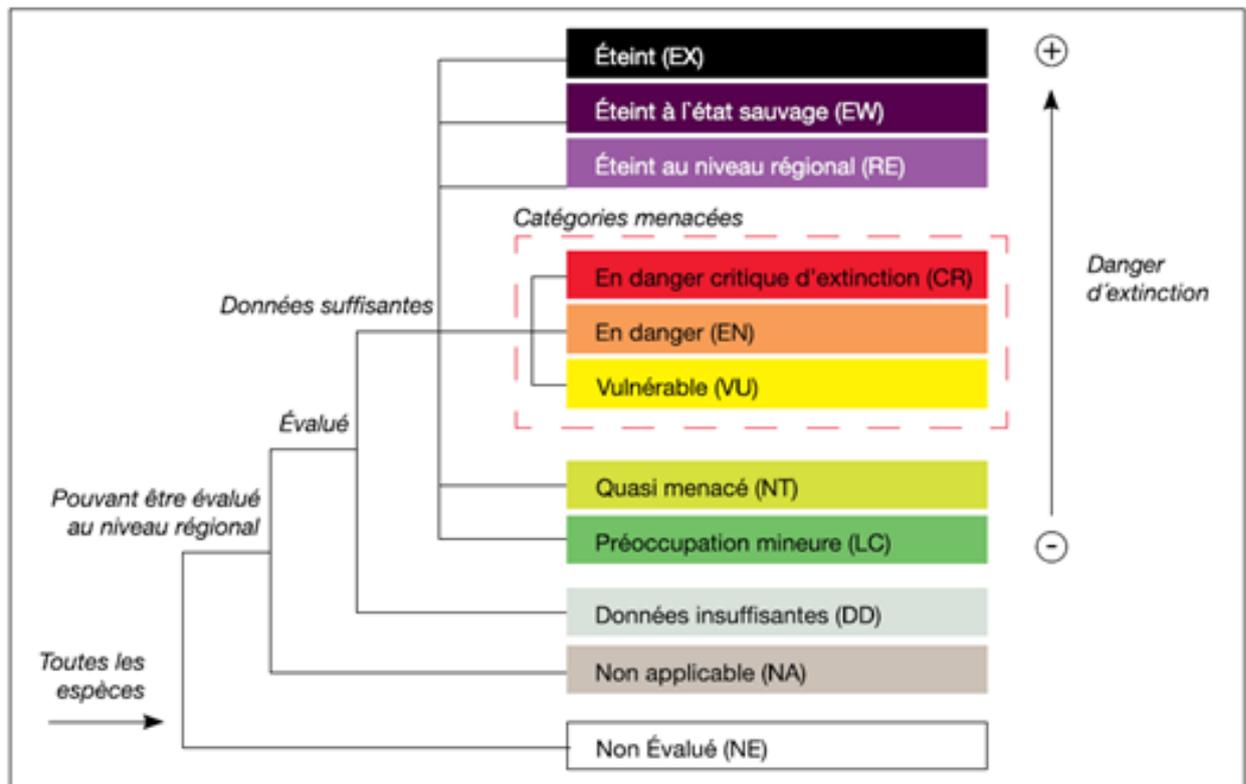


Figure 1: Catégories et Critères de l'UICN pour la liste rouge.

Ces catégories peuvent être résumées comme suit :

- préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible) ;
- quasi menacé (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait l'être si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises) ;
- espèces vulnérables ;
- Espèces en danger.

CHAPITRE 2 –ÉVOLUTION DES CONNAISSANCES SUR LES MAMMIFÈRES D'ALGÉRIE

2.1. De la période historique au XIX^e siècle

A la fin de l'Holocène et au début de l'ère chrétienne, l'impact de l'homme s'accrut de plusieurs magnitudes avec la découverte de l'agriculture et l'accroissement démographique sans précédent qui en résulta. Cet impact a eu pour conséquences la disparition de beaucoup d'espèces animales. S'il faut croire Elien, la description donnée par Hérodote, l'Auroch (*Bos opisthonomus*) vivait encore en Berbérie et au Hoggar durant l'époque romaine, coexistant avec un grand bœuf sauvage (*Bos ibericus*); l'Eléphant d'Afrique a été domestiqué pour l'usage de la guerre et le dernier éléphant a disparu au IV^e siècle et cela en raison de sa capture pour les jeux romains, ce qui a été un acte propice à sa disparition. L'âne sauvage (*Equus africanus*) a été totalement éradiqué aussi durant la période romaine pendant laquelle il a pu survivre un certain temps si l'on en juge par une mosaïque trouvée à Annaba le représentant en compagnie de Mouflons à manchettes et de l'Oryx.

C'est le même sort connu par le Bubale d'Afrique du Nord (*Alcelaphus buselaphus*) (Thomas, 1979).

L'Afrique étant pour les anciens le pays des bêtes féroces qui abondaient et qui empêchaient l'homme d'y vivre et d'y travailler en sécurité a amené les hommes à les chasser et les exterminer, ainsi Auguste indique que 3 500 bêtes africaines furent tuées dans 26 fêtes qu'il donna au peuple et cela jusqu'au II^e siècle et même plus.

On mentionna *Ferae libyca* et *Bestiae africanae* qui désignèrent respectivement les Panthères et les Lions qui n'ont disparu de l'Algérie qu'au XIX^e siècle (Gsell, 1913). Les différentes invasions qu'a connues l'Algérie ont aussi contribué à l'appauvrissement de la faune et cela par la destruction des biotopes et surtout par la chasse. Solin écrivit que la longue période qui suivit l'empire romain, lors des invasions consécutives des Vandales (V^e et VII^e siècle) et des Byzantins, suivies de celles des Arabes au VII^e siècle, est considérée comme une période de déclin qui a conduit à la disparition de beaucoup d'espèces animales. Aucune donnée scientifique rigoureuse n'a pu donner la situation de la faune durant cette période à part quelques renseignements pouvant être utiles qui figurent dans les écrits de Hérodote (484-420 av. J-C) ou Strabon (58-25 ap. J-C) et surtout chez Pline l'Ancien (23-79 ap. J-C) dans son ouvrage intitulé *Historiae Naturae*. Pour d'autres historiens et géographes, surtout arabes ou berbères tels que Ibn Khaldoun dans son *Histoire des Berbères du XIV^e siècle*.

Ce n'est qu'en 1738 que Shaw écrivit son ouvrage *Voyage dans plusieurs provinces de la Berberie et du Levant*, dans lequel il donne les premières données scientifiques concernant les mammifères de l'Afrique du Nord où il recense 27 espèces.

2.2. Du XIX^e siècle à nos jours

Dès la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, la faune d'Algérie faisait l'objet de nombreuses publications dont celles de Poiret (1789, *Voyage en Berbérie*), Rozet (1833, *Voyage dans la régence d'Alger*), Wagner (1841, *Reisen in der Regentchaft Algier*), Gervais (1848, *Les animaux vertébrés de l'Algérie*) et surtout Loche (1858) *Catalogue des mammifères et oiseaux observés en Algérie*. (Aulagnier, 1986).

Les grands massacres du XIX^e siècle : l'hécatombe des animaux sauvages n'a commencé qu'à partir du moment où s'est établi un commerce des espèces non domestiques favorisé par la découverte des poisons et les armes à feu. Les spécialistes de l'évolution considèrent que la vitesse maximale de disparition a été à l'échelle paléontologique de 150 genres/million d'années soit encore une moyenne d'une espèce tous les 50 ou 100 ans tandis que l'homme a fait disparaître 151 espèces de vertébrés supérieurs en 400 ans soit 1 espèce tous les 2,7 ans, induisant une vitesse d'extinction 20 fois supérieure à celle des processus naturels (Ramade, 1989).

Seurat (1936), dans un ouvrage traitant de l'exploration zoologique de l'Algérie, mentionna que le XIX^e siècle a été aussi à l'apogée des découvertes de mammifères en Algérie. C'est à cet effet qu'il cita les différents chercheurs et scientifiques qui se sont succédé dans les différentes découvertes :

- Brander, Consul de Suède (1753-1766), observe le premier Fennec.
- Rozet (1830-1833) découvrit le *Macroscelidae*, rat à trompes des colons (*Elephantulus rozeti*).
- 1837, Bennet décrit le Cerf (*Cervus elaphus barbarus*).
- En 1840, Lereboullet décrit le Hérisson d'Algérie (*Erinaceus algirus*) et Ogilby, la Gazelle des montagnes (*Gazella cuvieri*).
- En 1847, Guyon admet l'existence de l'Ours d'après le témoignage du peintre Vernet qui aurait vu une peau d'ours à Bône (Annaba) provenant d'un animal tué dans les montagnes voisines.
- En 1848, Gervais signale la Loutre à El-Kala et le Bubale dans le sud constantinois.
- En 1854, Reboud observe le premier Goundi du M'Zab (*Massoutiera mzabi*).
- 1860, Margueritte découvre le Chat ganté de Margueritte (*Felis margarita*).
- En 1880, la faune des mammifères de l'Algérie comprenait 66 espèces.
- 1888, fin des travaux de Lataste qui est le premier auteur à signaler l'Ecureuil Gétule, ce qui porte la liste des mammifères à 83 espèces.
- 1896, Pease donne la liste et la répartition des Gazelles de l'Algérie.
- 1900-1915, travaux de Oldfield sur les rongeurs. Pomel cite 15 mammifères de la province d'Oran (Seurat, 1930).
- 1905, Trouessart publia *La faune des mammifères de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc*.
- 1913-1936, Joleaud fit sortir une série de publications ayant pour titre *Etude de géographie zoologique sur la Berbérie*.
- En 1936, Heim de Balsac soutena une thèse sur *La Biogéographie des mammifères et des oiseaux de l'Afrique du nord*.

L'Algérie, pendant la guerre de libération, a vu les travaux sur les mammifères ralentis voire arrêtés. Il n'y a eu que de rares travaux de recherche tels que ceux de Petter qui étudia les Gerbillinae à Beni Abbès.

Les travaux sur les mammifères ne reprirent qu'après l'indépendance où beaucoup de thèses sont soutenues dans différentes universités. On retiendra les travaux de De Smet qui a soutenu une thèse d'Etat éditée en flamand sur les mammifères d'Algérie. Il y a également un ouvrage en anglais « *Mammals of Algeria* » édité en Pologne par Kowalski et Rzebik-Kowalska en 1991. De son côté, De Smet enseignant à l'Institut National Agronomique d'Alger, a effectué beaucoup de travaux sur les mammifères d'Algérie et a soutenu une thèse rédigée en flamand à l'Université d'Etat de Gent en Belgique.

Une enseignante de l'Université de Tizi-Ouzou, Ménard, chargée de recherche au CNRS France, a effectué beaucoup de travaux sur le Singe magot, sa démographie et sa reproduction. Khidas, de l'Université de Tizi-ouzou, a, de par ses travaux sur le Chacal, fait connaître la biogéographie et l'écologie de ce carnivore ainsi que les différents autres mammifères de la Kabylie du Djurdjura. Nous noterons aussi que beaucoup d'écrits existent, mais la faune algérienne, surtout mammalienne, reste mal connue de façon précise et rigoureuse et cela par manque d'inventaires périodiques. De Smet et Mezziane durant sa présence en Algérie a envoyé en 1985 un questionnaire aux forestiers de toutes les régions du pays leur demandant de mentionner toutes les observations directes ou de traces de mammifères et la localisation de ces renseignements.

CHAPITRE 3 – ETAT DES CONNAISSANCES SUR LES MAMMIFERES A PARTIR DE L'AN 2000

3.1. Liste actualisée et révisée des espèces de mammifères sauvages d'Algérie

Il existe réellement en Algérie 111 espèces appartenant à 11 ordres et 37 Familles

Liste actualisée des espèces de mammifères sauvages d'Algérie (2017)

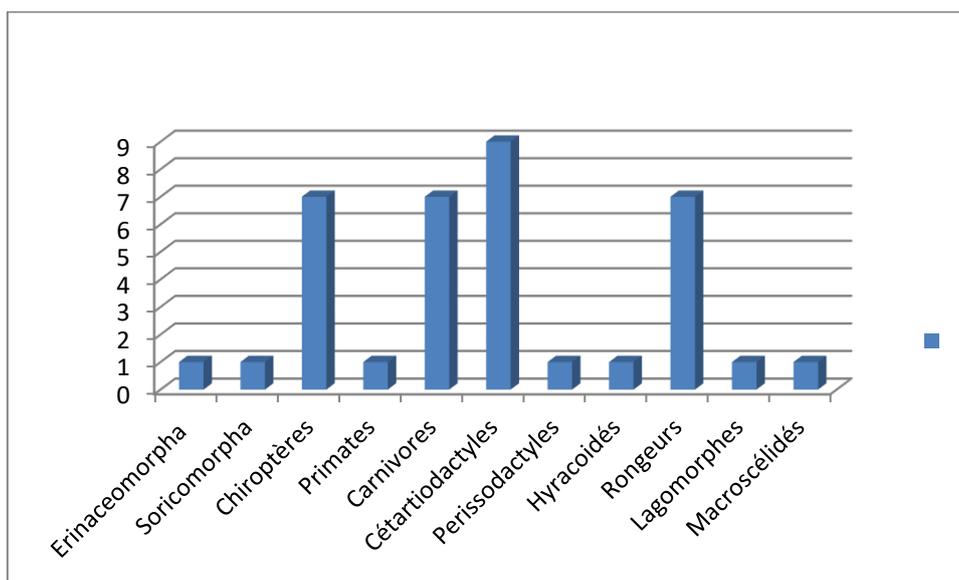
Ordre	Famille	Especes	Nom vernaculaire
CHIROPTÈRES	Rhinopomatidae	<i>Rhinopoma cystops</i> <i>Rhinopoma microphyllum</i>	Petit rhinopome Grand rhinopome
	Emballonuridae	<i>Taphozous nudiventris</i>	Taphien à ventre nu
	Rhinolophidae	<i>Rhinolophus clivus</i> <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> <i>Rhinolophus hipposideros</i> <i>Rhinolophus blasii</i> <i>Rhinolophus euryale</i> <i>Rhinolophus mehelyi</i>	Rhinolophe de Cretschmar Grand rhinolophe fer à cheval Petit Rhinolophe fer à cheval Rhinolophe de Blasius Rhinolophe euryale Rhinolophe de Mehelyi
	Hipposideridae	<i>Asellia tridens</i>	Trident du desert
	Vespertilionidae	<i>Myotis punicus</i> <i>Myotis capaccinii</i> <i>Myotis emarginatus</i> <i>Myotis nattereri</i> <i>Pipistrellus kuhlii</i> <i>Pipistrellus rueppelli</i> <i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>Hypsugo savii</i> <i>Eptesicus isabellinus</i> <i>Otonycteris hemprichi</i> <i>Nyctalus leisleri</i> <i>Nyctalus noctula</i> <i>Plecotus kolombatovici</i>	Murin du Maghreb Murin de Capaccini Murin aux oreilles échancrées Murin de Natterer Pipistrelle de Kuhl Pipistrelle de Ruppell Pipistrelle commune Vesper de Savi Serotine isabelle Oreillard d'Hempriche Noctule de Leisler Noctule commune Oreillard de Méditerranée
	Molossidae	<i>Tadarida teniotis</i> <i>Nectynomus aegyptiacus</i>	Molosse de Cestoni Molosse d'Egypte
	Miniopteridae	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers
	PRIMATES	Cercopithecidae	<i>Macaca sylvanus</i>
CARNIVORES	Canidae	<i>Canis anthus</i> <i>Fennecus zerda</i> <i>Vulpes rueppelli</i> <i>Vulpes vulpes</i> <i>Lycaon pictus</i>	Loup doré d'Afrique Fennec Renard famélique Renard roux Lycaon
	Mustelidae	<i>Ictonyx libycus</i> <i>Mustela nivalis</i> <i>Lutra lutra</i> <i>Mellivora capensis</i> <i>Mustela putorius furo</i>	Zorille Belette Loutre Ratel Furet
	Viverridae	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune
	Herpestidae	<i>Herpestes ichneumon</i>	Mangouste
	Hyaenidae	<i>Hyaena hyaena</i> <i>Crocuta crocuta</i>	Hyène rayée Hyène tachetée
	Felidae	<i>Caracal caracal</i> <i>Acinonyx jubatus heckii</i> <i>Felis margarita</i> <i>Felis libyca</i> <i>Leptailurus serval</i> <i>Panthera pardus</i>	Caracal Guépard Chat des sables Chat ganté Serval Panthère
	Phocidae	<i>Monachus monachus</i>	Phoque moine de Méditerranée
PERISSODACTYLES	Equidae	<i>Equus africanus</i>	Ane sauvage ou hémione
HYRACOIDES	Procaviidae	<i>Procavia capensis</i>	Daman des rochers
	Sciuridae	<i>Atlantoxerus getulus</i>	Ecureuil de Berbérie
	Gerbillidae	<i>Gerbillus simoni</i>	Petite gerbille à queue courte

RONGEURS		<i>Pachyuromys duprasi</i> <i>Gerbillus henleyi</i> <i>Gerbillus campestris</i> <i>Gerbillus amoenus</i> <i>Gerbillus pyramidum</i> <i>Gerbillus gerbillus</i> <i>Gerbillus tarabuli</i> <i>Gerbillus latastei</i> <i>Meriones crassus</i> <i>Meriones libycus</i> <i>Meriones shawi</i> <i>Psammomys obesus</i>	Gerbille à queue en massue Gerbille pygmée Gerbille champêtre Gerbille naine d'Égypte Grande gerbille d'Égypte Petite gerbille du sable Gerbille de Libye Gerbille de Lataste Mérione du désert Mérione à queue rouge Mérione de Shaw Rat des sables diurne
	Muridae	<i>Arvicanthis niloticus</i> <i>Apodemus sylvaticus</i> <i>Mus musculus</i> <i>Mus spretus</i> <i>Lemniscomys barbarus</i> <i>Rattus rattus</i> <i>Rattus norvegicus</i> <i>Acomys seurati</i>	Rat roussard du Nil Mulot Sylvestre Souris grise Souris sauvage d'Algérie Rat Raye de Berbérie Rat noir Surmulot Rat épineux
	Gliridae	<i>Eliomys munbyanus</i>	Lérot du Maghreb
	Dipodidae	<i>Jaculus orientalis</i> <i>Jaculus jaculus</i> <i>Jaculus hirtipes</i>	Grande gerboise Petite gerboise Gerboise du désert
	Hystriidae	<i>Hystrix cristata</i>	Porc-épic à crête
	Ctenodactylidae	<i>Ctenodactylus gundi</i> <i>Ctenodactylus vali</i> <i>Massoutiera mzabi</i>	Goundi de l'Atlas Goundi du Sahara Goundi du M'zab
LAGOMORPHES	Leporida	<i>Lepus capensis</i> <i>Lepus saxatilis</i> <i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lièvre du Cap Lapin des Buissons Le Lapin de garenne
MACROSCELIDES	Macroscelidae	<i>Petrosaltator rozeti</i>	Macroscélide de Rozet
ERINACEOMORPHA	Erinaceidae	<i>Aterix algirus</i> <i>Paraechinus aethiopicus</i>	Hérisson d'Algérie Hérisson du désert
SORICOMORPHA	Soricidae	<i>Crocidura russula</i> <i>Crocidura whitakeri</i> <i>Crocidura pachyura</i> <i>Crocidura cossyrensis</i> <i>Suncus etruscus</i>	Musaraigne musette Crocidure de Whitaker Crocidure pachyure Musaraigne de Contoli Pachyure étrusque
CETARTIODACTYLES	Suidae	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier
	Cervidae	<i>Cervus elaphus barbarus</i>	Cerf de berbérie
	Bovidae	<i>Addax nasomaculatus</i> <i>Ammotragus lervia</i> <i>Gazella dorcas</i> <i>Gazella cuvieri</i> <i>Gazella leptoceros</i> <i>Nanger dama</i> <i>Oryx dammah</i>	Addax Mouflon à manchettes Gazelle dorcas Gazelle de Cuvier ou de montagnes Gazelle des sables, Rhym Gazelle dama Oryx algazelle
	Delphinidae	<i>Delphinus delphis</i> <i>Stenella attenuata</i> <i>Grampus griseus</i> <i>Stenella coeruleoalba</i> <i>Tursiops truncatus</i> <i>Globicephala melas</i>	Dauphin commun Dauphin tacheté Dauphin de Risso Dauphin bleu et blanc Grand Dauphin souffleur Globicéphale noir
	Phocoenidae	<i>Phocoena phocoena</i>	Marsouin commun
	Physeteridae	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot
	Ziphiidae	<i>Ziphiuscavirostris</i>	Baleine à bec de Cuvier
	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun
	Balaenidae	<i>Eubalaena glacialis</i>	Baleine des Basques

3.2. La liste globale par nombre d'espèces par ordre et par famille

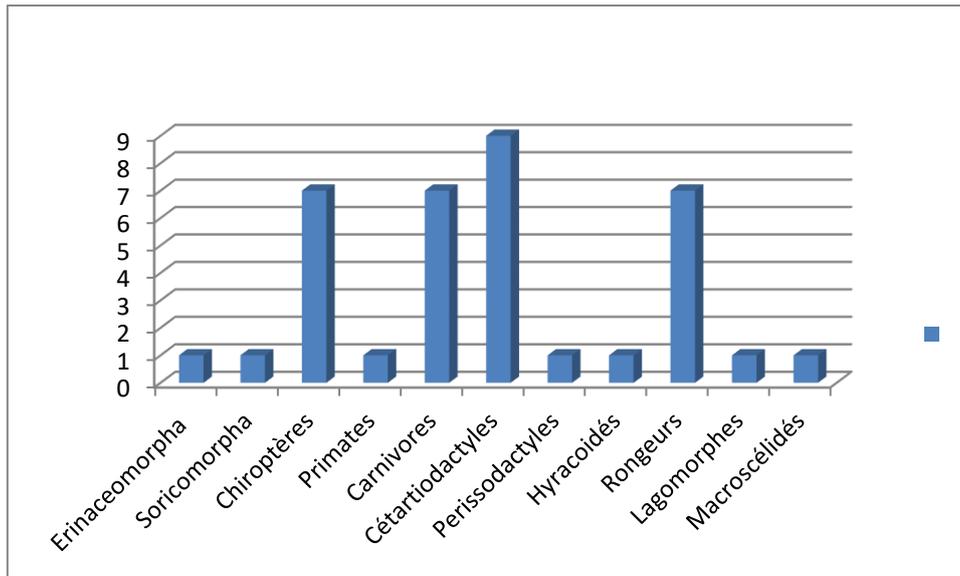
Tableau de la liste globale par nombre d'espèces par ordre et par famille (2017)

Ordre	Familles	Nombre d'espèces
Erinaceomorpha	01	02
Soricomorpha	01	05
Chiroptères	07	26
Primates	01	01
Carnivores	07	21
Cétartiodactyles	09	20
Perissodactyles	01	01
Hyracoidés	01	01
Rongeurs	07	30
Lagomorphes	01	03
Macroscélidés	01	01
TOTAL	37	111



Histogramme du nombre de familles par Ordre

Les Ordres qui sont représentés par le plus grand nombre de familles sont les Cétartiodactyles avec 9 familles, suivis par les Rongeurs, les Carnivores et les Chiroptères avec 7 familles chacun. Les 7 autres ordres ne sont représentés que par une famille.



Nombre d'espèces par ordre

L'ordre qui présente le plus grand nombre d'espèces est l'ordre des Rongeurs avec 30 espèces. Il est suivi par les Chiroptères, les Carnivores et les Cétartiodactyles avec respectivement 26, 21 et 20 espèces.

Les autres ordres sont faiblement représentés il s'agit des Soricomorpha avec 5 espèces, les lagomorphes avec 3 espèces, les Erinaceomorpha avec 2 espèces, les ordres des Primates, Perissodactyles, Hyracoidés et Macroscélidés ne sont représentés que par une espèce chacun.

En termes de représentativité les Mammifères d'Algérie sont faiblement représentés comparativement à beaucoup d'autres pays du bassin Méditerranéen, 4 des 11 familles ne sont représentées que par une seule espèce.

CHAPITRE 4 - CATALOGUE ILLUSTRÉ DES ESPÈCES

ORDRE DES CARNIVORES

Les Carnivores regroupent toutes les espèces, nettement Carnassiers de la faune actuelle. Ce sont des mammifères adaptés à la prédation, avec présence de certaines espèces redevenues plus ou moins herbivores. Ils sont terrestres (Fissipèdes) ou marins (Pinnipèdes). La formule dentaire générale est $I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M2/3$. Tous les genres africains ont 42 dents. Les canines sont développées et dépassent les autres dents. Chez les Pinnipèdes, le corps est pisciforme, leurs pattes sont palmées, transformées en palettes natatoires. Il existe 6 familles en Algérie représentées par 21 espèces.

Famille des Canidae

Ce sont des mammifères digitigrades, hauts ou bas sur pattes $5/4$ - 4 doigts, pouce atrophié, gros orteil absent, museau plus ou moins pointu, yeux assez grands, oreilles petites ou grandes, queue de longueur moyenne et touffue. Formule dentaire : $I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M1-4/2-4$, régime alimentaire mixte ou purement carnivore ; chassent activement (souvent très endurants) en partie crépusculaires et nocturnes ou diurnes.

Canis anthus (F.Cuvier1820)



(Photo : Redouane Tahri)

Noms usuels : Français : Loup doré d'Afrique - Anglais : African Golden wolf - Arabe : Dib, Beni aoua - Berbère : Ouchene

Description et caractères généraux : De taille plus réduite que le loup, le chacal lui ressemble beaucoup morphologiquement, plus fin, haut sur pattes, il possède un museau pointu, des oreilles triangulaires Dcourtes, dessous uniformément gris jaune pâle, teinte de roussâtre, parfois blanc sur les épaules, limitées par une rayure claire ; queue comme le dos, moitié rousse ou pointe noire ; face externe des pattes et des oreilles fauves à brunes roussâtres ; lèvres, menton, bas des joues, gorge et haut de la poitrine, blanchâtres ; poitrine, ventre et intérieur des pattes fauves (selon la région, la coloration est plus ou moins roussâtre). Les mensurations corporelles sont : T+C= 85-105 cm, Q = 22-27, HGT = 45-50 ; le poids varie de 10 à 15 kg, la femelle a 8 mamelles. Sa voix consiste en un hurlement plaintif répété montant suivi de courts aboiements (signal de contact), particulièrement juste après le coucher du soleil et durant le rut.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M2/3

Nourriture : Il se nourrit de petits animaux de toutes sortes (mammifères, oiseaux, lézards, tortues, scorpions, insectes, œufs) mais il mange aussi des serpents, du maïs, de la betterave à sucre et d'autres substances végétales.

Comportement social : Le couple est stable, les deux partenaires élèvent leurs petits, chasse en groupes familiaux.

Reproduction : La mise bas se déroule de juin à novembre, la gestation dure 60 à 65 jours, portées annuelles possibles mais pas régulières. Les petits, en nombre de 2 à 10, naissent dans des terriers, trous ou sous un rocher ou un buisson, ils ouvrent les yeux à 8 jours, quittent le terrier à 14 jours, et s'allaitent durant 8 à 10 semaines. La longévité du chacal est de 10 à 12 ans et jusqu'à 14 en captivité.

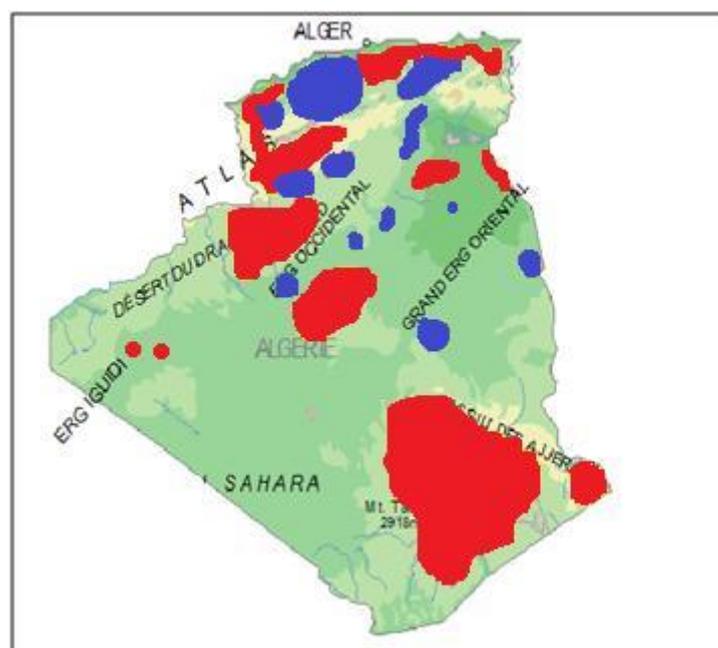
Répartition historique : En Algérie, le chacal se retrouve sur tout le territoire mais il est plus connu au Nord, avec des pénétrations au grand sud, jusqu'à 100 kms des points d'eau (Régnier, 1960). Kowalski (1991) signale et enregistre la présence de cet animal par du matériel biologique tel que des crânes et des peaux. Les crânes furent retrouvés à El-Kerma et à Es-Senia près d'Oran, 2crânes à Mekalis et au Murdjadjo et, à Taфраoui, il signale un crâne et une peau. Les observations anciennes sont celles de : Jentink (1892) à Alger, Lataste (1887) à Annaba et Dhaya (34°40N – 00°40'W), près de Bogtob, Loche (1858 à 1867) à Guellabou, près d'El-Arbaa (36°34'N – 03°09'E), près de Boufarik, Kobelt (1886) à Biskra, Taczanowski (1869) à Guelma, Monts Bouarif (35°56'N– 06°27'E), près de Batna, Hartert (1913) à Ain Guettara (27°38'N – 03°10'E), près de Ain Salah, Geyr Von Schweppenburg (1917) à Amguid (26°23'N – 05°21'E), près de Taffedist, Devilliers (1939) à Mertoutek (24°13'N– 05°33'E), près d'Amgid, Thomas (1925) à Tazrouk, Vieillard (1978) aux Monts Babor Setif, Hunkeler (1978) à Beni-Salah près de Blida, Kowalski (1979) à Batna. Les observations les plus récentes sont celles de : Le Berre (1986) à Iherir (25°30'N – 08°25'E) près D'In Amenas, Aissa (1981) à Laghouat et 1986 à Sebseb (32°10'N – 03°36'E), à Djelfa, Sellami, Belkacemi et Sellami (1989) à Mergueb, Khidas (1986) à Tikjda (Bouira), de Smet (1992) à El Arba (Boufarik). Le chacal à été soit observé soit entendu à Djebel Aissa, près de Mekalis (32°59 N, 00°30' W) (environs d'Ain Sefra) Annaba, Batna, Beni-Abbès, Bouira, Brezina, Djebel-Chelia (Aures), Gorges de la Chiffa (Blida), Oued Djir près de Boumedfaâ (Ain Defla), Hacine, Koléa, Les Andalouses près d'Oran, Madagh (35°40'N – 00°07'W) près de Saïda, Moghar Foukani, Murdjadjo, Oued Tleta, Oran, Sebdou, Sidi Bel-Abbès, Sig, Tala Guilef, Tessala, Tiout, Yakouren près de Azzazga (TiziOuzou).

Répartition et démographie actuelles: Le Chacal doré n'est qu'une espèce de loup découverte en Afrique suite à des analyses ADN exhaustives et une analyse morphologique qui ont révélé qu'il a évolué du Chacal doré eurasiatique qui lui ressemble fortement et dont il est distinct. Selon un article paru dans la revue Current Biology, deux populations de Chacal doré – un en Eurasie et l'autre en Afrique – existent

depuis plus d'un million d'années, ce qui est suffisant pour reconnaître officiellement chacune comme espèce distincte. Après des analyses ADN exhaustives, les auteurs ont été surpris d'apprendre que les Chacals dorés africains sont plus étroitement liés aux Loups gris, même s'il n'y a pas de Loups gris en Afrique et même si les Loups gris et les Chacals dorés africains sont radicalement différents, et aussi (de même que) les Chacals dorés africains sont très semblables en apparence à leur parent plus éloigné, le Chacal doré eurasiens. Cette similitude physique a été depuis fort longtemps source de confusion sur la taxonomie de ces animaux et leurs relations évolutives.

À la suite de cette étude, les auteurs proposent que le Chacal doré africain soit nommé le Loup doré africain, *Canis anthus*. Cette remarquable découverte fournit des preuves solides et convaincantes que le Chacal doré africain représente la première découverte d'une espèce de canidés en Afrique qui est nouvelle pour la science depuis plus de 150 ans.

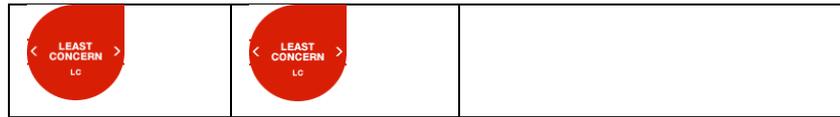
C'est parmi les espèces les plus répandues de nos jours en Algérie que nous avons eu à l'observer à Béjaïa (2000, 2001, 2005, 2006, 2007, 2012, 2016, 2017), à Tizi Ouzou (2005), écrasé sur la route de Constantine (2006). Maziz (2007) le signala lors de la mission d'inventaire des gazelles et de la faune sauvage dans le nord-ouest du Grand Erg Occidental réalisé du 03 au 15 Mars 2007 dans les régions Nord du Grand Erg Occidental jusqu'à l'Erg Erraoui. Il a été signalé à Ait Rzine en 2004 où il a attaqué 8 personnes, et un individu a été observé à El Kala le 06-05-2008. Nous avons eu à observer le Chacal doré à Guerrouche (Jijel) 1993, Ouragh et al. (2003) stipulent qu'il se rencontre dans l'ensemble des biotopes de la bande frontalière de la région de Ain Sefra où il est considéré comme le principal prédateur de la gazelle au niveau d'En-Nefouikha. En 2005, signalé par Busby et al. au Hoggar, observation directe à Beni-Ksila (Béjaïa) en 2006, sur le Grand Erg Occidental en 2007 par De Smet et al. Le 23 Août 2009, Berzenat observa un individu près de l'oued Tanhart au Hoggar. Amroun et al. (2011) ont étudié le régime alimentaire du chacal de Décembre 2009 à Novembre 2010 et le signalent à Yakourene, Ath Djennad, Darna, Beni Ghobri. 1 individu observé le 3-10-2013 à Ouled Attia (Skikda) et 4 individus le 4-10-2013 à Bouchettata (Skikda). Un individu trouvé mort par Riad Bara sur la route nationale 75 à Barbacha (Béjaïa), un individu écrasé sur la route le 30 Décembre 2013 à Tinkrouk Timimoun (Adrar). Kerkoub (2014) a signalé sa présence à Tiaret en 2014.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Canis anthus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Régional	Statut de protection en Algérie
---------------------	----------------------	---------------------------------



Vulpes zerda (ZIMMERMAN, 1780)



(Photo : Milan Korinek)

Noms usuels : Français : Fennec - Anglais : Fennec fox - Arabe : Fnek-
Berbere : Akhori, Ikhorhienne

Description et caractères généraux : Allure du renard mais beaucoup plus petit, oreilles extrêmement grandes, gros yeux, museau fin et pointu, pelage épais et doux, soles plantaires très velues, queue touffue. Dessus couleur sable, dos et face externe des oreilles nuancés de brun roussâtre, flancs plus clairs ; dessous, côté interne des pattes, côté externe des pieds, intérieur des oreilles et face blanchâtres ; queue brun roussâtre à la racine. La femelle possède 6 mamelles.

Mensurations corporelles : T+C= 37-41 cm, Q = 19-21 cm, HGT = 19-21, OR = 10, poids = 1kg.

Voix : Sorte de gémissement de malaise (chez les jeunes aussi, grognement et caquètement d'excitation), le cri de contact est un hurlement plaintif et tremblé légèrement descendant « graaaa » de 1 à 2 secondes, souvent répété. Cri strident de salutation et d'excitation lors de la chasse et la fuite, et cri aigu quand le Fennec se jette sur le dos en signe de soumission. Le mâle grogne (toulade) durant l'accouplement. Il passe sa journée dans un terrier creusé dans le sable.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M2/3

Nourriture : Il se nourrit de petits animaux (mollusques, lézards, micromammifères, oiseaux, œufs, fruits). Les restes sont enterrés.

Comportement social : Les couples sont stables, très sociables, groupes familiaux composés de parents et jeunes.

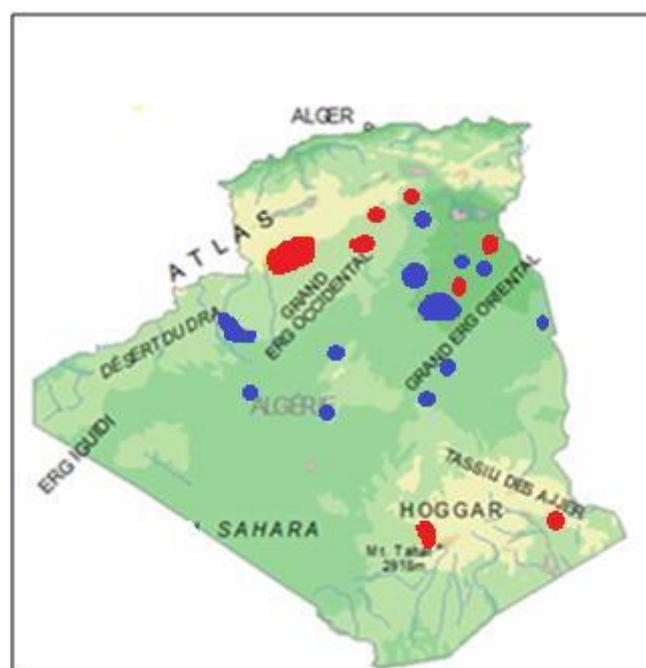
Reproduction : En janvier-mars, mise-bas de mars à mai, 1 portée annuelle de 1 à 5 petits, la gestation dure 49 à 52 jours.

Longévité : 11 ans en captivité.

Répartition historique : Les anciennes mentions signalent cet animal dans différents endroits notamment Colomb en 1858 à Metiflea (31°50'N – 01°00'E) aux environs de Béchar, Loche en 1958 près de Ouargla, Koenig en 1896 près de Touggourt, Thomas en 1913 près de Goléa, Geyr Von Schneppeenberg en 1917 à Aïn Taïba et Amguid (Aïn Taïba 30°17'N – 05°50'E) aux environs de El-Meniaâ, Buffon en 1800 à Beni Abbès, Petter en 1952, 1957 à Beni Abbès, Joleaud en 1927 près de Touggourt, Koenig en 1970 à Beni Abbès, Saint-Girons en 1962 et 1971 à Beni Abbès. Kowalski signale que le Fennec est un animal essentiellement saharien, sa limite nord est l'Atlas saharien mais des spécimens peuvent se retrouver au Nord en captivité.

Il est présent dans tout le Sahara, mais près des montagnes où il n'existe pas de plages de sable tels que les Monts Hoggar. Des spécimens ont été observés près du zoo de Beni Abbès de 1979 à 1982, à El-Oued en 1979 et un spécimen écrasé par un véhicule sur la route de Tesnou (24°43'N–04°39'E) aux environs de Tafedist. Plus récemment, d'autres auteurs l'ont signalé à El-Oued, acheté au marché de cette localité par Vesmanis en 1985 et par Le Berre à Ihrir près d'In Amenas en 1986.

Répartition et Démographie actuelles: Au Taghit, l'espèce semble se maintenir convenablement (DGF, 2005). Il est identifié par Busby et al. En 2005 au Hoggar, observé par De Smet et al. en 2007 à deux reprises sur le Grand Erg Occidental. Khechekhoukhe et al (2011) étudièrent son régime alimentaire et le signalèrent en 2007 et 2008 de la région de Oued Souf et Ouargla de 3 localités Guémar, Sanderouce et Bamendil. Maziz (2007) le signala lors de la mission d'inventaire des gazelles et de la faune sauvage dans le nord-ouest du Grand Erg Occidental réalisé du 03 au 15 Mars 2007 dans les régions Nord du Grand Erg Occidental jusqu'à l'Erg Erraoui. Chenchouni (2012) en étudiant la faune du lac Ayata du complexe de zones humides d'Oued Righ entre Octobre 2009 et Juin 2010 et il signala sa présence. Pris en photo près de la source soufrée de Djanet par Kamel Boumazoura en Septembre 2014. Un jeune individu pris en photo, vendu sur le bord de la route en Ouargla et Touggourt le 08 Décembre 2014.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Vulpes zerda

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

Vulpes vulpes (LINNAEUS, 1758)



(Photo: www.Uniprot.Org)

Noms usuels : *Français : Renard roux - Anglais : Red fox - Arabe : Thaaaleb - Berbère : Avarew, Akaab*

Description et caractères généraux : Dos roux, dessous jaune pâle, bout des oreilles noir, arrière des pieds ocre, dessous et bout de la queue blanc, le museau est pointu, oreilles assez grandes, queue longue et touffue terminée par des poils blancs, le dessus du museau clair. La femelle a 8 mamelles.

Mensurations corporelles : T+C= 50-55 cm ; Q = 33-40 ; HGT = 30 ; CB = 12,5-15 ; LZ = 6,4-7,9 ; MD = 9,3-11,3.

Voix : Nombreux cris (7 pour les jeunes, 38 chez les adultes). Pendant le rut, cris enroués « kaou kaou kaou » du mâle (plus faible chez la femelle), « ouaih ouaih ouaih » de peur.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M2/3

Nourriture : Omnivore (œufs d'oiseaux, oisillons, jeunes mammifères, gibier, lièvre, lapin, fruits). Il mange 500 g à 1 Kg de nourriture par jour.

Comportement social : Solitaire. A l'époque du rut, plusieurs mâles auprès d'une femelle, un seul reste avec elle jusqu'à la mise-bas et apporte à manger aux petits.

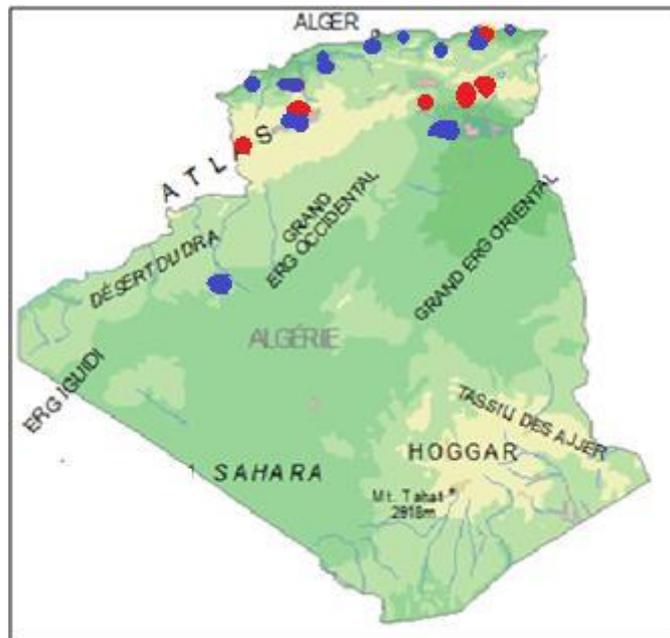
Reproduction : La copulation dure 15 à 25 mn, elle a lieu en décembre-juin. La gestation dure 49 à 55 jours, 3 à 12 petits par portée.

Longévité : 10 à 12 ans.

Répartition historique : Kowalski signale que le Renard roux est présent sur toute la côte nord, Hauts-Plateaux, jusqu'à l'Atlas saharien. Il ne pénètre pas au Sud (désert) sauf exception. Il a été retrouvé à Beni Abbès. Il a été signalé à Sig, Taфраoui, Batna, Bouchegouf (Guelma), Mechria (tué sur la route), à Relizane et à 20 km au sud de Saïda. Pour les observations les plus anciennes, nous avons : en 1887 par Jentik à Alger, 1867 par Loche à Béjaïa, 1858 et 1867 par Loche à Cheliff, 1869 par Taczanowski à Guelma, 1841 par Wagner dans la Mitidja (Blida), 1976 par Kheireddine à Senalba près de Djelfa.

Les observations les plus récentes sont celles de Gouat en 1988 à Djemina (34°57'N – 06°25'E) aux environs de Chott Melghir, Sellami, Belkacemi et Sellami à Mergueb en 1989, et les observations faites par De Smet notamment au Djurdjura (Tizi-Ouzou), El-Kala, Kherrata (Béjaïa), Oran, Theniet El-Had (Tissemsilt), Sidi Aïssa près de Blida. Le Renard roux est présent sur toute la côte nord, Hauts-Plateaux jusqu'à l'Atlas Saharien. Il ne pénètre pas au sud (désert) sauf exception. Il a été retrouvé à Beni-Abbès.

Répartition et Démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) stipulent qu'il est présent mais rare à Ain Sefra, un individu observé le 03-10-2013 à Ouled Attia (Skikda). Filmé pourchassé par des sloughis à Maghnia en 2013. http://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=6kZLivML5F0. Un individu écrasé sur la route en Boussada et M'sila photographié en Décembre 2013. Photographié en Décembre 2013 à Timgad (Batna) et signalé par les agents du Parc National de Belezma le 10 Janvier 2014 à Batna ville où un individu a été retrouvé tué à la cité Zohor. Kerkoub (2014) a signalé sa présence à Tiaret en 2014. Photographié le 16 Avril 2014 à Oum el Bouaghi.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Vulpes vulpes

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Vulpes rueppellii (SCHINZ, 1825)



(Photo : <https://canidae.skyrock.com/5.html>)

Noms usuels : *Français : Renard famelique - Anglais: Rüppel's fox -
Arabe : Thaaleb essahra - Berbère : Achorri, Ehadjeh, Abarraam*

Description et caractères généraux : Sa taille varie entre 40 à 52 cm pour un poids de 1,7 kg, il possède une excellente ouïe du fait de ses grandes oreilles.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M2/3

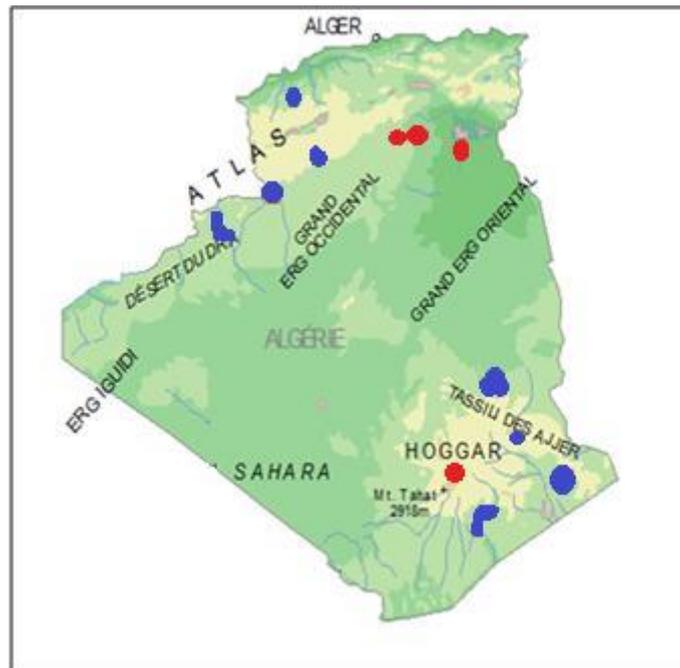
Nourriture : Comme pour de nombreux prédateurs du désert, le Renard de Rüppell mange à peu près tout ce qu'il croise sur son chemin. C'est un animal omnivore dont le régime alimentaire se compose d'insectes, de petits mammifères et de racines. Même s'il a tendance à être essentiellement insectivore, il se nourrit également d'une grande variété de rongeurs, d'oiseaux, de lézards, de charognes et de fruits.

Comportement social : Ils vivent dans les paires ou les petits groupes de famille. La paire partage le même repaire. Leur territoire peut aller jusqu'à 19 miles carré (50 km²).

Reproduction : Pendant l'hiver, la durée de gestation de la femelle est de 51 à 53 jours et elle donne naissance à 2 ou 3 petits.

Répartition historique : L'observation la plus récente qui a été faite est celle de De Smet au sud de Labiod-Sidi-Cheikh.

Répartition et Démographie actuelles: Identifié et pris en photo par Busby et al. en 2005 au Hoggar, en 2007, présent sur le Grand Erg Occidental où deux individus ont été observés, et 6 photos prises à Oued Namous le 10 Mars 2007 (De Smet et al.). Maziz (2007) le signala lors de la mission d'inventaire des gazelles et de la faune sauvage dans le nord-ouest du Grand Erg Occidental réalisé du 03 au 15 Mars 2007 dans les régions Nord du Grand Erg Occidental jusqu'à l'Erg Erraoui. 2 individus abattus à la frontière entre Biskra et Djelfa en Octobre 2014. Un individu abattu par des chasseurs à Sidi Khaled dans la wilaya de Biskra le 04 Février 2015. Photographié chassé par un chien à Guemmar, wilaya d'El Oued par Aziz Athmane le 15 Avril 2015.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Vulpes rueppellii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Lycaon pictus* (TEMMINCK, 1820)**



(Photo: Jiří Bukovský)

**Noms usuels : Français : Lycaon - Anglais : African Wild Dog -
Berbere : Ahenchi, Ahensi.**

Description et caractères généraux : Les données biologiques de cet animal sont inconnues.

Formule dentaire : possède 42 dents dont 20 sur la partie supérieure de la mâchoire et 22 sur la partie inférieure.

Nourriture : C'est un animal uniquement carnivore et son régime alimentaire est majoritairement composé d'ongulés.

Comportement social : Il chasse en meute et de façon très coordonnée pour attraper leur gibier. Il peut atteindre une vitesse de pointe de 60km/h. La taille de leur territoire est très vaste et varie entre 200 et 2000 km².

Reproduction : Seul le couple alpha peut se reproduire dans la meute. L'accouplement se déroule plutôt à la fin de l'hiver mais peut survenir toute l'année. La gestation dure 70 jours au terme desquels la femelle donnera naissance de 2 à 16 petits aveugles et totalement démunis. La femelle mettra bas, généralement dans un terrier. Elle allaitera ses petits pendant 3,5 à 4 mois. La maturité sexuelle des mâles et des femelles est atteinte à 18 mois et l'espérance de vie est d'approximativement 10 ans.

Répartition historique : Bien que sa présence soit mentionnée par les Touaregs, ce carnivore n'a jamais été observé en Algérie, sauf que le 26 Novembre 1928, au sud de Tanezrouft, l'expédition Augieras Drader chassa 2 mâles (d'un groupe de 5 spécimens).Leurs peaux et squelettes sont exposés aux Museum National d'Histoire Naturelle de Paris, c'est l'unique fois où sa présence est indiscutablement vérifiée. De nos jours, cet animal pourrait probablement exister au sud et des investigations doivent être entreprises pour la confirmation de sa présence.

Répartition et Démographie actuelles:Cette espèce a complètement disparu du territoire Algérien et aucune nouvelle mention de sa présence n'a été faite, cependant on suppose qu'elle pourrait être toujours présente.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Lycaon pictus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Mustelidae

Taille allant de celle de la belette ou celle de la loutre géante, corps svelte ou lourdant, yeux et oreilles petits, queue courte ou longue, touffue.

***Lutra lutra* (LINNAEUS, 1758)**



(Photo: Klaus Rudloff)

Noms usuels : Français : Loutre - Anglais : Eurasian Otter- Arabe: Kelb el ma - Berbère : Akejoune Bouamane

Description et caractères généraux : Dessus, queue et pattes brun foncé à brun jaune, menton et gorge gris blanc, reste du dessous brun clair à beige, fourrure très fine et épaisse, jarres deux (pelage imperméable), corps cylindrique, pattes courtes, toutes munies de griffe, palmures entre les orteils. Tête et museau larges et aplatis, fortes moustaches, yeux et oreilles petites, obturables comme des narines, queue arrondie, large à la base, pointue au bout. Femelle à 6 mamelles, parfois 4.

Mensurations corporelles : T+C= 60-65, Q = 42, HGT = 30.

Voix : Sifflement doux (ou de contact), trille d'avertissement, en rut sifflement tremble, menace avec un long miaulement rauque, grondements, soufflement et cris aigus pendant les jeux.

Formule dentaire : I 3/3 + C1/1 + PM 4/3 + M ½

Nourriture : Poissons, crustacés, mollusques, batraciens, reptiles, oiseaux, œufs et petits mammifères.

Comportement social : Famille matriarcale.

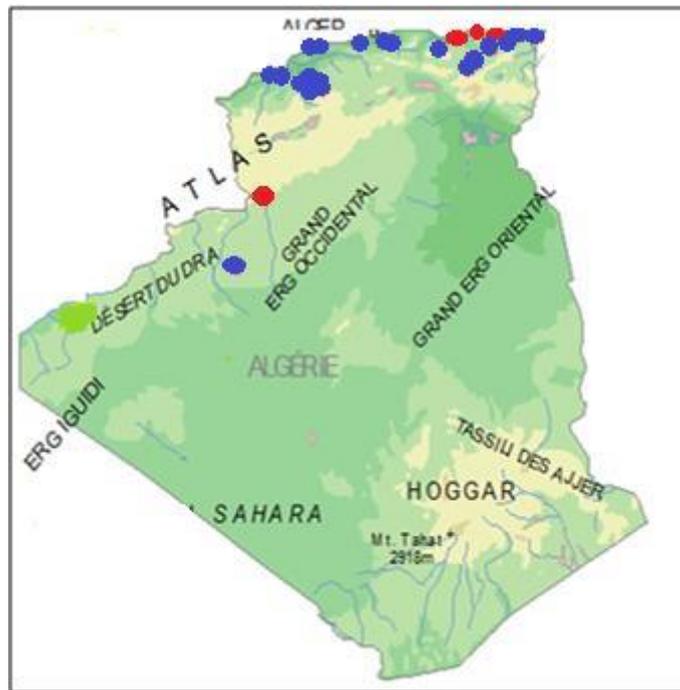
Reproduction : Mise bas toute l'année, copulation durant 1 à 1 ½ heures, de préférence dans l'eau, gestation 59-63 jours, 1 à 5 petits généralement.

Longévité : 22 ans en captivité.

Répartition historique : Habite les rivières et les lacs d'Algérie jusqu'à l'Atlas tellien. La loutre a été signalée en 1848 par Gervais au Lac Fetzara (Annaba) et à Oued Rhummel (Constantine). En 1867, Loche à Oued Cheliff (Chlef), Oued El-Harrach (Alger), Oued Mazafran (Tipaza). En 1924, Seurat la signala à Oued Sebaou (Tizi Ouzou). En 1927, à Aïn Abid (Constantine) par Joleaud. En 1936, à Djbel Ameur par Heim de Balsac. En 1960, Piquet signala un individu capturé sur la plage de Bordj El-Kiffan près d'Alger. En 1966, à

Igli (Beni Abbès) par Dupuy. En 1978, Bourahla la signala à El-Kala et à la Macta (Mostaganem). En 1973, Kowalski trouva un squelette offert au Musée Municipal d'Oran et signala un spécimen à Mers El-Kebir (Oran). Les informations les plus récentes concernant cet animal nous parviennent du questionnaire établi par De Smet en 1885 et grâce aux travaux de Mac Donald, Mason et De Smet en 1984. La loutre a donc été signalée à Oued Boghni et Oued Sebaou (Tizi Ouzou), Oued Bouhir, Bordj Mira, Kherrata, Oued Daàs (Béjaïa). Lac Mellah, Lac Tonga, lac Oubeïra (El-Kala). (Voir carte N°38-39).

Répartition et Démographie actuelles: Nous avons eu à observer la Loutre et ses traces (épreintes, frottis et traces de pas) sous le Pont de Scala à la sortie de la ville de Béjaïa en 2004 à 2005. Un individu a été repêché mort à Béjaïa à l'embouchure de l'Oued Soummam en 2005. Observée par Mr Redouane Tahri de Bechar dans le lac de Djof Etorba à Bechar où un individu a été pris dans des filets et mort le 28-7-2013 (www.facebook.redouanetahri.com). Signalée à l'Oued Tamanart (Skikda) en 2013. Octobre 2013, un individu écrasé sur la route aux Aftis au Parc National de Taza (Jijel), et observation d'une famille de 4 individus à Oued Tamanart et deux individus à Oued Zhour (Skikda) en Octobre 2013. Un individu observé et photographié à El tarf le 05 Février 2015.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Lutra lutra

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Mellivora capensis* (SCHREBER, 1776)**



(Photo: Milan Korinek)

Noms usuels : Français : Ratel - Anglais : Honey Badger - Arabe : Tiska.Berbere : Akazaza.

Description et caractères généraux : Allure et taille du blaireau européen, large tête, yeux petits, oreilles courtes et arrondies, pattes courtes et robustes, griffes antérieures très longues et puissantes, queue courte et touffue, pelage ras et rude. Dessus (du front à la racine de la queue) gris blanc, reste du corps noir, étroite bande blanche entre ces deux couleurs. Peau très dure mais fixée lâchement au corps, de sorte qu'il est difficile de saisir l'animal. La femelle possède 4 mamelles.

Mensurations corporelles : T+C= 65-75, Q = 18-25, HGT = 23-28, P = 8-16 kg.

Voix : Grondements, grognements, glapissements.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM3/3 + M $\frac{1}{2}$

Nourriture : Insectes, scorpions, araignées, poissons, batraciens, reptiles même venimeux, tortues, petits mammifères, charognes, bulbes, racines, fruits. Il fréquente les dépôts d'ordures.

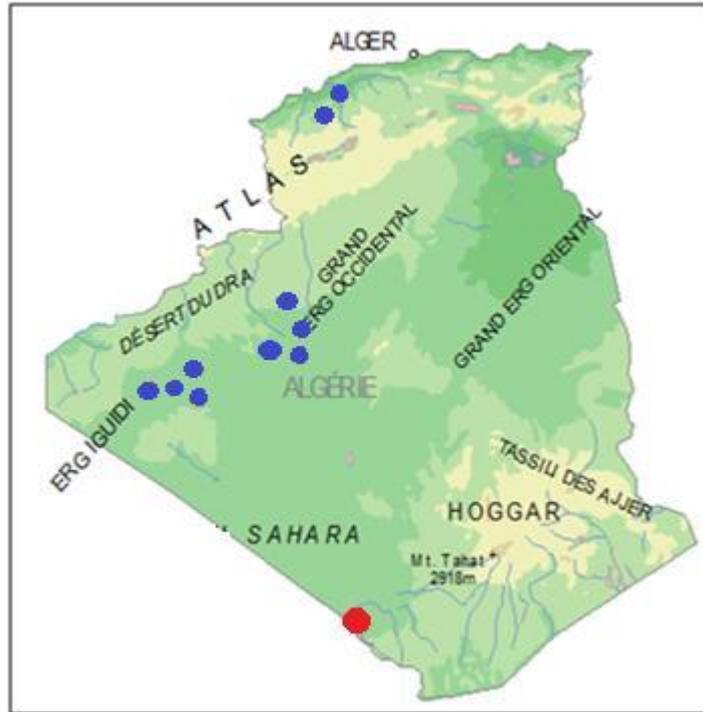
Comportement social : Semble solitaire mais tolère les congénères, le mâle ne s'occupe pas des petits.

Reproduction : Gestation 6 à 7 mois, 1 à 2 petits par portée.

Longévité : Atteint 24 ans en captivité.

Répartition historique : Le Ratel a été signalé et observé en 1948 par Panouse sur la Hammada Draâ à quelques km de Merkala. En 1922, Joleaud écrivit qu'Augieras enregistra sa présence près des mares d'eau entre Tabalbala, Igli, Adrar et Taoudenni. Petter, cité par Dupuy (1966), nota sa présence à Zeghamra (29°59'N – 02°29'W) aux environs de Beni Abbès. En 1982, Comminardi et Kowalski récoltèrent un squelette et une peau entre El-Kebch et Djorf El-Aydada, près d'Oued Sougueur au sud de Labiod Sidi-Cheikh. De Smet remarqua la présence d'un individu empaillé exposé au siège de la Fédération algérienne de Tir aux Armes de Chasse (Alger).

Répartition et Démographie actuelles : Un individu écrasé sur la Route signalé en 2019 à Tin Zaouatine.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Mellivora capensis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Mustela nivalis* (LINNAEUS, 1766)**



**Noms usuels : Français : Belette - Anglais : Least Weasel - Arabe :
Arousset el Khil -Far el kheil, Sbaa el firane - Berbère :
Thadhghaghats.**

Description et caractères généraux : Dessus, pattes et queue brun billant, dessous, bord de la lèvre, supérieure, face interne des pattes et pieds blanc à crème. Corps svelte et lourd, toujours bas sur pattes, museau court et large ou long pointu. Yeux et oreilles généralement petits, queue courte ou longue, touffue.

Mensurations corporelles : T+C = 22-27, Q = 9-12, HGT = 3,5-4, P = 125-250 g.

Voix : Plus d'une dizaine de cris selon l'honneur, « TSCHEK » lorsqu'elle est irritée, si l'excitation augmente, craquettement rageur ou cris aigus, gémissements, soufflements, cris brefs, métalliques.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM3/3 + M½

Nourriture : Surtout de petits rongeurs, insectes, oiseaux, œufs, lézards, parfois des batraciens.

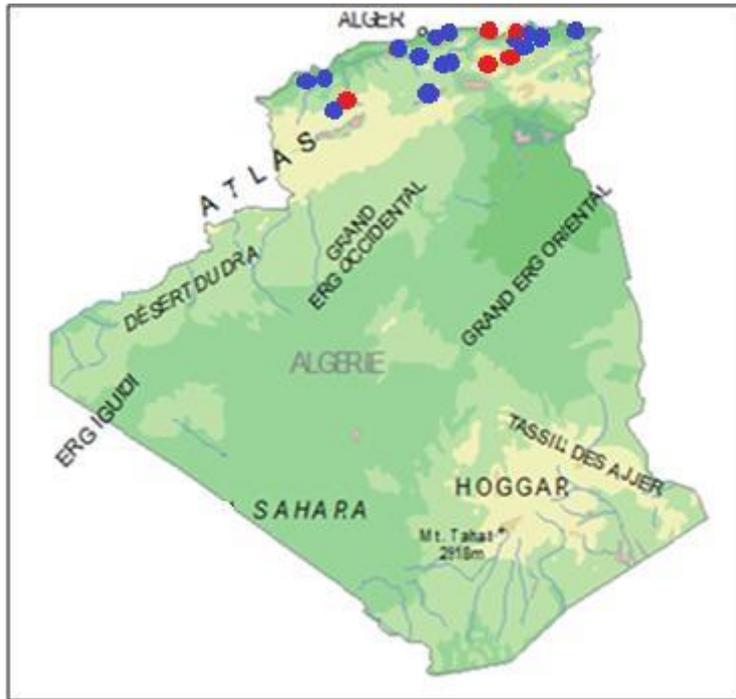
Comportement social : Mâle solitaire mais polygame, ne s'occupe pas des petits.

Reproduction : 2 à 3 portées annuelles dont la 1^{ère} est en février-mars, durée de l'accouplement de 45 minutes à 3 heures, 3 à 5 copulations en 3 à 4 jours, gestation 33 à 37 jours, 4 à 12 petits.

Longévité : 7 à 8 ans.

Répartition historique : Déjà en 1758 la belette était présente et signalée sur toute la partie nord de l'Algérie par Poiret. En 1885, Neismann acheta une peau au marché d'El-Oued mais dont l'origine serait, d'après lui, du Nord du pays. Plusieurs autres auteurs signalèrent la présence de la belette notamment en 1885 par Lataste aux Monts Edough (Annaba), en 1858 par Loche à Hussein Dey et Kouba (Alger), en 1924 par Seurat à Souk-ahras. En 1978, Vieillard la signala aux Monts Babors (Sétif) et Bourahla à El-Kala. En 1979, Kowanski la signala à Ghraba près de Oued Tleta (Oran) et l'a offerte au musée local d'Oran, ainsi que d'autres individus trouvés à Oued Chami et Mostaganem. En 1985, le questionnaire de De Smet révéla sa présence à Aït Ouabane (Djurdjura), Akfadou (Tizi Ouzou), nord de Collo (Skikda), Corso (Alger), Gouraya (Cherchell), Merdja (Blida), Reghaia, Saïda et Tikjda (Bouira).

Répartition et Démographie actuelles: En 1992, un individu a été écrasé sur la route n°43 à Oued Kissir (Jijel) et, en 2000, observée au Parc national de Gouraya (Béjaïa), signalée à El Anceur (Jijel) par Boumezbeur (responsable forestier) en 2006, un individu écrasé sur la route signalée à Bordj Tahar près de Jijel le 5 Mai 2014, une colonie signalée par le professeur Moali au Cap Sigli (Béjaïa) en Février 2014 et observée par nos soins en Avril 2014. Kerkoub (2014) a signalé sa présence à Tiaret en 2014, un individu tué à El Elma dans la wilaya de Setif. Une vidéo très intéressante a été filmée à Ouled Braham dans la wilaya de Bordj ou Arreridj en Août 2016.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Mustela nivalis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Mustela putorius furo* (LINNAEUS, 1766)**



(Photo: Mourad Ahmim)

**Noms usuels : Français : Furet - Anglais : Domestic ferret - Arabe :
Sbaa el firane -**

Description et caractères généraux : Comme les autres mustélidés, le furet est un prédateur avec un corps allongé et des pattes courtes. Il est très agile, sa morphologie lui permet de grimper facilement et de nager de manière efficace. Son corps est adapté à la chasse dans les terriers, la grande flexibilité de sa structure osseuse permet au furet d'y évoluer facilement. Il possède des glandes sécrétrices développées situées de chaque côté de l'anus, elles peuvent dégager une forte odeur musquée en cas de frayeur ou de douleur intense.

Mensurations corporelles : Le furet se caractérise par un fort dimorphisme sexuel. La femelle mesure entre 30 cm et 50 cm pour un poids de 400 g à 1 kg. Le mâle mesure entre 40 cm et 60 cm et pèse généralement entre 900 g et 2 kg au printemps. Une caractéristique morphologique primitive est que son poids subit également une forte variabilité saisonnière.

Voix : Plus d'une dizaine de cris ;« TSCHEK » lorsqu'il est irrité, si l'excitation augmente, craquettement rageur ou cris aigus, gémissements, soufflements, cris brefs, métalliques.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/3 + M½

Nourriture : C'est un Carnivore strict ;il se nourrit surtout de petits rongeurs, insectes, oiseaux, œufs, lézards, parfois des batraciens.

Comportement social : C'est un animal social .

Reproduction : La maturité sexuelle du furet est atteinte au début du printemps qui suit sa naissance. La période de rut chez le mâle comme celle des chaleurs chez la femelle sont régulées par la photopériode ce qui leur donne un caractère saisonnier.

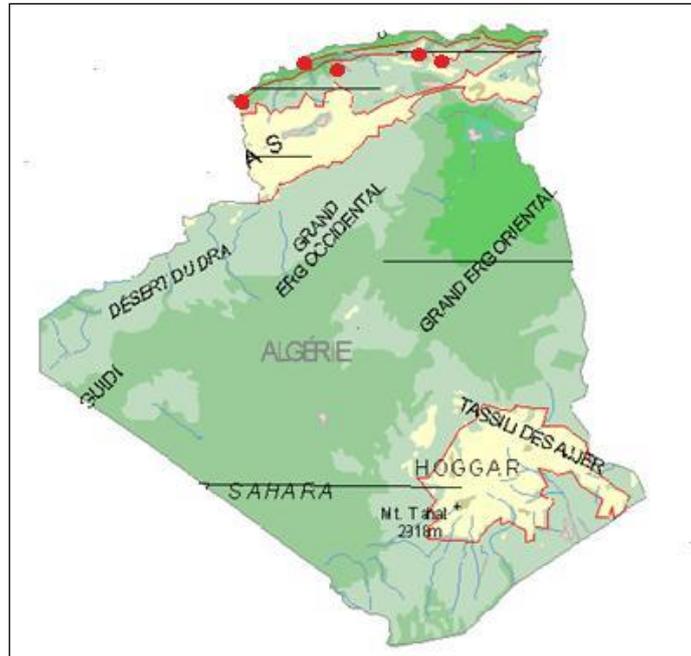
Le rut commence au mois de janvier chez le mâle et se finit au mois d'août, Les chaleurs de la femelle commencent en mars et l'ovulation chez la femelle est provoquée par l'accouplement.

Chez le furet l'accouplement est assez brutal et dure de une à trois heures. Les premiers essais sont toujours infructueux, ils ont pour but de provoquer l'ovulation. La femelle donne naissance en moyenne à 7 furetons après un mois et demi de gestation.

Longévité : L'espérance de vie d'un furet varie ainsi entre 5 et 14 ans.

Répartition historique : aucune donnée concernant cette espèce.

Répartition et Démographie actuelles: Une petite colonie a été découverte en mars 2013 à Maamoura, dans la wilaya de Bouira, colonie qui, selon les habitants locaux, existerait depuis au moins 60 individus. Des informations sur sa présence à Maghnia, Tissemsilt, Mostaganem et Bordj bouarrerdj nous sont parvenues. L'animal est utilisé par les chasseurs l'utilisent pour chasser le lapin.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Mustela putorius furo

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Ictonyx libycus* (HEMPRICH, EHRENBERG, 1833)**



**Noms usuels : Français : Zorille - Anglais : Libyan Striped Weasel -
Arabe : Chefcha , Netten - Berbère : Taounat**

Description et caractères généraux : Allure du putois, taille de la belette, petits yeux et petites oreilles, queue assez fortement touffue, bourre fine, épaisse, jarres longs à très longs, un peu raides, hérissés sous l'effet de l'excitation, ce qui grossit la silhouette. Tête, dessous des pattes brun noir à noir, bande transversale blanche du front au menton, pointe des oreilles partiellement blanche. Dessus blanc avec rayures longitudinales noir à brun noir, une raie médiane s'élargissant vers l'arrière du crâne et se divisant en deux branches qui le rejoignent ensuite, sur chaque flanc une raie parallèle issue de la raie médiane au niveau de la nuque et la rejoignant parfois à la racine de la queue, celle-ci est surtout blanche ou noire.

Mensurations corporelles : T+C= 22-30, Q = 12-19, HGT = 6-9, P = 0,7-1,4 kg.

Voix : Cris aigus de menace.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM3/3 + M $\frac{1}{2}$

Nourriture : Petits mammifères, oiseaux, œufs, reptiles, insectes.

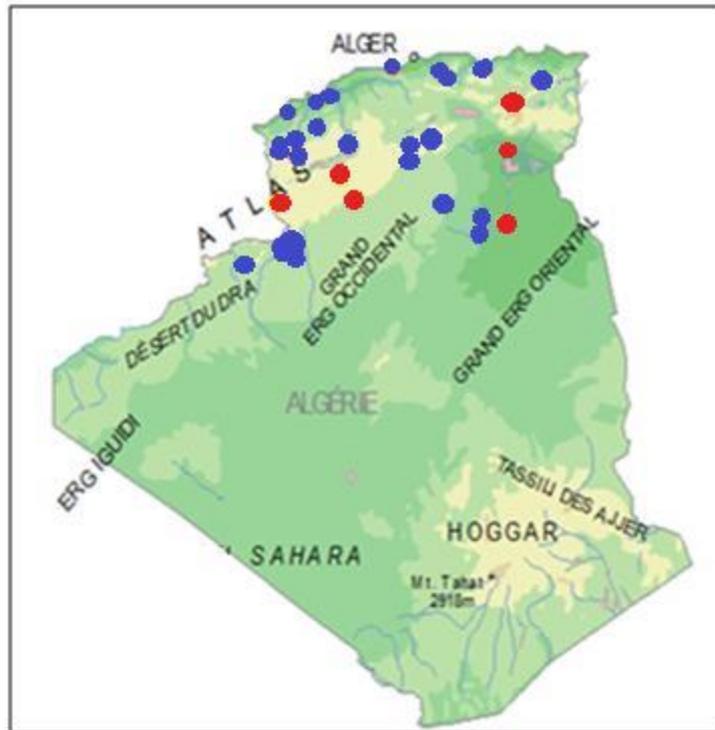
Comportement social : Semble solitaire mais tolère les congénères.

Reproduction : Reproduction : 2 à 3 petits, autres détails inconnus.

Longévité : 5 $\frac{1}{2}$ années en captivité.

Répartition historique : Distribuée sur tout le territoire du nord au sud, elle a été signalée dans plusieurs localités : à Cap Falcon (Oran), on a retrouvé un squelette sur les dunes de sable. Cominardi mentionna sa large répartition à Aïn Sefra mais il ne l'a jamais observée. En 1856-1867, Loche la signala à Aïn Ouessara et Beni Ouenif. En 1885, par Lataste à Laghouat, Mostaganem et Mazafran. En 1922, signalée par Foley à Beni Ouenif, en 1919 à Guerzim et en 1929 à Béchar. En 1914, à Krider par Werner. En 1924, Seurat la signala à Boussaâda, Guelt Es-Stel et Hassi Bahbah (Djelfa), Boughezoul. En 1925, Levauden la signala à Mascara, Souk Ahras. En 1979, Kowalski signala un squelette trouvé à Cap Falcon près d'Oran. En 1983, Gaisler signala un spécimen de Ghardaïa envoyé au zoo d'Alger. En 1985, De Smet la signala à Bahloula, Mergueb, Ouled Mimoun (Tlemcen), Telagh (Sidi Bel-Abbès). La même année, Vesmanis signala des peaux vendues au marché d'El-Oued dont l'origine est restée inconnue. En 1987, Gaisler signala un autre individu dans un zoo local à El-Attaf (Ghardaïa).

Répartition et Démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) stipulent que la Zorille fréquente les collines sud, Djebel Es-Sabaa jusqu'à Djebel Rass Ouled Maamar sur l'extrémité de la bande frontalière avec le Maroc dans la région de Aïn Sefra. De Smet et al (2009) mentionnent la présence de traces dans les rapports sur l'Erg Oriental et l'erg occidental (Beba et Baziz (2010) capturèrent 4 individus dans la vallée Oued Righ pres de Tougourt. 1 individu observé à Tiout le 10.7.2013, et un autre dans la même localité en Décembre 2013 (photographié par Mohamed Fekir). Kerkoub (2014) a signalé sa présence à Tiaret en 2014. Photographié sur la plage à Mostaganem en Juin 2014. Un individu photographié écrasé sur la route à Laghouat le 2 Juillet 2014 et un autre le 16 Novembre 2014 à 40 km au nord de Laghouat. Un individu mort observé par Abdou Said à Ouled iich bitam, près de Barika dans la Wilaya de Batna en 2017 et un autre individu photographié le 10 Septembre 2018 à Doucene près de Biskra.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Ictonyx libycus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

Famille des Viverridae

***Genetta genetta* (LINNAEUS, 1758)**



(Photo: Vladimír Motyčka)

Noms usuels : *Français : Genette - Anglais : Common Genet - Arabe : Nems, Zerdi- Berbere : Chebirdhou*

Description et caractères généraux : Tête petite, tronc svelte, pattes courtes, queue longue, museau pointu, grands yeux, oreilles assez longues et triangulaires, un peu obtuse au bout. Pelage assez rude, court, crinière érectile au milieu du dos, queue mince presque aussi longue que le corps, couvertes de longs poils à la base et pointue au bout. Nombre de doigts 5/5, griffes recourbées, pointues, presque entièrement rétractiles. Pelage gris blanc à gris jaunâtre ou brunâtre, dessus plus clair tâches sus et sous, oculaires à l'avant de la lèvre supérieure, blanc, arrière de celle-ci noir. Nuque et dos couverts de tâches brunes à noires, arrondies ou allongées, formant 5 rangées de chaque côté d'une ligne médiane foncée. Les deux rangées supérieures peuvent fusionner et la plus inférieure est généralement incomplète. La queue porte 8 à 10 anneaux noirs, l'extrémité est blanche ou noire. Cuisses et bras tachetés, pattes antérieures gris pâle en haut, gris foncé en bas, et pattes postérieures gris pâle en haut et noires en bas, le noir entourant le talon. Tous les anneaux de la queue sont esquissés.

Mensurations corporelles : T+C= 40-55, Q = 40-51, HGT = 15-20, P = 3 kg.

Voix : Cri de contact « Uff, Uff, Uff », grognement d'excitation, soufflement de menace et bruit de crachement, ronronnement de contentement durant la copulation, glapissement de douleur.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M2/2

Nourriture : Petits mammifères, insectes, araignées, grenouilles, poissons, crabes.

Comportement social : Solitaire.

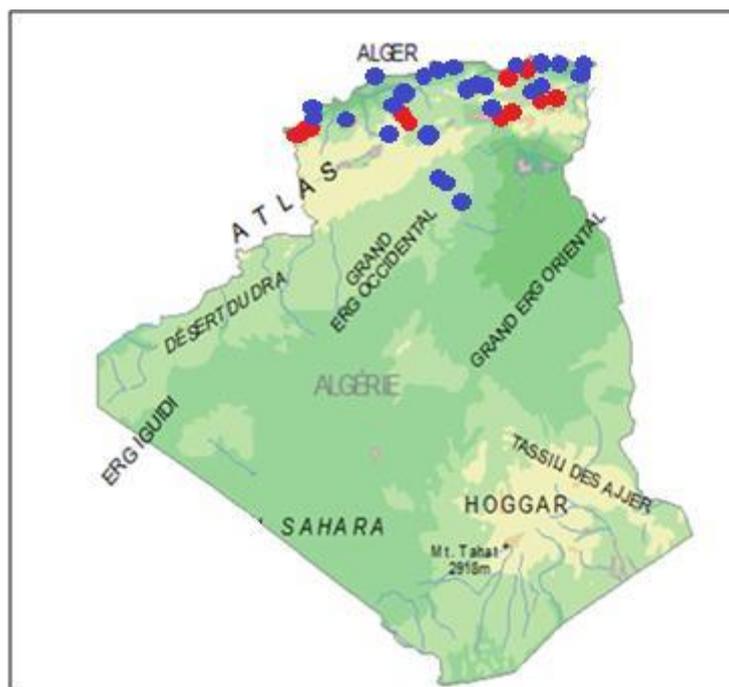
Reproduction : Parade et copulation comme le chat, durée de la copulation 3 à 5 minutes, gestation 68-77 jours, mise bas mars-avril et août-septembre, 2 portées annuelle de 1 à 4 petits.

Longévité : 14 ans et 9 mois en captivité.

Répartition historique : Habite la côte jusqu'à l'Atlas tellien. Le matériel biologique concernant cet animal concerne des fèces récoltées en 1857 par Loche à Bouzaréah (Alger). En 1860, Tristram l'observa

entre Djelfa et Laghouat. En 1885, Lataste signala des spécimens au Cap de Garde près d'Annaba, Laghouat. En 1867,Loche la signala à El-Arbaâ (Blida), Tizi Ouzou.En 1927, Joleaudla signala de Béjaïa et Folley signala un individu tué à Beni Ouenif. En 1978, Bourahla la signala à El-Kala et en 1979, Kowalski à Relizane, Oran, spécimens offerts au musée d'Oran. Les observations et renseignements les plus récents sont de De Smet 1985 qui signala sa présence à Akfadou (Tizi Ouzou), Ben Aknoun (Alger), Bouchegouf (Guelma), Mont Chréa (Blida), Collo (Skikda), Hadjout près de Cherrhell, Lakhdaria (Bouira), Zeralda (Tipaza).En 1988, Hamdine et De Smet ont capturé plusieurs individus à Tala Guiléf (Tizi-ouizou), un autre individu écrasé sur la route de Jijel a été empaillé par nos soins au Centre de Formation des Forestiers de Jijel (observations personnelles)en 1989.

Répartition et Démographie actuelles: En 1989, un individu écrasé sur la route de Jijel a été naturalisé par nos soins au Centre de formation des forestiers de Jijel (observations personnelles), en 2000, un individu observé au Parc National de Gouraya (Béjaïa), Mostefai et al. (2003) étudièrent le régime alimentaire de la genette à Moutas (Tlemcen).Observé en 2001, un individu écrasé sur la route près du Cap Sigli (Béjaïa) et, en 2005, un individu écrasé sur la route entre Mila et Constantine. 2 individus observés à Tamaloust (Skikda) en 2007 et 2012, à Tala hamza (2007), un individu écrasé sur la route à Boublatene (Jijel) en 2008.Amroun et al. (2011) ont étudié le régime alimentaire de la genette de Juillet 2007 à Juillet 2008 dans la partie nord du Djurdjura. Un individu mort en captivité à El Bayadh en 2011. Observée tuée le 31 Juillet 2013 à Amarat (Barbacha) Béjaïa. Des indices de présence et observation dans les montagnes du Hoggar dans le Parc National de l'Ahaggar furent reportés depuis 2005 et des analyses ADN ont été effectuées. C'est la première fois que cette espèce est signalée dans le grand sud Algérien. Un individu trouvé mort par Karim Tidjani à Guerbes (Skikda) en Mai 2013. Un individu écrasé sur la route signalé et pris en photo par Okba Boumaaza à Djebel Ain Arbi à Guelma en Janvier 2014.Fin Avril 2014, un individu capturé dans un piège à Beni Amrane (Boumerdes).Kerkoub (2014) a signalé sa présence à Tiaret.Un individu mort retrouvé à Kasr El Hirane près de Laghouat le 23 Juillet 2014.Un individu mort observé à Hammam Salhine à Khenchela le 08 Décembre 2014. Un individu signalé et photographié écrasé sur la Route Nationale n° 5 entre Bordj Bouarreridj et El Achir le 29 Janvier 2015.Une photo d'un individu mort, atypique de couleur virant au marron nous a été envoyée de Oued Zhour dans la wilaya de Skikda le 17 Janvier 2015. Karim Taouil de l'Association de Protection de l'Environnement de Ain Timouchent signale que la Genette est abondante, il en a compté 28 dont 6 écrasées sur la route de Juin 2014 à Janvier 2015.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Genetta genetta

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

Herpestes ichneumon (LINNAEUS, 1758)



Noms usuels : Français : Mangouste - Anglais : Egyptian Mongoose -
Arabe : Zerdi, Sebseb- Berbère : Izirdi, Zirda

Description et caractères généraux : Allure d'un rat, tête pointue, pattes courtes, longue queue, museau effilé, yeux et oreilles petites, ces dernières, arrondies, dépassent peu de la fourrure. Pattes courtes, pouce et grosorteil petits insérés assez haut, longueur griffes peu recourbées, non rétractiles, courte palmure entre les doigts 2 à 5. Plantigrade. Sur la croupe, longs poils un peu raides, érectiles, ceux des flancs, du bord des cuisses et de la racine de la queue sont plus longs, queue longue et mince, très velue à la base. Dessous jaunâtre, en partie nu, museau et pattes gris brun foncé, touffe caudale noirâtre, la coloration varie entre le gris blanc clair et le marron noirâtre.

Mensurations corporelles : T+C = 45-60, Q = 35-58, HGT = 19-21, P = 1,9-4 kg.

Voix : Cri de contact « ou – ou », durant la parade « hé hé hé », à la fin de la copulation le mâle crie bruyamment et la femelle crie fort, grogne, souffle, pour se défendre.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/4-3 + M2/2

Nourriture : Elle n'a pas de menu préféré, elle mange tout ce qui passe et surtout les œufs d'oiseaux, ce qui a amené à certains endroits la disparition de plusieurs espèces. Elle peut même tuer un serpent. Sa vitesse lui permet de lui sauter au cou et avec ses dents acérées le mordre à mort. Sa fourrure et sa peau épaisse la protègent des morsures du serpent.

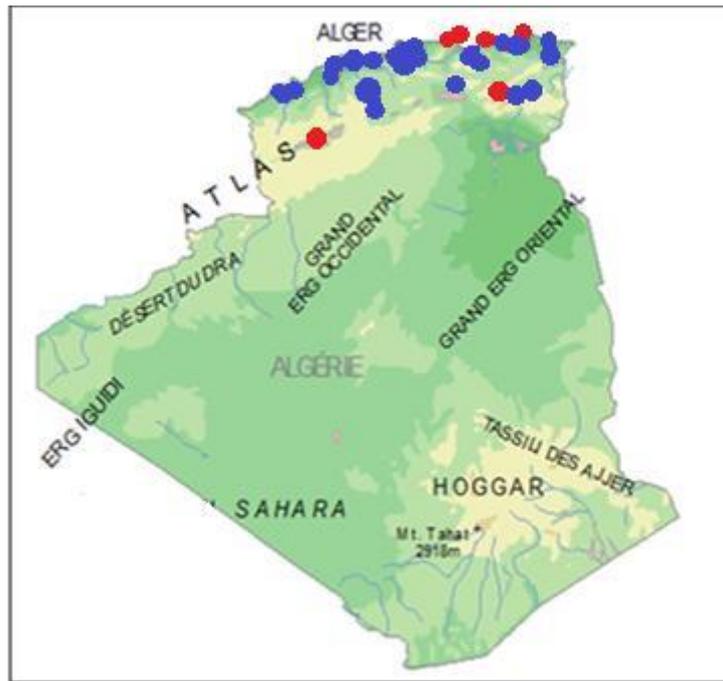
Comportement social : En couple ou en famille, déplacement à la queue leu leu.

Reproduction : Rut au printemps, copulation en station debout 3 à 5 minutes, gestation 7 à 11 semaines, 2 à 3 petits.

Longévité : 12 ans et 9 mois en captivité.

Répartition historique : Depuis 1867, Loche mentionna la large répartition de la Mangouste le long de la côte nord. Il observa un spécimen à Bougara (Blida) en 1858 et Lataste observa un spécimen à Alger en 1885 et à Béjaïa et en 1863, Takzanowski à Guelma. En 1927, Joleaud signala un individu de Béjaïa. En 1979, Kowalski signala un individu de Aïn Kechra et en 1982 des individus tués à Oran et Annaba. Les informations les plus récentes sont de Gaisler en 1983 qui observa un individu tué sur la route à Aokas (Béjaïa) et Kowalski signala un individu tué à Zeralda. Le questionnaire de De Smet (1985) révéla la présence de la Mangouste à Annaba, Ben Aknoun (Alger), Khemis El-Khechna (Boumerdes), Bordj Mira (Kherrata), Bouchegouf (Guelma), Cherchell, Draâ Ben-Khedda et Bordj Ménaïel (Tizi-ouzou), El-Biar (Alger), Lakhdaria, Forêt de M'Sila, Oran, Sidi Moussa (Blida), Skikda, Tala Guilef, Ténès, Thniet El-Had, Tipaza, Zemmouri (Boumerdes).

Répartition et Démographie actuelles: Nous avons eu à observer cet animal très fréquemment écrasé sur les routes, chose qui témoigne de sa prolifération pour ces dernières années, en 1990 à Oum-El-Bouaghi, 2001, 2002, 2004, 2005 et 2006 à Béjaïa dans différentes localités (Souk Tnine, Aokas, Tichy, Boulimat, Beni-Ksila, Béjaïa, Parc National du Gouraya), et en 2005 à Oued-Aissi (Tizi ousou). Amroun et al. (2011) ont étudié le régime alimentaire de la Mangouste de Février 2010 à Février 2011 dans la partie nord du Djurdjura, signalée par Kebab en 2011-2012 à Darna au Parc National du Djurdjura, observation en 2013 à Ghazaout. Observation le 4 Octobre 2013 à Guerbes (Skikda). Un individu écrasé sur la route à Skikda ville en Janvier 2014. Kerkoub (2014) a signalé sa présence à Tiaret en 2014. Nous avons eu à observer cette espèce lors de nos déplacements printaniers en 2014 à Collo, Kerkera et Filfila dans la wilaya de Skikda et à Béjaïa à la sortie de la ville. Observée à El Kala le 29 Octobre 2014 par Allam. Observée sur la route de Tamanart dans la wilaya de Skikda le 23 Mars 2015, individu écrasé sur la route signalé à Guerbes dans la même wilaya.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Herpestes ichneumon

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Felidae

De la taille du chat domestique à celle du tigre, museau court, grands yeux, oreilles moyennes, parfois avec un pinceau terminal de poils, pattes assez longues, nombre de doigts 5/4. Griffes rétractiles sauf chez le Guépard, queue courte à longue régulièrement velue, parfois une touffe terminale, pelage doux, court ou assez long, parfois une barbe, une crinière sur le cou, les épaules et le ventre. Formule dentaire I3/3 + C1/1 + PM2-3/2 + M1/1, les molaires sont étroites à tubercules pointus, la femelle a de 4 à 8 mamelles. Généralement solitaires, nocturnes, chassent des proies de toutes tailles, quelques-uns sont piscivores.

***Felis margarita* (LOCHE, 1858)**



(Photo : Zdenek Chalupa)

Noms usuels : *Français : Chat des sables , Le Chat de Marguerite -
Anglais : Sand cat - Arabe : Gat ermel - Berbère : Arechtar*

Description et caractères généraux : Allure du chat mais un peu plus petit et plus ramassé, tête large, oreilles larges à la base, pelage doux, épais, soles garnies de longs poils brun foncé à noir, qui cachent des pelotes plantaires. Coloration fauve clair à foncé, base de la tête et le dessous blanchâtres, dessins sous forme de trait médio-dorsal faible à fort. Sur les flancs, une douzaine de raies transversales se transforment en tâches pouvant être estompées ou même absentes. Le bout des oreilles, les rayures des joues, du front, des coudes, des cuisses et quelques anneaux ou tâches de la queue (l'extrémité étant noire) sont brun foncé. Chez les jeunes, la pilosité des soles apparaît lentement et les dessins pâlisent de la même façon. Il vit dans un terrier creusé dans le sable, grimpe difficilement.

Mensurations corporelles : T+C=43-52 cm, Q = 23-31, HGT = 24-30.

Voix : Miaulements, grognements, soufflements, crachements, cris aigus et ronronnement comme chez le chat domestique. Le cri d'appel du partenaire est très fort, répété, dur, ressemble à un aboiement.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM3/2 + M1/1. Les carnassières (4^e prémolaire supérieure et 1^{re} molaire inférieure), notamment, sont extrêmement tranchantes. Elles sectionnent les aliments, qui sont avalés sans être mâchés.

Nourriture : Petits mammifères (surtout rongeurs) qui sont sans doute déterrés, écureuils et autres espèces jusqu'à la taille du lièvre, oiseaux, reptiles et insectes.

Comportement social : Solitaire, nocturne.

Reproduction : Le mâle s'intéresse à une femelle et parade en miaulent comme un chat domestique, toutes les 6 semaines la chatte est en rut pour 2-3 jours et est, durant la copulation, assise. La gestation dure 63 jours, la mise bas en mars-avril, 2 à 4 petits.

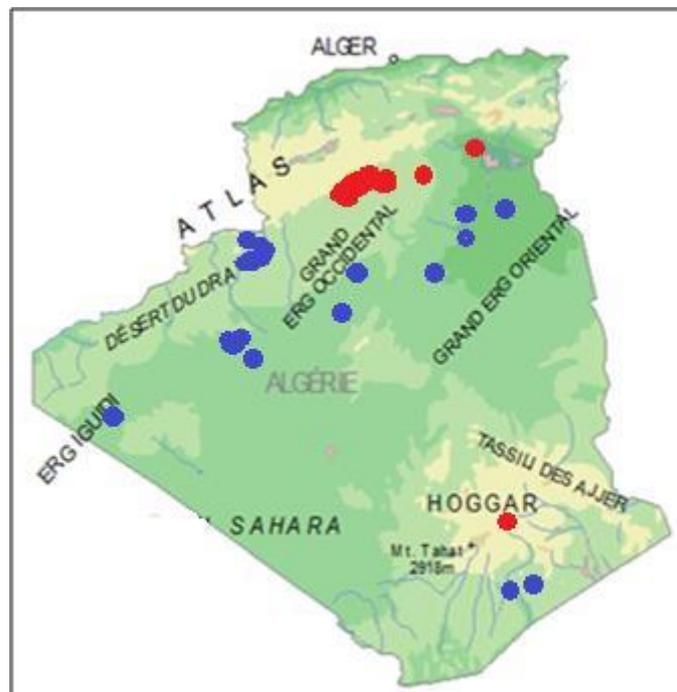
Longévité : 8 ans en captivité.

Répartition historique : C'est un animal présent dans tout le Sahara. Les indices de présences sont soit à base de matériel biologique (crânes, peaux...), soit des terriers, soit des observations et photographies de spécimens.

C'est un animal présent dans tout le Sahara. Les indices de présence sont soit à base de matériel biologique (crânes, peaux, etc.), soit des terriers, soit des observations et photographies de spécimens.

Les mentions sur la base de matériel biologique sont de 1892. Dubrowski présenta une peau trouvée près d'El-Goléa, 1936. 1949, Heim de Balsac a récupéré une peau à Beni Ouenif, 1928, Levauden reçoit un crâne endommagé en provenance de Hassi Issebilene (aux environs de Tindouf) qu'il offre au Musée de Grenoble. 1936, Heim de Balsac a offert une peau, en provenance de Laghouat, au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. 1974, Schavenberg trouva un crâne à Beni Abbès. 1976, Hemmer, Geubb et Groues trouvèrent des peaux et des crânes près de Beni Abbès qu'ils ont offerts au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Les observations directes ou par photographies les plus anciennes signalées sont faites par : 1957, Dupuy captura un spécimen près de Kerzaza (29°27'N – 01°25'W) près de Beni Abbès et l'offrit au musée local ; 1949, Heim de Balsac signala des spécimens à Beni Abbès et Beni Ouenif ; 1908, Folley (1922) ramassa deux jeunes individus pour une étude parasitologique près de Touggourt ; 1974, Schavenberg photographie un spécimen vivant au Tassili de l'Ahnet. Les observations les plus récentes se limitent à celle de De Smet qui signala un individu tué sur la route entre Zelfana et Ouargla et sur un questionnaire établi à El-Oued sur la présence de cet animal où il fut signalé en 1985.

Répartition et Démographie actuelles: En 2005, par Busby et al. au Hoggar, un individu tué à Lalmaya (Laghouat) le 30 Décembre 2013. Un autre individu tué au Sud de Biskra près de la wilaya de Djelfa en Octobre 2014.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Felis margarita

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Leptailurus serval (SCHREBER, 1776)



(Photo : Koen De Smet)

**Noms usuels : Français : Serval - Anglais : Serval - Berbere :
Amchiche boudhrar**

Description et caractères généraux : Félin de taille moyenne, haut sur les pattes, pattes postérieures plus longues que les antérieures, tête relativement petite, grandes oreilles rapprochées, large à la base, hautes et pointues, queue armant 1/3 de T+C. Dessus fauve clair à brun, ocre ou brun olive, dessous blanc à gris blanc ou blanc jaune. Les sujets clairs ont de grandes taches noires disposées en bandes, les foncés ont le dessus presque uni ou avec de nombreuses petites taches chez les premiers. Les taches commencent sur les joues, le front et le cou, couvrent aussi la croupe, le haut de la poitrine, atteignant le ventre, 6 à 7 anneaux brun noir sur la queue dont l'extrémité est noire, arrière des oreilles noir avec tache centrale blanche. Sourcils foncés, tache sombre au coin de l'œil. Chez les sujets foncés, les taches sont estompées sur la poitrine, le ventre, les pattes et la queue, tache post-auriculaire jaunâtre.

Mensurations corporelles : T+C= 65-90, Q = 25-30, HGT = 45-25, P = 1,5-2,75 kg.

Voix : « Moeoa » répété (appel du partenaire), miaulement plaintif de mauvaise humeur, grognements, grondements et soufflements (irritation, colère), ronronnement de satisfaction.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM3/2 + M1/1

Nourriture : Chasse activement le jour mais, si un vent violent l'empêche, il s'approche de sa proie et la saisit en brandissant, il joue souvent avec elle avant de la dévorer, capture des mammifères (souris et autres), des oiseaux, saisit les oiseaux en vol en faisant de grands sauts, mange aussi des lézards, poissons, insectes, de l'herbe fraîche et des fruits.

Comportement social : Solitaire.

Reproduction : Chez la femelle, le maximum de rut dure un jour. Gestation de 67 à 77 jours. Les jeunes sont mis au monde dans une cachette (entre des rochers, dans un terrier), 1 à 4 petits.

Longévité : 20 ans en captivité.

Répartition historique : C'est une espèce très rare, voire éteinte, sa présence en Algérie n'a jamais été établie avec certitude. Les anciennes données concernant sa présence parviennent du Lac Fetzara (près d'Annaba) où Loche mentionna sa présence en 1858. En 1869, Taczanowski a écrit sur un serval capturé à Aïn Moura sur la côte du Lac Fetzara et il mentionna sa présence à Guelma. En 1880, Lataste ramassa 2 spécimens de peau et crâne à Béjaïa où, actuellement, ils sont exposés au musée de la localité. Bien après, plusieurs auteurs mentionnèrent sa présence mais jamais basée sur des observations directes : Sallez (1945), Dupuy (1966 à 1967), Seurat (1924), Heim de Balsac (1936), Allen (1939), Smthers (1975 à 1978), Corbet (1978). De Smet, ayant envoyé un questionnaire à tous les forestiers d'Algérie en 1985, a reçu des informations mentionnant sa présence antérieure entre Tichy et Amizour (Béjaïa) et à El-Kala, ainsi que d'un individu tué à Boghni (Tizi Ouzou), mais aucune de ces informations n'a été certifiée.

Répartition et Démographie actuelles : Aperçu de loin dans le massif de Collo en Mars 2014, non photographié. En Septembre 2014, un groupe de témoins rapporte avoir aperçu un serval à un endroit situé entre les villages de Ghebballa et Zarzour, dans la wilaya de Jijel. L'animal était observé en train de dévorer un sanglier. De Smet le retrouva et le photographia à Gdyl dans les environs d'Oran.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Leptailurus serval

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Felis libyca (SCHREBER, 1777)



(Photo : Mourad Harzallah)

Noms usuels : Français : Chat ganté - Anglais : wild cat - Arabe : Guet el ghaba - Berbère : Tarda

Description et caractères généraux : Allure du chat domestique, mais un peu plus grand, coloration variable selon le milieu, allant du jaune sable clair ou du gris clair au brun ocré. Dessous (poitrine, ventre, face interne des pattes) blanc à jaune crème, trait médio-dorsal faible à fort, sur les flancs, une douzaine de raies transversales foncées se résolvant en tâches et pouvant être estompées ou même absentes. En bas du coude et du genou, deux raies brun pâle à noir toujours visibles. Sur le front, 4 raies foncées ou 4 rangées de petites tâches, 2 rayures horizontales brun clair à noir sur les joues et parfois 2 autres en bas de la gorge.

Mensurations corporelles : T+C= 50-73, Q = 25-33, HGT = 30-36, P = 2,5-6.

Voix : Miaulements, grognements, soufflements, crachements, cris aigus et ronronnement comme chez le chat domestique.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM3/2 + M1/1. Les PM² et M1 sont réduites.

Nourriture : Mammifères et oiseaux de petite ou moyenne dimension, lézards, serpents, tortues, grenouilles, poissons, insectes, scorpions, volailles, fruits.

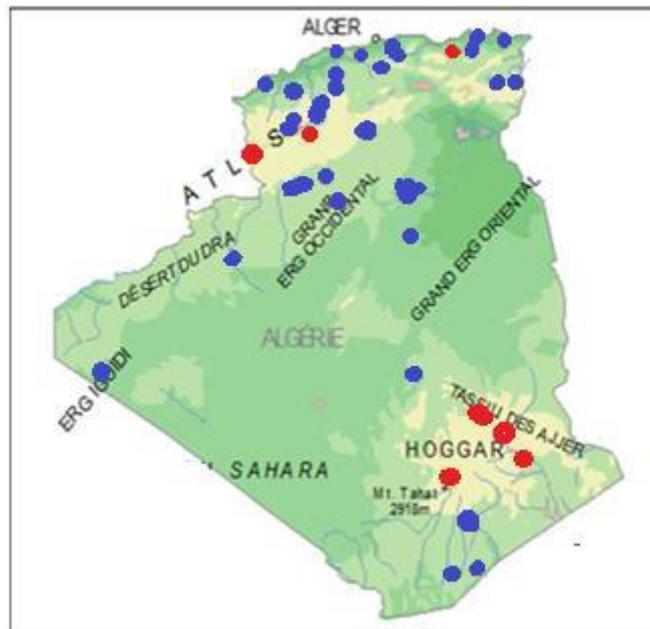
Comportement social : Solitaire.

Reproduction : Le mâle s'intéresse à une femelle et parade en miaulant. Toutes les 6 semaines, la chatte est en rut pour 2-3 jours. Durant la copulation, elle est assise. La gestation dure 56 à 60 jours, 2 à 5 chatons par portée.

Longévité : 12 à 15 ans.

Répartition historique : Les mentions sur la base de matériel biologique viennent de 1934, Meinerzhagen acheta une peau à Arak qui se retrouve exposée au British Museum of Natural History, en 1979, Kowalski signale un crâne près de Tafraoui (Oran). Les observations directes les plus anciennes datent de 1867, Loche le signala à Alger. En 1887, Lataste l'observa à Annaba, en 1860 Tristram à Senalba près de Djelfa, en 1917 Geyr Von Schweppenbergr signala des traces à Amguid, en 1943 Seurat le signala à Beni Abbès, en 1976 Kheireddine le signala tué à Senalba près de Djelfa. Les observations les plus récentes sont de Kowalski à Aïn El-Ourak (33°25'N – 02°44'E) près de Laghouat où il a été tué sur la route. Le squelette a été ramassé le 27 Juin 1980. Il a été vu à l'Assekrem (Hoggar) le 06 Février 1983 et à Berriane (Ghardaïa) tué sur la route le 22 Novembre 1982. Au Nord de Kreider (32°10'N – 00°05'E) aux environs de Bogtob, tué sur la route le 23 Novembre 1982. Au sud de Laghouat, tué sur la route le 18 Février 1982 et à El-Bayadh en 1982. En 1985, le questionnaire distribué par De Smet révéla sa présence dans beaucoup de localités notamment Aïn El-Ourak près de Laghouat, à Aït Ouabane (Tizi Ouzou), El-Bayadh, Blida, Brezina, Labiod Sidi-Cheikh, El-Kala, Tala Guilef (Tizi-ouzou), Tikjda (Bouira), Tébessa, Thniet El-Had, Stiten (33°46'N – 01°09'E) près d'El-Bayadh, à Saïda et Sersou près de Mahdia. Sellami, Belkacemi et Sellami le signalent à Mergueb (Djelfa) en 1989.

Répartition et Démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) le mentionnèrent sa présence sur la bande frontalière Algéro-Marocaine dans la région de Aïn Sefra où on peut l'observer avant 10:00 h et après 17:00 h notamment au crépuscule. La présence d'eau et du lièvre peut justifier leur abondance à Oued Es-Sbaa. Signalé en 2013 de Djbel Gaada et El Aicha à 10 km au nord de Laghouat. Mourad Harzellah le photographia en 2017 dans la région de Bordj bou argeridj. Signalé à plusieurs reprises de 2006 à 2015 par De Smet et par Belbachir au Hoggar et au Tassili.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Felis libyca

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Caracal caracal* (SCHREBER, 1776)**



(Photo : R. Traxi)

Noms usuels : Français : Caracal - Anglais : Caracal- Arabe : Ouchek, Aneg - Berbere : Ouchaj, Besboula.

Description et caractères généraux : Allure de lynx, tête un peu aplatie, oreilles pointues, triangulaires terminées par un long pinceau de poils, longues pattes, les postérieures un peu plus grandes que les antérieures, queue courte (1/2 parfois 1/3 de T+C). Pelage doux épais, uni dessus, jaune sale, fauve clair roux cannelle ou roux vif, pouvant être gris roux vineux, souvent teinté de gris ou de noir. Dos plus foncé que les pattes, dessous (joues, menton, gorge, poitrine, ventre) blanchâtre, gorge et haut de la poitrine parfois jaune roussâtre. Poitrine, ventre et face interne des pattes tachetés de jaunâtre ou de roux, fesses parfois traversées de rayures pâles. Arrière des oreilles, trait vertical, ligne allant du coin de l'œil au nez, tâche des commissures et celles des moustaches, gris brun à noir, pinceau des oreilles généralement noir, parfois blanc. Certains sujets sont mélaniques. La femelle à 6 mamelles.

Mensurations corporelles : T+C= 65-90, Q = 20-30, HGT = 40-50, P = 8-18 kg.

Voix : Généralement silencieux, grogne et souffle (irritation, colère), sorte d'aboiement pour appeler le partenaire.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM2/2 + M1/1

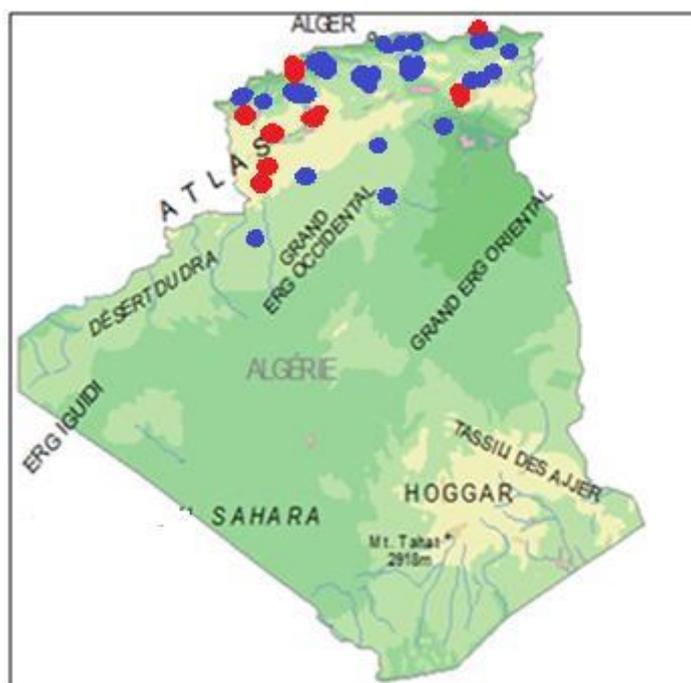
Nourriture : Bien qu'ayant énormément de qualités pour la chasse, le Caracal est un piètre coureur. Son atout principal est la patience, une ouïe très fine et une excellente vue. Il repère sa proie jusqu'à 300 m, il s'allonge à même le sol et l'observe longuement. Au moment opportun, il bondit d'un coup pour l'attraper. Le régime alimentaire du Caracal se compose essentiellement de petits mammifères comme les lapins, les souris ou des oiseaux. S'il se trouve en période de disette, il peut manger quelques insectes, escargots ou lézards. Le Caracal peut survivre avec 2 kg de viande par jour en revenant plusieurs fois sur la même carcasse.

Comportement social : Solitaire.

Reproduction : Parade et copulation comme chez le Chat forestier. Gestation : 69-70 jours, 1 à 6 petits par portée. Longévité : 17 ans en captivité.

Répartition historique : Le Caracal se retrouve sur toute la partie nord du pays jusqu'à l'Atlas saharien et la partie nord du Sahara. En 1985, De Smet reçoit des informations concernant sa présence au Tassili N'Ajjer et à Ideles au Hoggar, bien qu'avant il n'y ait eu aucune information le concernant de ces régions, il s'agirait probablement du Chat des sables. (Kowalski, 1991). Les signalements et les indices de présence du Lynx en Algérie datent de 1858 et 1867, signalé à Birkhadem (Alger) par Loche en 1867, observé à Biskra, en 1858 et 1867 signalé à Djelfa et à El-Arbaâ (Blida) en 1867, et près de Tipaza au Lac Halloula et à Koléa. En 1869, signalé à Guelma par Taczanowski ; en 1885-1887, Lataste signala un spécimen à Laghouat. En 1912, Matschie récolta des ossements à Staouéli qu'il envoya au Naturhistorisches Muséum de Berlin. En 1926, Levauden l'observa à Blida. En 1945, un individu a été tué au Cap Falcon (Oran) signalé par De Smet. En 1937, Levauden signala un individu de Beni Abbès. En 1937, Laurent signala un individu d'Ain Defla. En 1975, signalé à Bouchegouf (Guelma) par De Smet. En 1979, tué à Tacheta (36°23'N – 01°36'E) aux environs de Chlef. En 1985, le questionnaire distribué par De Smet révéla la présence récente du lynx dans beaucoup de localités notamment à Aït Ouabane (Tizi-ouzou), Bainem près d'Alger, Bougara près de Boufarik, Bou M'Henni près de Boghni (Tizi-ouzou), Ceffia (36°43'N – 08°09'E) près de Souk Ahras, Mont Chenoua près de Tipaza, Chréa (Blida), El-Abadia près de Kherba (36°18'N – 01°50'E) environs de Chlef, El-Bayadh, El-Kala, Macta (Mostaganem), Meftah (Blida), Mennacer près de Cherchell. (Tipaza), forêt de M'sila près d'Oran, Sidi Ali Bounab (Tizi Ouzou), Tacheta, Tala Guilef (Tizi-ouzou), Tikjda (Bouira), Zéralda près d'Alger.

Répartition et Démographie actuelles: Un individu trouvé mort par les forestiers dans la wilaya de Saïda en 2005. Un individu retrouvé mort par les forestiers le 18 Novembre 2006 à Rkibat-el-Maiz (Texenna) dans la wilaya de Jijel. Kerkoub (2014) a signalé sa présence à Tiaret en 2014 du côté de Frenda. Un individu écrasé sur la route de Moulai Slissen dans la wilaya de Sidi Bel Abbas le 19 Juillet 2014. Observé par des étudiants à Tiaret en 2014. Un individu mort photographié dans la région Sud de la wilaya de Batna par Bachir Mokaddam vers le 30 Janvier 2015. Un individu abattu par un chasseur à Sidi Ali Aichoune, commune d'El-Krimia, wilaya de Chlef fin Janvier 2015 et une famille (femelle et ses petits) au Parc National de Tlemcen en Août 2016. Pris Un individu pris dans un piège dans la région de Ouata, pres de Bechar en Avril 2017.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Caracal caracal

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

Panthera pardus (LINNAEUS, 1758)



Noms usuels : Français : *Panthere, Leopard* - Anglais : *leopard*-
Arabe : *Nimr* - Berbère : *Aghiles, Damessa, Anaba*

Description et caractères généraux : Proportions harmonieuses et équilibrées, corps musclé et souple, tête large, museau assez long, oreilles courtes et arrondies, pattes assez longues, fortes et longue queue. Pelage doux, ras, épais. Dessus allant du jaune crème et du fauve clair au gris olive, jaune orange. Dessous (menton, gorge, poitrine, ventre, haut de la face interne des pattes) blanc à gris, blanc ou blanc jaune. Tête, nuque et dessous couverts de tâches noires, reste du dessus constellé de rosettes formées de 2 à 4 tâches noires entourant un espace ayant la teinte du corps ou assombri, sur la gorge et la poitrine ces tâches sont en partie soudées et forment des bandes transversales sur le dos, parfois une à trois raies longitudinales, au bout de la queue elles constituent des anneaux dont l'extrémité est noire.

Mensurations corporelles : T+C= 110-190, Q = 60-100, HGT = 45-70, P = 35-65 kg.

Voix : Toussotements rauques répétés jusqu'à 12 fois servant à marquer le territoire, brefs grognements (salut et poursuite d'une proie), hurle et rugit (colère), rugit (attaque), ronronne (satisfaction).

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM 4/4 + M3/3

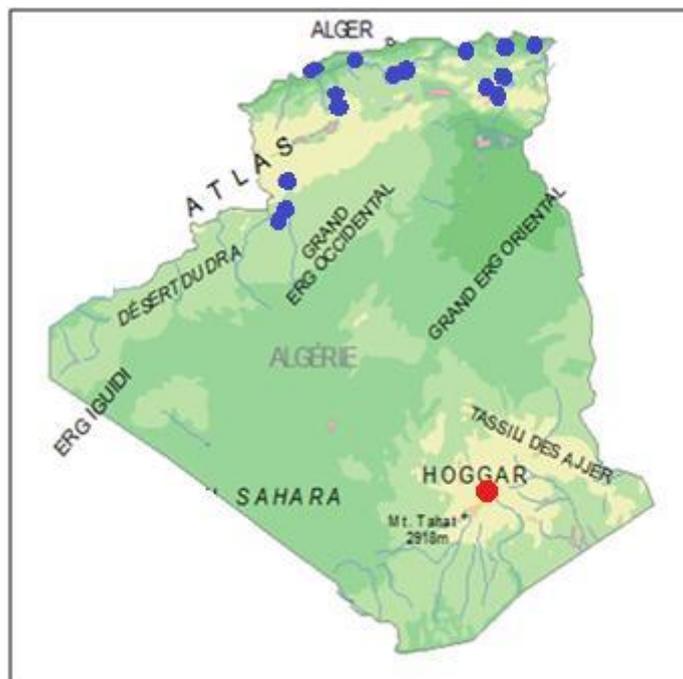
Nourriture : Tous les mammifères, surtout chiens et primates

Comportement social : Solitaire.

Reproduction : Mise bas au printemps, femelle en chaleur tous les 45 jours, pendant 6 à 7 jours, copulation comme celle du Chat forestier, la gestation dure 90 à 112 jours, 1 à 6 petits généralement. Longévité : 21 ans en captivité.

Répartition historique : Eteinte de nos jours, la Panthère était connue en Algérie au 19^{ème} siècle mais les informations font état de la présence d'un individu tué en 1951 à Tizirt (Tizi Ouzou). Dupuy (1966) était convaincu de l'existence de la Panthère dans les forêts de Kabylie bien qu'il en observât une à Takoucht en 1958 et qu'une autre a été tuée une année plus tard dans la même région (Takoucht) près de Kherrata (Béjaïa). De Smet rapporta que la dernière Panthère a été tuée en 1960 à El-Kala. Plusieurs indices et témoignages de présence de cet animal ont été signalés notamment : en 1866, Taczanowski à Aïn Mokra (36°50'N – 07°27'E). En 1927, Heim de Balsac signale 6 individus tués à Aïn Sefra et au Djebel Aissa. En 1885, Lataste à Annaba. En 1881, tuée à Boudjelil, rapporté par Kobelt en 1886. En 1924, à Cherchell par Seurat. En 1928, Heim de Balsac l'observa dans les gorges de la Chiffa près de Blida. En 1892, Jentink observa un spécimen au sud de Constantine. En 1918, elle existait encore à Damous (Laurent, 1937). De Smet observa 2 individus empaillés préservés au Parc National du Djurdjura. En 1885, à Guelma et à Jijel par Lataste. Un individu tué en 1957 près de Kherrata à Kefrida (Béjaïa) fut signalé par Dupuy en 1966. Heim de Balsac l'a observée à Ksar El-Boukhari (Médéa) en 1928 et Werner près de Beni Ounif en 1914 à Ténès par Seurat en 1924, et à Tizirt signalée morte par un journal en 1951 (Salez, 1954). De Smet rapporta que la dernière Panthère a été tuée en 1960 à El-Kala.

Répartition et Démographie actuelles: Des indices de présence dans les montagnes du Hoggar dans le Parc national de l'Ahaggar furent reportés depuis 2005 et des analyses ADN ont été effectuées par Busby et al. (2006)



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Panthera pardus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Acinonyx jubatus ssp hecki (HILZHEIMER , 1913)



Noms usuels : *Français : Guepard du Sahara - Anglais : Cheetah*
Arabe : Fehd - Berbere : Amayas, Amauas -en-abdel

Description et caractères généraux : Taille de la panthère mais très haut sur pattes, longue queue, museau court, tête petite et ronde, oreilles courtes et arrondies, tronc allongé (cage thoracique profonde), hanche et épaules élevées. Pelage ras et peu rude, courte crinière sur la nuque et les épaules. Dessus fauve clair ou gris fauve à marron clair, dessous (menton, gorge, poitrine, face interne des pattes, ventre) blanchâtres. Joues, front, dessus de la tête, nuque, dos, croupe, pattes et moitié antérieure de la queue constellée de nombreuses tâches arrondies brun noir à noir plus clair sur le haut de la poitrine, le milieu du ventre et la face interne des pattes, 3 à 6 anneaux noirs à l'extrémité de la queue, extrémité caudale blanche.

Mensurations corporelles : T+C= 110-140, Q = 65-80, HGT = 75-85, P = 40-60 kg

Voix : Ronronnement grave (satisfaction), grognement, soufflement, et bruit de crachement (irritation, colère), petits cris aigus (signaux de contact), les jeunes gazouillent et soufflent.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM2/2 + M3/2

Nourriture : Lièvres, chacals, porcs-épics, gazelles, jeunes chameaux, chèvres, ânes en liberté, poursuit sa proie.

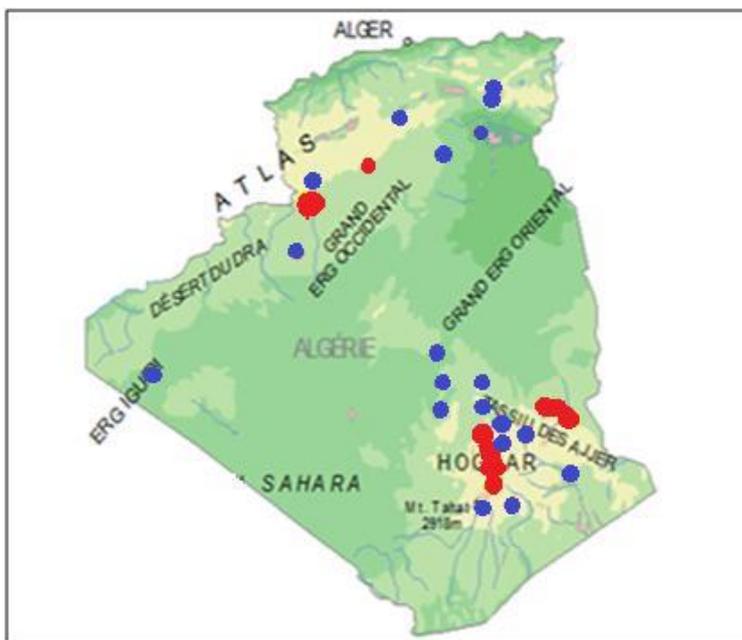
Comportement social : Solitaire, en couple ou en groupe.

Reproduction : Femelle en chaleur tous les 7-10 semaines durant 2 jours, gestation 91-95 jours, misebasde 1 à 6 jeunes.

Longévité : 16 ans en captivité.

Répartition historique : Au 19^esiècle, le Guépard peuplait tout le Sahara. En 1867, Loche signala un individu tué par un officier de l'armée française au Nord du Sahara. En 1885, Lataste observa un individu en captivité à Biskra et signala une peau au marché de Ghardaïa. En 1914, Geyr Von Scheppenburg (1917) signala sa présence à Amguid. En 1927, Joleaud signala son apparition à Boussaâda et entre El-Oued et Ghardaïa. En 1928, Heim de Balsac rapporta des informations sur 5 individus tués près de Aïn Sefra. En 1938 et 1939, le guépard a été observé aux environs de Gara El-Djounoun par Monod. En 1957, Régnier le signala au Hoggar à 2000 m d'altitude, et en 1960 le même auteur nota sa présence près d'Adeneer (Ideles) par des dommages causés sur des animaux domestiques entre 1958 et 1960, et il signala aussi sa présence près de Tindouf. En 1965, Dupuy mentionna sa présence à In-Mouydir. En 1973, deux individus tués dans la région d'Atakor. En 1976, De Smet rapporta que 2 individus ont été capturés et livrés au zoo d'Alger, près de Beni Abbès. En 1981, la direction du Parc National du Tassili signala que le Guépard existait toujours et qu'il apparaissait souvent au Parc.

Répartition et Démographie actuelles: Des indices de présence dans les montagnes du Hoggar dans le Parc National de l'Ahaggar furent reportés depuis 2005 et des analyses ADN ont été effectuées, un subadulte capturé en 2004 par la population locale, 8 individus identifiés au Parc National de l'Ahaggar en 2005 par Busby et al. Berzins et Belbachir signalèrent qu'un guépard a été abattu accidentellement dans la wilaya d'Illizi en 2001, où 3 autres individus ont été observés depuis 2006 par les agents de la DGF. Le rapport des experts de l'UICN et de l'ANN laisse paraître 11 signalisations de guépards à Tamanrasset contre 19 à Laghouat, 3 à Bechar, 1 à Illizi et 1 à Biskra. La récupération de la dépouille d'une femelle âgée de 6 ans abattue par un chamelier au niveau de la région de Talegh Teba le 18 Octobre 1999 a mis fin à toute spéculation sur l'existence probable du Guépard en Ahaggar et a été la signalisation la plus importante en nombre jamais enregistrée jusqu'à nos jours. En effet, la femelle abattue faisait partie d'un groupe de 7 guépards dont elle s'était retirée pour chasser (fait rapporté par le chamelier). La dernière capture remonte à juillet 2006 dans la région naturelle de l'eggeré. En Février 2009, Bernezat observa un individu dans la Tasedjebest, région du nord-ouest de l'Ajjer.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Acinonyx jubatus ssp heckii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>< CRITICALLY ENDANGERED > CR</p>	<p>< ENDANGERED > EN</p>	

Famille des Hyaenidae

Taille d'un chien berger, museau pointu ou camus, yeux et oreilles assez grands, cou moyen, dos tombant, (pattes postérieures plus courtes que les antérieures), nombre de doigts 5/4-4, pouce et gros orteil absents, queue assez longue, pelage court ou assez long.

Hyaena hyaena (LINNAEUS, 1758)



Noms usuels : Français : Hyène rayée - Anglais : Striped Hyaena -
Arabe : Dhebaa- Berbère : Ifis, Aridel, Irkeni , Adhebbiw

Description et caractères généraux : Tête massive, museau fort, oreilles assez grandes, pointues, dos tombant, pattes minces, nombre de doigts 4/4, queue assez longue, très touffue.

Sur le cou et la croupe, longs jarres rudes et bourre épaisse, queue crinière érectile assez longue. Coloration gris à gris jaune, sur les flancs 8 à 11 raies transversales noires bien marquées ou presque estompées, 5 à 12 raies semblables sur les pattes. Museau 2 raies sur les joues et gorge. Queue de la même couleur que le corps ou rayée de noir.

Mensurations corporelles : T+C= 100-120, Q = 25-35, HGT = 65-80, P = 25-45 kg

Voix : Ricanement (surprise), grognement (dispute pour la nourriture). Espèce silencieuse, bruyante seulement quand elle est effrayée.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM 4/3 + M1/1

Nourriture : Mammifères, insectes, fruits, crottés d'ongulés, déchets de cuisine et morceaux de cuir. Mange beaucoup les charognes, et les restes laissés par d'autres animaux.

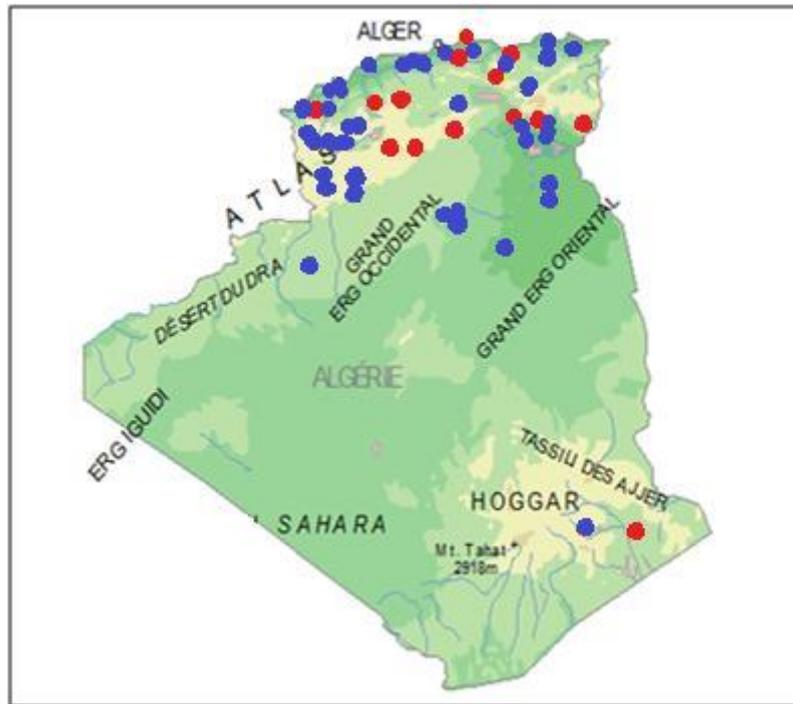
Comportement social : Généralement solitaire, en couple à l'époque de la reproduction.

Reproduction : Mise bas au printemps, gestation 3 mois, 2 à 4 petits par portée.

Répartition historique : L'Hyène rayée a été persécutée en Algérie autour de 1880. En 1881 et 1882, 196 individus ont été tués (Jaffré 2007). Distribuée de la côte au nord du Sahara, les informations concernant sa présence dans le désert ne sont pas certifiées. La Hyène rayée a été signalée à Aïn Ourka où un individu a été empaillé et on y a retrouvé un crâne. Elle a été signalée depuis 1841 dans différentes régions du territoire et par différents auteurs, en 1841 entre Arzew et Mostaganem et près d'Oran par Wagner. En 1884, on signala son existence à Adrar Ahnet par Monod. En 1896, Taczanowski signala un individu tué à Biskra. En 1913, signalé à El-Goléa par Hartert. En 1930, Skjoldebran décrit un spécimen des environs d'Alger. En 1934, Seurat signala un individu capturé à Beni Abbès et offert au zoo, et un autre individu tué à El-Abiod Sidi-Cheikh. En 1937, Laurent mentionna que l'Hyène était presque éteinte à Gourara (Cherchell). Les informations les plus récentes nous parviennent du Djurdjura où Djaout mentionna sa présence en 1981. En 1985, De Smet dont le questionnaire distribué aux services forestiers du territoire a donné un élan à la connaissance des mammifères mentionna sa présence à Aflou, Telagh (Aïn Djouher), Aïn Ourak (Laghout), Aïn Khedra (Monts du Hodna), Aïn Naga (Biskra), Alger, Belloul (Saïda), Belezma (Batna), Boualem (El-Bayadh), Bouchegouf (Guelma), Boudouaou (Alger), Cherchell, Doualia (Bogtob), El-Bayadh, El-Kala, Ghardaïa, Kherrata (Béjaïa), M'Chedellah (Bouira), Merdja (Blida) Mouzaïa (Blida), Naâma, Thniet El-Had, Ouled Fergoug entre Aflou et Aïn Ouessara, Saïda, Sedjara (Mascara), Sidi Djilali (Saïda), Sidi Okba (Biskra) Skikda, Telagh, Tipaza, Youb (Saïda). En 1989, Sellami et Belkacemi et Sellami signalèrent sa présence à Mergueb (Djelfa). En 1996, un individu tué à Tala Hamza (Béjaïa).

Répartition et Démographie actuelles: En 2002, un individu signalé de Mekla (Tizi ouzou) et le cadavre d'une femelle a été découvert dans la localité d'Oued Chaâba, non loin de Batna, Ouragh et al. (2003) mentionnent que la hyène rayée vit dans la bande frontalière, plusieurs nomades ont observé directement cet animal au niveau de Oued Es-Sbaa et Djebel Djehaf où elle fréquente les collines de Gouachiche ; ou des empreintes ont été trouvées dans la zone de Djallila et un gîte à Djebel Rass Ouled Maamar contenant des ossements appartenant à des proies diverses, un individu observé près du village Imaghdassen dans la forêt de l'Akfadou en 2004, plusieurs individus tués dans différentes localités du pays dont un à Salah Bey (Setif le 19 Mai 2011, un individu écrasé à Ilmate en 2006 il a été naturalisé et il est visible au musée du Parc National de Gouraya, un individu capturé à Beni Feddala à Batna en Décembre 2011 qui est visible au zoo du Parc National de Belezma, un individu tué a Khelil (Barbacha) dans la wilaya de Béjaïa en Janvier 2013. Un individu écrasé près de la décharge publique de Constantine observé par les agents de l'INRF le 30 Mars 2013. Un individu devenu aveugle suite à un accident de la route a été transféré au parc zoologique du Hamma par les agents du Parc National de Chrea en Mai 2013. Un autre individu ayant pénétré dans la ville a été abattu à Aïn Touta (Batna) en Août 2013. El-Fezazi la signala en Octobre 2013 observée dans les forêts du sud de Sidi Belabbes à Moulay slissen, Zegla Bouyettas et Tenira. Labchiri Amine, photographe animalier a photographié l'Hyène le 16 Octobre 2013 à Tamezguida dans la wilaya de Medea. Un individu tué sur les sommets de Boumedfaa (Ain defla) en Novembre 2013. Observé aux environs de Constantine et pris en vidéo par des forestiers le 4 Décembre 2013. Janvier 2014, un individu tué à Ahl el ksar dans la wilaya de Bouira. Un individu mâle capturé à Aïn kerma (wilaya d'el Tarf) le 24 Février 2014 et remis au zoo de Brabtia. Un individu signalé et photographié écrasé sur la route entre Tolga et Biskra le 02 Mars 2014. Un individu pris au piège, libéré et relâché par les forestiers et les chasseurs à Zemmoura (Relizane) le 25 Avril 2014. Kerkoub (2014) a signalé sa présence à Tiaret en 2014. Un individu tué à Guelma le 28 Juillet 2014. Un individu tué à Sidi Nadji, extrême ouest de la wilaya de Biskra en Septembre 2014. Un individu observé à Henchir Darnaia au sud ouest de lma Labiod dans la wilaya de Tebessa le 17 Septembre 2014. Un individu capturé vivant à Fenaia Ilmaten (Béjaïa) le 2 Octobre 2014. Le 22 Octobre 2014, un individu tué à Salah bey (Setif). 3 individus jeunes filmés à Constantine en Octobre 2014. Les travailleurs d'une plateforme pétrolière ont abattu un individu à Mansoura située à 50

km au sud de Ghardaia le 27 Novembre 2014. Un individu signalé écrasé sur la route dans la commune de Bouiret El Ahdab dans la Wilaya de Djelfa le 17 Janvier 2015. Un individu capturé a Tamassa près de Bousaada, wilaya de Msila le 3 Mars 2015. Un individu tué pris en photo au lieu-dit Chebla Kheirene, dans la région de Chechar (Khenchela) le 08 Avril 2015. Signalée abattue le 25 Avril 2015 à Djanet. Un individu signalé tué pres de Biskra le 1 Juin 2018.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Hyaena hyaena

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Crocuta crocuta (ERXLEBEN, 1777)



Noms usuels : *Français : Hyène tachetée - Anglais : Spotted Hyaena- Berbere : Tahori*

Description et caractères généraux : Tête massive, museau fort, oreilles assez grandes et arrondies, dos tombant, pattes minces, nombre de doigts 4/4, queue assez longue touffue, pelage court, brève crinière sur la nuque et les épaules. Pelage gris blanc à jaune roux, tête et pieds brun foncé, cou et dessous du corps, face interne des pattes gris blanc, sur la croupe et le haut des pattes, tâches arrondies brun foncé à brun noir, disposées inégalement. Coloration et marques très variables.

Mensurations corporelles : T+C= 120-180, Q = 25-30, HGT = 70-90, P = 55-85 kg

Voix : Hurllements de 2- 3 secondes répétés jusqu'à 15 fois de suite, grognements de mauvaise humeur, rires bruyants, pleurnichements saccadés pour les petits.

Formule dentaire : Même que celle de l'Hyène rayée.

Nourriture : Surtout les charognes, les cadavres sont mangés avec la peau et les poils, les gros os sont cassés et dévorés.

Comportement social : Rarement solitaire, généralement en couple ou en groupe.

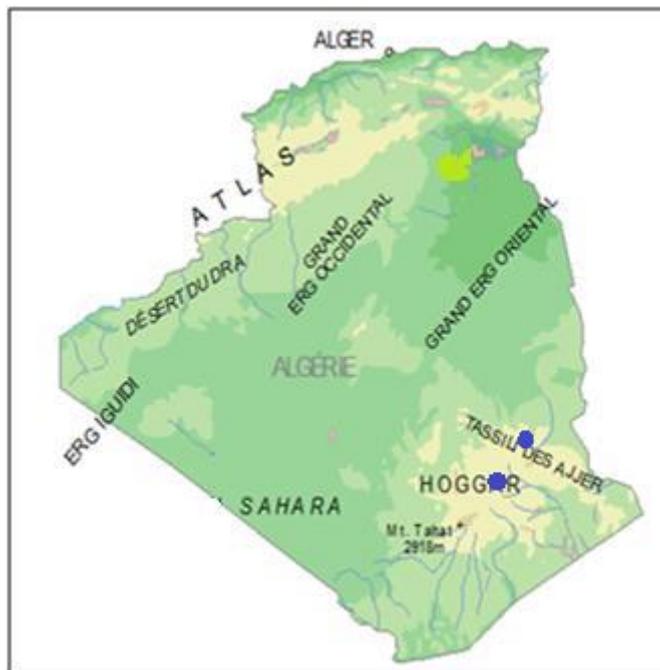
Reproduction : Copulation en position assise, gestation 99-150 jours, 1 à 2 petits.

Longévité : 40 ans en captivité.

Répartition historique: La Hyène tachetée n'a jamais été observée en Algérie mais la présence de matériel biologique a contribué à supposer son existence. Levauden (1926) mentionna que cette espèce est apparue près du Hoggar et du Tassili selon des informations rapportées par des Touaregs et De Smet signala qu'en 1983 une peau a été vendue au marché de Ghardaïa mais sans preuve que l'animal avait été

tué en Algérie. Cet animal étant signalé souvent dans le désert de l’Air (Niger, Mali), il aurait pu pénétrer en Algérie par les frontières naturelles sachant que le désert est en continuation.

Répartition et Démographie actuelles: Aucune mention récente sur la présence de cette espèce n’a été faite.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Crocuta crocuta

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Phocidae

Corps fuselé, membres très courts transformés en nageoires, queue courte, épaisse couche de graisse sous-cutanée, pelage court et doux, nombre de doigts 5/5, membres postérieurs inaptes pour la marche, se déplace en tirant et poussant le corps. Canines puissantes.

***Monachus monachus* (FLEMMING, 1822)**



Noms usuels : Français : Phoque moine de Méditerranée - Anglais : Mediterranean Monk Seal - Arabe : Boumnira

Description et caractères généraux : Museau large et velu sauf au bord des narines, brefs sillons médians, grandsyeux, moustaches non ondulées, souples, pas très longues, queue réduite. Nageoires antérieures brèves, doigts de plus en plus courts du 1^{er} au 5^{ème}, griffes aplaties atteignant le bord de la palmure. Nageoires postérieures assez longues, les doigts externes dépassant largement les internes, griffes transformées en petits ongles, palmure velue. La femelle possède 4 mamelles. Le mâle a le dessus noir uni ou finement tacheté de jaunâtre, le dessous gris jaune tacheté de brun noir, grande marque abdominale gris blanc, les vieux mâles sont nuancés de gris argenté, femelles et jeunes ont les poils du dessus brun foncé sauf l'extrémité qui est jaune, dessous gris jaune clair, la femelle n'a pas de marque abdominale.

Mensurations corporelles : T+C = 230-300 cm.

Voix : Généralement silencieux, excité il lance une sorte d'aboïement, un glapisement ou des cris plaintifs, grincement des dents en signe de menace.

Formule dentaire : I2/2 + C1/1 + PM5/5

Nourriture : Maquereaux, Sparidae, sardines, anguilles, langoustes, et surtout calmars.

Comportement social : Solitaire ou en petits groupes.

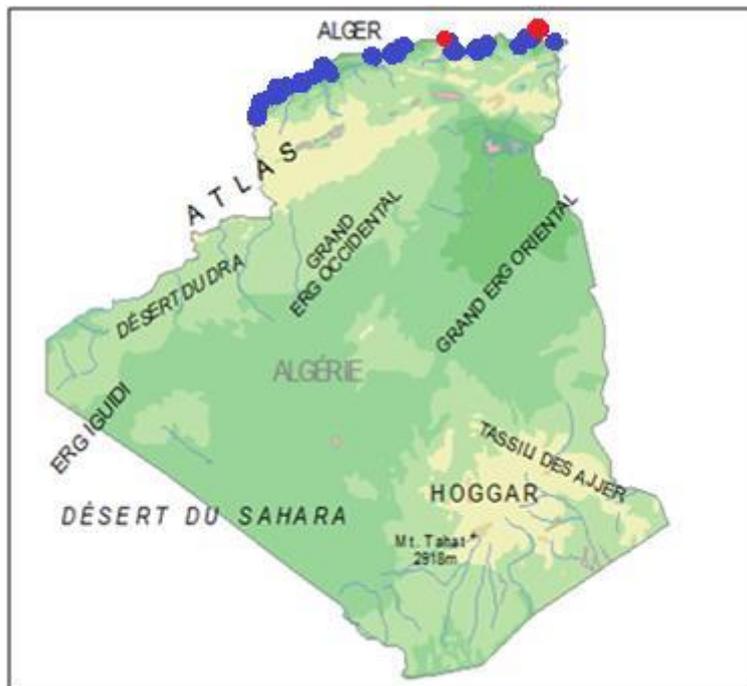
Reproduction : Gestation 11 mois, misebas en septembre-octobre, 1 seul petit qui naît à terre.

Longévité : 30 ans, détails inconnus.

Répartition historique : Il occupe toute la côte algérienne. Déjà, en 1789, Poiret mentionna le Phoque moine qui peuplait en nombre la côte de la Berbérie, et Loche en 1867 rapporta quelques observations personnelles dans la région d'Alger. Doumergue, Dieuzeide (1927), Jacquin (1974) et Bougazelli (1977) ont contribué à la connaissance de cet animal par des observations dans différents points de la côte algérienne. Lloze et ses collaborateurs étudièrent en 1979 la distribution du Phoque moine sur la côte ouest du territoire, de la frontière marocaine à Ténès et rapporta sa présence entre 1974 et 1979 dans

différentes localités notamment à Oran port, Kef Cala (Ténès), L'île Palude (Ghazaouet), Aïn Turck, la pointe de l'Aiguille (Arzew), Cap Figalo (Oran), Beni Haoua (Ténès), Cap Linles (Oran), Cap Rouge (Macta), Cap Kramis, Cap Ferra (Oran), Cap Ténès, Cap Ivi (Oran), Cap Tarsa (Ghazaouet), Iles Habibas (Oran), Stidia (Mostaganem), Ile Colombi (El-Guelta), Ile des Fourmis (Madagh), Madagh, Sidna Youchaâ (Ghazaouet), Souk El-Bakar (Rachgoune). En 1988, Boutiba, Squabria et Robineau ont complété les observations faites par Lloze en étudiant le Phoque moine et sa répartition de 1986 à 1987 et mentionnèrent sa présence à Cap Khamis, Beni Saf, Cap Falcon (Oran), Cap Figalo (Oran), Cap Ivi, Cap Tarsa (Ghazaouet), Ile El-Mokreum (Honaïne), Ghazaouet, Iles Habibas, Madagh, Petit Port (Cap Ivi). D'autres auteurs mentionnèrent la présence du Phoque moine, il s'agit de Loche en 1867 qui le signala près d'Alger, Cap Matifou, Bordj El-Bahri I, Pointe Pescade, Sidi Fredj. Bougazelli (1977) le signala de Annaba, Béjaïa, Cap Rosa, Ténès, Jijel, El-Kala. En 1985, De Smet le signala près de Cap Roux, Cherchell, Gouraya, Sidi Ghiles (Cherchell). Les autres auteurs ayant signalé le Phoque moine sont : Doumergue (1919) qui l'observa à Oran, Jacquin (1974) qui cite un individu qui vit en permanence sur les îles Habibas et un individu à Honaïne et Ile Plane (Oran). Bourahla (1978) le vit entre la rivière Mafragh et le Cap Roux près d'Annaba. Dieuzeide (1927) signala un individu capturé en 1927 à Oran.

Répartition et Démographie actuelles: Nous avons eu à observer 2 individus en 2010 à Tamanart (Skikda). Une famille de 2 adultes et 3 petits a été aperçue le 2 Juin 2017 pres du port de Tamenfoust à l'Est d'Alger par un plongeur d'un club de plongée.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Monachus monachus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algerie

ORDRE DES CHIROPTERES

Les Chiroptères ou chauves-souris sont les seuls mammifères capables de voler grâce à une spécialisation très poussée. Les doigts des membres antérieurs, pouce excepté, sont démesurément allongés, ils soutiennent une fine membrane alaire ou Patagium. Ce repli membranaire s'étend également entre les membres postérieurs, également pentadactyles, munis de puissantes griffes que ces animaux utilisent pour se suspendre tête en bas au plafond de leur gîte, aux branches d'arbres...

La forme et la surface de l'aile varient selon le mode d'alimentation de l'espèce. Ce sont des animaux de petite taille à la fourrure soyeuse, aux yeux petits et aux oreilles généralement bien développées. Leurs crânes, de forme assez globuleuse, portent une denture complète, les incisives sont petites comparées aux canines puissantes, les prémolaires sont caniniformes, les molaires portent des pointes acérées. Le nombre de dents est caractéristique de chaque genre. Essentiellement nocturnes, les Chiroptères se reposent durant la journée dans des cavernes, grottes et souterrains, fissures naturelles, habitats humains, arbres, creux...

Toutes les espèces algériennes sont insectivores, elles chassent les insectes notamment dès la tombée de la nuit. L'animal se déplace en émettant en vol des ultrasons qui, réfléchissent par un obstacle, l'informent sur les caractéristiques de son environnement proche. Un nombre d'espèces passent la mauvaise saison en vie ralentie, l'abaissement de leur température interne diminuant d'autant leur métabolisme et donc l'utilisation de leurs réserves nutritives en absence de proies potentielles. Ces animaux peuvent vivre jusqu'à 25 ans (cas des Grands rhinolophes). Les femelles ne mettent bas qu'un jeune, rarement deux par année.

Famille des Rhinopomatidae

Rhinopoma cystops (GRAY, 1831)



Noms usuels : Français : Petit rhinopome - Anglais : Lesser Mouse-tailed Bat

Description et caractères généraux : C'est une chauve-souris de petite taille, possédant une longue queue. La forme de son museau est droit et tronqué, formant une sorte de grain surmonté par une feuille nasale rudimentaire, ses oreilles sont de grande taille et triangulaires. Il a pour habitude de reposer sur les parois en écartant les membres, formant un X d'où émerge un « aiguillon » qui est en fait la queue qui dépasse la membrane interfémorale.

Mensurations corporelles : T+C = 49-61 mm, Q = 55-69, P = 12-13, OR = 16-19, AB = 48-61

Mensurations crâniennes : CB : 17,6 ; LZ : 10,5 ; MD : 11,8

Mensurations des doigts : III MET : 31-42 (1PH : 7-9, 2PH : 14-17), IV MET : 27-33 (1PH : 10-13, 2PH : 8-11), V MET : 31-37 (1PH : 9-10, 2PH : 6-9)

Formule dentaire : I $\frac{1}{2}$ + C1/1 + PM1/3 + M3/3

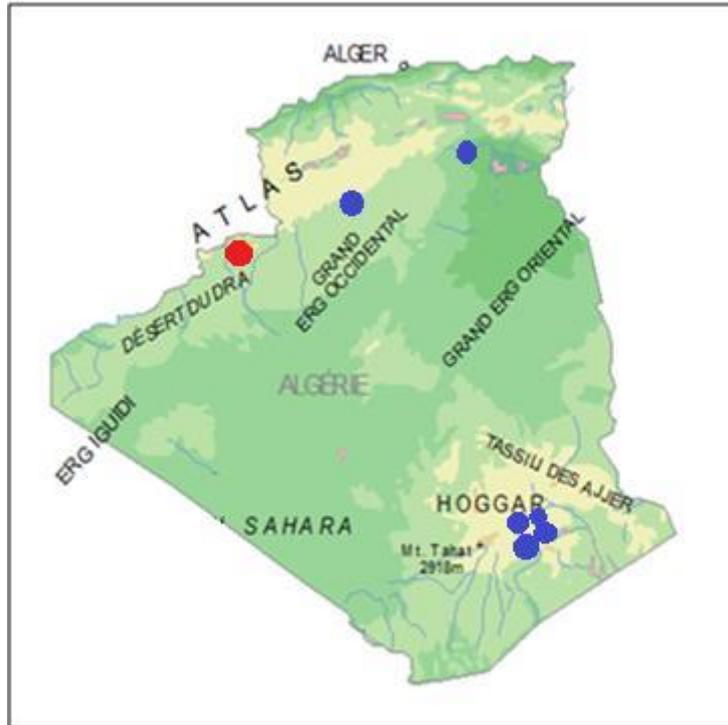
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année, les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Cette espèce est connue uniquement de 3 régions d'Algérie : sur la bordure nord du Sahara où elle a été signalée à Brezina et Laghouat par Loch en 1867, au sud des Monts des Aurès au Ghouffi collectée le 18 Juillet 1979 par Kowalski (1991), et au Hoggar à Oued Irhargar et Oued Tit où elle a été tuée dans la première localité par Geyr Von Schneppenburg le 31 Mars 1979 et récoltée par Anciaux de Faveaux dans une cave à Oued Tit en 1977.

Répartition et Démographie actuelles : Signalée et photographiée par Redouane Tahri le 20 Février 2014 dans une grotte des environs de Bechar et le 09 Janvier 2015, il a été signalé une colonie de 60 individus dans une grotte à Mourel.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Rhinopoma cystops

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Rhinopoma microphyllum* (BRUNNICH, 1782)**



Noms usuels : Français : Grand Rhinopome - Anglais : Greater Mouse-tailed Bat

Description et caractères généraux : C'est une chauve-souris de grande taille comparée au petit rhinopome, possédant une longue queue. La forme de son museau est droit et tronqué, formant une sorte de grain surmonté par une feuille nasale rudimentaire, ses oreilles sont de grande taille et triangulaires. Il a pour habitude de reposer sur les parois en écartant les membres, formant un X d'où émerge un « aiguillon » qui est en fait la queue qui dépasse la membrane interfémorale.

Mensurations corporelles : T+C = 49-61 mm, Q = 55-69, P = 12-13, OR = 16-19, AB = 48-61

Mensurations crâniennes : CB : 17,6 ; LZ : 10,5 ; MD : 11,8

Mensurations des doigts : III MET : 31-42 (1PH : 7-9, 2PH : 14-17), IV MET : 27-33 (1PH : 10-13, 2PH : 8-11), V MET : 31-37 (1PH : 9-10, 2PH : 6-9)

Formule dentaire : $I\frac{1}{2} + C1/1 + PM1/3 + M3/3$

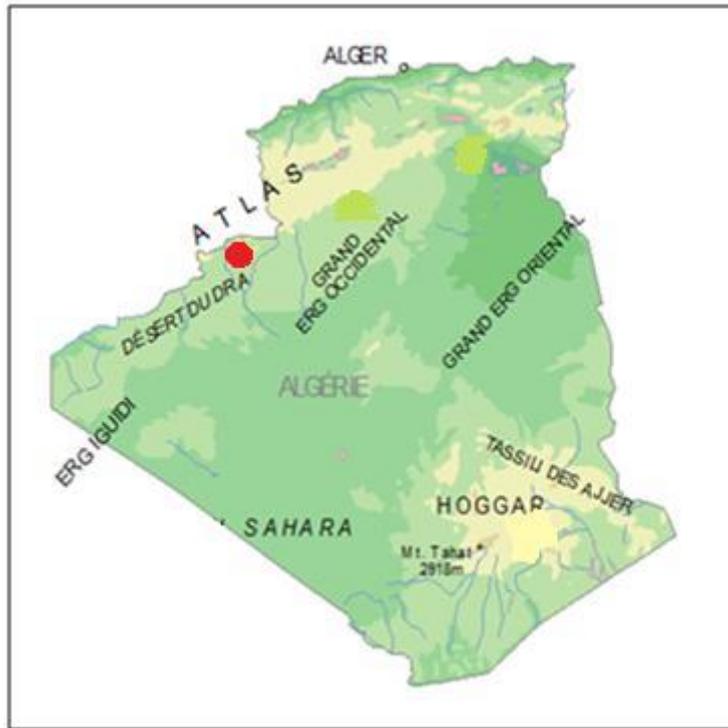
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année, les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Aucune donnée ancienne concernant cette espèce

Répartition et Démographie actuelles: Signalée pour la première fois en Algérie à Boukais , aux environs de Bechar par Loumassine et al. (2017).



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Rhinopoma microphyllum

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Asellia tridens* (GEOFFROY, 1813)**



Noms usuels : Français : Trident du désert - Anglais : Geoffroy's Trident Leaf-nosed Bat

Description et caractères généraux : Le Trident est une chauve-souris d'assez grande taille, au pelage de couleur variable, brun clair à roux, caractérisée par une feuille nasale dont la lancette élargie porte trois pointes carrées, les vertèbres caudales sont soudées en une baguette rigide, à l'exception des deux dernières.

Mensurations corporelles : T+C = 4,5- 5, Q = 20-26, P = 8-9, OR = 16-18, AB = 49-55

Mensurations crâniennes : CB = 18-20, LZ = 10-11, MD = 12-14

Mensurations des doigts : III MET = 38-59 (1PH = 13-17, 2PH = 16-18), IV MET = 35-37 (1PH = 11-13, 2PH = 8-9), V MET = 29-32 (1PH = 14-15, 2PH = 9-11)

Formule dentaire : $I\frac{1}{2} + C1/1 + PM\frac{1}{2} + M3/3$

Nourriture : Insectivore.

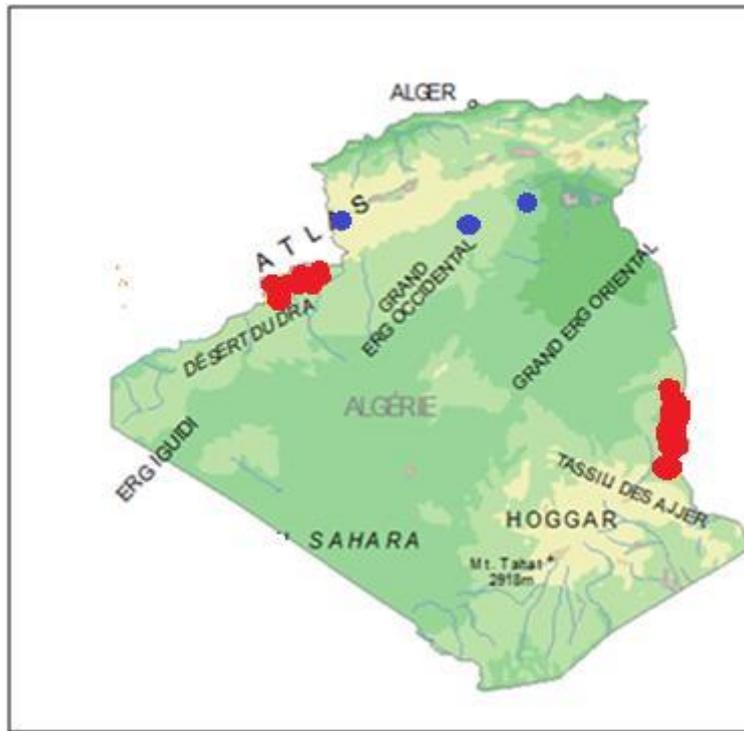
Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année, les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Cette espèce habite probablement tout le Sahara jusqu'à l'Atlas saharien. Elle a été signalée à Abadla par Gaisler et Kowalski en 1986 ainsi que par Duveyrier, à Beni Ounif par Folley (1922), Biskra par Andersen (1918), El-Goléa par Thomas (1913), In Salah observée par Niethammer (1971) et par Monod (1931) à Ouad N'Tourha. Les observations les plus récentes sont de Gaisler et

Kowalski (1986) qui l'ont signalée à Abadla, Aïn Ouarak (Laghouat), Brezina. Une carte de distribution en Afrique de cette espèce est publiée par Kock (1869) et Kock-Weser (1984).

Répartition et Démographie actuelles: Colonie de 250 à 300 individus observée et photographiée par Redouane Tahri, photographe animalier, à 55 km de Bechar le 11 Janvier 2014. Signalée à Oued Djerrat à Illizi par De Smet en 2014 dans le campement touristique.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Asellia tridens

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Taphozous nudiventris (GEOFFROY, 1818)



Noms usuels : Français : Taphien à ventre nu - Anglais : Naked-rumped Tomb Bat

Description et caractères généraux : Museau court et conique, une dépression entre les yeux et une lèvre inférieure terminée par deux plages nues séparées par un sillon apparaissent en relief à la face dorsale de ce dernier, la queue est également particulière car elle traverse l'uropatagium, Cette espèce tire son nom de l'absence de poils sur les parties inférieures du corps, dorsalement et ventralement.

Mensurations corporelles : T+C = 83-93, Q = 27-34, OR = 20-30, AB = 70-75

Formule dentaire : $I \frac{1}{2} + C1/1 + PM2/2 + M3/3$

Nourriture : Insectivore.

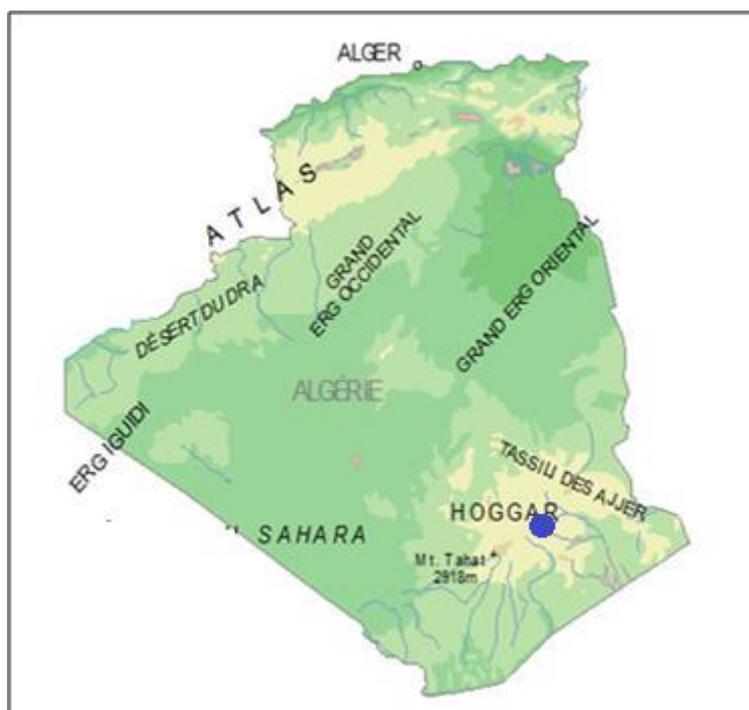
Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année, les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont

gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Un seul individu a été signalé en 1977 à Oued-Tit au Hoggar par Anciaux de Faveaux.

Répartition et Démographie actuelles: Aucune nouvelle observation ni mention de la présence. De cette espèce n'a été faite.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Taphozous nudiventris

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Rhinolophus blasii* (PETTERS, 1867)**



(Photo Hichem manseur)

Noms usuels : Français : *Rhinolophe de Blasius* - Anglais : *Blasius's Horseshoe Bat*

Description et caractères généraux: Taille moyenne, pelage brun dorsalement, beige brunâtre ventralement, la selle, la largeur du fer à cheval et les proportions des phalanges du 4^e doigt caractérisent cette espèce. La selle est brusquement contractée en un point sub-médian, le 4^e doigt a la première phalange qui dépasse largement en longueur la moitié de la seconde.

Mensurations corporelles : T+C = 42-48 ; Q = 17-20 ; PP = 10,5-10 ; AB = 46,5-45,5

Mensurations des doigts : III MET = 31 31 31 (1PH = 15,5 15 14,5, 2PH = 27,5 27,5 26,5) IV MET = 32,5 32,5 32 (1PH = 8,5 9 8,5 ; 2PH = 16 16 16) V MET = 34 34,5 34 (1PH = 11,5 11,5 10,5 2PH = 10,5 13 12)

Mensurations crâniennes : CB = 16,8, LO = 2,3-2,2, LZ = 9,5-9,6 ; AB = 46,5-45,5 ; MD = 12,8-12,7

Formule dentaire: I1+C1+PM2+M3/I2+C1+PM3+M3=32

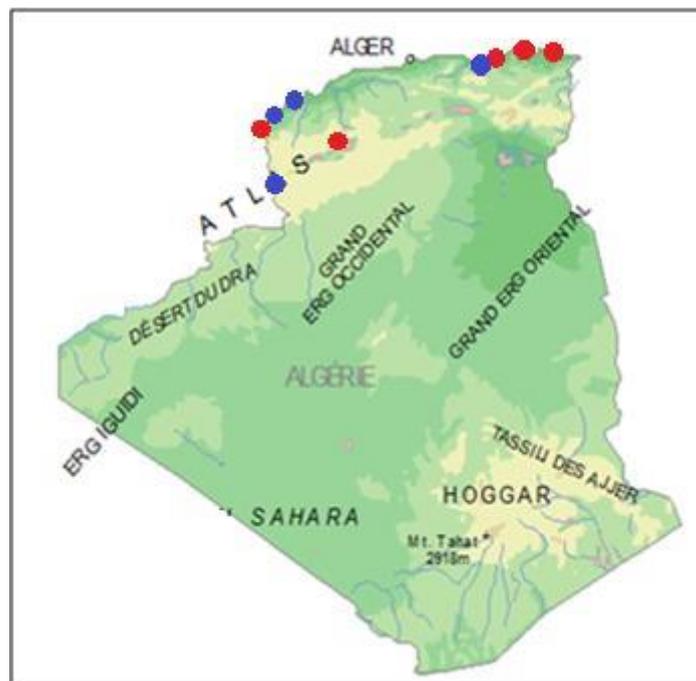
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies mospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année, l'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année, les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Kowalski (1979) enregistra la présence de cette espèce à Sig. En 1983, Gaisler mentionna sa présence à Aokas (Béjaïa). En 1984, Kowalski et Gaisler la rencontrèrent à Aïn El-Hadjadj (Aïn Sefra), Aïn Ouarka (Aïn Sefra), Honaine (Aïn Témouchent), Madagh, Messerghine (Oran). En 1985, Beaucournu et Kowalski mentionnèrent sa présence à Sig. En 1986, Kowalski la signala à Chaâbet El-Akhra (Kherrata), Souk El-Thenin (Béjaïa).

Répartition et Démographie actuelles: Capturé à Ain Ben Hemmad à Tiaret en 2013 par Hichem Manseur ; en Novembre 2013, à l'Edough (Annaba) par Amine Bendjeddou. Espèce observée et suivie depuis 2006 à 2015 dans la wilaya de Béjaïa à Aokas et Melbou et Bouamrane où 6 individus ont été observés durant cette période ; observée et capturée à Boumoussa dans la wilaya de Skikda le 23 Mars 2015. Bendjeddou et al. (2014) ont rencontré cette espèce au lac souterrain de Bir Osmane (Guelma). Oubaziz (2011) mentionne sa présence à Ain Fezza et Chouly dans la région de Tlemcen dans l'extrême Ouest de l'Algérie, il a signalé la présence de 588 individus. C'est la première fois que cette espèce est signalée pour l'extrême Est de l'Algérie.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Rhinolophus blasii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Rhinolophus clivosus* (CRETZSCHMAR, 1828)**



Noms usuels : Français : *Rhinolophe de Cretschmar* - Anglais : *Geoffroy's Horseshoe Bat*

Description et caractères généraux : Caractéristiques et données biologiques de cette espèce inconnue.

Formule dentaire : I1 + C1 + PM2 + M3/I2 + C1 + PM3 + M3=32

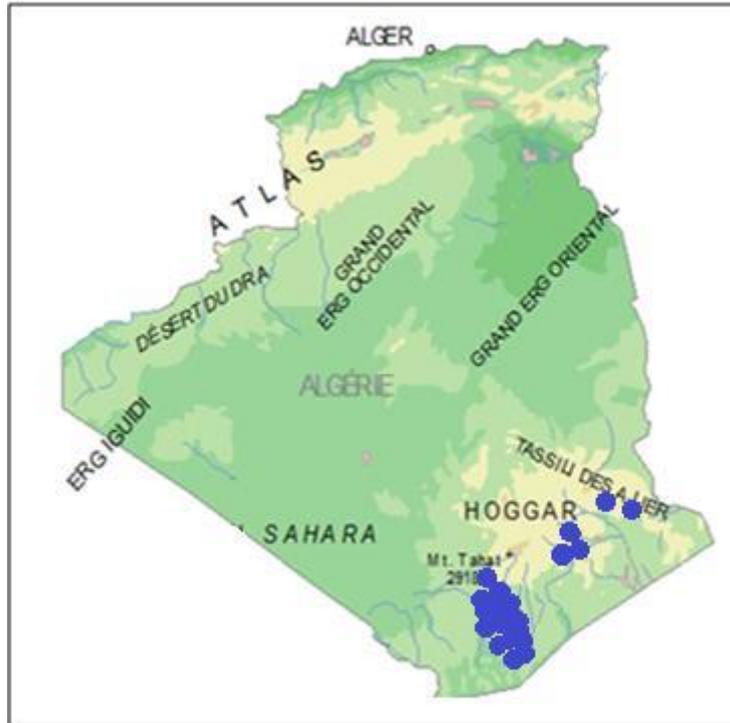
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies mospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année, l'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Distribuée seulement au Hoggar et au Tassili où l'on n'a retrouvé que ses fèces (Guano) exclusivement au Hoggar et au Tassili. A Djanet, du Guano a été retrouvé par Heim de Balsac en 1934, et un spécimen a été recueilli de Tamanrasset reporté par Heim de Balsac (1994).

Répartition et Démographie actuelles: Aucune nouvelle mention concernant la présence de cette espèce n'a été faite



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Rhinolophus clivosus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>< LEAST CONCERN > LC</p>	<p>< DATA DEFICIENT > DD</p>	

***Rhinolophus euryale* (BLASIUS, 1853)**



**Noms usuels : Français : *Rhinolophe euryale* - Anglais :
*Mediterranean Horseshoe Bat***

Description et caractères généraux : C'est une espèce de taille moyenne, elle se différencie des autres rhinolophes par la forme de la feuille nasale, la lancette affecte la forme d'un triangle isocèle, les bords de la partie supérieure de la selle sont parallèles, le fer à cheval est étroit, le pelage est brun dorsalement, beige brunâtre ventralement.

Mensurations corporelles : T+C = 42-48, Q = 17-20, P = 8-10, OR = 11-17,5 ; AB = 37-50,5

Mensurations des doigts : III MET= 20-36 (1PH = 9-15, 2PH = 17-28), IV MET = 20-38 (1PH = 5,5-8 ; 2PH = 11-19), V MET = 22-38 (1PH = 8-12,5 ; 2PH = 9-13)

Formule dentaire: I1+C1+PM2+M3/I2+C1+PM3+M3=32

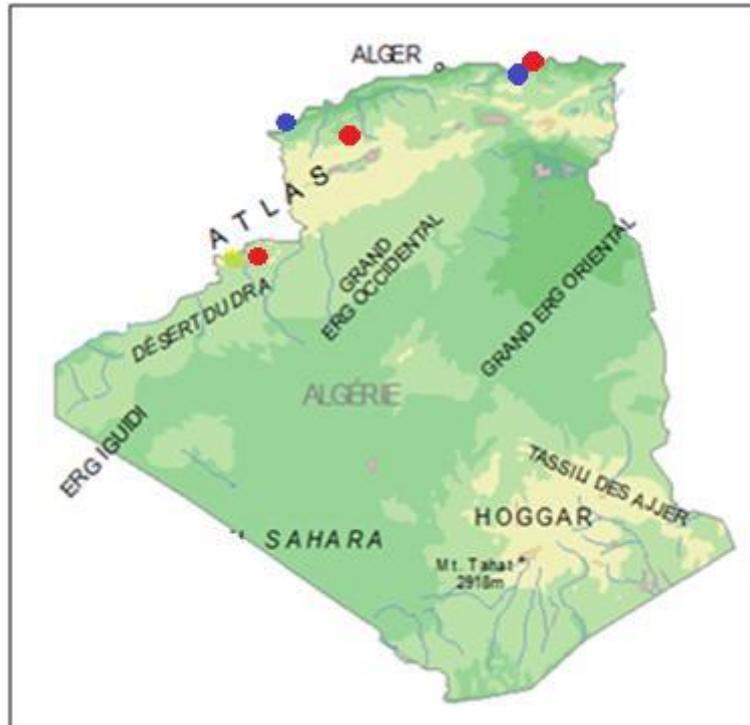
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Elle a été rencontrée par Kowalski et Gaisler (1984) et (1986) à Aïn Fezza près de Tlemcen, Chaâbet El-Akhra (Kherrata), Souk El-Thenine et Aokas (Béjaïa). Cette espèce a été signalée par d'autres auteurs mais leurs informations restent non confirmées.

Répartition et Démographie actuelles: Signalé dans une grotte des environs de Bechar et photographié par Redouane Tahri en Février 2014, il s'agit de la première fois où cette espèce est signalée aussi loin vers le Sud Algérien. Signalé en Avril 2014 à Tiaret. Observé et suivi de 2006 à 2015 dans la wilaya de Béjaïa à Boukhiamia, Château de la Comtesse, Aokas où 151 individus ont été signalés et Oubaziz (2011) la signala de Ain Fezza et Chouly où il compta 397 individus.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Rhinolophus euryale

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Rhinolophus ferrumequinum (SCHREBER, 1774)



Noms usuels : Français : Grand Rhinolophe fer à cheval - Anglais : Greater Horseshoe Bat

Description et caractères généraux : C'est une espèce de grande taille, au pelage dorsal assez foncé, la tête plus claire, le ventre et la poitrine sont beige. La lancette de la feuille nasale se rétrécit régulièrement jusqu'à la pointe alors que la selle est comprimée en son centre. Les oreilles sont grandes, larges, à bord externe fortement convexe, les ailes sont larges, et peuvent envelopper tout le corps.

Mensurations corporelles : T+C = 52-60, Q = 30-38, P = 9-11, OR = 18-22, AB = 53-57

Mensurations des doigts : III MET = 35-42 (1PH = 17-20, 2PH = 28-31,5), IV MET = 37-44 (1PH = 10-11,5; 2PH = 17-20), V MET = 39-43,5 (1PH = 12-14, 2PH = 13-17)

Mensurations crâniennes : CB = 22,5-23 ; LZ = 11,5-12 ; MD = 14,5-16

Formule dentaire : I1/1 + C1/1 + PM2/3 + M3/3

Nourriture : Insectivore.

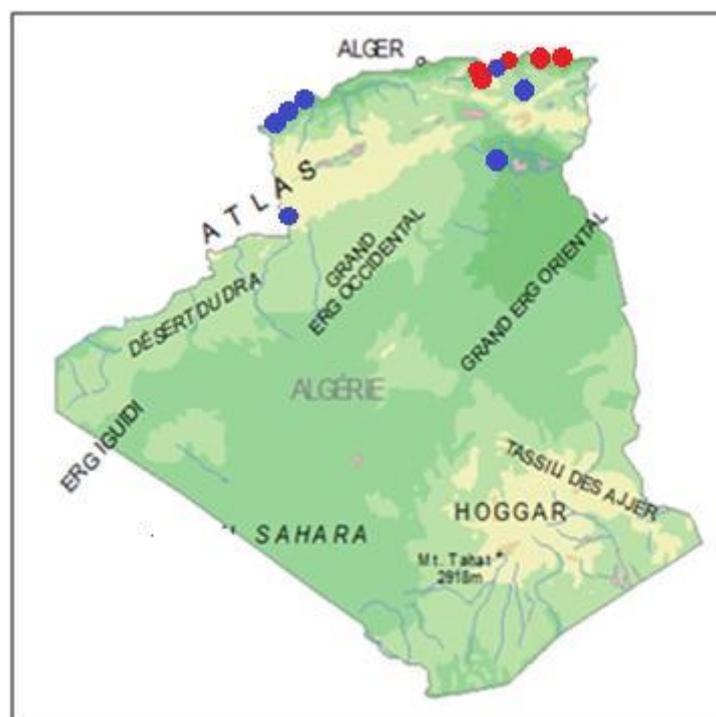
Comportement social : En colonies mospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits

sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Le Grand rhinolophe fer à cheval est une chauve-souris commune au Nord de l'Algérie de la côte jusqu'à l'Atlas saharien. De 1858 à 1867,Loche la signala près d'Alger, entre-temps et jusqu'en 1887, Lataste la signala de Beni Slimane et Aokas (Béjaïa). En 1856, Pomel la décrit de Ghar Roubane (environs de Messaâd). En 1976, Anciaux de Faveaux observa un spécimen à Hamma Bouziane (Constantine). Plus récemment, en 1983, Gaisler la décrit et signala de Chaâbet El-Akhra (Kherrata) et Tichy (Béjaïa) et, en 1986, Kowalski la signala à Chaâbet El-Akhra (Kherrata), Souk El-Thenine et Tichy (Béjaïa). Cette espèce a en outre été localisée par Kowalski à Aïn Fezza (Tlemcen),Aïn-Nouissi (Mostaganem), Bouyagoub (Oran), Brezina, Djebel Chelia (Batna), Frenda, Madagh, Messerghine (Oran), Sebdou, Sig, où de nombreux individus dont le nombre varie de 8 à 31 ont été observés pour chaque localité.

Répartition et Démographie actuelles: Signalé et pris en photo à Sidi Abdelaziz(wilaya de Jijel) par Karim, photographe amateur. Bendjeddou et al. (2013) ont signalé la présence de cette espèce à Kehf Laagareb dans les environs d'Annaba, dans une grotte au cap Tenes en Février 2014. Observé et suivi de 2006 à 2013, la wilaya de Béjaïa à Boukhiama, Taassast, le Fort Lemerger, Aokas, Château de la Comtesse, Ifri Oughilas, Bouhatem, Bouamrane, Chaabet Lakhra,Tunnel Lehbai et dans la wilaya de Jijel à Boublatene où 11 068 individus ont été contactés. Observé aussi à Boumoussa dans la wilaya de Skikda le 23 Mars 2015, et à la mine de Filfila de 2012 à 2015. Oubaziz (2011) la signala de Honaine, Aïn Fezza, Chouly et Beni Snouss de l'Algérie où il a contacté 54 individus.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Rhinolophus ferrumequinum

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>LEAST CONCERN LC</p>	<p>NEAR THREATENED NT</p>	

Rhinolophus hipposideros (BECHSTEIN, 1800)



Noms usuels : Français : *Petit Rhinolophe fer à cheval* - Anglais : *Lesser Horseshoe Bat*

Description et caractères généraux : C'est le plus petit des rhinolophes, la longueur de son avant-bras ne dépasse pas 43mm. Il se distingue des autres par son pelage légèrement plus foncé, assez semblable à celui du Grand rhinolophe. La selle de la feuille nasale apparaît conique vue de face, et elle ne présente pas de pointe en vue de profil.

Mensurations corporelles : T+C = 30-47, Q = 20-24, P = 7-8, OR = 14-18, AB = 21-39

Mensurations des doigts : III MET = 20-25 (1PH = 9-13, 2PH = 15-19), IV MET = 19-28 (1PH = 6-7,5; 2PH = 11-13), V MET = 23-26 (1PH = 7-9; 2PH = 11-15)

Mensurations crâniennes : CB = 15-16, LZ = 7-8, MD = 9-10

Formuledentaire: I1 + C1 + PM2 + M3/I2 + C1 + PM3 + M3=32

Nourriture : Insectivore.

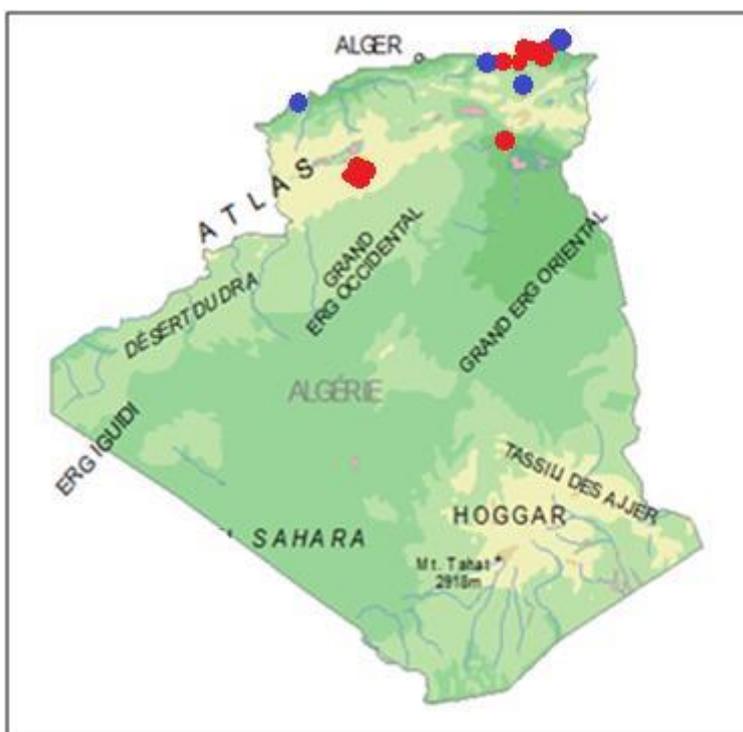
Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits

sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Habite la partie nord de l'Algérie. Signalée depuis 1880 par Lataste à Annaba, 1923 par Facoz à Ifri. En 1976, Anciaux de Faveaux observa un individu à Chettaba (Constantine) et Gaisler la signala de Kherrata plus récemment en 1983. Kowalski et Gaisler(1986) l'observèrent à Brezina, Messerghine (Oran), Sebdou, Sig et Tichy (Béjaïa).

Répartition et Démographie actuelles: Bendjeddou et al. (2013) ont signalé la présence de cette espèce dans une grotte dans les environs d'Annaba. Une colonie retrouvée par Idriss Belbali dans la grotte de sel de Kef el Melh (Laghouat) le 13 Mars 2015. Observé à Filfila (Colonie de 80 individus), et à Afenssou de 2013 à 2014 dans la wilaya de Skikda. Observée et suivi de 2006 à 2015 dans la wilaya de Béjaïa à Boukhiana, Tassast, Fort Lemerrier, Château de la Comtesse, Melbou, Ifri Oughilas et dans la wilaya de Jijel à Boublatene où 5493 individus ont été contactés. Le 23 Mars 2015 à Boumoussa dans la wilaya de Skikda. Djennane & Maamir (2011) reportèrent la présence d'un individu à Hamla dans le Parc National de Belezma (Batna). Oubaziz (2011) mentionna sa présence à Ain Fezza, Chouly et Beni Snouss dans l'extrême Ouest de l'Algérie où il compta 49 individus.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Rhinolophus hipposideros

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Rhinolophus mehelyi* (MATSCHIE, 1901)**



Noms usuels : Français : Rhinolophe de Mehelyi - Anglais : Mehely's Horseshoe Bat

Description et caractères généraux : Ressemble beaucoup au Rhinolophe euryale mais il est de taille un peu plus grande et de couleur plus claire, notamment sur le corps qui est généralement fauve cendré, la couleur foncée de la membrane alaire contraste avec la teinte très pâle de la face ventrale. Il se distingue des autres Rhinolophes surtout par la forme de la partie supérieure de la feuille nasale, la lancette, qui se termine par une longue pointe, parallèlement le fer à cheval est large. Fréquente rarement les mêmes cavités en hiver et en été.

Mensurations corporelles : T+C = 48 -60 ; Q = 21-31 ; P = 9-12 ; OR = 19-22,5 ; AB = 48-52

Mensurations des doigts : III MET = 33-38 (1PH = 14-15, 2PH = 27-31), IV MET= 34-40 (1PH = 6,2PH = 17-20), V MET = 36-40,5 (1PH = 11-12,5 ;2PH = 11-13)

Mensurations crâniennes : CB = 18-21, LZ = 10-11, MD = 12-13,5

Formule dentaire: I1+C1+PM2+M3/I2+C1+PM3+M3=32

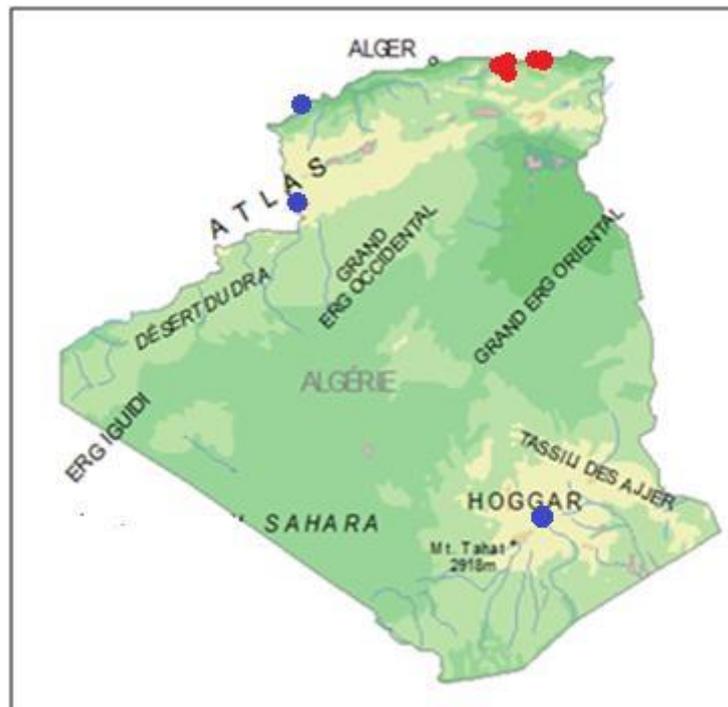
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Largement distribué sur la côte nord, signalé depuis 1923 par Falcoz à Bouyagoub (Oran), Laghouat et Messerghine (Oran) où il observa ses parasites. En 1934, Heim de Balsac étudia sa biométrie. En 1979, Kowalski la signala de Sig et plus récemment en 1986, aidé par ses collaborateurs, notamment Beaucournu en 1985, il la signala de Aïn Ouarka (Aïn Sefra), Brezina, Honaïne, Messerghine, Sig. Capturé par Seddiki au Teffedest, 1990 (au nord du Hoggar), spécimen dans formol à l'INA.

Répartition et Démographie actuelles: Observée et suivie dans la wilaya de Béjaïa de 2006 à 2015, elle est présente à Aokas et Chaabet Lakhra où 19 individus ont été signalés, le 23 Mars 2015 à Boumoussa dans la wilaya de Skikda. Oubaziz (2011) la signala de Ain Fezza et Chouly où il dénombra 1969 individus.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Rhinolophus mehelyi

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Vespertilionidae

Eptesicus isabellinus (SCHREBER, 1774)



**Noms usuels : Français : Serotine isabelle - Anglais : Isabelline
Serotine Bat**

Description et caractères généraux : C'est une chauve-souris de taille moyenne aux oreilles arrondies, plus hautes que larges, au tragus pointu, les ailes sont longues, moyennement larges, les deux dernières vertèbres caudales sont libres, la dernière dépassant nettement le bord de la membrane inter-fémorale. Le pelage est de couleur isabelle uniforme sur le dos, plus claire sur le ventre, sans lignes de démarcation nette. Elle fréquente des gîtes très variés avec une prédilection pour les bâtiments et les cavités souterraines naturelles.

Mensurations corporelles : T+C = 63-75, Q = 41-45, P = 9-10, OR = 17, AB= 46-52

Mensurations des doigts : III MET = 42-49 (1PH = 15-17, 2PH = 15-22), IV MET = 41-46 (1PH =13-16, 2PH = 8-10), V MET = 39-45 (1PH = 9-11, 2PH = 6-8)

Mensurations crâniennes : CB = 16,1-17,8 ; LZ = 13, MD = 12,8-15,5

Formule dentaire : I2/3 + C1/1 + PM $\frac{1}{2}$ + M3/3

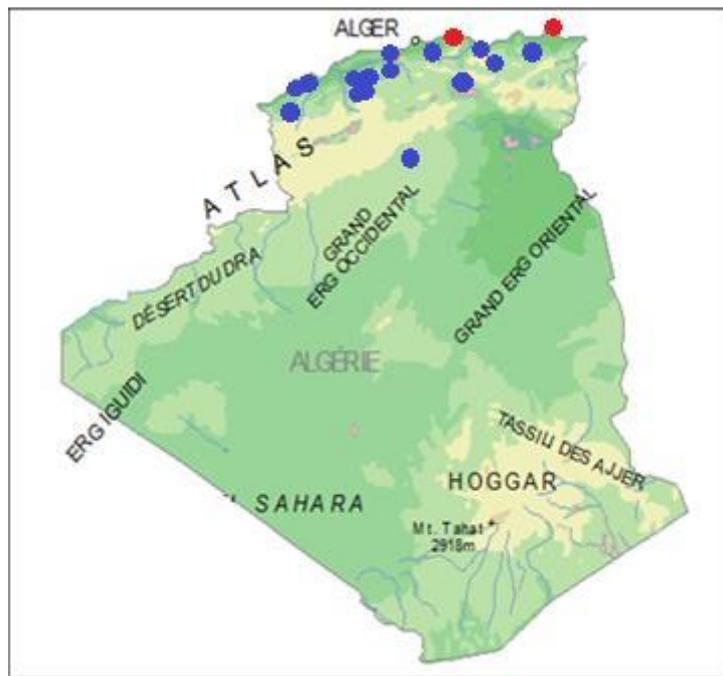
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Ils sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : De la côte méditerranéenne à l'Atlas saharien, signalée depuis 1867 par Loche à la plaine de Chlef, puis en 1885 Lataste la décrit de Chaâbet El-Akhra (Kherrata) et Djebel Tata (près de Constantine) et en 1914, Jannel et Racovitza de Ifri (Béjaïa). En 1968, Beaucournu et Clerc la mentionnèrent à Miliana, et Kowalski (1979) rencontra un spécimen à Oran. Plus récemment, les travaux de Kowalski et Gaisler (1985-1986) révélèrent la présence de cette espèce à Bouira, Messerghine, Amentane (M'Sila), Tebbar (Tlemcen) où ils ont pu voir des colonies dépassant les 40 individus et aussi à Aïn El-Hadjadj (Aïn Sefra), Arbaouats (près de Labiod Sidi-Cheikh).

Répartition et Démographie actuelles: Un spécimen nous a été ramené de Tizirt en 2008. Bendjedou et al. (2013) ont signalé la présence de cette espèce à Sidi Kassi dans les environs d'Annaba. Une petite colonie de 9 individus vivant dans un étage de maison habitée nous a été signalée de Souahlia dans la wilaya de Tlemcen en 2017.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Eptesicus isabellinus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Myotis punicus* (FEITEN, SPITZENBERGER and STORCH,1977)**



(Photo : Mourad Ahmim)

**Noms usuels : Français : Murin du Maghreb - Anglais : Maghreb
Mouse-eared Bat**

Description et caractères généraux : C'est un murin de grande taille, au museau conique assez fin, aux oreilles de longueur moyenne, et au pelage brun avec des nuances variées, il se distingue du grand murin par la plus faible taille des doigts mais surtout par une plus petite longueur du crâne (< 23 mm), et de la rangée dentaire supérieure. Il colonise surtout les grottes, mais aussi les souterrains artificiels tels que les tunnels de dérivation de barrage.

Mensurations corporelles : T+C = 62-78 ; Q = 45-55 ; P = 10-13,5 ; OR = 21-26 ; AB = 56-63

Mensurations des doigts : III MET = 52-60 (1PH = 15,5-21,5 ; 2PH = 19,5-28,5), IV MET = 49-59 (1PH = 11-15, 2PH = 12-15), V MET = 49-57 (1PH = 12-15,5 ; 2PH = 11-14)

Mensurations crâniennes : CB = 22-24,5 ; LZ = 14,5-15,5 ; MD = 17-18, MC = 5,5-6

Formule dentaire : I2 + C1 + PM3 + M3/I3 + C1 + PM3 + M3 = 38

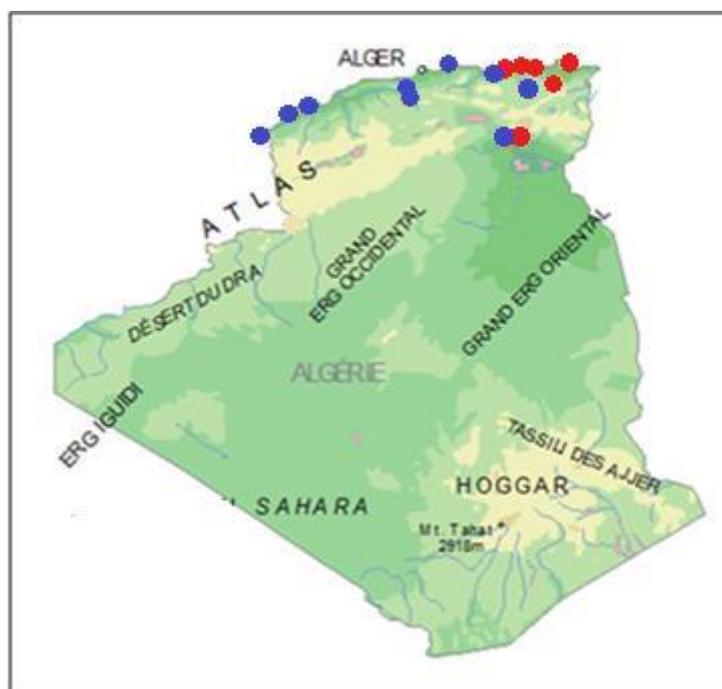
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année, l'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique: Anciennement, elle était assimilée à *Myotis blythii* par Kowalski. Son aire de répartition est assez large, de la côte jusqu'au sud de l'Atlas saharien. Les observations et le signalement concernant cette espèce les plus anciens sont de Dobson et Lataste (1880) qui l'observèrent à Aokas (Béjaïa), Lakhdaria, Sétif, Djebel Tata Dellys. En 1912, Weber l'étudia de Larbaâ (Blida). En 1939, Rotron la signala à la Tafna (Sebdou). En 1948, Birebeent la signala dans la même région. En 1964, Larat de Messerghine (Oran), 1976 Anciaux de Faveaux de Guelma à Hammam Meskhoutine. En 1977, Felten, Spitzenbberger, Storch à Messerghine et Oran. En 1979, Kowalski la signala de Sig. Les données les plus récentes concernant cette espèce sont de 1983 par Gaisler qui la signala à Aokas, Bessam (Oran), Souk El-Thenine et Timgad (Batna). Une année plus tard, le même auteur la décrivit près de Sebdou (Tlemcen), Tikjda et Yakouren (Tizi Ouzou). En 1985, Vesmanis la signala à Laghouat, Kowalski, et Gaisler (1986) mentionnèrent sa présence à Aïn Nouissi (Mostaganem), Bouira, Bouyagoub (Oran), Messerghine (Oran), Sebdou, Sig, Tiddis (Constantine) et Yakouren. Rzebik-Kowalska en étudiant les pelotes de régurgitation des rapaces, trouva du matériel biologique de cette espèce à Honaïne, Aokas, Saïda et Tikjda.

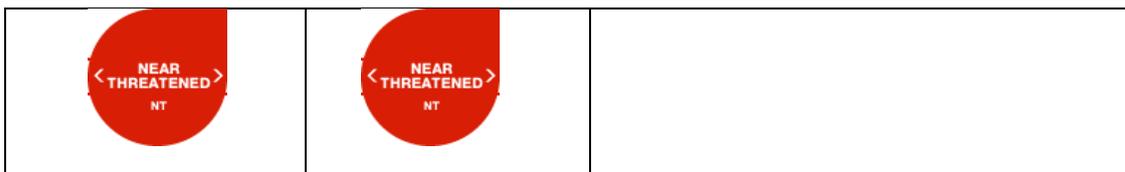
Répartition et Démographie actuelles: Bendjeddou et al. (2013) ont signalé la présence de cette espèce à Kehf Laagareb dans les environs d'Annaba. Bendjeddou et al. (2014) stipulèrent que cette espèce est présente dans 38 localités dans l'extrême Est de l'Algérie, et ils la rencontrèrent dans le lac souterrain de Bir Osmane dans la région de Guelma où 4500 individus ont été observés. Observée et suivie de 2006 à 2015 dans la wilaya de Béjaïa à Aokas, Château de la Comtesse et Melbou, et à Boublatene dans la wilaya de Jijel où 7408 individus ont été dénombrés. Observée en 2014 à Boumoussa dans la wilaya de Skikda ainsi que dans la grotte de Ghar Lehmane dans le complexe de zones humides de Gurebes-Senhadja. Djennane et Maamir (2011) reportèrent la présence d'un individu à Fisdis dans le Parc National de Belezma (Batna). Oubaziz (2011) la signala de Honaine, Ain Fezza, Chouly, Sebdou, Beni Snouss où il denombra 4537 individus. En Janvier 2018 Dahmani Walid, enseignant chercheur de l'Université de Tiaret nous signala la présence d'une colonie d'au moins 2500 individus à Tiaret et la même année nous avons eu à l'observer en grand nombre dans la grotte d'Aokas à Bejaia. En Février 2018, Dahmani Walid, un chercheur de l'université de Tiaret, observa et photographia une colonie de quelques milliers d'individus.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Myotis punicus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
---------------------	----------------------	---------------------------------



Myotis capaccinii (BONAPARTE, 1837)



(Photo : Photogeo.fr)

Noms usuels : Français : Murin de Capaccini - Anglais : Long-fingered Bat

Description et caractères généraux : C'est une chauve-souris de taille moyenne, au pelage plus pâle et plus grisâtre que celui des autres espèces du genre. La membrane interfémorale est pointue, de même que la jambe, comme chez les autres murins. Son gîte est principalement cavernicole.

Mensurations corporelles : T+C = 53-51, Q = 42-40, AB = 42-41,5

Mensurations des doigts : III MET = 39-38 (1PH = 14-12, 2PH = 12-10), IV MET = 38-37 (1PH = 11-11, 2PH = 10-10), V MET = 37-35 (1PH = 9-8, 2PH = 9-7)

Mensurations crâniennes : CB = 15,5 ; LZ = 9,5 ; MD = 11,5

Formule dentaire: I2 + C1 + PM3 + M3/I3 + C1 + PM3 + M3 = 38

Nourriture : Insectivore.

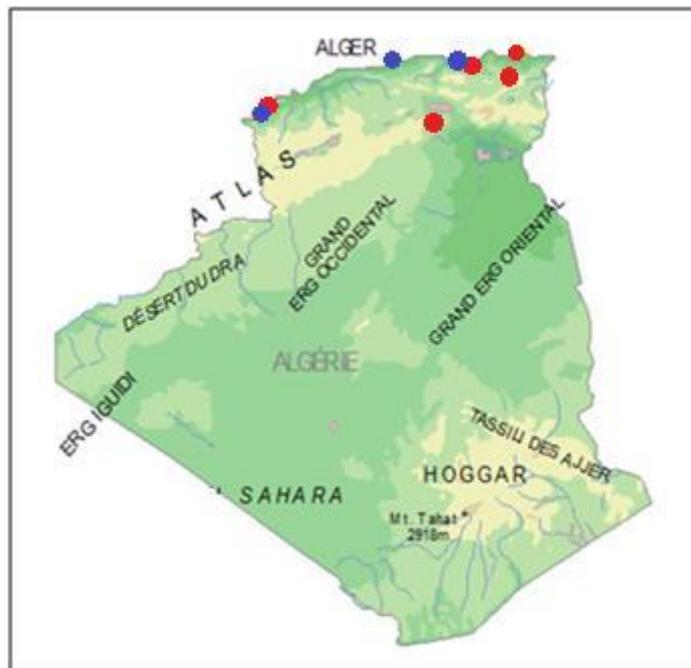
Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année, l'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en

elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Connue de la zone côtière jusqu'à l'Atlas tellien, cette chauve-souris a été signalée depuis 1880 par Lataste et Dobson à Aokas et Dellys. Laurent en 1944 observa un individu près d'Alger. Puis, de 1984 à 1986, Gaisler et Kowalski la mentionnèrent et l'observèrent à Aokas, Sebdou, Tebbar (Tlemcen).

Répartition et Démographie actuelles: Bendjeddou et al. (2013) ont signalé la présence de cette espèce à Benmhidi et El Chatt (Annaba). Observé et suivi de 2006 à 2015 dans la wilaya de Béjaïa à Aokas ou 6 individus ont été contactés. Bendjeddou et al. (2014) la rencontrèrent dans le lac souterrain de Bir Osmane dans la wilaya de Guelma et Oubaziz (2011) la rencontra à Ain Fezza et Beni Snouss dans la région de Tlemcen. Des individus sont observés dans des trous de roches dans la grotte d'Aokas en 2017.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Myotis capaccinii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

Myotis emarginatus (E. GEOFFROY, 1806)



(Photo : Mourad Ahmim)

Noms usuels : *Français : Murin à oreilles échancrées - Anglais : Geoffroy's Bat*

Description et caractères généraux : De faible taille, cette espèce se caractérise par la présence d'une profonde échancrure sur la bordure externe de l'oreille, le tragus est long et effilé, l'éperon est court, la bordure de la membrane inter-fémorale est pourvue de poils clairsemés, le pelage est crépu, la couleur brun rougeâtre sur le dos, roux clair sur le ventre. C'est une espèce qui hiberne généralement en essaim compact.

Mensurations corporelles : T+C = 50-51, Q = 39-43, AB = 40-42,5

Mensurations des doigts : III MET = 34,5-38 (1PH = 13-16,2PH = 16-17), IV MET = 34,5-38 (1PH = 10-12,2PH = 8,5-12), V MET = 35-38 (1PH = 10,5-12 ; 2PH = 7-12)

Mensurations crâniennes : CB = 16,5 ; LZ = 10 ; MD = 12,5 -12

Formule dentaire: I2 + C1 + PM3 + M3/I3 + C1 + PM3 + M3 = 38

Nourriture : Insectivore.

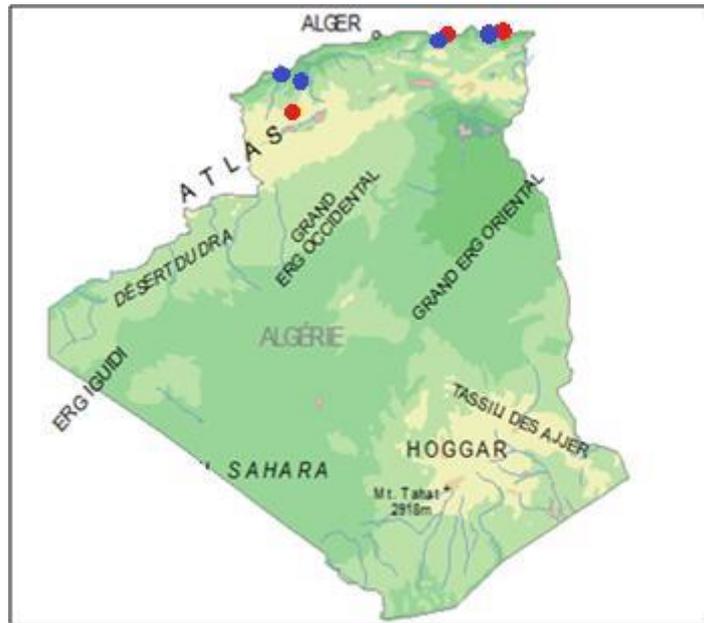
Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année, l'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température

élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Sa présence en Algérie a été notée par Lataste en 1885 qui a obtenu un spécimen en provenance d'Annaba. En 1983, Gaisler observa un spécimen à Aokas et Kowalski, Gaisler et Beaucournu mentionnèrent la présence de plusieurs spécimens à Madagh et Sig.

Répartition et Démographie actuelles: Signalé en Avril 2014 à Tiaret. Observé et suivi de 2006 à 2015 dans la wilaya de Béjaïa, Aokas, et le 23 Mars 2015 à Boumoussa dans la wilaya de Skikda où une colonie de parturition a été observée. En 2017 un individu capturé à la mine de marbre de Filfila dans la wilaya de Skikda.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Myotis emarginatus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Myotis nattereri* (KUHL, 1818)**



Noms usuels : *Français : Murin de Natterer - Anglais : Natterer's Bat*

Description et caractères généraux : Le Murin de Natterer ressemble beaucoup au Murin à oreilles échancrées quoique de taille légèrement plus grande. L'échancrure de l'oreille est également moins nette, le tragus est singulièrement long et pointu (plus long que la moitié du pavillon). Le pelage est brun gris, parfois teinté de roux. La membrane inter-fémorale, sous-tendue par un éperon allongé, est bordée de nombreux poils. Cette espèce est solitaire en hiver, et grégaire pendant l'été, ses gîtes sont les cavités de petites dimensions proches des points d'eau alors qu'il se reproduit dans des cavités d'arbres. Il vole assez bas et lentement.

Mensurations corporelles : T+C = 85, Q = 37, P = 8, OR = 16, AB = 37

Mensurations des doigts : III MET = 36 (1PH = 14, 2PH = 10), IV MET = 36 (1PH = 9, 2PH = 8), V MET = 35 (1PH = 7, 2PH = 7)

Mensurations crâniennes : CB = 16, MD = 8

Formule dentaire : I2 + C1 + PM3 + M3/I3 + C1 + PM3 + M3 = 38

Nourriture : Insectivore.

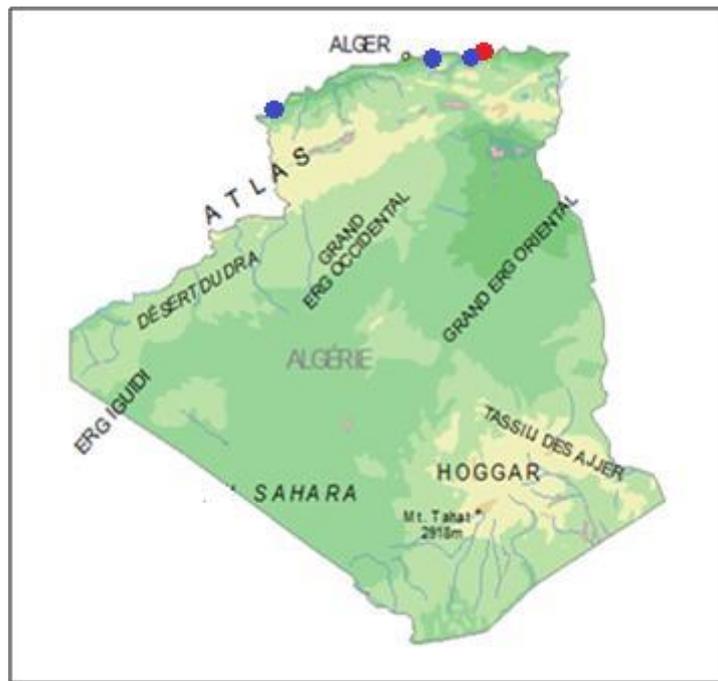
Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits

sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique: Cette espèce n'est connue que de 3 localités en Algérie. Signalée à Aokas par Gaisler qui captura un individu le 18 Décembre 1981. A Aïn Fezza, près de Tlemcen, où une colonie de 22 individus a été signalée à Aven Yebdar par Kowalski et Gaisler en 1986. A Yakouren, signalée par Gaisler (1984) et Kowalski (1986).

Répartition et Démographie actuelles: Suivie et observée de 2006 à 2015 dans la wilaya de Béjaïa à Aokas.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Myotis nattereri

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Nyctalus leisleri* (KUHL, 1818)**



Noms usuels : *Français : Noctule de Leisler - Anglais : Lesser Noctule*

Description et caractères généraux : C'est une espèce de grande taille au pelage brun doré sur le dos, brun jaune sur le ventre, les jeunes sont plus grisâtres, les poils ont une coloration plus foncée à leurs racines.

Mensurations corporelles : T+C = 62,5-67,5, Q = 38-42, P = 8,5-10, OR= 13,5-14,5, AB = 40,5-43,5

Formule dentaire: I2 + C1 + PM2 + M3/I3 + C1 + PM2 + M3=34

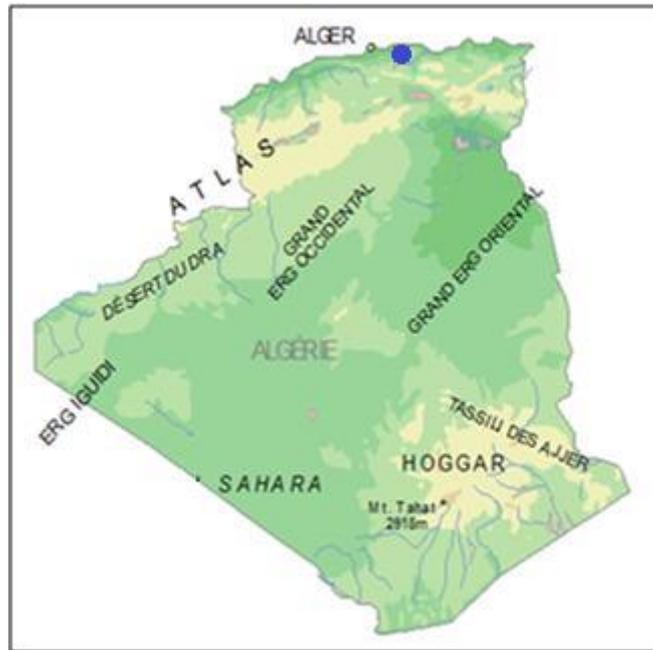
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Cette espèce n'a été signalée qu'à Yakouren respectivement par Hanak et Gaisler (1983), Gaisler et Kowalski (1986). Hanak et Gaisler ont étudié la biométrie des 4 individus qu'ils ont trouvés en 1983.

Répartition et Démographie actuelles: Aucune nouvelle mention sur la présence de cette espèce n'a été faite.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Nyctalus leisleri

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Nyctalus noctula* (SCHREBER, 1774)**



Noms usuels : Français : Noctule commune - Anglais : Noctule

Description et caractères généraux : C'est une espèce de grande taille au pelage brun doré sur le dos, brun jaune sur le ventre, les jeunes sont plus grisâtres, les poils ont une coloration uniforme sur toute leur longueur.

Mensurations corporelles : AB = 48-57

Formule dentaire : I2 + C1 + PM2 + M3/I3 + C1 + PM2 + M3=34

Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : C'est une espèce très rare en Afrique, elle n'a été signalée qu'une seule fois à Alger où elle a été collectée par Dobson (1878).

Répartition et Démographie actuelles: Aucune mention récente sur la présence de cette espèce n'a été faite



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Nyctalus noctula

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Otonycteris hemprichii (PETERS, 1859)



Noms usuels : Français : Oreillard d'Hempriche - Anglais : Desert Long-eared Bat

Description et caractères généraux : C'est une chauve-souris de grande taille, caractérisée par ses grandes oreilles, larges à leur base, le tragus est long, brusquement rétréci vers la pointe, les ailes sont grandes et longues, la queue est courte, seule la dernière vertèbre dépasse de l'uropatagium. C'est une espèce saharienne au pelage clair, beige dessus, blanc dessous.

Mensurations corporelles : T+C = 67,5 ; Q = 47,5 ; P = 11,2 ; OR = 40, AB = 57,5

Mensurations des doigts : III MET = 50 (1PH = 19,2PH = 27,5), V MET = 49 (1PH = 13,5 ; 2PH = 13,5)

Mensurations crâniennes : LZ = 14,4-14,5 ; MD = 16,2-17,1

Formule dentaire : I1/3 + C1/1 + PM¹/₂ + M3/3

Nourriture : Insectivore.

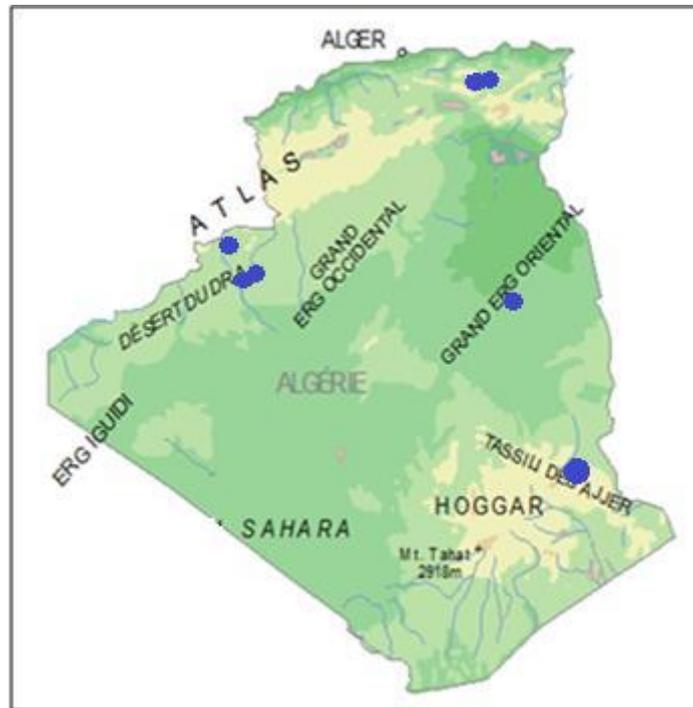
Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : C'est une espèce saharienne connue des régions désertiques. Signalée à Ouargla par Lataste et Dobson en 1880 à Gara Krime ainsi que par Koenig (1896), Heim de Balsac et Laurent en

1936-1937, signalèrent des excréments à El-Goléa et, en 1965, Heim de Balsac trouva des restes dans des pelotes de régurgitation de rapaces à Djanet. Plus récemment, elle a été signalée par Kowalski et Gaisler (1986) à Abadla, Beni Abbès, Brezina, Djanet où ils récoltèrent respectivement 2, 2, 1, et 1 individu qu'ils ont étudié.

Répartition et Démographie actuelles: Aucune nouvelle mention sur la présence de cette espèce n'a été signalée.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Otonycteris hemprichii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Pipistrellus kuhlii* (NATTERER, 1819)**



**Noms usuels : Français : Pipistrelle de Kuhl - Anglais : Kuhl's
Pipistrelle**

Description et caractères généraux : C'est une espèce de couleur claire, présentant un liséré blanc net sur les membranes alaires, le pouce est court, le cinquième doigt est sensiblement long (41 à 45 mm), l'incisive supérieure externe est très petite, l'incisive interne ne possède qu'une seule pointe. C'est une espèce de mœurs anthropophiles, elle vit également sous l'écorce de vieux arbres, fréquemment observée en mois d'hiver.

Mensurations corporelles : T+C = 41-44, Q = 31-41, P = 5-7, AB = 31-34

Mensurations des doigts : III MET = 28-32,5 (1PH = 11-13, 2PH = 8-11), IV MET = 28-31,5 (1PH = 9-12, 2PH = 6,5-10), V MET = 27-31 (1PH = 7-8, 2PH = 5-7)

Formule dentaire: I2 + C1 + PM2 + M3/I3 + C1 + PM2 + M3=34

Nourriture : Insectivore.

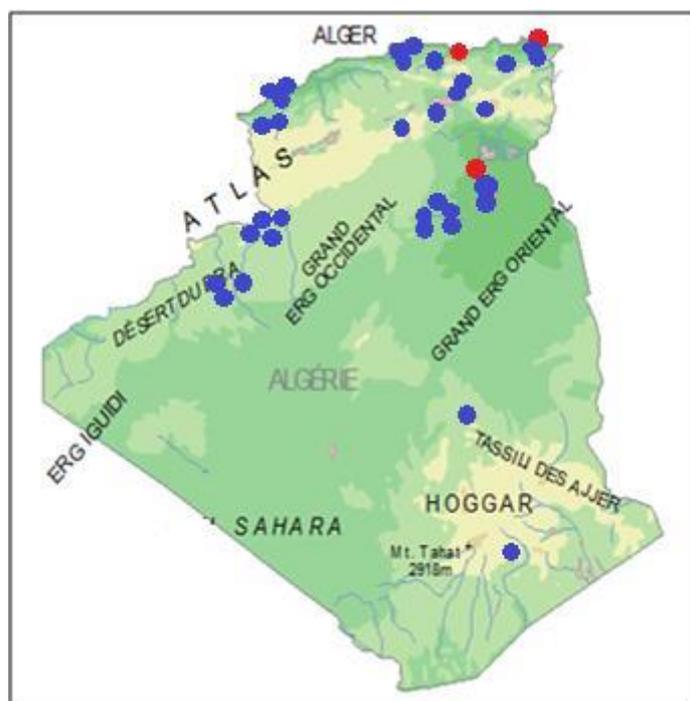
Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Cette espèce était considérée comme étant deux espèces distinctes *Pipistrellus deserti* et *Pipistrellus kuhlii*. Des travaux récents montrèrent qu'il ne s'agissait finalement que de la

Pipistrelle de Kuhl. Elle a une répartition qui va de la côte à la partie centrale et occidentale du Sahara. C'est une espèce connue au Sud, au Centre et à l'Ouest du Sahara. Elle a été signalée, pour la première fois, de 1934 à 1936 à Djanet par Heim de Balsac. En 1985, Qumsiyeh la signala à Beni Abbès, In Salah, Hoggar, Tamanrasset et In Amguel. Cet auteur a envoyé des spécimens de cette espèce à différents musées, notamment le British Museum of Natural History, le National Museum of Natural History de Washington. En 1986, Kowalski et Gaisler observèrent un spécimen à Taghit (Béchar) et à Djanet. Signalée en 1841 par Wagner d'Alger et d'Oran puis par Loche (1858) à Alger. En 1880, Lataste la signala à Alger, Annaba, Biskra, Tolga, Boussaâda et, en 1885, à Larbaâ, M'Sila et Touggourt. En 1913, Thomas la signala à Aïn Sefra, El-Goléa, El-Kantara au sud de Ghardaïa et Sebseb. En 1922, elle le fut par Foley à Beni Ounif. En 1925, par Thomas à Tamanrasset. En 1983, Gaisler à Djemila (Sétif), Sebseb. En 1985, Qumsiyeh à Aïn Sefra, Constantine et Vesmanis à Djelfa. En 1986, Kowalski et Gaisler à Abadla, Arbaouats, Beni Abbès, Brezina, Messerghine, Forêt de M'Sila (Oran), Oran, Sebdou, Sebseb, Taghit, Yakouren.

Répartition et Démographie actuelles: Beba et Baziz(2010)) capturèrent 4 individus dans la vallée Oued Righ près de Touggourt. Bendjeddou et al.(2013) ont signalé la présence de cette espèce à El hadjar et Kahf nasser (Annaba). Observée tres couramment dans la ville de Béjaïa près du Lac Mezaia de 2010 à 2015. Capture de quelques individus dans la region de Sidi Ali Levhar à Bejaia en 2016 et 2017.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Pipistrellus kuhlii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Pipistrellus pipistrellus* (SCHREBER,1774)**



**Noms usuels : Français : Pipistrelle commune - Anglais : Common
Pipistrelle**

Description et caractères généraux : Ce sont de petites chauves-souris aux oreilles courtes, plutôt triangulaires séparées à leur base, la membrane interfémorale présente un lobe postcalcanéen, elle englobe donc l'éperon. Son pelage est de couleur variable à dominante brune, l'incisive supérieure interne présente deux points, elle est moitié plus longue que l'incisive externe, le cinquième doigt est court (38 à 42 mm). C'est une espèce anthropophile et arboricole, elle vole très tôt le soir, parfois avant le coucher du soleil.

Mensurations corporelles : T+C = 41-44, Q = 31-41, P = 5-7, AB = 31-34

Mensurations des doigts : III MET = 28-32,5 (1PH = 11-13, 2PH = 8-11), IV MET = 28-31,5

(1PH = 9-12, 2PH = 6,5-10), V MET = 27-31 (1PH = 7-8, 2PH = 5-7)

Formule dentaire : I2/3 + C1/1 + PM2/2 + M3/3

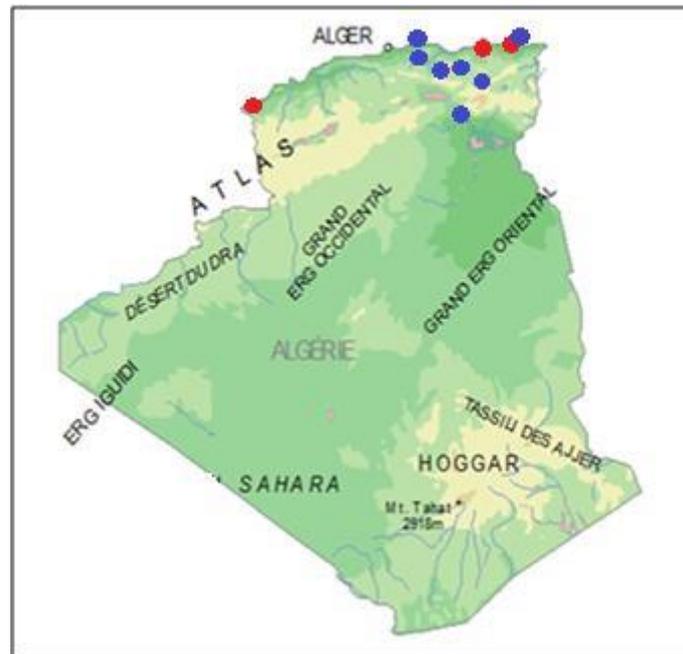
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Connue seulement de la zone côtière et de l'Atlas tellien. En 1880, Dobson détermina cette espèce collectée par Lataste à Annaba. Kowalski et Gaisler ont retrouvé cette espèce de 1983 à 1986 dans plusieurs localités à Messerghine, Sebdou, Sétif, Yakouren, où ils ont observé et capturé respectivement 2, 6, 3, et 4 individus.

Répartition et Démographie actuelles: Un individu mort recueilli à l'Université de Béjaïa le 29 Septembre 2013 par M.Moali et un autre le 3 Octobre 2013 au même endroit. Bendjeddou et al.(2013) ont signalé la présence de cette espèce à El hadjar et Kahf nasser (Annaba). Oubaziz (2011) dénombra 4 individus à Ain Fezza (Tlemcen). Un individu capturé dans la region de Sidi Ali Levhar à Bejaia en 2017.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Pipistrellus pipistrellus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Pipistrellus rueppellii* (FISCHER, 1829)**



(Photo : Ridha Dalhoumi)

Noms usuels : Français : Pipistrelle de Ruppell - Anglais : Rüppel's Pipistrelle

Description et caractères généraux : Elle se distingue des autres pipistrelles par ses incisives supérieures internes qui sont longues et profondément bifides (2 pointes) et une fourrure ventrale d'un blanc pur, le pelage dorsal est brun, les poils étant plus sombres à leur base, la membrane alaire est assez pâle, les membres et la queue apparaissent sombres par contraste.

Mensurations corporelles : AB = 30-32,5

Mensurations crâniennes : CB = 11,5-12,5

Formule dentaire : I2 + C1 + PM2 + M3/I3 + C1 + PM2 + M3=34

Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Connue seulement dans la Vallée de la Saoura où elle a été décrite en 1971 par Haymman et Hill et à Beni Abbès où elle a été revue par Gaisler et Kowalski en 1986. Ces mêmes auteurs l'ont observée à Abadla.

Répartition et Démographie actuelles: Aucune nouvelle mention sur la présence de cette espèce n'a été reportée.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Pipistrellus rueppellii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Hypsugo savii* (BONAPARTE, 1837)**



Noms usuels : Français : Vesper de Savi - Anglais : Savi's Pipistrelle

Description et caractères généraux : Se différencie des autres Pipistrelles par son pelage dorsal constitué de poils foncés à l'extrémité claire, le cinquième doigt mesure 41 à 43 mm, l'incisive externe est plus longue que la moitié de l'incisive interne et ne présente qu'une seule pointe.

Mensurations corporelles : AB = 33,5-36,5

Mensurations des doigts : III MET = 53-51,5, IV MET = 43-40,5

Mensurations crâniennes : CB = 13,7, LZ = 8, 8, MD = 10

Formule dentaire: I2 + C1 + PM2 + M3/I3 + C1 + PM2 + M3=34

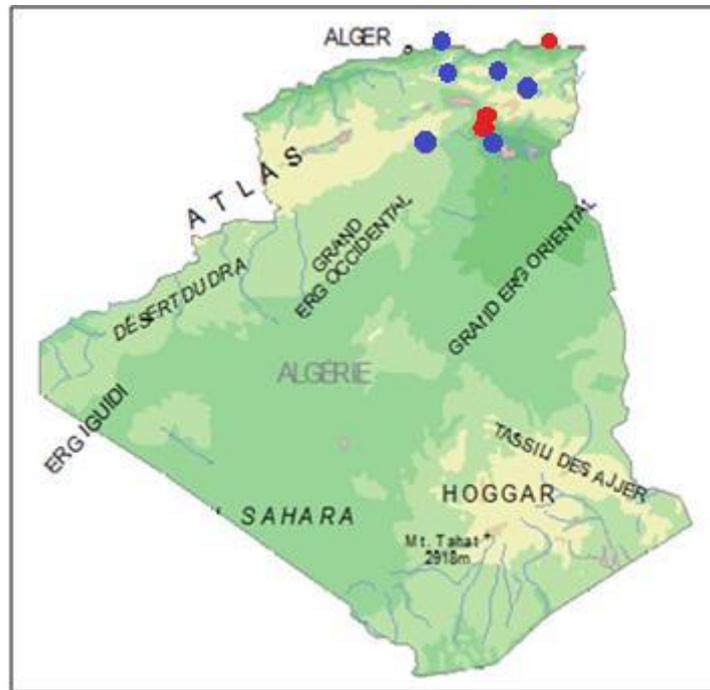
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : En 1964, Hill mentionna sa présence à Guelt Es-stell et il envoya 2 spécimens au British Museum of Natural History. En 1983, Gaisler mentionna sa présence dans les Monts Babors (Sétif), Tikjda et Timgad. Puis, en collaboration avec Kowalski en 1986, ils la signalèrent à Amentane (Biskra), Bouira et Tikjda où ils remarquèrent respectivement 3, 1 et 3 individus

Répartition et Démographie actuelles: Bendjeddou et al.(2013) ont signalé la présence de cette espèce à Kehf Nasser (Annaba), Djennane et Maamir (2011) la signalèrent au Parc National de Belezma (Batna). Nous avons eu à capturer 4 individus dans la région de Taassast sur les hauteurs de la ville de Bejaia en 2016.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Hypsugo savii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Plecotus kolombatovici (DULIC, 1980)



**Noms usuels : Français : Oreillard de Méditerranée - Anglais :
Kolombatovic's long-eared bat**

Cette espèce devait porter le nom de *Plecotus gaisleri*.

Description et caractères généraux : La grande taille des oreilles, réunies à leur base, suffit à différencier l'Oreillard gris des autres espèces. Au repos, les oreilles sont rabattues vers l'arrière, seul le tragus, étroit et long, demeure érigé. La queue est longue et dépasse largement de la membrane interfémorale, le pelage est brun grisâtre sur le dos, gris jaunâtre sur le ventre, légèrement plus clair chez les individus du sud du pays.

Mensurations corporelles : T+C = 43-45 ; Q = 40-44 ; P = 7,5 ; OR = 35-38 ; AB = 37-39

Mensurations des doigts : III MET = 34 (1PH = 14, 2PH = 18,5), IV MET = 34,5 (1PH = 9,5 ; 2PH = 11,5), VMET = 33 (1PH = 10, 2PH = 10)

Mensurations crâniennes : CB = 17, LZ = 9, MD = 11

Formule dentaire : I2/3 + C1/1 + PM2/3 + M3/3

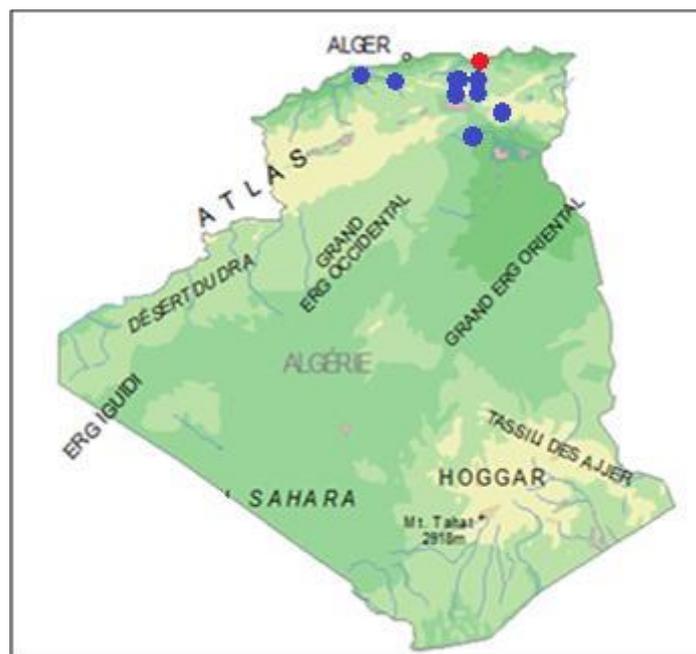
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Distribuée sur la bordure septentrionale du Sahara et les Hauts Plateaux, elle n'a jamais été signalée sur la zone côtière. Depuis 1858 et 1867, Loche la signala de Blida et, en 1913, Thomas envoya au British Museum of Natural History un individu capturé à Oumach (près de Tolga). Plus récemment, en 1983, Gaisler signala la présence de cette espèce à Sétif et Timgad et, en 1984, à Sétif et Tikjda. Kowalski et Gaisler, en 1986, le signalèrent à Brezina, Sétif, Tikjda où ils retrouvèrent respectivement 12, 1 et 1 individu. Capturé par Seddiki à la Teffedest : Mertoutek en 1990, spécimen dans le formol à l'INA

Répartition et Démographie actuelles: Un individu capturé dans la mine de Gueldamane dans la région d'Akbou à Bejaia en 2016. Une colonie d'une dizaine d'individus photographiée à Ammal dans la région de Lakhdaria, Wilaya de Bouira en 2017 par Mohamed Abdi. Capture d'un individu en 2016 à la mine de Gueldamane dans la wilaya de Bejaia.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Plecotus gaisleri

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

Famille des Miniopteridae

Miniopterus schreibersii (KUHL, 1817)



(Photo : Mourad Ahmim)

Noms usuels: Français: *Minioptere de Schreibers* - Anglais: *Schreiber's Bent-winged Bat*

Description et caractères généraux : De taille moyenne, le Minioptère est caractérisé par un museau court, un front très bombé et une fourrure douce et veloutée. Les oreilles sont courtes de forme presque losangique, le tragus est petit. Les ailes sont longues et pointues à leur extrémité. La seconde phalange du troisième doigt est environ trois fois plus longue que la première. C'est une chauve-souris exclusivement cavernicole, en colonies de plusieurs centaines d'individus.

Mensurations corporelles : T+C = 47-57, Q = 51,5-60,5 ; P = 8-10 ; OR = 9-11 ; AB = 43,5-47

Mensurations des doigts : III MET = 40-44,5 (1PH = 10-12, 2PH = 30-37), IV MET = 37,5-42 (1PH = 8,5-9,5, 2PH = 16,5-18,5), V MET = 35-38 (1PH = 9,5-10 ; 2PH = 8,5-10)

Mensurations crâniennes : CB = 14, MD = 10,9-11,3

Formule dentaire : I2/3 + C1/1 + PM2/3 + M3/3

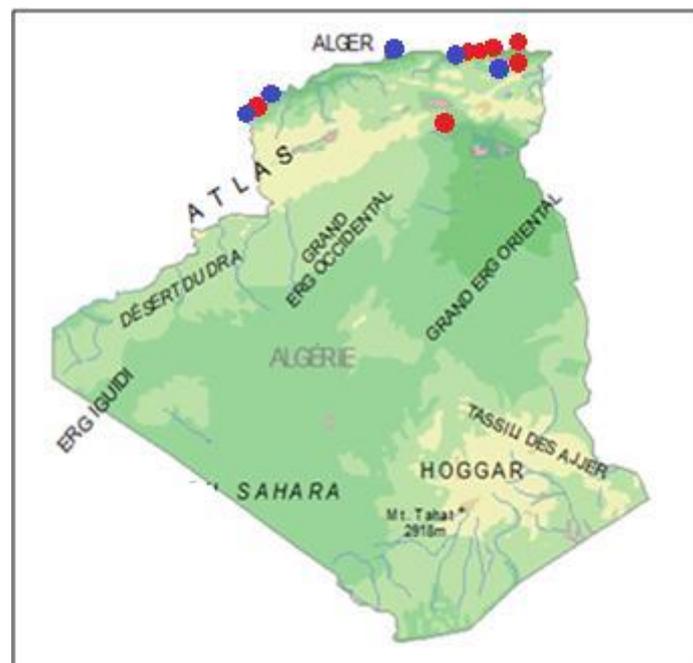
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année, l'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année, les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Son aire de répartition va de la côte à l'Atlas saharien. Signalée en 1841 par Wagner à Alger, 1880 par Lataste et Dobson à Aokas (Béjaïa), 1867 à Tixeraïne (Alger) et 1885 à Sig et Dellys et Taczanowski d'El-Kantara en 1869. En 1912, Weber l'observa et étudia sa biologie près de Birkhadem (Alger). En 1959, Rotron l'observa dans une cave de la Tafna (Sebdou) et, en 1948, Birebent la découvre au même endroit. Plus récemment, beaucoup d'auteurs l'observèrent et l'étudièrent dans différents endroits, entre autres Gaisler et Kowalski de 1983 à 1986 le mentionnèrent à Aïn Fezza (Tlemcen), Aokas (Béjaïa), Honaine, Messerghine (Oran), Sebdou, Sig, Souk El-Thenine (Béjaïa), Tiddis (Constantine), et en même temps, Maeda offrit, en 1982, un spécimen découvert à Oran au Musée National d'Histoire Naturelle.

Répartition et Démographie actuelles: Bendjeddou et al. (2013) ont signalé la présence de cette espèce dans une grotte dans les environs d'Annaba. Bendjeddou et al. (2014) mentionnèrent sa présence dans le lac souterrain de Bir Osmane à Guelma. Suivie et observée de 2006 à 2015 dans la wilaya de Béjaïa à Fort Lemercier, Aokas, Melbou, et à Boublatene dans la wilaya de Jijel où 6215 individus ont été contactés. Observée aussi à Boumoussa dans la wilaya de Skikda le 23 Mars 2015. Djennane et Maamir (2011) reportent un individu à Fesdis dans le Parc National de Belezma et Oubaziz (2011) compta 4080 individus à in Ain Fezza, Chouly et Honaine dans la région de Tlemcen.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Miniopterus schreibersii

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Molossidae

***Nectynomus aegyptiaca* (E. GEOFFROY, 1818)**



Noms usuels : Français : Molosse d'Égypte - Anglais : Egyptian Free-tailed Bat

Description et caractères généraux : Chauve-souris de taille moyenne, à longue queue dépassant de la membrane interfémorale de la moitié de sa longueur. Les oreilles sont arrondies. Elles ne sont pas soudées, mais jointives par la base de la marge interne. Leur tragus est petit. Le crâne est large avec le front plat. Les canines inférieures sont séparées à la base. LC : 65-70 mm ; LQ : 30-45 mm ; AB : 45-55 mm ; Or : 25 mm. La coloration dorsale varie de brun à sépia, la face inférieure est plus pâle. Les individus déserticoles sont généralement très pâles. C'est une espèce lithophile qui n'hiberne pas. Son vol est rapide et direct.

Formule dentaire : I1 + C1 + PM2 + M3/I3 + C1 + PM2 + M3 = 32

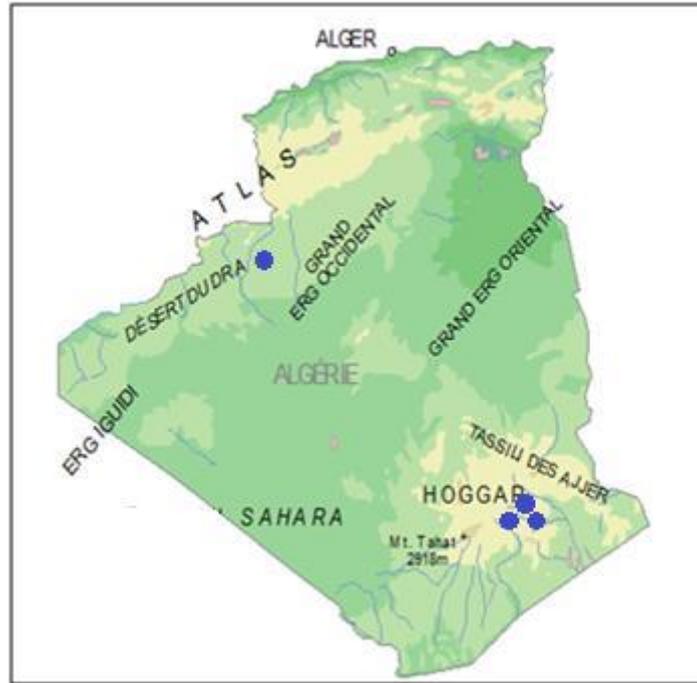
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Probablement dans tout le Sahara, actuellement il n'est connu que dans trois localités. En 1973, Schlitter et Robins la décrivent à 50 km au nord de Tamanrasset. Plus récemment Qumsiyeh collecta quelques spécimens de Tamanrasset et de Beni-Abbès.

Répartition et Démographie actuelles: Aucune nouvelle mention sur la présence de cette espèce n'a été faite.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Tadarida aegyptiaca

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Tadarida teniotis* (RAFINESQUE, 1814)**



**Noms usuels : Français : Molosse de Cestoni - Anglais : European
Free-tailed Bat**

Description et caractères généraux : C'est une espèce de grande taille, sa queue est épaisse et dépasse largement de la membrane inter-fémorale qui est réduite. Les oreilles sont rabattues sur le museau qui a grossièrement l'aspect d'un chien molosse.

Mensurations corporelles : AB = 58,7-62,1

Formule dentaire : I1/3 + C1/1 + PM2/2 + M3/3

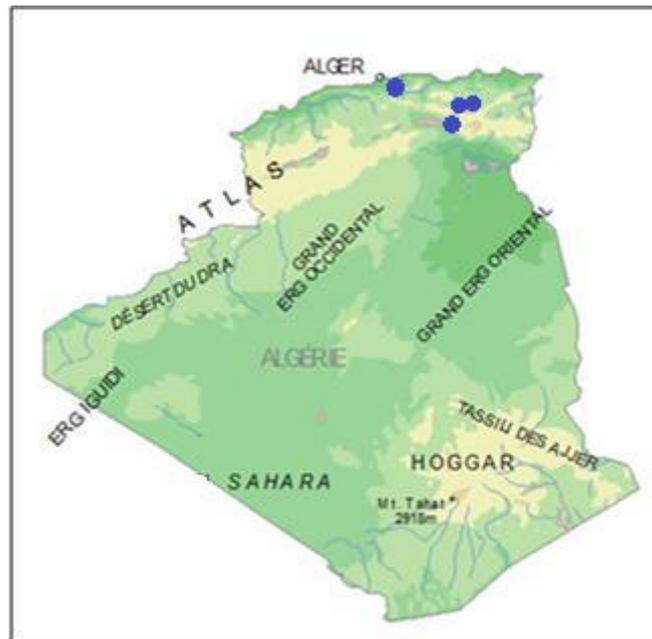
Nourriture : Insectivore.

Comportement social : En colonies monospécifiques ou plurispécifiques.

Reproduction : Atteint la maturité sexuelle de la première à la troisième année. L'accouplement a lieu avant la période d'hibernation. Après avoir choisi un lieu de parturition, chaud, les femelles gardent en elles le sperme « en sommeil » pendant l'hibernation, jusqu'aux beaux jours où la fécondation s'opère par l'ouverture de la membrane du sac à sperme quand les conditions favorables sont remplies (température élevée, nourriture abondante, quiétude et regroupement en nurserie). Elles donnent naissance à un seul petit par année. Les femelles élèvent les petits sans les mâles dans des colonies maternelles. Les petits sont gardés par d'autres femelles hôtes pendant que les mères chassent ; la reconnaissance se fait à l'odeur. Le jeune est autonome vers 6 à 8 semaines.

Répartition historique : Elle n'est connue que dans 3 localités : 2 localités aux Aurès et à Lakhdaria (Bouira). En 1984, Kock et Nader la signalèrent à Lakhdaria et Tighanimine au Roufi (Batna), les spécimens retrouvés par ces deux auteurs sont dans la collection personnelle de W. Issel. En 1986, Gaisler et Kowalski signalèrent 4 individus à Amentane près de Meniaâ (aux environs de Barika).

Répartition et Démographie actuelles : Les nouvelles mentions sur la présence de cette espèce proviennent de la capture de ses cris d'écholocation lors de séance de localisation que nous avons entrepris dans différentes parties de la Wilaya de Bejaia.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Tadarida teniotis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

ORDRE DES PRIMATES

L'ordre des primates regroupe les mammifères les plus évalués. Ce sont des animaux de taille petite et moyenne, plantigrades, pentadactyles avec un pouce et un gros orteil opposable aux autres doigts, quadrumanes. Le cou est court. La queue, souvent préhensile, a une longueur variable jusqu'à être absente. La tête est réduite ou plus ou moins globuleuse, les yeux sont dirigés vers l'avant.

Formule dentaire : I2/2 + C1/1 + PM3/3 + M3/3

Famille des Cercopithecidae

***Macaca sylvanus* (LINNAEUS, 1758)**



(Photo : Mourad Ahmim)

**Noms usuels : Français : Magot , Macaque de Berberie - Anglais :
Barbary Macaque - Arabe : Kird, Chadi - Berbere : Ivki, Idouw,
Ahalloum**

Description et caractères généraux : Trapu, robuste, pas de queue, tête ronde, museau et cou brefs, oreilles petites, arrondies (pointe esquissée), grandes abajoues, bras un peu plus longs que les jambes, pouce court, gros orteil un peu plus long, épais, 3^e doigt et orteil les plus longs. Paumes et plantes nues, callosités fessières du mâle arrondies, presque reliées au bord inférieur, celles de la femelle sont étroites, arrondies, séparées par la vulve. Pelage dense sur le dessus, bourre courte, longs jarres raides, poils du dessus de la tête un peu allongés, le mâle a des favoris touffus et une courte barbe. Dessous faiblement velu (la peau bleuâtre transparent). Face interne des bras et des jambes couleur clair, dessus fauve, dessus de la tête ocre, dessus des mains et des pieds brun noir, dessous gris jaune à blanc jaunâtre, fessier, pénis, scrotum, mamelles, paumes et plantes roses, collosités fessières brunâtres chez le mâle, gris ardoise chez la femelle, visage rose foncé.

Mensurations corporelles : T+C = 55-65, HGT = 45-50, P = 4-10 kg

Mensurations crâniennes : CB = 13,4 ; LZ = 8,5 ; MD = 9,2

Voix : Grognements de satisfaction, cris plus ou moins aigus d'excitation, d'inquiétude et de colère, les jeunes de mauvaise humeur caquettent.

Formule dentaire : I2/2 + C1/1 + PM2/2 + M3/3

Nourriture : Plantes herbacées, fruits, feuilles, racines, bulbes, insectes, apprécie beaucoup les plantes cultivées.

Comportement social : En groupe de 10 à 30 formés de plusieurs mâles, femelles et jeunes. Chez cette espèce, les animaux solitaires n'existent pas (in Menard, 1986).

Reproduction : Copulation en position debout, par l'arrière, les pieds du mâle maintenant les jambes de la femelle. Cycle œustrien toute l'année, tous les 27-33 jours, menstruations durant 3-4 jours, la copulation surtout de novembre à mars, gestation 7 mois, un seul petit.

Longévité : Plus de 20 ans en captivité.

Répartition historique : En 1974 et 1975, Taub a effectué des recherches sur le singe magot en Algérie, et localisa 7 grandes zones où il peuplait de grandes étendues, toutes ces zones sont situées au centre et à l'est de la région côtière, ces zones sont :

1 – Chiffa (Blida) : 300 individus habitent une région à pentes raides, surtout dans le ruisseau des singes où l'on peut voir des groupes de 5 à 15 individus jusqu'à nos jours.

2 – Pic des singes au Parc National de Gouraya (Béjaïa) où 70 individus habitent le parc près de la ville.

3 – Parc National du Djurdjura où 500 individus habitent les montagnes et les falaises, actuellement ils ne sont visibles que dans la forêt de Tigounatine.

4 – Une large zone forestière entre la wilaya de Tizi-ouzou et la wilaya de Béjaïa, incluant la forêt de l'Akfadou, Yakourene, sur 2000 ha, où environ 1000 à 2000 singes vivent.

5 – Chaabet-el-akhra, près de Kherrata, où 200 individus vivent actuellement.

6 – Les Monts Babors (Setif), qui ont actuellement le statut de réserve intégrale, où vit une population de quelques 300 individus.

7 – La zone côtière de Jijel, appartenant au Parc National de Taza, où l'on rencontre entre 1000 et 1500 individus.

D'autres auteurs ont signalé la présence du singe magot dans d'autres endroits plus précisément Gervais (1848) à Collo (Skikda), Wagner (1841) entre Constantine et Sigus (Oum-el-bouaghi), ce qui n'a jamais été vérifié, et, Taub (1977) de Miliana et la forêt de Thniet-el-haad.

Répartition et Démographie actuelles: Dans le Parc national du Djurdjura, qui est subdivisé en 5 secteurs (Tala Guilef et Ait Ouabane au Nord, Tikjda et Tala Rana au Sud, et Tirourda à l'extrême Est dans les communes d'Aghbalou et d'Iferhounène, expositions Nord et Sud), il a été dénombré 102 Troupes regroupant 1441 individus dont le plus grand nombre est rencontré dans le secteur d'Ait-Ouabane avec un total de 41 troupes, 25 troupes à Tala Guilef et 17 troupes à Tala Rana, 16 troupes à Tikjda et 03 troupes au secteur de Tirourda (Enviconsult, 2012).

Au Parc National du Gouraya, selon les estimations de l'an 2004, il existe 8 groupes (Groupe du Tunnel, Groupe de Sidi Yahia, Groupe du Cap Carbon, Groupe de Sidi Bouali, Groupe des Aiguades, Groupe des Oliviers, Groupe de M'cid el Bab, Groupe de Boulimat) représentant 367 individus répartis dans les régions (PNG, 2014).

Au Parc National de Chrea, selon les plans de gestion de cette structure, il existe quelques 14 colonies, renfermant 45 individus chacune, soit 630 individus dont 3 se trouvent sur la route nationale N°1 des Gorges de la Chiffa. Ces groupes sont domestiques et descendent jusqu'à la route en quête de nourriture.

Les 11 autres groupes sont quasi sauvages et sont au nombre de 35 à 45 individus, ils sont localisés dans les régions de la Chiffa et de Oued El Merdja. Il a été remarqué que les groupes de Tamzguida (groupes sauvages) dépassent les 50 individus.

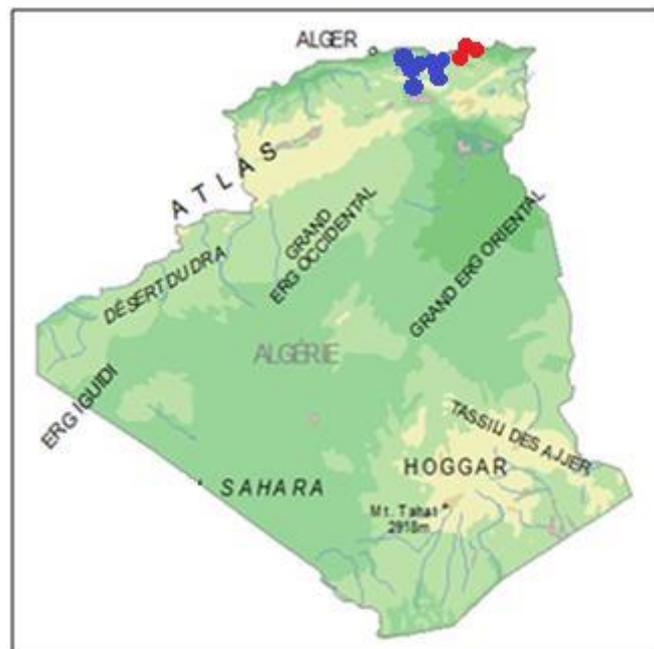
Le Parc National de Taza mentionne l'existence de 29 Groupes de singes sur son territoire ayant trois types de comportement : 21 Groupes à comportement sauvage stricte, 2 Groupes à comportement sauvage et 6 Groupes adaptés à l'homme.

Hors parcs nationaux, le plus grand effectif est localisé dans la Forest de l'Akfadou entre les Wilayates de Béjaïa et de Tizi Ouzou, aucune donnée chiffrée actualisée n'existe pour cette région, Dans la wilaya de Jijel, il ya eu observation depuis 2010 de 1 Groupe de 5 individus à Sidi Maarouf et 1 Groupe à el Milia.

Dans la wilaya de Skikda, où le singe n'a pas été signalé depuis des années, les habitants de la commune de Salah Bouchaour, à moins de 50 km au sud-ouest de Skikda, au lieu dit Matéra, signalent la présence d'un Groupe de singes. Des témoignages auraient relevé la présence d'une quinzaine de singes dans cette zone boisée très éloignée de la zone côtière de Tamalous, à plus de 20 km plus au nord. Il nous a été donné d'observer 11 individus à Oued Zhour et 07 individus à Zitouna dans la région de Collo.

Dans la wilaya de Béjaïa, nous avons eu à rencontrer quelques individus à Bourbatache (El Kseur) et la population nous a signalé la présence depuis des années de quelques 100 individus à Aokas.

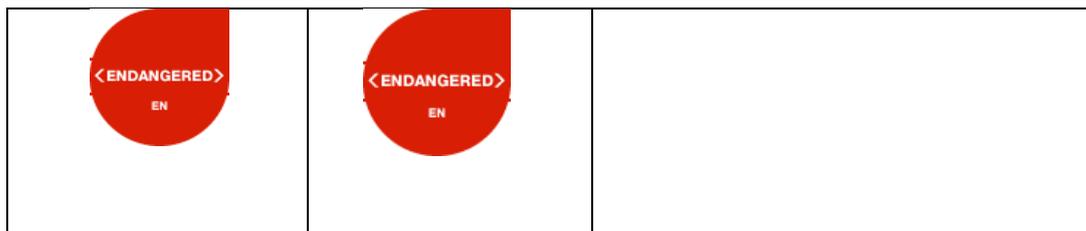
Aux Babors, Khellaf Ladjouzi, un étudiant de l'Université de Béjaïa, travaillant dans le cadre de son mémoire, a rencontré 3 groupes de singes magot: le premier groupe rencontré est constitué de 8 à 12 individus au sommet de Djbel Babor au lieu dit Elmalaeb ; le deuxième groupe est localisé du coté sud de Djbel Baborou, il y a 12 à 18 individus essentiellement des femelles et des petits; le troisième groupe localisé dans le même coté sud du Djbel Babor, d'environ 10 à 15 individus, deux mâles et autres femelles et des petits.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Macaca sylvanus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
---------------------	----------------------	---------------------------------



ORDRE DES ERINACEOMORPHA

Les Erinaceomorpha sont un ordre de mammifères nouvellement reconnu en 2005 par Mammal Species of the World qui est une publication scientifique servant de référence dans le domaine de la zoologie, publiée aux presses de l'université Johns-Hopkins par la société savante américaine American Society of Mammalogists. Auparavant ses ses familles étaient placées dans l'ordre Insectivora.

Famille des Erinaceidae

Atelerix algirus (LEREBoullet, 1842)



(Photo, Lynda Hadji)

Noms usuels : Français : Herisson d'Algerie- Anglais : North African Hedgehog - Arabe : Guenfoud- Berbere : Inissi

Description et caractères généraux : Taille plus grande que celle du rat, dessus du corps couvert de piquants, oreilles longues, nombre de doigts 5/5, pattes longues et piquants de la tête repartis aux deux touffes par une raie centrale, les piquants sont annelés de noir et blanc, museau, joues, oreilles et pieds bruns, front dessus, et pattes blanc dessous parfois brun.

Mensurations corporelles : T+C = 20-27, Q = 2-4, P = 3-4, OR = 2,5-3

Mensurations crâniennes : CB = 4,5-6 ; LZ = 3-3,5 ; RDA = 2,6-2,9 ; MD = 3,8-4,4

Voix : Grogne et renifle, faible gazouillis à gueule fermée, cri de douleur.

Formule dentaire : I3/2 + C1/1 + PM3/2 + M3/3

Nourriture : Vers de terre, insectes, escargots, grenouilles, lézards, œufs, oisillons.

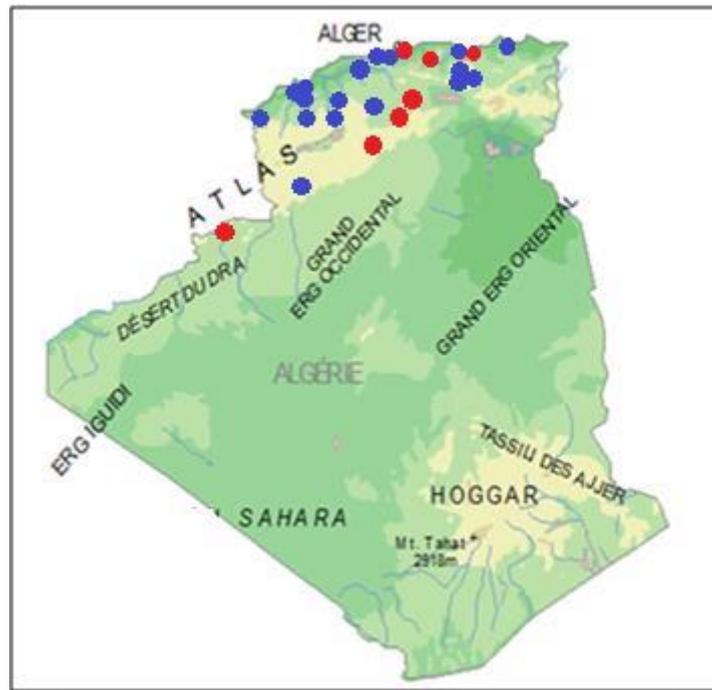
Comportement social : C'est une espèce nocturne et solitaire. S'il se sent menacé, il se met en boule et sort ses piquants pour faire éloigner les prédateurs. Les hérissons naissent aveugles avec une membrane de protection qui couvre leurs plumes et qui sèche en quelques heures. Les petits naissent avec ces plumes sous la peau, comme des boutons. Il n'est pas rare de voir un hérisson adulte tuer les petits mâles à la naissance. Il préfère les climats arides mais on les trouve également dans les régions méditerranéennes (broussailles, prairies, champs cultivés, pâturages et jardins). On les observe aussi non loin des humains en Afrique, Europe.

Reproduction : Accouplement par derrière, la femelle rabat ses piquants et redresse l'arrière, le mâle a un long pénis, la gestation dure 35-48 jours, 3 à 7 petits par portée, deux portées annuelles possibles.

Longévité : 8 à 10 ans en captivité.

Répartition historique : Signalé pour la première fois par Loche en 1858 à Alger, le Hérisson d'Algérie occupe toute la partie nord du territoire. En 1885, Lataste le signala d'Annaba et de Kherrata. En 1888, Jentink d'Alger. Au début du siècle dernier, en 1913, Thomas le signala à Maghnia, en 1914 Werner à Aïn Sefra. Plus tard, en 1927, Joleaud le signala de Béjaïa, Ghar Roubane (entre Sebdou et Bougtob) et entre Ksar El-Boukhari et Laghouat. En 1978, Vieillard le rencontra aux Babors puis, en 1979, Kowalski à Messerghine, Oran, Saïda, Madagh, Tafraoui, Aïn Turck, Blida, forêt de M'Sila (Oran), Sidi Bel-Abbès. Plus récemment, en 1987, Gaisler le signala de Sétif. Une carte de répartition de cette espèce en Afrique incluant l'Algérie a été établie par Kahmann et Vesmanis (1977).

Répartition et Démographie actuelles: En 2009, Khaldi et al. (2012), en analysant les *Rickettsia* sur cette espèce, ont capturé 26 individus dont 22 au Hodna (Msila) et 4 à Belimor et Bordj Leghdir (Bordj Bouarreridj). Un individu mort observé au Lac de Djor Torba à Bechar le 9 Avril 2013. Nous avons eu à la rencontrer dans différentes localités : Barbacha, Amizour, Beni Maouche, Toudja dans la Wilaya de Bejaia, Bechloul dans la Wilaya de Bouira, Alger. C'est une espèce dont les effectifs se maintiennent à un niveau appréciable.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Atelerix algirus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Paraechinus aethiopicus* (EHRENBERG,1833)**



Noms usuels : Français : Herisson du desert - Anglais : Desert hedgehog- Berbere : Teknissit

Description et caractères généraux : De taille légèrement inférieure à celle de l'Hérisson d'Algérie, oreilles grandes, mains courtes, nombre de doigts 5/5, gros orteil très petit. Les piquants de la tête sont partagés par une raie nue, longue de 3 cm, piquants dorsaux longs de 2,7 cm, milieu du dos généralement brun noir foncé car les piquants ne sont pas couleur crème à la pointe ni au-dessous, ceux des flancs sont pointillés de clair et foncée. Face brun foncé, front, oreilles, menton, gorge, haut de la poitrine, blanc ; membres, bas ventre et queue brun, noir ; ventre tacheté de brun noir et de blanc.

Mensurations corporelles : T+C = 14-23, Q = 1,5-4

Mensurations crâniennes : CB = 4,9 ; LZ = 3 ; RDS = 2,4 ; MD = 3,4

Formule dentaire : I3/2 + C1/1 + PM2-3/2+M3/3

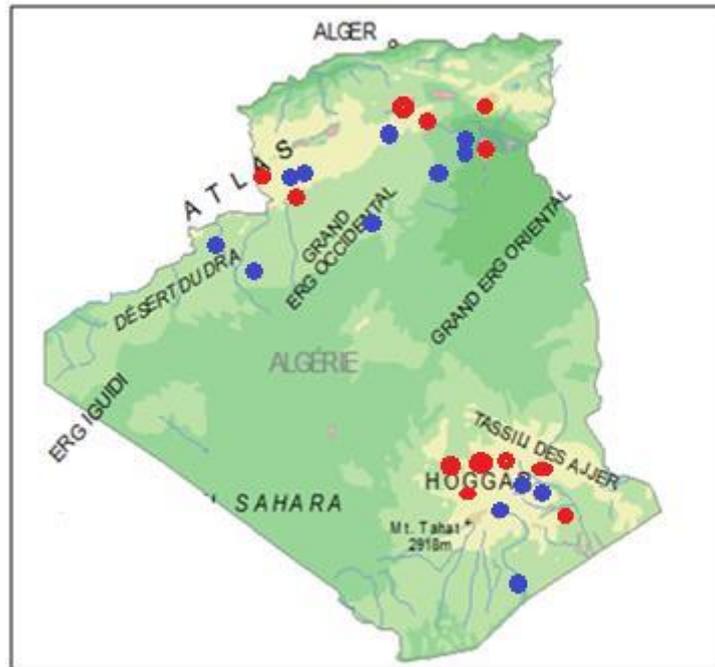
Nourriture : Généralement omnivores. Ils chassent la nuit les arthropodes, petits invertébrés, des charognes, champignons et autre nourriture disponible.

Comportement social : Espèce solitaire, s'abrite le jour dans un terrier abandonné ou une cavité naturelle et est actif dès le crépuscule. Il fréquente des milieux à végétation (jardins, lits d'oueds, daïas, steppes). Les grandes chaleurs le font entrer en léthargie.

Reproduction : Les portées comprennent un à six jeunes (moyenne 4), déposés à l'abri d'un terrier.

Répartition historique : C'est une espèce désertique, elle occupe tout le Sahara du sud de l'Atlas saharien au désert proprement dit. En 1867, Loche l'observa à Ghardaïa, Ouargla et Touggourt. Lataste, entre 1885 et 1887, reçut un squelette de Laghouat. En 1922, Foley la rencontra à Beni Ounif et Joleaud à Béchar en 1927. En 1934, Heim de Balsac la signale près de Abalessa (environ d'In Guezzam) et, la même année, Seurat l'observa à Idles, Oued Tit (Hoggar) où il vit plusieurs individus. En 1949, Barland la décrit à El-Goléa, et en 1960 Régnier du Hoggar où il l'observa. En 1979, Kowalski l'observa et l'identifia de plusieurs endroits du territoire notamment à Brezina, Abadla, Moghar Tehtani, In Ouarka et il reçut un squelette de Aïn Sefra. En 1989, Sellami, Belkacemi et Sellami l'observèrent à Mergueb.

Répartition et Démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) ont rencontré le Hérisson du désert à Aïn Sefra à proximité des zones habitées par l'homme plus que dans le vrai désert. Nous avons eu à récupérer une peau auprès d'un routier à Batna en 2005, provenant d'un individu retrouvé à la limite sud de la wilaya de Batna au lieu-dit Djbel Chaaba, écrasé sur la route en mai 2004. Pris en photo par De Smet et al. (2007) sur le Grand Erg Occidental et à Mergueb. Maziz (2007) signala la présence de cette espèce lors de la Mission d'inventaire des gazelles et de la faune sauvage dans le nord ouest du Grand Erg Occidental réalisé du 03 au 15 Mars 2007 dans les régions Nord du Grand Erg Occidental jusqu'à l'Erg Erraoui. En 2009, Khaldi et al. (2012) en analysant les Rickettsia sur cette espèce ont capturé 11 individus au Hodna (Msila). Beba et Baziz (2010) capturèrent 5 individus dans la Vallée Oued Righ près de Touggourt. Observé et photographié par Mennad Beddek en Avril 2013 à El Kheither (El Bayadh). Les agents de la direction de l'environnement capturèrent un individu à Takiert-Timimoun le 22 Mars 2014. Ayache Khaled le photographia le 20 Mars 2014 à Zelouaz près de Djanet. Signalé partout au Hoggar par De Smet.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Paraechinus deserti

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>LEAST CONCERN LC</p>	<p>DATA DEFICIENT DD</p>	

ORDRE DES SORICOMORPHA

Les Soricomorpha est un ordre de mammifères créé en 2010 par le paléontologue américain William King Gregory (1876 – 1970), mais il n’a été adopté en dehors de la paléontologie que vers le début du XX^{ème} siècle, à la faveur des travaux sur la génétique. Traditionnellement les familles qui le composent étaient placées dans l’ordre des Insectivora.

Famille des Soricidae

***Suncus etruscus* (SAVI, 1822)**



Noms usuels : *Français : Pachyure etrusque - Anglais : Savi's pygmy shrew*

Description et caractères généraux : C'est le plus petit mammifère connu actuellement, caractérisé par la présence d'une quatrième unicuspide supérieure. Son corps est allongé, pattes courtes, queue longue et poilue, museau pointu, pelage court et soyeux de couleur brun sur le dos, blanchâtre sur le ventre. Le crâne est extrêmement aplati, la mandibule et la denture sont graciles. Recherche les habitats anthropisés, et notamment les murets de pierres sèches, et les palmeraies. Le pelage est de couleur gris brun, s'éclaircissant progressivement vers la face inférieure. Les pieds sont blancs. La queue est bicolore (brun/blanchâtre). Cette espèce fréquente des zones relativement humides, plus particulièrement jardins, ruines, murets et maisons. La pachyure n'est pas un parfait homéotherme, sa température corporelle est proche de 35° C en activité et sa température critique est de 12° C. Son métabolisme est très actif : elle ne peut pas rester plus de huit heures sans manger.

Mensurations corporelles : T+C = 3,6-5,2 ; Q = 2,1-3 ; P = 0,5-0,8

Formule dentaire: 3I + 1C + 2PM + 3M/2I + 0C + 1PM + 3M

Nourriture : Se nourrit principalement d'insectes et d'araignées, parfois aussi de proies aussi grandes que lui comme les lézards du groupe des geckos.

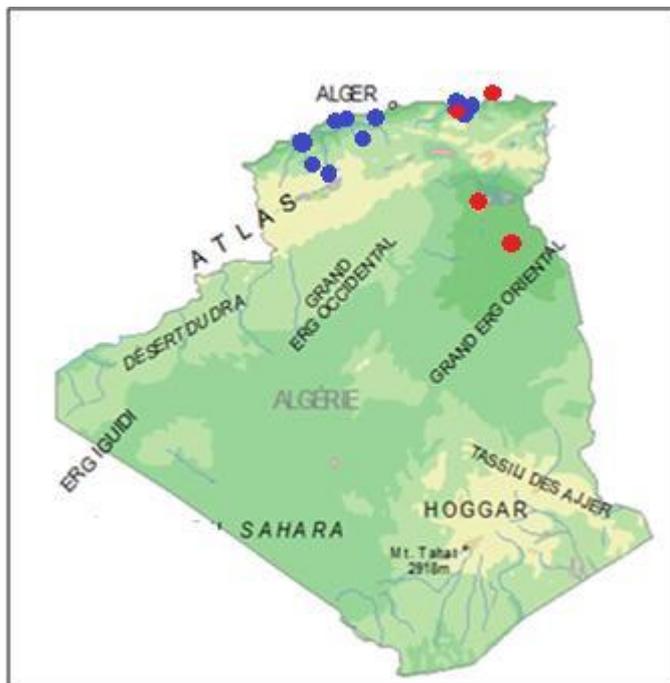
Comportement social : En raison de ses problèmes énergétiques, l'activité de cet insectivore est discontinuée (polyphasique) répartie aussi bien pendant la nuit que le jour et ce, tout au long de l'année.

Reproduction : La reproduction a lieu en mars. La gestation dure 27 à 30 jours (Fons, 1975). Il y a 4 à 10 jeunes par portée. Ils sont sevrés à trois semaines. Les jeunes circulent en "chapelet" à la suite de la mère, le suivant tenant dans la gueule la queue de celui qui le précède. La longévité serait d'une année et demie.

Répartition historique : Distribuée de la zone côtière jusqu'aux Hauts-Plateaux. Elle a été observée pour la première fois à Alger où Nathusis et Coquerel (1848) la décrivent. Plus tard, en 1957, Heim de Balsac et Lamotte annoncèrent la capture de spécimens au Mont Ouarsenis à Aïn Lechiakh (du côté de Ksar El-Boukhari). Le matériel biologique de cette espèce a été retrouvé dans des pelotes de régurgitation de

rapaces à Sidi Ammar, Saïda, Aokas, Cherchell, Es-Senia, Tafraoui, Tipaza. Depuis 1957, cette espèce n'a pas été observée.

Répartition et Démographie actuelles: Des restes de la Pachyure étrusque ont été retrouvés par nos soins à Béjaïa en 2000 et 2006 dans les pelotes de régurgitation de la chouette effraie. Baziz et al. (2002) signalèrent pour la première fois la présence de cette espèce à Biskra au Nord-Est du Sahara. Beba et Baziz (2010) signalent sa présence dans la vallée Oued Righ près de Tougourt. 2 individus ont été capturés par Hadji Lynda de l'Université de Tizi ouzou dans la région de Darna près de Mekla en 2016.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Suncus etruscus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Crocidura russula* (HERMANN, 1780)**



Noms usuels : *Français: Musaraigne musette - Anglais : Greater white-toothed shrew*

Description et caractères généraux : La musaraigne musette, de taille sensiblement grande, possède une queue épaisse et un pelage long, de couleur burne sur le dos et sur la surface dorsale du pied postérieur, et grisâtre sur le ventre sans démarcation nette entre les deux couleurs. Le crâne a un profil supérieur rectiligne, le rostre est court et plat et déprime de la base. La 3^e unicuspidé est de taille égale voire supérieure à la seconde, le paracone de la tricuspidé, petit et nettement détaché, apparaît en retrait de la rangée des unicuspidés. C'est une espèce exigeant humidité relative du milieu et une densité du couvert végétal lui permettant de se déplacer tout en restant à l'abri. Le scrotum des adultes est coloré en vert.

Mensurations corporelles : T+C = 6,1-7,9 ; Q = 2,7-4,5 ; P = 1,1-1,4 ; OR = 0,7-1,1

Mensurations crâniennes : CI = 1,8-1,9 ; LZ = 0,5-0,6 ; RDS = 0,7-0,8 ; BC = 0,4-0,45 ; RDI = 0,6-0,8

Formule dentaire: 3I + 1C + 1PM + 3M/2I + 0C + 1PM + 3M

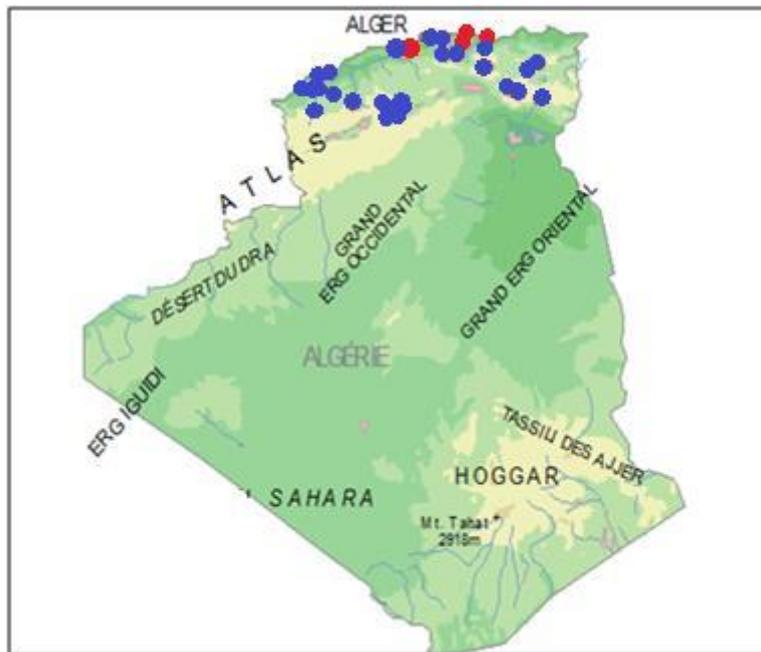
Nourriture : Régime alimentaire à base d'insectes, d'araignées, de gastéropodes, de vers ou de petits vertébrés. Elle consomme aussi quelques fruits.

Comportement social : Espèce généralement nocturne qui fréquente les jardins, les zones à buissons, les maisons. Elle construit un nid de feuilles mortes, dans un amas de pierres, dans des lieux relativement humides. Elle peut aussi utiliser des terriers de rongeurs pour s'abriter.

Reproduction : Elle se reproduit durant le printemps et l'été (mars à septembre). La gestation dure 29 à 31 jours. Il y a 3 à 10 jeunes par portée. Ils sont sevrés à 22-24 jours. Ils sont sexuellement matures à 2-3 mois. La longévité serait d'un an et demi.

Répartition historique : Habite la zone nord jusqu'à la limite nord du Sahara. En 1913, Thomas décrit un spécimen des environs d'Alger. En 1915, Jordan et Rothschild la rencontrèrent à Hammam Meskhoutine (Guelma). En 1975, Vesmanis décrit un spécimen de Hydra (Alger), Guelma, Keddara, Khenchela, Oran. En 1979, Kowalski décrit des spécimens notamment à Oran, à Beni Yenni (Tizi Ouzou), Megriss (Sétif), Messerghine, Murdjadjo (Oran) et à Tafraoui. Rzebik-Kowalska (1988) retrouva du matériel biologique dans des pelotes de régurgitation de rapaces à Aïn Saïd, Aokas, Djebel Chelia, Cherchell, Frenda, Es-Sennia, Honaine, Murdjadjo, Saïda, Tessala, Timgad, Tipaza.

Répartition et Démographie actuelles: Des restes de squelettes ont été retrouvés par nos soins à Béjaïa en 2000 et 2006 dans les pelotes de régurgitation de la chouette effraie. Contoli et al. (2001) signalèrent sa présence dans les régions de l'ouest Algérien allant de El Amria, Sidi Driss, Essenia, Cherchel jusqu'à la région algéroise. Brahmi et al.(2012) étudièrent son régime alimentaire dans le Massif de Bouzguene dans la wilaya de Tizi Ouzou.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Crocidura russula

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Crocidura cossyrensis* (CONTOLI, 1989)**



Noms usuels : Français : Musaraigne de Contoli - Anglais : North-African Lesser White-toothed Shrew

Description et caractères généraux: Cette musaraigne de taille légèrement plus grande a des caractéristiques identiques à *Crocidura russula*, mais son cortège génétique montre que n=68 (entre 66 et 70) alors que *Crocidura russula* a n=60.

Formule dentaire: 3I + 1C + 1PM + 3M/2I + 0C + 1PM + 3M

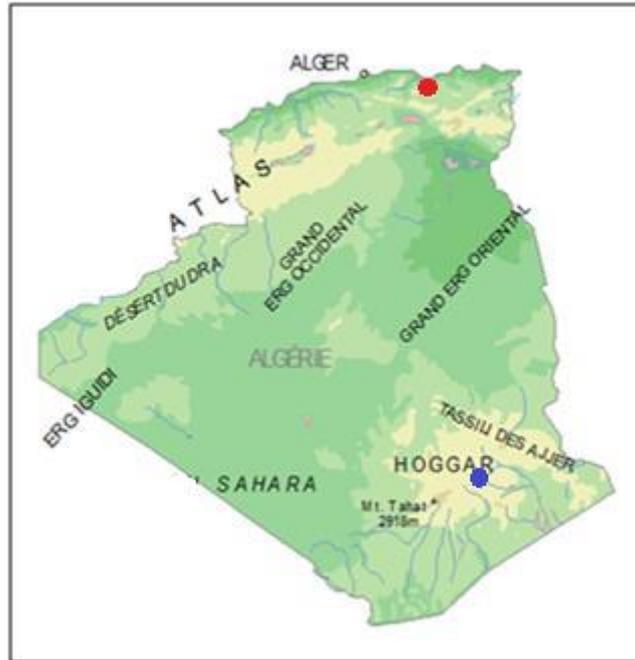
Nourriture : Régime alimentaire à base d'insectes, d'araignées, de gastéropodes, de vers ou de petits vertébrés. Elle consomme aussi quelques fruits.

Comportement social : Espèce généralement nocturne qui fréquente les jardins, les zones à buissons, les maisons. Elle construit un nid de feuilles mortes, dans un amas de pierres, dans des lieux relativement humides. Elle peut aussi utiliser des terriers de rongeurs pour s'abriter.

Reproduction : Aucune donnée sur la reproduction de cette espèce n'est disponible

Répartition historique :

Répartition et Démographie actuelles: Découverte en 1989 par Contoli et al. (2001), ils stipulent que son aire de Répartition chevauche avec celle de *Crocidura russula* dans l'algérois et ne se retrouve que dans la partie Côtière Est de l'Algérie, elle est signalée de la région d'Aokas.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Crocidura cossyrensis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Crocidura whitakeri* (DE WINTON, 1897)**



**Noms usuels : Français : Musaraigne de Whitaker - Anglais :
Whitaker's Shrew**

Description et caractères généraux : Cette musaraigne de taille réduite possède une tête relativement volumineuse, des oreilles assez grandes, et une queue plutôt longue, le pelage court (3-4 mm) et soyeux a une couleur qui varie du brun au gris sur le dos, le ventre étant uniformément blanchâtre. La surface dorsale du pied postérieur est blanche, le crâne a un profil supérieur rectiligne, les dents présentent quelques caractéristiques spécifiques ; la 3^e unicuspid est plus petite que la seconde, elle est de taille subégale au paracone de la tricuspide. Cette musaraigne fréquente les milieux secs et rocheux, mais aussi certaines dunes littorales. Elle s'abrite dans les fentes de rochers et les terriers de rongeurs. Elle est active surtout la nuit.

Mensurations corporelles : T+C = 5,3-6,4 ; Q = 2,7-3,9 ; P = 1-1,3 ; OR = 0,7-1,1

Mensurations crâniennes : CI = 1,6-1,7 ; LZ = 0,5-0,55 ; RDS = 0, 6-0 ; 75, NC = 0,4-0,45 ; RDI = 0, 6-0,7

Formule dentaire: 3I + 1C + 1PM + 3M/2I + 0C + 1PM + 3M

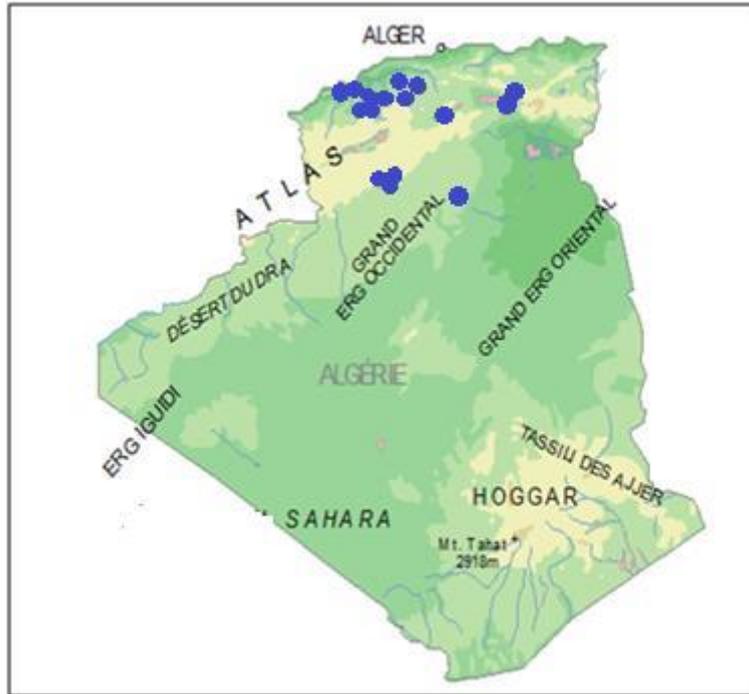
Nourriture : Composée d'insectes, arachnides et d'invertébrés divers.

Comportement social : Biologie inconnue

Reproduction : Inconnue

Répartition historique : C'est une espèce qui habite la partie nord du Sahara jusqu'aux Aurès, et la limite nord des hauts plateaux, à l'Ouest elle arrive jusqu'à la côte. Elle a été décrite en 1913 par Thomas de Aïn Sefra, et en 1976 par Vesmanis. De Biskra, Heim de Balsac captura un spécimen en 1968 qu'il offrit au Musée de Berlin et Vesmanis offrit des individus d'Aïn Sefra et de Saïda et ses environs au British Muséum of Natural History. En 1988, Rzebik-Kowalska établit une carte de distribution de cette espèce et surtout ramassa du matériel biologique dans des pelotes de régurgitation de rapaces à Aflou, Aïn Saïd, Aïn Sefra, Brezina, Djebel Chelia, Es-Sennia, Frenda, Laghouat, Messerghine, Saïda, Tafraoui, Timgad.

Répartition et Démographie actuelles:



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Crocidura whitakeri

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Crocidura pachyura* (KUSTER, 1835)**



Noms usuels : Français : Crocidure pachyure - Anglais : North African White-toothed Shrew

Description et caractères généraux : Nocturnes, solitaires, de la taille d'une souris (jusqu'à 10cm et 20g environ) elles ont une tête allongée, un museau pointu et mobile, de petits yeux et des pattes courtes. Ces pattes ont 5 doigts, chacun muni d'une griffe, et le gros orteil et le pouce ne sont pas opposables. Les pattes arrière ont des pieds plantigrades. Le crâne est dépourvu d'arc zygomatique (arc osseux que l'on peut sentir chez nous sous l'œil). On observe un grand développement du muscle zygomatique et du muscle élévateur du nez. Les demi mandibules ne sont pas soudées, elles sont retenues par un tissu fibreux : ceci donne de la souplesse à la mâchoire. Les muscles masticateurs sont très importants.

Formule dentaire : - 11 + 2 à 5 antémolaires en haut et 1-2 en bas - 1 prémolaire et 3 molaires.

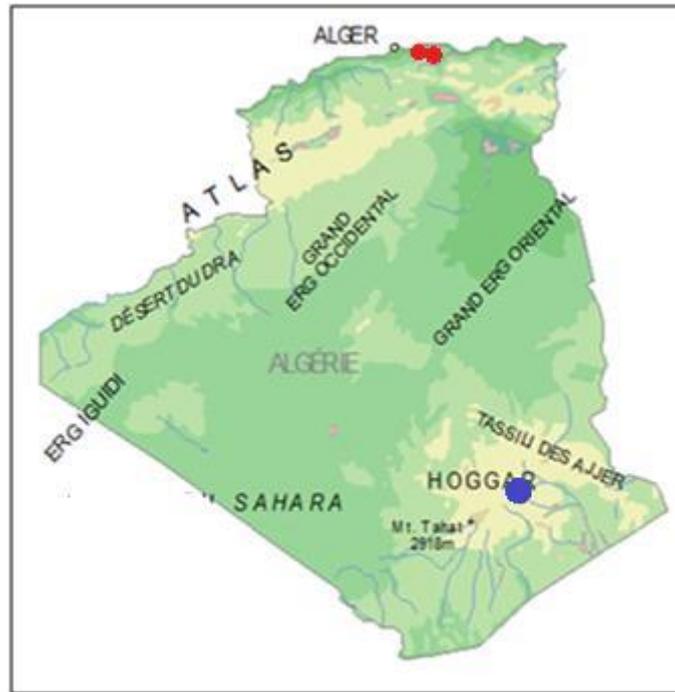
Nourriture : Insectes, escargots, lombrics, cloportes, larves diverses, araignées et même petits poissons pour certaines, selon les espèces, elles creusent ou non le sol pour y trouver leurs proies.

Comportement social : Pratique le caravaning : Lorsque les petits ont une dizaine de jours ils sont capables de se déplacer mais voient mal, ce comportement permet donc aux jeunes de découvrir le monde sans risquer de se perdre. Ce phénomène, observé en captivité a aussi été décrit dans le milieu naturel. Le premier jeune mord l'arrière-train de sa mère près de la base de la queue et les frères et sœurs « s'attachent », en suivant, les uns aux autres, formant une petite caravane...il peut y avoir 2 rangées. Quand ils deviennent plus grands les jeunes ne mordent plus forcément celui qui est devant mais gardent un simple contact avec leur museau. On observe aussi ce comportement quand on dérange les nids. Les jeunes se déplacent ainsi jusque vers 21 jours environ.

Reproduction : Elle se reproduit durant le printemps et l'été (mars à septembre). La gestation dure 29 à 31 jours. Il y a 3 à 10 jeunes par portée. Ils sont sevrés à 22-24 jours. Ils sont sexuellement matures à 2-3 mois. La longévité serait d'un an et demi.

Répartition historique

Répartition et Démographie actuelles: Nicolas et al. (2013) capturèrent 30 spécimens dans 3 localités de la wilaya de Tizi ousou et Boumerdes (Cap Djinet, Boukhalfa et Darna).



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Crocidura pachyura

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

ORDRE DES RONGEURS

Un peu moins de la moitié des mammifères actuels sont des rongeurs. Ce sont des animaux de taille petite à moyenne (5 cm à 1,3 m pour le capybara), au corps allongé porté par des pattes courtes, au cou épais, qui peuvent être éclatés en types fouisseurs, arboricoles, steppiques. La partie nasale est généralement allongée, la denture est incomplète comprenant une paire d'incisives robustes à croissance continue, et après un diastème, un nombre de dents jugales réduit, 5/4 au maximum, avec une première prémolaire souvent vestigiale.

Famille des Sciuridae

Atlantoxerus getulus (LINNAEUS, 1758)



(Photo : Maite Santisteban)

***Noms usuels : Français : Ecureuil de Berberie - Anglais : Barbary
Ground Squirrel***

Description et caractères généraux : C'est un rongeur de taille moyenne possédant une longue queue touffue, une tête arrondie portant de courtes oreilles, le pelage dorsal, de couleur gris brun, et rayé longitudinalement de trois bandes blanchâtres, la bande médiane étant parfois peu contrastée, les parties inférieures du corps sont de couleur grisâtre de même que le cercle orbitaire.

Mensurations corporelles : T+C = 16,5-21,5 ; Q = 12,5-17,5 ; P = 4-5,2 ; OR = 1,3-1,6

Mensurations crâniennes : CB = 4-5 ; D = 0,8-1,1 ; RMS = 0,9-1,1 ; IO = 0,9-1,3

Formule dentaire : I1/1 + C0/0 + PM2/1 + M3/3

Nourriture : En contexte naturel, l'écureuil se nourrit de fruits et graines de pistachier et d'arganier. Il a un régime principalement végétarien, occasionnellement omnivore.

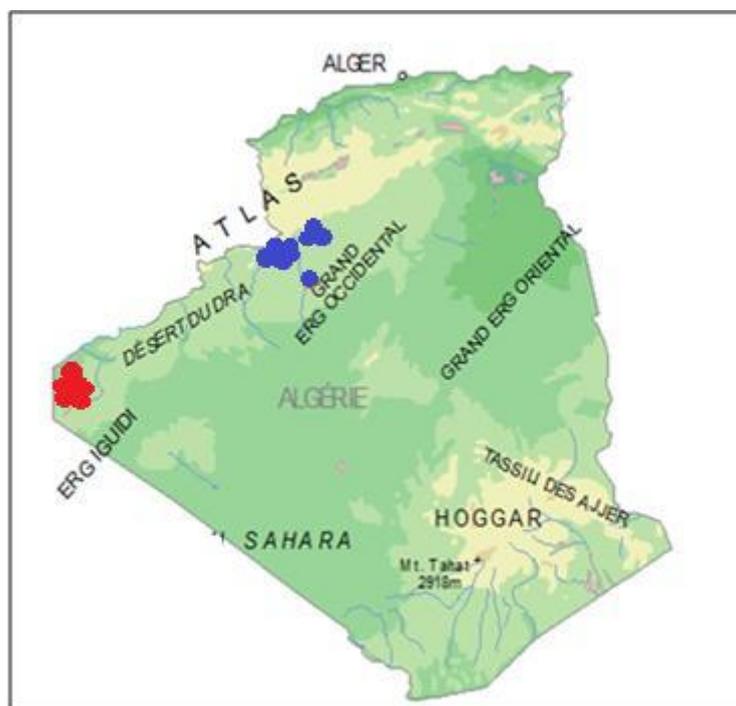
Comportement social : C'est un animal grégaire vivant en petites colonies sans structure sociale apparente. Pendant la période de reproduction, la composition du groupe est variable quelle que soit la région. Il peut s'agir de femelles solitaires accompagnées de leurs jeunes, de groupes avec plusieurs adultes des deux sexes. L'association la plus courante semble être un mâle avec deux femelles. Cet écureuil est plus abondant dans secteurs abrités (carrières, murs de pierre, etc.). Il ne fréquente pas les arbres

mais creuse des terriers dans les pierriers et les éboulis stables ou aménagent une tanière sous un bloc. Très actif hors du terrier tôt le matin et en fin d'après-midi.

Reproduction : La reproduction a lieu au printemps. Il peut y avoir deux portées par an de deux petits à quatre petits.

Répartition historique : Présente seulement à la partie ouest de l'Atlas saharien, de la frontière marocaine à Labiod-Sidi-Cheikh jusqu'à Bechar au sud. Sa présence a été découverte par Lataste (1888) à Aïn Sefra, suivi de Pomel (1892) qui la décrit du Mont Mekter. En 1922 et 1924, respectivement Foley et Seurat signalèrent des spécimens de Moughar Foukani et Béchar. En 1943, Seurat mentionna l'espèce de Beni Ounif et Kowalski (1979) signala un spécimen exposé au musée local d'Oran.

Répartition et démographie actuelles: Observée par Moali en 2012 jusqu'en 2014 à Targant près de Tindouf, ce qui démontre que son aire de Répartition est devenue plus étendue.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Atlantoxerus getulus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Muridae

Selon le Professeur Laurent Granjon (comm.pers), et qui nous a fait l'honneur de corriger cette partie de l'ouvrage, le genre Dipodillus est devenu un sous genre de Gerbillus (Ndiaye et al, 2013 et Ndiaye et al, 2016 sous presse)

Gerbillus simoni (LATASTE, 1881)



(Photo : Klaus Rudloff)

Noms usuels : *Français : Petite Gerbille à queue courte - Anglais: Simon's Dipodil*

Description et caractères généraux : Gerbille de petite taille, à fourrure douce. La queue, sans touffe terminale, est nettement plus courte que le corps. Les oreilles ne dépassent pas le sommet de la tête. Les soles plantaires sont nues. Il y a chez les femelles quatre mamelles inguinales et quatre pectorales. La face dorsale et les flancs sont colorés en brun jaune. La face ventrale est blanche. Une bande sombre s'étend entre l'œil et l'oreille ; petites taches blanches au-dessus de l'œil. Queue chamois, plus foncée dorsalement. Dessus des mains et des pieds couverts de poils blancs. Pelage court, plaques zygomatiques arrondies et à bulles tympaniques peu développées.

Mensurations corporelles : T+C = 10,6-11,9 ; Q = 10,2-11,1 ; P = 2,6-2,7 ; OR = 1,7-1,9

Mensurations crâniennes : ON = 3,0-3,2

Formule dentaire : 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

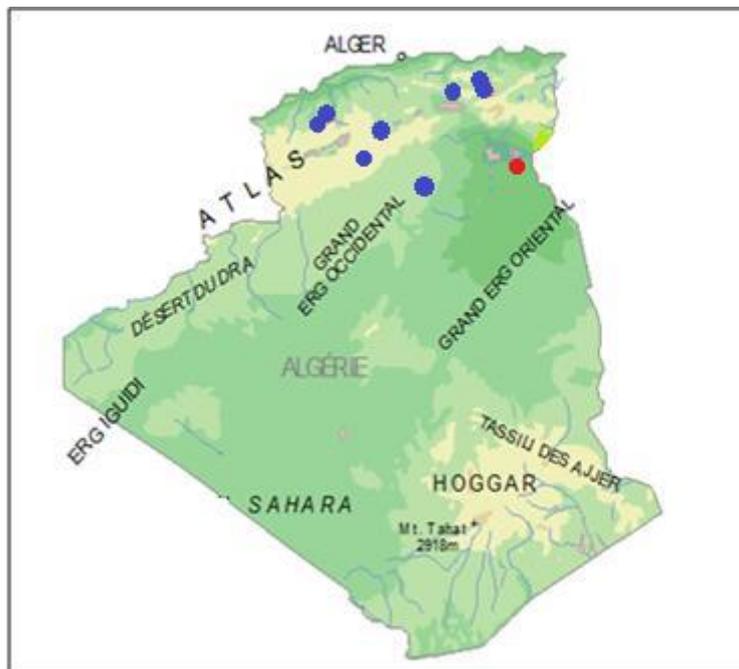
Nourriture : Cette espèce supporte une nourriture sèche (graines, céréales) sans prise de boisson.

Comportement social: Gerbille nocturne, qui fréquente des zones argileuses ou sableuses, souvent halophile dans la zone pré-désertique du nord du Sahara. Elle y creuse des galeries superficielles. La femelle ramène activement les jeunes au nid, même après leur sevrage.

Reproduction : Le cycle œstrien dure environ dix jours, l'œstrus lui-même ne durant que quelques heures. La reproduction est régulière, et pendant la belle saison, le rythme est d'une portée par mois. Les portées comprennent de 1 à 7 jeunes, après 20-21 jours de gestation. Les jeunes sont nidicoles, aveugles jusqu'aux 17-18 ème jours. Les jeunes produisent fréquemment des émissions sonores tant qu'ils sont aveugles.

Répartition historique : Connue sur toute la longueur des Hauts-Plateaux. Ce fut Lataste en 1881, 1882, 1883 et 1887 qui étudia et signala cette espèce de Magra (entre Barika et M'Sila), suivi de Thomas en 1919. En 1961, Petter étudia sa biologie à Guelt Es-Stel. En 1985, Rzebik-Kowalska retrouva des restes de cette espèce dans des pelotes de régurgitation de rapaces à Saïda et Kowalski la signala au Rocher de Sel (Djelfa), El-Idrissia et dans des pelotes de régurgitation à Aflou, Djebel Chelia, Saïda et Timgad.

Répartition et démographie actuelles: Retrouvée par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Ourmes.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Gerbillus simoni

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Gerbillus campestris* (LOCHE, 1867)**



(Photo : Klaus Rudloff)

Noms usuels : Français : *Gerbille champêtre* - Anglais : *Large North African gerbil*- Arabe : *Bou Beida, Bourzeima*

Description et Caractères généraux : Taille moyenne, soles plantaires nues, queue longue, bulles tympaniques peu développées, le pelage dorsal présente une coloration brune à claire.

Mensurations corporelles : T+C = 7,5-11,5 ; Q = 8,5-14,5 ; P = 2,4-2,9 ; OR = 1,1-1,8

Mensurations crâniennes : ON = 2,6-3,1 ; RMS = 0,7-0,4 ; Bulles = 24 à 27% de ON

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Elle se nourrit de graines et feuillages et aussi d'une proportion importante d'insectes.

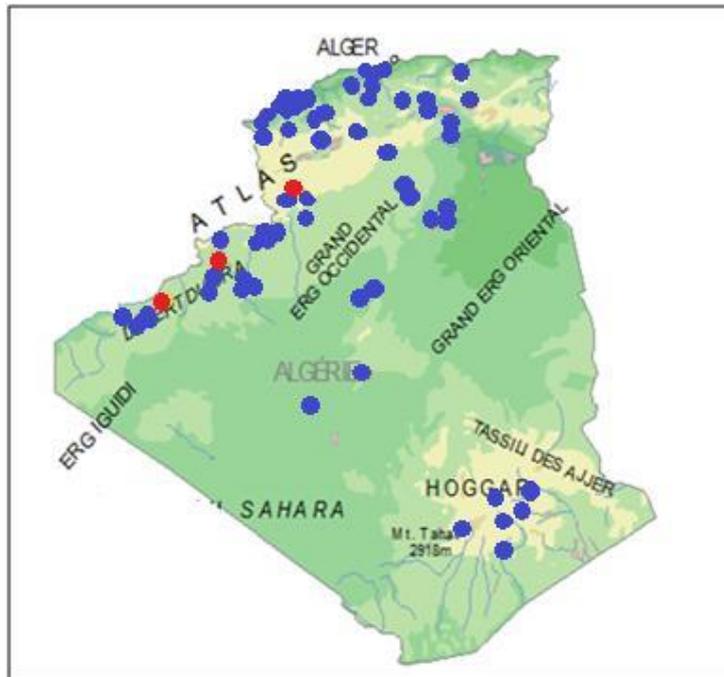
Comportement social : Cette espèce nocturne fréquente des biotopes très variés (daïas, sebkha, rocailles, éboulis), plus souvent associés à des zones de pâturage que de culture. Elle peut localement être un commensal de l'homme dont elle utilise les réserves de céréales. Elle creuse dans les sols meubles un terrier dans un talus ou sous un buisson. Il s'agit de galeries allongées, peu ramifiées, à plusieurs orifices. En zone rocheuse, elle se contente d'anfractuosités dans les rochers.

Reproduction : La reproduction a lieu durant toute la belle saison. La gestation est de 21 jours (maximum 25 à 26). Les portées sont de 3 à 8 jeunes (5 en moyenne). Les jeunes sont aveugles pendant 13 à 16 jours et commencent à sortir du terrier à 21 jours. Ils atteignent la maturité sexuelle à 90 jours. La longévité dépasse cinquante mois en captivité.

Répartition historique : Occupe tout le territoire algérien. Signalée en 1867 par Loche à Ghardaïa, Tixeraïne (Alger), en 1869 par Taczanowski à El-Kentra (35°12'N - 05°43'E), en 1881 par Lataste à Hussein Dey (Alger), Magra (Barika), M'Sila, Oran, Sour El-Ghozlane. En 1913, Thomas la signale à Aïn Sefra, Biskra, El-Goléa, Forêt Miribel, In Salah, et Jordan à Murdjadjo. En 1922, Rotchild la signale à Djamaâ, en 1948 Heim de Balsac à Beni Ounif ; en 1951, Petter à Beni Abbès ; en 1963, Niethammer au Hoggar et Idles ; en 1975, Daly à Gour Hamada (Beni Abbès). En 1975, Kowalski la signale à Oran, Asservi, Aïn El-Hadjjar, Aïn Ouarine, Arak, Beni Abbès, Brezina, Cap Falcon, Chiffa, Djanet, El-Goléa, El-Idrissia, Lac

Charaba, Ghardaïa, Hacine, Honaïne près de Tamanrasset, In M'Guel, Laghouat, Madagh, Murdjadjo, Reggane, Taghit, Tessala. En 1981, Aissa la signale à Sebseb. En 1985, Vesmanis la signale d'Asservi et près de Tamanrasset. Rzebik-Kowalska récolta du matériel biologique à Alger, Es-Senia, Honaïne, Saïda, Tfraoui, Abadla, Aokas, Beni Abbès, Berriane, Djebel Chelia, Frenda, Moghar Tahtani, Sebdo, Taghit, Tighenif, Timgad. Beaucournu et Kowalska rencontrèrent la même année à Boughezoul.

Répartition et démographie actuelles: Hamdine (2000) a capturé 30 *Gerbillus campestris* à El Goléa et à Beni Abbès. Retrouvée par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Ghamra, Hassi Khelifa et Ourmes.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Gerbillus campestris

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Gerbillus gerbillus* (OLIVIER, 1801)**



(Photo : Vladimír Motyčka)

Noms usuels : Français : Petite Gerbille du sable- Anglais : Lesser Gerbil - Arabe : Bayoudi

Description et caractères généraux : C'est une espèce à soles plantaires velues et à la queue longue. La coloration dorsale uniformément ocre et l'hypertrophie relative des bulles tympaniques complètent la description de cette espèce de taille moyenne.

Mensurations corporelles : T+C = 7-9 ; Q = 12,5-15 ; P = 2,8-3,2 ; OR = 1-1,8

Mensurations crâniennes : ON = 2,7-3 ; RMS = 0,35-0,4 ; Bulles = 28-35% de ON

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Cette gerbille se nourrit de graines, tiges et feuilles, ainsi que d'insectes. Elle peut se passer d'eau pendant plusieurs semaines.

Comportement social : C'est une espèce nocturne qui fréquente les régions désertiques sableuses (dunes). Elle construit son terrier dans une éminence de sable, mais rarement sous un buisson. Quelques galeries aveugles partent de la galerie principale. Il y a de 1 à 4 sorties qui sont parfois obturées. Les galeries mesurent 3 à 4 cm de diamètre. Le nid est établi entre 40 et 80 cm de profondeur et bénéficie d'un microclimat humide.

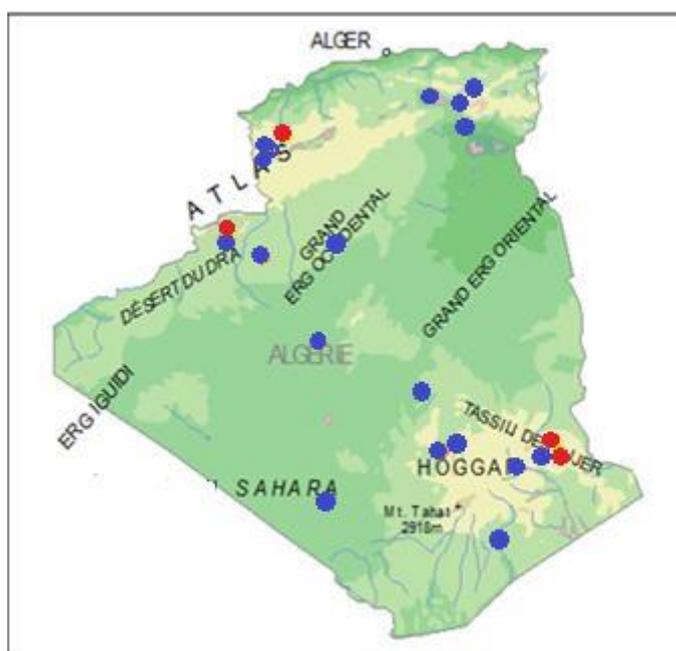
Reproduction : La reproduction s'échelonne de janvier à juin. Il y a 3 à 6 jeunes par portée.

Longévité : 5 ans.

Répartition historique : Largement distribuée dans tout le Sahara, elle ne dépasse pas l'Atlas saharien vers le Nord. Décrite en 1881-1882 par Lataste à Bamendil (Ouargla), Oued Ghir. Trouvée en 1910 par Joly au M'Zab (Ghardaïa) ; en 1913 par Thomas à In Salah ; en 1922 par Foley à Beni Ounif et en 1929 à Tamanrasset ; en 1927 par Joleaud à Biskra et Touggourt ; en 1936 par Heim de Balsac à Beni Ounif et In Salah ; en 1954 par Petter à Erg Iguidi, Laghouat, Tassili ; en 1963 par Niethammer à Amguid, Tanezrouft, Bordj Omar Driss ; en 1975 par Daly et al. à Guir Hamada (Beni Abbès) ; en 1976 par Schlitter à 60 km d'Amguid, Arak, 50 km d'Arak, Hoggar, El-Goléa, El-Oued, Hassi Khelifa, In Amenas, Ouargla, Reggane,

Tamanrasset et ses environs ; en 1979 par Kowalski à Aïn El-Hadjar, Arak, Beni Abbès, Brezina, Djanet, El-Goléa, Guerzim, In M'Guel, Reggane, Tadmaït et dans des pelotes à Abadla, Beni Abbès, Brezina, Igli, Kerzaz, Reggane, Taghit.

Répartition et Démographie actuelles: Hamdine (2000) a capturé 42 individus à El Goléa et à Beni Abbès, Hadjoudj et al. 10 individus Sidi Mahdi dans la région de Touggourt et 1 autre individu à El Moustakbal durant la période s'étalant du 21 Juillet 2007 au 30 Avril 2008. Beba et Baziz (2010) capturèrent 7 individus dans la vallée Oued Righ près de Touggourt. Sekour et al. (2011) signalèrent la présence de cette espèce dans des pelotes de réjection de la chouette chevêche dans la région de Tajawa et Tikaden (Djanet). Retrouvée par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Ghamra, Hassi Khelifa et Ourmes. En 2012, El-Aoufi et al. Capturèrent 25 *Gerbillus gerbillus* dans la région de Beni-Abbès et Abadla (Bechar) pour une étude physiologique. Guerzou et al. signalèrent la présence de cette espèce dans les pelotes de réjection du grand corbeau en 2012 dans la région de Guelt-es-Stel au Zahrez Gharbi au nord de Djelfa.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Gerbillus gerbillus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Gerbillus henleyi* (DE WINTON, 1903)**



(Photo : <https://www.naturefoto.cz>)

Noms usuels : Français : Gerbille pygmée - Anglais : Henley's Gerbil

Description et caractères généraux : Soles plantaires nues, pelage gris fauve, bulles tympaniques très développées.

Mensurations corporelles : T+C = 6-7 ; Q = 7-9 ; P = 1,8 - 1,9 ; OR = 0,9-1

Mensurations crâniennes : ON = 2,1-2,2 ; RMS = 0,2-0,3

Formule dentaire : 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

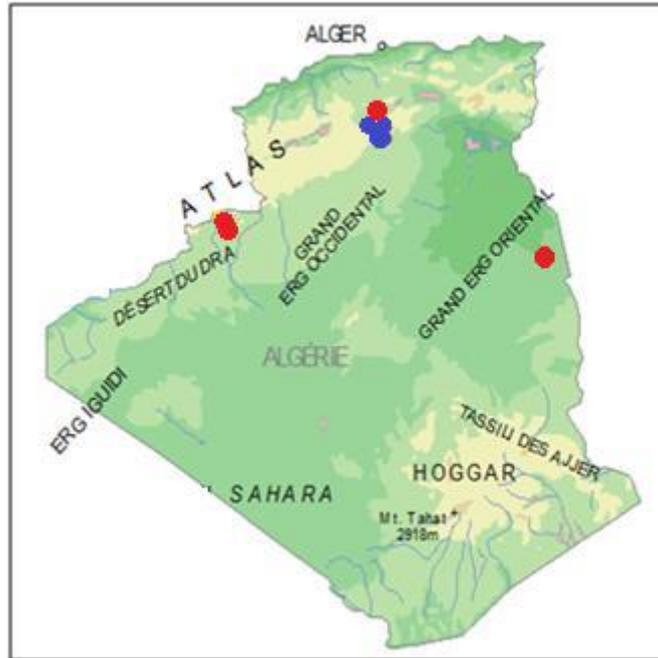
Nourriture : Elle se nourrit de graines et de végétaux verts. Elle peut subsister longtemps sans boire.

Comportement social : Espèce nocturne qui fréquente des zones caillouteuses, des lits d'oueds, des cultures, des sebkhas, endroits où il y a une végétation éparse. Elle creuse un terrier simple, de 1 à 2 cm de diamètre, peu profond, dont l'entrée est rebouchée de l'intérieur. Elle fréquente les mêmes habitats que *Meriones* et *Psammomys*.

Reproduction : Les portées sont de 4 à 6 jeunes, échelonnées entre mai et août.

Répartition historique : En 1961, Petter rencontra un spécimen à Guelt Es-Stel et Hassi Bahbah. En 1979, Kowalski trouva du matériel biologique dans des pelotes de régurgitation de rapaces au nord d'Aflou et Aïn Saïd. En 1989, Sellami, Belkacemi et Sellami à Mergueb.

Répartition et Démographie actuelles: Retrouvé par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Ghamra, Hassi Khelifa et Ourmes.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Gerbillus henleyi

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Gerbillus amoenus* (BLANFORD,1875)**



(Photo : Klaus Rudloff)

Noms usuels : Français : Gerbille naine d'Égypte - Anglais : Mackilligin's Dipodil - Arabe : Jarbil- Berbère : Takekert

Description et caractères généraux : Possède une longue queue, terminée par un pinceau de poils longs, soles plantaires nues, pelage gris fauve, bulles tympaniques très développées.

Mensurations corporelles : T+C = 7-10,5 ; Q = 10-14,5 ; P = 2,1-2,7 ; OR = 1-1,4

Mensurations crâniennes : ON = 2,4-3 ; RMS = 0,3-0,4 ; Bulles = 30-35% de ON

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

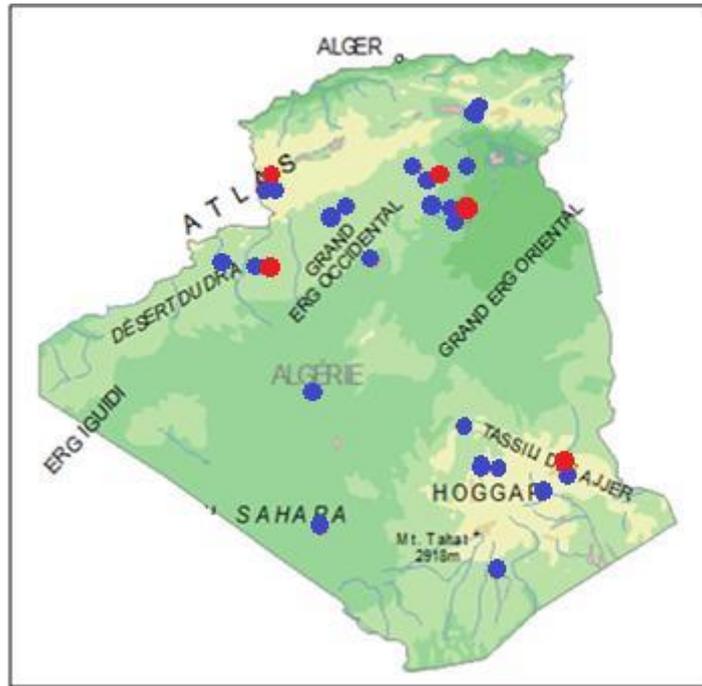
Nourriture : Elle se nourrit de graines et de végétaux verts.

Comportement social : Espèce nocturne qui fréquente des milieux à végétation herbacée ou buissonnante (lits d'oueds, steppes, sebkha). Elle partage fréquemment les terriers de *Meriones* (*M. libycus* et *M. crassus*) ou de *Psammomys*, ou bien creuse un abri qui est une logette mobile dans une galerie obturée.

Reproduction : La durée de reproduction est fonction du climat. La gestation dure 21 à 23 jours. Il y a 3 à 7 jeunes par portée. Ils restent aveugles pendant 13-14 jours.

Répartition historique : Habite tout le Sahara jusqu'à l'Atlas saharien. Elle a été signalée en 1885-1887 par Lataste à Ouargla, et par Thomas de plusieurs localités : en 1908 à Biskra ; 1913 à Chema (Biskra), Forêt Miribel ; en 1925 à Tamanrasset. Heim de Balsac la signale en 1934 à Tamanrasset et Oued Timentourine ; en 1958 Petter et Roche à Oued Afaifo, Oued Dider ; en 1963 Niethamer à Bordj Omar Driss, Idles, In Salah et Oued Tit (Hoggar) ; en 1979 Kowalski à Beni Abbès, Brezina, Djanet, El-Goléa, Ghardaïa, In M'Guel, Laghouat, Tamanrasset ; en 1985 Vesmanis à Tamanrasset ; en 1988 Gouat à Berriane et Djemila. Par ailleurs, du matériel biologique a été retrouvé dans les pelotes de régurgitation de rapaces à Abadla, Aïn Ouarine, Aïn Sefra, Beni Abbès, Brezina, Djanet, Laghouat, Reggane, Taghit par Rzebik-Kowalska (1991).

Répartition et Démographie actuelles: Hamdine (2000) a capturé 63 *Gerbillus nanus* à El Goléa et à Beni Abbès, Hadjoudj et al. 31 individus à Sidi mahdi dans la région de Touggourt durant la période s'étalant du 21 Juillet 2007 au 30 Avril 2008. Retrouvée par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Ghamra, Hassi Khelifa et Ourmes. Beba et Baziz (2010) capturèrent 10 individus dans la vallée de l'Oued Righ près de Touggourt. Sekour et al. (2011) signalèrent la présence de cette espèce dans les pelotes de réjection de la chouette chevêche dans la région de Tajawa et Tikaden (Djanet). Guerzou et al. signalèrent cette espèce dans les pelotes de réjection du grand corbeau en 2012 dans la région de Guelt-es-Stel au Zahrez Gharbi au nord de Djelfa. Signalée à Laghouat le 29 Juillet 2014. Photographiée à Guemmar dans la wilaya d'El-Oued par Cherif Nadjeh le 3 Avril 2015.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Gerbillus amoensis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

Gerbillus pyramidum (GEOFFROY, 1825)



(Photo: Sahara Nature)

Noms usuels : Français : Grande gerbille d'Égypte- Anglais : Greater Gerbil - Arabe : Demsy

Description et caractères généraux : Gerbille de grande taille à soles palmaires et plantaires velues. Elle se distingue de *G. gerbillus* par la longueur du pied postérieur qui est généralement supérieure à 32 mm et par son doigt médian, plus court que le tiers de la longueur du pied postérieur. La touffe apicale de la queue est souvent réduite. Les mâles sont généralement plus grands que les femelles. La coloration dorsale, assez pâle, varie d'orangé à brun et fauve avec souvent une bande médiane plus foncée. Le ventre et les pieds sont blancs. Les oreilles sont pigmentées. La queue est bicolore (dorsalement, comme le dos ; ventralement, blanche), longue, terminée par une touffe brune.

Mensurations corporelles : T+C = 8-13 ; Q = 12-18 ; P = 2,5-3,7 ; OR = 1,1-1,6

Mensurations crâniennes : ON = 2,8-3,6 ; RMS = 0,4-0,5 ; Bulles = 27-32% de ON

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

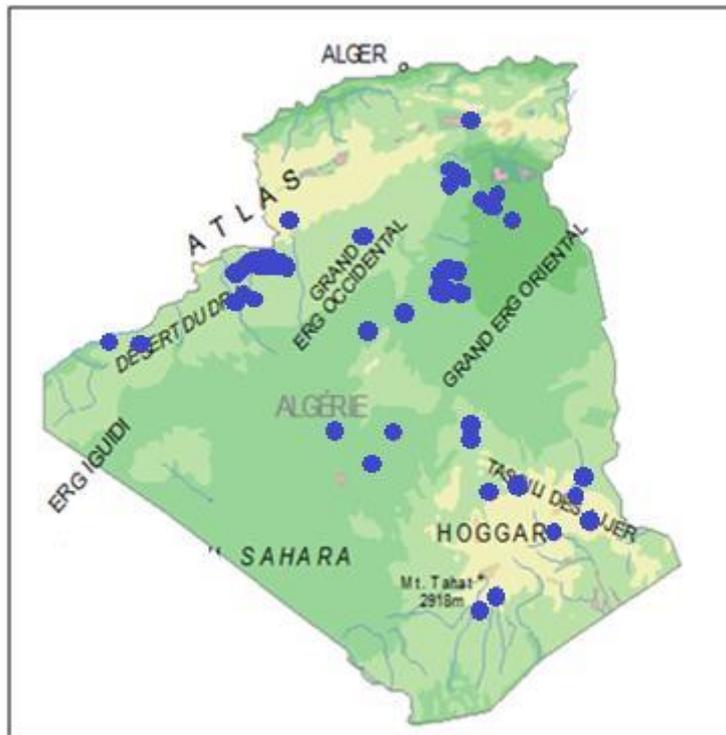
Nourriture : Fabrique des chambres de réserves importantes le plus souvent où elle peut mettre jusqu'à 1300 g de graines et 450 g de dattes.

Comportement social : Cette gerbille fréquente des zones de steppe et de désert aux sols meubles et sableux. Elle est nocturne et quitte son terrier dès la tombée de la nuit. Elle reste en général à quelques mètres de son terrier et s'y réfugie à la première alerte. Elle établit son terrier sous une touffe de végétaux. Les galeries sont parfois creusées à plus d'un mètre de profondeur. Leurs orifices sont bouchés pendant le jour. Les trous utilisés sont marqués d'abondantes traces de pas et de queue.

Reproduction : La reproduction a lieu d'avril à octobre et il peut y avoir 4 portées successives. La reproduction peut s'interrompre d'avril à mai, en saison sèche. La gestation dure de 22 à 26 jours. Il y a en général 4 jeunes par portée. Leurs poils apparaissent à 8-10 jours. Les jeunes sont aveugles pendant 18 à 19 jours. Ils quittent le nid à 19-23 jours, pesant alors environ 11 grammes. La maturité sexuelle est atteinte vers 75-80 jours.

Répartition historique : Largement distribuée au Sahara et aux Hauts-Plateaux, a été signalée en 1913 par Thomas à Aïn Sefra, In Salah (Ighostane) ; en 1936 par Heim de Balsac à Biskra ; en 1958 par Petter et Roche à Dider ; en 1963 par Niethammer à Adrar, Amguid, Arak ; en 1965 par Saint-Girons et Petter à Beni Abbès ; en 1976 par Schlitter à Ouargla, Laghouat, Tassili, El-Oued, Taghit, Tamanrasset et ses environs, Aïn Sefra et ses environs, Aïn Taïba, Amguid, Bamendil (Ouargla), Béchar, à 100 km de Béchar, Beni Abbès, Chegga, El-Goléa, Guelt Es-Stel, Guir Hamada ; en 1979 par Kowalski à El-Goléa, Aïn Sefra, Arak, Beni Abbès, Brezina, El-Goléa, El-Idrissia, Ghardaïa, Tamanrasset, In M'Guel, Laghouat, Reggane. Trouvée dans des pelotes de régurgitation de la chouette effraie à Abadla, Berriane, Brezina, Djanet, Igli, Kerzaz, Laghouat, Reggane, Taghit et en 1985 par Vesmanis au sud-est de Bechar, Ghardaïa, Tamanrasset et Laghouat.

Répartition et Démographie actuelles: Aucune nouvelle mention de cette espèce n'a été faite.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Gerbillus pyramidum

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Gerbillus tarabuli* (THOMAS, 1903) ou *Gerbillus riggenbachi



(Photo : Klaus Rudloff)

Noms usuels : Français : Gerbille de Libye - Anglais : Tarabul's Gerbil

Description et caractères généraux : Cette gerbille est proche de *G. pyramidum* mais plus petite ($Pp \leq 30$ mm), avec des bulles tympaniques moins développées. La coloration dorsale du pelage (chamois), plus claire que celle de *G. pyramidum*, est nettement séparée de la partie blanche ventrale. Les joues et le menton sont blancs. Trois séries de tâches céphaliques blanches sont bien visibles. Les membres antérieurs sont blancs depuis le coude. Les oreilles sont chamois. La queue est bicolore, l'extrémité du pinceau apical est brun plus soutenu. Les soles palmaires et plantaires sont velues. La queue, nettement plus longue que le corps, est terminée par un pinceau de poils de même couleur.

Mensurations corporelles : LC : 101 ; LQ : 132 ; PP : 30 ; OR : 13

La rangée de molaires supérieures mesure 4 mm de long. La distance occipito-nasale est de 31 millimètres.

Formule dentaire: $1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M$

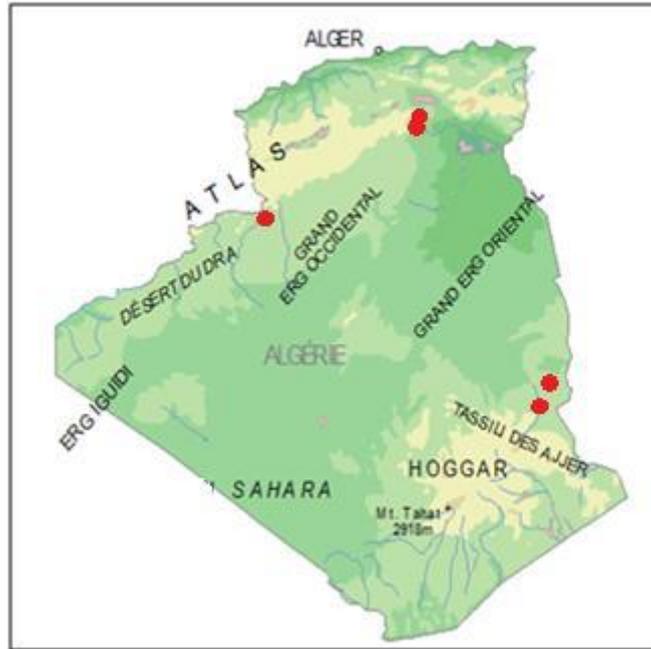
Nourriture : Probablement granivore en majorité.

Comportement social : Psammophile, mais capable d'occuper une large gamme d'habitats naturels à anthropisés sur substrat sableux: dunes, plaines sablo-limoneuses, bords d'oued, champs et friches, jardins, enclos à bétail, habitations...Nocturne et terrestre, occupe un terrier peu profond (15-25cm de profondeur) mais assez complexe, dont les entrées sont fermées par du sable pendant la journée(Granjon et Duplantier,2009).

Reproduction : Principale période de reproduction entre avril et novembre, et repos sexuel en janvier-février. Nombre moyen d'embryons par femelle entre 3 et 6.

Répartition historique : Selon Granjon et al. (1999), le manque de données concernant cette espèce serait due à une confusion avec *Gerbillus pyramidum*.

Répartition et Démographie actuelles: Hamdine (2000) a capturé 30 individus à El Goléa et à Beni Abbès, Hadjoudj et al.2 individus à Sidi Mahdi dans la région de Touggourt, 17 individus à El Moustakbel et 1 à Touggourt ville durant la période s'étalant du 21 Juillet 2007 jusqu'au 30 Avril 2008. Beba et Baziz (2010) capturèrent11 individus dans la vallée de l'Oued Righ près de Touggourt.Par Djelaila (2011) à Cheguigu aux environs d'El Bayadh et par le SSIG (Sahelo Saharien Interest Group). Sekour et al. (2011) signalèrent la présence de cette espèce dans les pelotes de réjection de la chouette chevêche dans la région de Tajawa et Tikaden (Djanet).Retrouvée par Alia et al.en 2012 dans la région du Souf à Ourmes.Guerzou et al.signalèrent cette espèce dans les pelotes de réjection du grand corbeau en 2012 dans la région de Guelt-es-Stel au Zahrez Gharbi au nord de Djelfa.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Gerbillus tarabuli

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Gerbillus latastei* (THOMAS and TROUESSART, 1903)**



(Photo: <http://biodiversityfocused.co.za>)

Noms usuels : Français : Gerbille de Lataste - Anglais : Hairy Footed Gerbil

Description et caractères généraux : Cette gerbille est proche de *G. gerbillus* mais s'en distinguerait par le pinceau terminal de la queue peu développé ou absent. Les bulles tympaniques, moins développées que chez cette espèce, n'atteignent pas, en arrière, le niveau de l'occipital. La rangée de molaires supérieures mesure moins de 4 mm de long. La distance occipito-nasale est inférieure à 30 millimètres. Les soles plantaires et palmaires sont velues. Les oreilles sont glabres, seule la marge est bordée de poils. Les femelles sont légèrement plus petites que les mâles. La coloration dorsale du pelage (chamois) est variable, généralement plus foncée que celle de *G. gerbillus*. La zone médio-dorsale est plus sombre que les marges latérales. La zone dorsale est nettement séparée de la partie blanche ventrale. Les joues et le menton sont blancs. Trois séries de tâches céphaliques blanches sont bien visibles. Les mains et les pieds sont blancs. Les oreilles sont chamois-ocre. La queue est bicolore chamois/blanc et le pinceau apical indistinct est noisette et blanc.

Mensurations corporelles : LC : 85-98 mm ; LQ : 110-135 mm ; Pp : 27-30 mm ; Or : 12-14 mm ; Pds : 50 g.

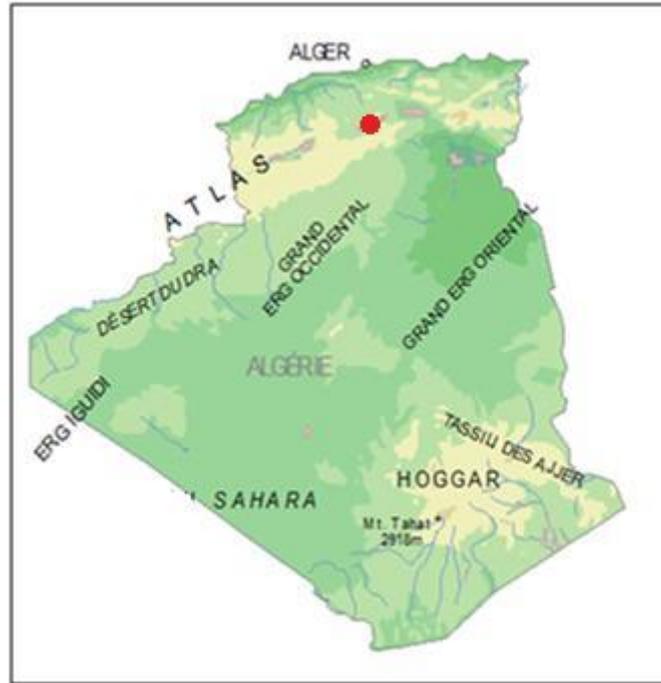
Formule dentaire : 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Cette gerbille se nourrit de graines, tiges et feuilles, ainsi que d'insectes. Elle peut se passer d'eau pendant plusieurs semaines.

Comportement social : Cette gerbille fréquente des zones sableuses, ou des hamadas présentant des lits d'oueds et des placages de sables éoliens. La végétation peut être localement assez dense.

Reproduction : La reproduction commence au début du printemps. Il y a 4 à 7 jeunes par portée. Des femelles en cours de lactation ont été observées de juin à décembre.

Distribution et Démographie actuelles : Nicolas et al. (2013) mentionnent cette espèce sur la base d'une analyse génétique à El Hadjeb Djmel, à 50 km de Djelfa.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Gerbillus latastei

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Meriones crassus* (SUNDEVALL, 1842)**



(Photo : Klaus Rudloff)

**Noms usuels : Français : Mérione du désert - Anglais : Sundevall's
jird - Arabe : Zaboud**

Description et caractères généraux : La Mérione du désert se caractérise par un pelage doux de teinte fauve clair sur le dos, blanche sur le ventre, la queue de même longueur que le corps, est terminée par un pinceau de poils foncés peu développés. Les soles plantaires sont couvertes de poils blancs, les griffes sont également blanches, les bulles tympaniques sont hypertrophiées.

Mensurations corporelles : T+C = 10-15 ; Q = 12-15 ; P = 3,2-3,8 ; OR= 1,4-2

Mensurations crâniennes : ON = 3,4-4 ; RMS = 0,5-0,6 ; Bulles = 35-40% de ON

Formule dentaire: 2I + 0C + 0PM + 3M/2I + 0C + 0PM + 3M

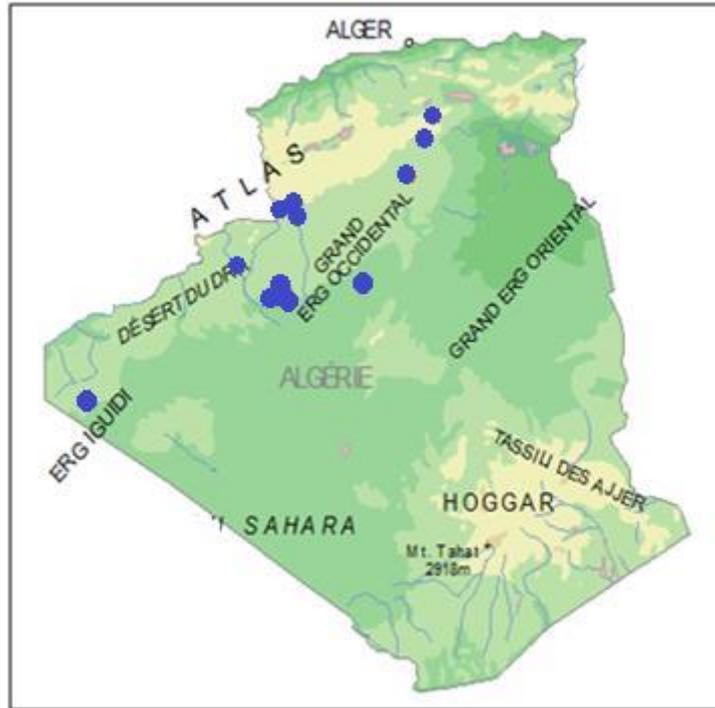
Nourriture : Son régime alimentaire est varié (fruits, graines, feuilles). Elle peut supporter très longtemps un régime exclusif de graines sèches.

Comportement social : *M. crassus* est la plus déserticole de toutes les Mériones. Elle se rencontre dans des biotopes où la végétation est presque totalement absente, en région de plaine ou de colline et préfère les sols meubles, mais sans exclusive. Son terrier est généralement établi à l'écart de tout buisson. C'est un ensemble complexe de galeries, présentant de nombreux culs-de-sac et de nombreuses ouvertures. La profondeur des galeries varie de 5 à 40 cm, leur diamètre de 3 à 4 cm. *Meriones crassus* est tout à fait solitaire, au contraire de *M. libycus* et de *Psammomys obesus*. Elle est active dès le crépuscule.

Reproduction : Le cycle œstrien dure 2 à 8 jours. La reproduction s'observe toute l'année. Elle est toutefois plus abondante en avril qu'en décembre-janvier. La gestation dure 21 jours. Les portées comprennent en moyenne 4 jeunes (1 à 5) qui deviennent indépendants vers l'âge d'un mois. La maturité sexuelle est atteinte à 20-22 semaines.

Répartition historique : Habite la totalité du territoire du Sahara. Sa présence en Algérie a été découverte par Heim de Balsac (1936) et une carte de sa distribution a été établie pour toute l'Afrique par Koffler (1972). Elle a été signalée en 1936 par Heim de Balsac à Beni Ounif ; en 1947-1948 par Chaworth et al. à Ouargla, El-Goléa ; en 1948 par Heim de Balsac à Bechar, Tindouf ; en 1951 par Petter et Saint Girons à Beni Abbès ; en 1955 par Petter entre Beni Ounif et Beni Abbès et entre Ghardaïa et Laghouat ; en 1979 par Kowalski à Beni Abbès, Tadmait, Aïn El-Hadjar ; en 1985 par Vesmanis à In Ikker et à 65 km au sud de Touggourt.

Répartition et Démographie actuelles:



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Meriones crassus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Meriones libycus* (LICHTENSTEIN, 1823)**



(Photo : Klaus Rudloff)

Noms usuels : Français : Merione à queue rouge - Anglais : Libyan jird - Arabe : Zaboud

Description et caractères généraux : Se reconnaît par la coloration ocrée et rougeâtre de la base de sa queue terminée par un pinceau de poils noirs. Le pelage dorsal est gris fauve, piqueté de gris, le pelage ventral est blanc. Les ongles sont de couleur grisâtre, parfois noire, les bulles tympaniques sont très développées.

Mensurations corporelles : T+C = 14-15 ; Q = 13-17 ; P = 3,2-3,7 ; OR = 1,6-2

Mensurations crâniennes : ON = 3,4-4 ; RMS = 0,5-0,68 ; Bulles = 33-39% de ON

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M / 1I + 0C + 0PM + 3M

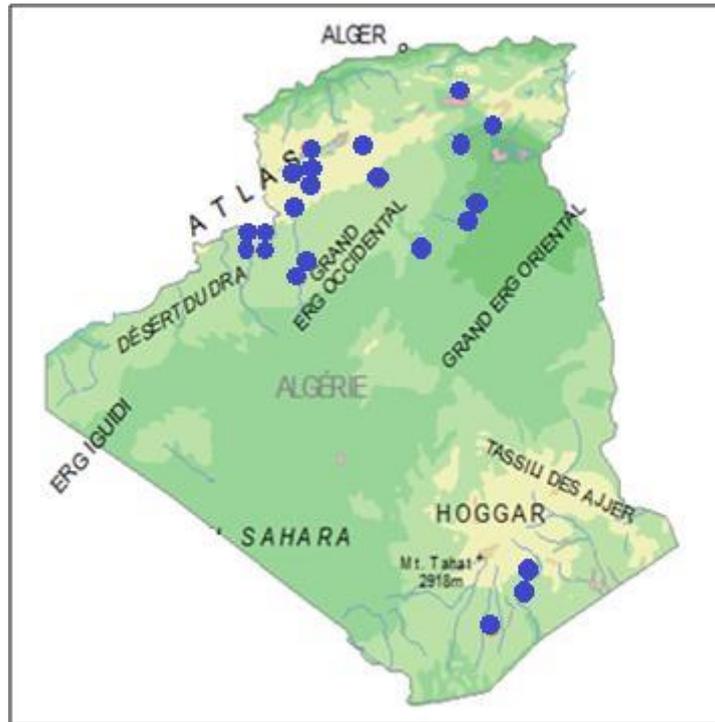
Nourriture : Elle se nourrit essentiellement de végétaux : graines, fruits.

Comportement social : *Meriones libycus* fréquente des biotopes variés (zones sableuses, rocheuses, salées, rives d'oueds, plateaux) avec végétation, en terrain généralement plat. Elle vit solitaire ou par familles, dans des terriers complexes dont les galeries sont creusées parmi les racines d'un buisson. Les orifices sont nombreux. C'est un animal partiellement diurne.

Reproduction : La reproduction a lieu d'avril à septembre. La gestation dure 20 à 25 jours et il y a 2 à 7 jeunes par portée. Ils restent aveugles 12 à 17 jours.

Répartition historique : Occupe le Sahara et le sud des Hauts-Plateaux, une carte de distribution de cette espèce a été établie par Vesmanis (1985). Elle a été signalée en 1860 par Tristram à Aïn El-Ibil (environs de Messaâd) ; en 1882 par Lataste à M'Sila ; en 1896 par Koenig à Chegga (environs de Tolga) ; en 1908 par Thomas à Biskra ; en 1913 par Thomas à Aïn Guettara, Ouargla, El-Goléa ; en 1947-1948 par Chaworth et al. à Beni Ounif ; en 1951 par Petter à Beni Abbès ; en 1961 par Petter à El-Bayadh, Mechria ; en 1963 par Niethammer à Ajelit (Hoggar) et, plus récemment, en 1979 par Kowalski à Aïn Ouarine, Aïn Sefra, Beni Abbès, Beni Ounif, Ghardaïa, Laghouat, Rocher de sel (Djelfa) et Tamanrasset ; en 1986 par Le Berre à Ihrir et en 1988 par Gouat à Berriane.

Répartition et Démographie actuelles:



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Meriones libycus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Meriones shawi (DUVERNOY, 1842)



(Photo : Vladimir Motycka)

**Noms usuels : Français : Mérione de Shaw - Anglais : Shaw's Jird -
Arabe : Zabouda**

Description et caractères généraux : C'est l'espèce la plus grande du genre, sa queue de même longueur que le corps est terminée par un pinceau réduit, le pelage dorsal varie du fauve au gris piqué de brun, le pelage ventral est blanc, les ongles sont clairs.

Mensurations corporelles : T+C = 14-20 ; Q = 13-18 ; P = 3,2-4,2 ; OR = 1,5-1,9

Mensurations crâniennes : ON = 3,8-5 ; RMS = 0,6-0,7 ; Bulles = 28-31% de ON

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

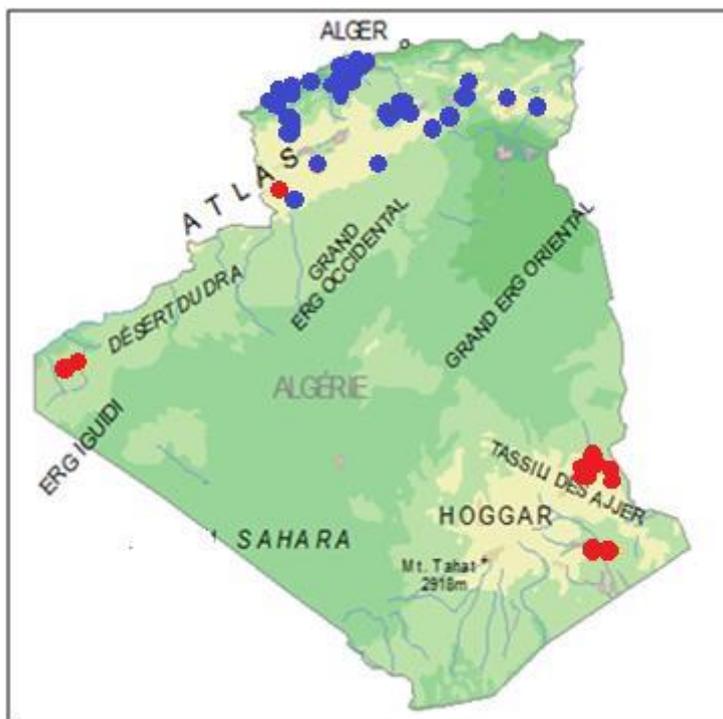
Nourriture : Le régime alimentaire de la Mérione de Shaw est très varié ; elle consomme des fruits et légumes au printemps, des céréales en automne et lorsque ces sources de nourriture sont tarées en hiver, elle peut consommer des insectes.

Comportement social : Espèce partiellement diurne, surtout en hiver. Elle fréquente des milieux très variés à sol argileux ou sableux, moins fréquemment rocheux. Elle s'installe souvent dans les cultures. Le terrier est creusé sous une éminence, sous un buisson entre 10 et 40 cm de profondeur. C'est un ensemble complexe de galeries avec de nombreux culs-de-sac et orifices. Plusieurs individus occupent le même terrier. La densité de ces Mériones est souvent très élevée.

Reproduction : L'activité de la Mérione de Shaw est diurne ou nocturne en période froide et crépusculaire ou nocturne en période chaude. Elle prolifère après une bonne année agricole, lorsque la pluviométrie est importante entre le mois de novembre et le mois d'avril. La période de reproduction commence en fin d'hiver et atteint le maximum au printemps. La durée de gestation est de l'ordre de 20 jours. Le nombre de petits est de 5 à 12 par portée.

Répartition historique : Habite la zone côtière jusqu'aux hauts plateaux. Petter (1961) établit la carte de répartition de cette espèce qui a été signalée en 1840 par Duvernoy à Sétif ; en 1841 par Wagner à Msila et Mostaganem ; en 1854 par Gervais à Biskra ; en 1858-1867 par Loche à Beni Slimane, Chlef, Sour El-Ghozlane ; en 1882-1885 par Lataste à Oued Magra (Msila). Plus tard, elle est signalée en 1913 par Thomas à Ain Sefra ; en 1937 par Laurent à Aïn Defla, Arrib (Aïn Defla), Beni Rached, Kherba ; en 1947-1948 par Chaworth et al. à Guelt Es-stel, Khenchela et Timgad ; en 1961 par Petter à 20 km de Mechria ; en 1979 par Kowalski à Aïn Berda, Oran, Sidi Ammar (Aïn Temouchent), Tlemcen, Aflou, Batna, Tafraoui et dans des pelotes à Aflou, Freneda, Honaine, Messerghine, Murdjadjo, Sebdo, Timgad.

Répartition et Démographie actuelles: Adamou et al. (2011) étudièrent l'amplitude des dégâts provoqués à Tiaret par cette espèce au niveau de la région de Sidi Abdelghani et aussi à Sidi Belabbes. Chenchouni (2012) a étudié la faune du lac Ayata du complexe de zones humides de Oued Righ entre Octobre 2009 et Juin 2010 et il signala sa présence. Bachar et Belhamra (2012) signalèrent la présence de *Meriones shawi* dans quatre stations représentatives des Zibans (Zibans-est : Branis et Sidi-Okba ; Zibans-ouest : Hraichet et Doucen) dans la wilaya de Biskra. Guerzou et al. signalèrent la présence de cette espèce dans les pelotes de réjection du grand corbeau en 2012 dans la région de Guelt-es-Stel au Zahrez Gharbi au nord de Djelfa. En 2013, Adamou-Djerbaoui et al. étudièrent le régime alimentaire de cette espèce dans la région de Tiaret.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Meriones shawi

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algerie

Pachyuromys duprasi (LATASTE, 1880)



(Photo : Walid Dahmani)

Noms usuels : *Français : Gerbille à queue en massue - Anglais : Fat-tailed gerbil*

Description et caractères généraux : Petit rongeur à corps trapu et membres plus courts que ceux des autres Gerbillinés en raison du raccourcissement du tarse. La queue est caractéristique : très courte (en général 40% LC), glabre, en forme de massue. Le pelage dorsal est long et souple. Les soles plantaires sont presque glabres. Les oreilles sont glabres, sauf quelques poils en bordure. Elles sont arrondies et débordent à peine des poils dorsaux. Les bulles tympaniques sont très développées.

Mensurations corporelles : LC : 65-115 mm ; LQ : 30-65 mm ; Pp : 16-24 mm ; Or : 14 mm ; Pds : 18-65 g ; 2n = 54.

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

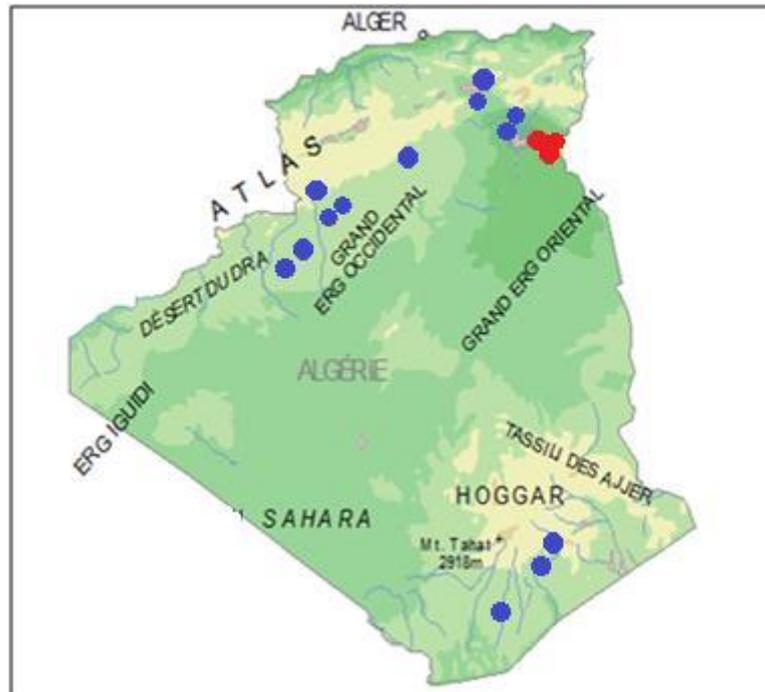
Nourriture : Graines, feuilles, tiges ou fruits de différents végétaux (dont *C. colocynthis*) et aussi insectes. Des réserves lipidiques s'accumulent dans la queue.

Comportement social : Fréquente les zones sableuses ou caillouteuses, à végétation rare, en paysage de collines. Il est nocturne mais ne sort pas de son terrier tous les jours. Cette construction peut être simple ou complexe : les galeries peuvent s'étendre sur une vingtaine de mètres à 30 cm de profondeur. Il peut y avoir une douzaine de sorties et des chambres avec réserves alimentaires.

Reproduction : Les mâles sont sexuellement matures à 42 jours et les femelles à 60 jours. Le cycle œstrien dure 5-6 jours. L'accouplement est nocturne et lamisebas a lieu vers midi, d'avril à novembre, après une gestation d'une vingtaine de jours. Il y a 3-6 jeunes, nidicoles, par portée. La taille adulte et la maturité sexuelle sont atteintes en 8 semaines.

Répartition historique : Habite tout le Sahara et les Hauts-Plateaux. L'espèce a été signalée en 1885-1888 par Lataste à Boussada et M'Sila ; en 1913-1920 par Thomas à Aïn Sefra ; en 1961 par Petter à 20 km de Laghouat ; en 1963 par Niethammer à El-Goléa ; en 1965 par Saint-Girons et Petter à Beni Abbès. En 1979, Kowalski le signala à Beni Abbès et dans des pelotes de rapaces à Abadla, Aïn Ouarka, Beni Abbès, Berriane, Brezina, Laghouat, Kerzaz, Moghar Tehtani, Moghar Foukani, Taghit.

Répartition et Démographie actuelles: Retrouvé par Alia et al. en 2012 dans les pelotes de *Tyto alba* dans la région du Souf. Photographiée par Mednine à Guemmar, wilaya d'El-Oued le 13 Avril 2015.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Pachyuromys duprasi

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Psammomys obesus (CRETZSCHMAR, 1828)



(Photo : Idriss Belbali)

Noms usuels : Français : Rat des sables diurne - Anglais : Fat sand rat - Berbère : Akunder

Description et caractères généraux : De la taille et l'apparence d'une Mérione, légèrement plus trapu, il possède une queue plus courte que le corps qui se termine par un pinceau de poils noirs. Les oreilles sont courtes, les soles plantaires velues et les griffes fortement pigmentées, le pelage dorsal est fauve lavé de jaune, le ventre est blanchâtre. Les bulles tympaniques ne sont pas hypertrophiées mais cependant bien développées.

Mensurations corporelles : T+C = 13-14 ; Q = 11,5-14 ; P = 3-3,4 ; OR = 1-1,2

Mensurations crâniennes : ON = 3,3-4,7 ; RMS = 0,5-0,65 ; Bulles = 31-35% de ON

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

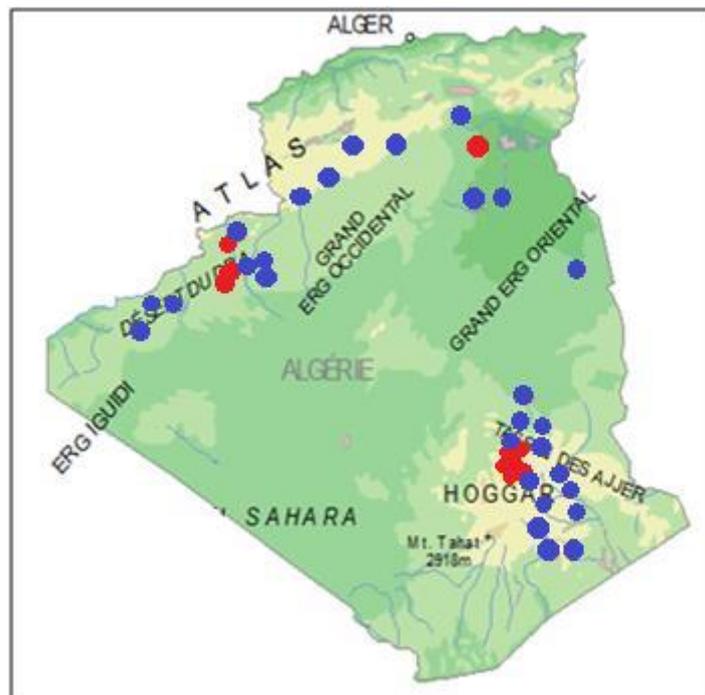
Nourriture : *Psammomys obesus* est phytophage, il se nourrit exclusivement des tiges et des feuilles des plantes salées de la famille des Chenopodiacées qui poussent au-dessus de son terrier donnant l'aspect d'importantes touffes en dôme de feuillage. Espèces de plantes halophiles consommées : *Traganum nudatum*, *Salsola foetida*, *Suaeda mollis* et *Atriplex halimus*.

Comportement social : Le Rat des sables est un rongeur déserticole ; c'est le seul gerbilliné de mœurs diurne vivant au Sahara. Son terrier est compartimenté et cela en rapport avec les rudes conditions désertiques dans lesquelles vit l'animal. En effet, un des rôles principaux que joue ce cloisonnement du terrier est lié à la nature du climat. Ce terrier étagé à plusieurs niveaux comporte plusieurs sorties à l'extérieur.

Reproduction : La reproduction s'échelonne de mars à septembre. Il n'y aurait pas plus de 4 portées chaque année. La gestation dure 21 jours et les portées sont en moyenne de 5 (1 à 7) jeunes. Ils restent aveugles 16 à 20 jours.

Répartition historique : Habite la totalité du Sahara et la partie sud des Hauts-Plateaux. Une carte de distribution de cette espèce a été établie par Niethammer (1963). Le Rat des sables a été signalé en 1858-1867 par Loche à Ain El-Ibil ; en 1908 par Thomas à Hammada Guir, Beni Abbès ; en 1910 par Joly au M'zab et entre Ghardaïa et Laghouat ; en 1917 par Von Geyr Schweppenbourg à Amguid où il l'observa ; en 1934 par Heim de Balsac au Hoggar et Ouargla ; en 1948 par Heim de Balsac à Laghouat ; en 1951 par Petter à Beni Abbès, Hammada Guir ; en 1963 par Niethammer à Oued Ahellakane, Assekrem, Bordj Omar Idriss, Gara El-Djenoun, Ideless ; en 1973 par Dedet et al. à Oumach ; en 1979 par Kowalski à Tamanrasset, Beni Abbès, Brezina et dans des pelotes à Abadla, Aflou, Béni Abbès, Igli, Laghouat, Aïn Sefra et enfin en 1985 par Kowalski et Beaucornu à Brezina.

Répartition et Démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) signalent la présence du Rat des sables dans la région de Ain Sefra. Il est observé par De Smet et al. en 2007 à Brezina dans la station des gazelles et Boubekri et al. capturèrent cette espèce et l'étudièrent à Beni Abbès en 2007. Retrouvé par Alia et al. en 2012 dans les pelotes de *Tyto alba* dans la région du Souf. Bernezat observa le 17 Novembre 2011 deux individus au Hoggar central. Bachar et Belhamra (2012) signalèrent la présence de *Psammomys obesus* dans quatre stations représentatives des Zibans (Zibans-est : Branis et Sidi-Okba ; Zibans-ouest : Hraichet et Doucen) dans la wilaya de Biskra. En 2012, El-Aoufi et al. capturèrent 50 *Psammomys obesus* dans la région de Beni-Abbès et Abadla (Bechar) pour une étude physiologique.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Psammomys obesus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Sous famille des Murinae

Arvicanthis niloticus (DESMAREST, 1822)



(Photo : Milos Andrera)

Noms usuels : *Français : Rat roussard du Nil - Anglais : Grass Rat - Arabe : Far el Gheiti -Berbere : Kousou*

Description et caractères généraux : Rat de taille moyenne à pelage grossier, à queue plus courte que le corps (78%) et dont le 5^{ème} doigt de la main est atrophié. La queue a des annulations peu visibles. Les soles sont nues. Les oreilles sont assez grandes. La coloration foncée dorsale est fauve gris avec des mouchetures noires et jaunes. Une ligne médio-dorsale sombre, plus ou moins distincte, s'étend de la tête à la queue. Les oreilles sont brun-orangé. La queue est bicolore (noire dessus, jaune dessous). Les pieds sont orangés ou noirâtres dessus. Le tour des yeux et la zone post-auriculaire sont orangés. Le ventre est blanchâtre ou blanc.

Mensurations corporelles : LC : 180 mm ; LQ : 140 mm ; Pp : 36 mm ; Or : 21 mm ; Pds : 80 g.

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

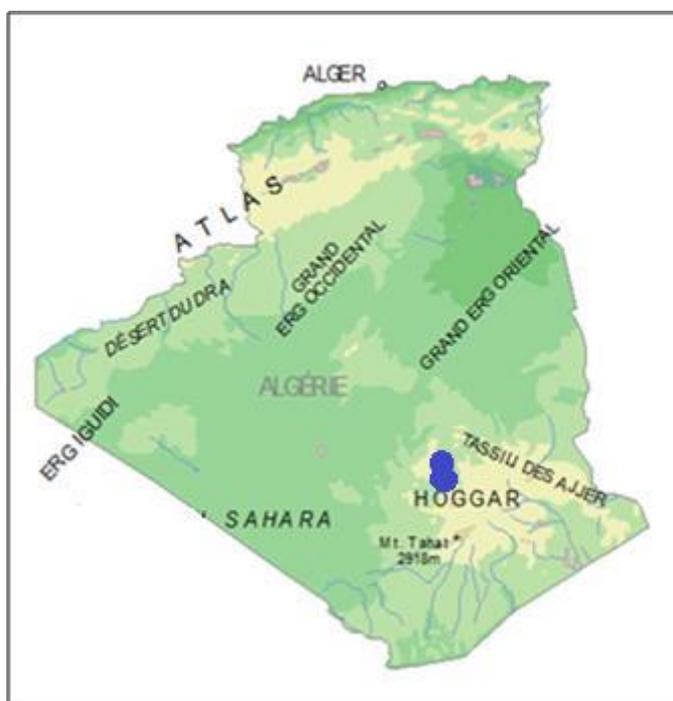
Nourriture : Leur alimentation comprend des végétaux (légumes, céréales vertes, canne à sucre, graminées diverses), des graines, des fruits.

Comportement social : Ces rats fréquentent des biotopes souvent humides, proches des cultures : berges de canaux et séguias, cultures (céréales, vergers), marécages. Ils sont actifs aussi bien la nuit que le jour, même aux heures les plus chaudes. En hiver, ces rats sont grégaires ; pendant la saison chaude, ils vivent plutôt par couples. Les colonies comprennent une douzaine d'individus (mâles et femelles, adultes et immatures). Chaque colonie construit des terriers peu profonds, longs et à plusieurs issues dans lesquels ces rongeurs établissent un nid, parfois rembourré de coton. Les systèmes de galeries de deux colonies voisines sont distants d'une cinquantaine de mètres. Les terriers sont toujours établis à proximité immédiate des zones de pacage (moins de six mètres). Les jeunes mâles restent dans leur colonie d'origine environ neuf mois, puis ils migrent vers des colonies préexistantes. Les femelles migrantes fondent de nouvelles colonies.

Reproduction : Les femelles se reproduisent toute l'année. La gestation dure 18 à 20 jours. Il y a 3 à 4 portées par an, de 5 à 6 jeunes (2 à 10). La maturité sexuelle est atteinte à 4 mois. La durée de vie moyenne des femelles est de dix mois (maximum : 20 mois) ; celle des mâles de 2 à 3 ans.

Répartition historique : Hoggar, Oued Tamanrasset, exemplaires capturés par H. Lhote en 1939-41.

Répartition et démographie actuelles: Espèce non signalée depuis 1941.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Arvicanthis niloticus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Acomys seurati* (HEIM DE BALSAC, 1936)**

Anciennement appelée *Acomys cahirinus* cette espèce a changé de nom pour devenir *Acomys seurati* suite aux travaux de Nicolas et al. 2009 qui ont travaillé sur la phylogéographie du genre *Acomys*.



(Photo : Klaus Rudloff)

Noms usuels : *Français : Rat épineux - Anglais : Cairo spiny mouse - Berbere : Tajejert*

Description et caractères généraux : Caractérisé par des poils rigides et épineux qui, à partir de la nuque, couvrent la partie supérieure du corps. Il ressemble beaucoup à un mulot de grande taille, oreilles longues, gros yeux saillants, queue non poilue de même longueur que le corps, le pelage dorsal est de couleur brun jaunâtre alors que le ventre et la poitrine sont uniformément blanchâtres.

Mensurations corporelles : T+C = 9-12 ; Q = 9-12 ; P = 1,8-2,1 ; OR = 1,5 -2

Mensurations crâniennes : CB = 2,5-2,7 ; D = 0,7-0,78 ; RMS = 0,4-0,45 ; IO = 0,45-0,47

Formule dentaire : 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Végétaux (feuilles, graines) et petites proies (insectes, escargots).

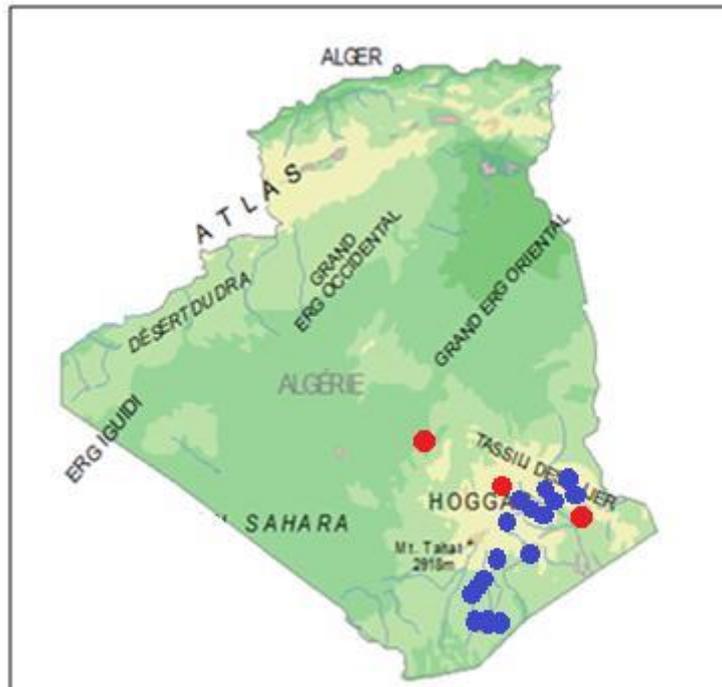
Comportement social : Rongeur fréquentant des milieux variés, surtout rocheux. C'est occasionnellement un commensal de l'homme. Dans les zones à sol meuble, il creuse des terriers simples d'un demi-mètre de longueur. Il est actif le jour, mais surtout le matin et le soir.

Reproduction : Se reproduit de février à octobre. La gestation dure 36 à 39 jours. Les portées sont en moyenne de 3 jeunes (1 à 6). A la naissance, le jeune se déplace ; ses oreilles sont fonctionnelles. Ses yeux s'ouvrent le deuxième jour. C'est une espèce nidifuge (ce qui est exceptionnel chez les muridés). La naissance des jeunes est souvent laborieuse car ils sont de grande taille.

Répartition historique : Habite les montagnes du sud Algérien, Hoggar et Tassili N'Ajjer. Cette espèce est signalée en 1931 par Monod à Alenguenou ; en 1932 par Heim de Balsac à Oued Timentourine ; en 1955 par Petter et Roche (1858) à Dider ; en 1963 par Niethammer à Arak et Tamanrasset ; en 1979 par Kowalski à Arak, Djanet, Guelta, Imlaouaouene près de Tamanrasset, et dans des pelotes de rapaces

à Djanet, Oued Meniet. Aussi dans la Teffedest (Seddiki, 1990). Observé et photographié par De Smet (Comm.pers) au Djebel Serkout, à l'est du Hoggar.

Répartition et démographie actuelles: Cette espèce a été signalée en 2005 dans les montagnes du Sud Algérien, au Hoggar et au Tassili et à Mouydir près de In Amguel (Musser et Carleton, 2005)



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Acomys seurati

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Apodemus sylvaticus (LINNAEUS, 1758)



(Photo: Romana Plackova)

Noms usuels : Français : Mulot Sylvestre - Anglais : Long-tailed Field Mouse

Description et caractères généraux : C'est un petit rongeur au museau pointu, à gros yeux saillants et à oreilles relativement longues. La queue de longueur subégale à celle du corps est parsemée de poils courts mais ne présente pas de pinceau terminal, le pelage dorsal est de couleur variable en fonction du biotope. De même que chez certains autres rongeurs, la peau de la queue a la propriété de se rompre facilement pour permettre à l'animal de s'enfuir s'il est saisi par un prédateur. C'est ce qu'on appelle l'autotomie.

Mensurations corporelles : T+C = 8-11,1 ; Q = 8-11,1 ; P = 2-2,5 ; OR = 1,6-1,9

Mensurations crâniennes : CB = 2,2-2,65 ; D = 0,62-0,74 ; RMS = 0,38-0,45 ; ID = 0,4-0,48

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M / 1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Consomme des plantes, graines, baies, champignons mais aussi des insectes, des vers et des escargots. Il fait des provisions dans un terrier.

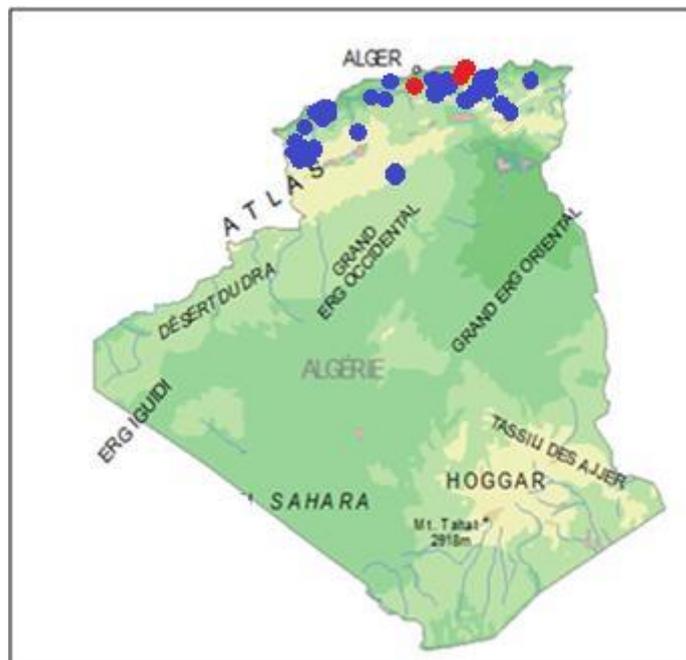
Comportement social : Cette espèce fréquente les lisières et les bois de feuillus, les haies et aussi les parcs et les jardins. Il est aussi visible dans les habitations (grenier, garage, etc.). Le Mulot sylvestre est plutôt solitaire et nocturne ou crépusculaire. Il est actif toute l'année et creuse des galeries parfois profondes. Ce sont d'habiles grimpeurs qui se déplacent aussi par bonds.

Reproduction : Les femelles ont deux à trois portées allant jusqu'à neuf petits. Elles les allaitent toutes les cinq minutes du premier au 3^e ou 4^e jour. La gestation est de 22 jours et les jeunes sont autonomes au bout de 3 semaines. Ils atteignent leur maturité sexuelle à 8 semaines. La longévité varie de 2 à 4 ans.

Répartition historique : *Apodemus sylvaticus* est une espèce de la steppe et des forêts, de la zone côtière aux hauts sommets montagneux de l'Atlas tellien et de l'Atlas saharien. Des spécimens ont été signalés ou observés dans différentes régions et à différentes périodes. En 1858-1867, Loche signala des spécimens à Alger, Cheraga, Dely Ibrahim ; en 1883-1885, Lataste à Azzazga, El-Arbaâ ; en 1913, Thomas à Medine (Tlemcen), Messerghine ; en 1963, Saint Girons et Van Bree à Medine ; en 1979, Kowalski à Aflou, Aokas,

Djebel Babor, Beni Yenni, Cap Falcon (Oran), Djebel Chelia, Chiffa, Constantine, Dhaya, El-aouana (Jijel), Es-Sennia, Frenda, Honaïne, Krestel (Oran), Forêt de M'Sila, Sebdou, Murdjadjo, Tala Guilef, Telmet (Batna), Col de Tirourda (Djurdjura), Tlemcen, Yakouren ; en 1983, Arrar à Sétif, Lebeche et Gaisler (1983) aux Babors. En 1985, Khidas étudia sa biologie à Tikjda. Dans des pelotes de régurgitation, des éléments appartenant à cette espèce ont été retrouvés en 1979 par Kowalski à Aokas, Djebel Chelia, Frenda, Honaïne, Messerghine, Murdjadjo, Saïda, Sebdou, Tipaza et en 1985, par Atmani à Aokas et Kowalski à Honaïne, Saïda, Tipaza.

Répartition et démographie actuelles: Khammes et Aulagnier (2007) étudièrent le régime alimentaire de cette espèce et ils la signalent de la montagne d'Aït-Ghobri, la forêt de Taourirt et le maquis de Bouilfane dans la wilaya de Tizi Ouzou. Signalé et photographié au Parc National de Chréa par Selma Rahimou, vétérinaire de cette structure le 27 Janvier 2016.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Apodemus sylvaticus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Lemniscomys barbarus* (LINNAEUS, 1766)**



(Photo : Elias Neideck)

Noms usuels : Français : Rat rayé de Berberie - Anglais : Striped Mouse - Arabe : Lfar el makhattat - Berbere : Akounder

Description et caractères généraux : De taille supérieure à celle du mulot, il est aisément reconnaissable par son pelage ; le dos et les flancs de teinte fauve clair sont rayés longitudinalement de onze lignes brunes, le ventre est blanchâtre. Cet animal assez trapu possède de gros yeux, des oreilles courtes, une queue plutôt pointue, noire à la face supérieure. Le crâne présente un allongement tant des os nasaux que de la boîte crânienne, alors que la mandibule est large et épaisse. C'est un animal diurne qui présente deux phases d'activité, l'une le matin l'autre en fin d'après-midi, habite des espaces ouverts dans le couvert végétal.

Mensurations corporelles : T+C = 9-11 ; Q = 10,5-13 ; P = 2,4-2,8 ; OR = 1,3-1,6

Mensurations crâniennes : CB = 2,5-2,9 ; D = 0,65-0,85 ; RMS = 0,45-0,55 ; IO = 0,44-0,55

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Se nourrit de graines, herbes, fruits et quelques insectes.

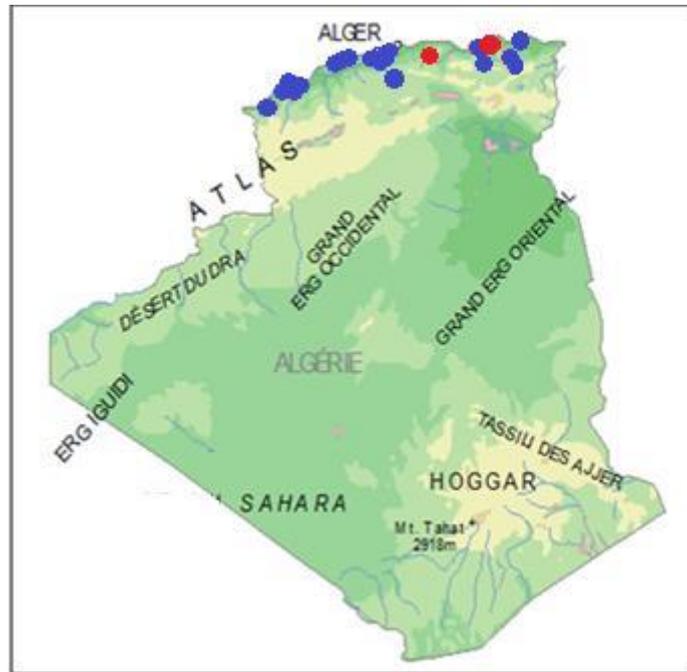
Comportement social : Cette espèce est surtout active pendant le jour. Elle se rencontre dans les zones arides et semi-arides où elle fréquente des biotopes relativement humides et riches en végétation. Elle s'abrite dans un terrier simple comprenant une chambre de réserves (graines, feuilles).

Reproduction : La reproduction est surtout active au printemps. La gestation dure 29 jours ; les portées sont de 3 à 11 jeunes (moyenne 4).

Répartition historique : Distribuée tout le long de la côte et de l'Atlas tellien, cette espèce a été signalée en 1840-1846 par Duvernoy et Lereboullet à Oran ; en 1885 par Lataste à Annaba et Alger ; en 1937 par Laurent à Cap Matifou (Bordj El-Bahri), Damous (Tipaza), Gouraya, Honaine ; en 1979 par

Kowalski à Beni Yenni, Lac Gherabas (Oran) Djebel Khar (Oran), Tafraoui, Constantine, Madagh ; en 1986 par Phillipucci et al. A Azzefoun, près d'Azazga. Dans des pelotes de régurgitation, du matériel biologique a été retrouvé par Atmani à Aokas, Kowalski (1985) à Es-Sennia, Sidi Ammar et Kowalski (1979) à Aokas, El-Amria, Es-Sennia (Oran), Honaïne, Messerghine, Sebdou, Souk El-Bakar.

Répartition et démographie actuelles: Un individu capturé à Béjaïa en 2001. Fréquentes observations et captures par Hadji Lynda de l'université de Tizi ousou de 2013 à 2017 dans la région de Mekla.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Lemniscomys barbarus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Mus musculus (LINNAEUS, 1758)



Noms usuels : *Français : Souris grise - Anglais : House Mouse -
Arabe : Far- Berbère : Agherdha*

Description et caractères généraux : La souris grise est un rongeur de petite taille au museau pointu dont la queue, plus longue que le corps, est épaisse à la base et pourvue de poils fins et rares. Le pelage est de coloration variable, grise sur le dos, la face ventrale apparaissant plus claire. Elle habite essentiellement dans les bâtiments ou dans leurs voisinages immédiats et dévore tout ce qu'elle trouve.

Mensurations corporelles : T+C = 7-10 ; Q = 7,5-10 ; P = 1,5-2 ; OR = 1,2-1,4

Mensurations crâniennes : CB = 1,8-2,3 ; D = 0,45-0,6 ; RMS = 0,3-0,38 ; IO = 0,32-0,4

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M / 1I + 0C + 0PM + 3M

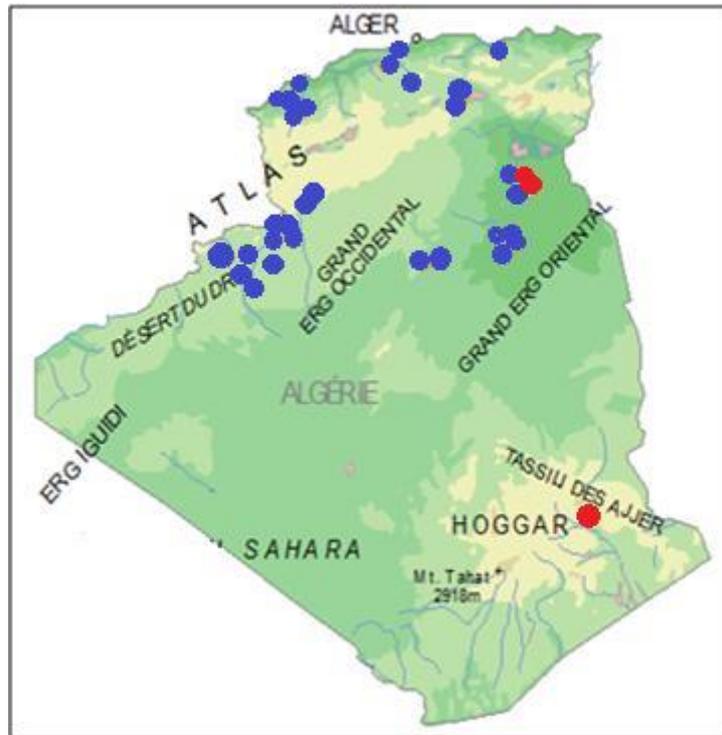
Nourriture : Les souris prélèvent une part importante de leur alimentation dans les cultures, greniers, silos, dépotoirs ; elles ne pratiquent pas d'amassage.

Comportement social : Petit rongeur, surtout nocturne, commensal de l'homme qui, dans le désert, a beaucoup contribué à sa dispersion. On le trouve donc dans les habitations et leur voisinage, dans les jardins et cultures. Il s'abrite durant le jour dans des cavités naturelles aménagées ou, lorsque le sol s'y prête, creuse un terrier peu profond entre les racines de buissons. Le nid est garni de fourrage et débris divers. Les souris vivent en groupes sociaux plus ou moins nombreux qui exploitent un territoire duquel sont rejetés les intrus. La discrimination repose sur des critères olfactifs.

Reproduction : La reproduction a lieu toute l'année avec un ralentissement en hiver. La gestation dure 18 à 21 jours. Les portées sont de 3 à 8 jeunes (6 en moyenne) qui restent aveugles 12 à 14 jours et sont sevrés au 18^e jour.

Répartition historique : Habite à proximité des habitations dans les agglomérations et dans les Oasis au Sahara. Elle a été signalée en 1883 par Lataste à Alger, El-Arba, Ouargla, Touggourt ; en 1913 par Thomas à Aïn Sefra ; en 1928 par Folley à Beni Ounif ; en 1963 par Niethammer à El-Goléa ; en 1965 par Saint Girons et Petter à Bechar, Beni Abbès, Beni Ounif, Oran , en 1979 par Kowalski à Aïn Temouchent, Ghardaïa, Beni Abbès, El-Idrissia, Oran, Sidi Bel-Abbès, Terga (Sidi Bel-Abbès) ; en 1985 par Vesmanis à Blidet Ammour, El-Goléa et dans des pelotes de régurgitation aux Babors par Atmani (1983) et Lebeche (1983) et par Kowalski (1991) à Abadla, Aïn Sefra, Beni Abbès, Igli et Laghouat.

Répartition et démographie actuelles: Hadjoudj et al. durant la période s'étalant du 21 Juillet 2007 au 30 Avril 2008, ont capturé 1 *Mus musculus* à Sidi Mahdi dans la région de Touggourt et 14 à Touggourt ville. Beba et Baziz (2010) capturèrent 14 individus dans la vallée de l'Oued Righ près de Touggourt. Sekour et al. (2011) signalèrent la présence de cette espèce dans les pelotes de réjection de la chouette chevêche dans la région de Tajawa et Tikaden (Djanet). Trouvée par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Hassi Khelifa et Ourmes. Chenchouni (2012) signala sa présence en étudiant la faune du lac Ayata du complexe de zones humides de Oued Righ entre Octobre 2009 et Juin 2010. Capture d'un individu dans la grotte aux chauves souris d'Aokas à Bejaia en 2016 et observation de plusieurs individus à Alger, Tizi ousou, Bouira.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Mus musculus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Mus spretus (LATASTE, 1883)



Noms usuels : Français : Souris sauvage d'Algérie - Anglais : Algerian Mouse

Description et caractères généraux : De taille sensiblement égale à la souris grise, elle se distingue par sa queue nettement plus fine et plus courte que le corps et par un pelage ventral toujours blanchâtre. Elle vit uniquement à la campagne, indépendamment de l'habitat humain, dans toutes les régions de plaines et de collines.

Mensurations corporelles : T+C = 7-8,5 ; Q = 5-7 ; P = 1,5-1,8 ; OR = 1,1-1,5

Mensurations crâniennes : CB = 1,9-2,1 ; D = 0,5-0,55 ; RMS = 0,3-0,35 ; IO = 0,3-0,4

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Elle se nourrit principalement de graines et de fruits.

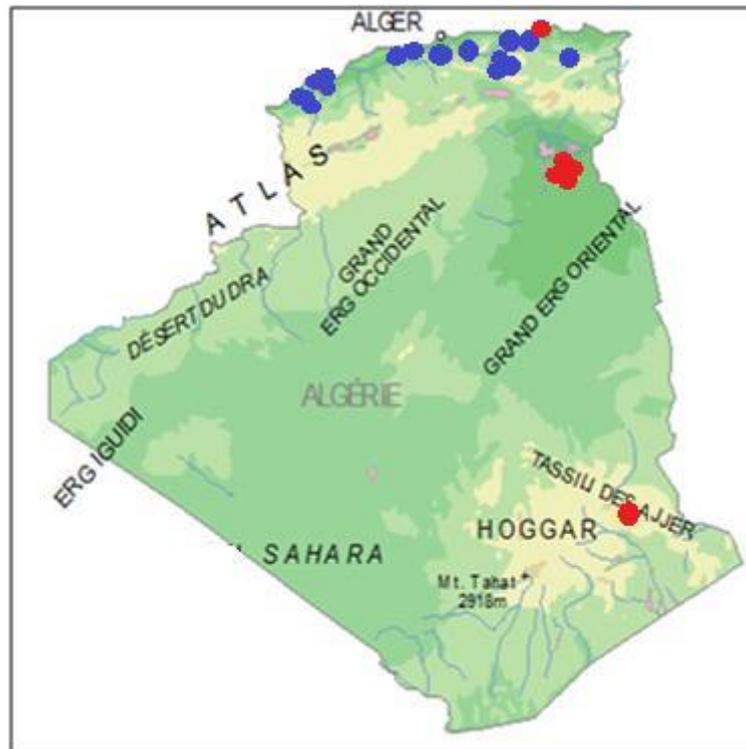
Comportement social : petit rongeur, surtout nocturne, fréquente les jardins et cultures, mais surtout des biotopes plus isolés (zones sableuses, rocheuses, halophiles) présentant un minimum de végétation. Lorsque le sol s'y prête, il creuse un terrier peu profond, entre les racines de buissons. Mieux adapté à la sécheresse que *M. musculus*, *M. spretus* est une espèce très territoriale.

Reproduction : Il se reproduit de la même manière que *Mus musculus*.

Répartition historique : Espèce connue dans la région côtière jusqu'aux Hauts-Plateaux, aux Aurès. Elle a été signalée en 1887 par Jentink à Alger. En 1955, Petter étudia sa biologie suivi de Britton-Davidian et al. en 1978. En 1979, Kowalski la signala à Aokas, Beni Yenni, El-Aouana, Honaïne, Madagh, Djebel Megriss (Sétif), Messerghine, Murdjadjo, Pierre du Chat (Oran), Tafraoui, Tizi N'Kouilal ; en 1983, Arrar à Sétif. En 1985, Vesmanis la signala à Beni Kichnit (El-Arbaâ, Blida). Dans des pelotes de régurgitation, du matériel de cette espèce a été retrouvé à Timgad où le même auteur a retrouvé beaucoup de squelettes, et par Atmani (1983) à Aokas.

Répartition et démographie actuelles: Retrouvée dans les pelotes de régurgitation à Béjaïa en 2000, Hadjoudj et al. à capturèrent 2 individus à Touggourt et 1 à Tebesbes durant la période s'étalant du 21 Juillet 2007 au 30 Avril 2008 et Beba et Baziz (2010) 8 individus dans la vallée de l'Oued Righ près de

Tougourt. Khammes et El-Homsi (2010) étudièrent le régime alimentaire de cette espèce en Kabylie. Sekour et al. (2011) signalèrent la présence de cette espèce dans les pelotes de réjection de la chouette chevêche dans la région de Tajawa et Tikaden (Djanet). Retrouvée par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Ghamra, Hassi Kelifa et Ourmes. Chenchouni (2012) signala sa présence en étudiant la faune du lac Ayata du complexe de zones humides d'Oued Righ entre Octobre 2009 et Juin 2010.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Mus spretus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Rattus norvegicus (BERKENHOUT, 1769)



**Noms usuels : Français : Surmulot - Anglais : Norway Rat - Arabe :
Jerd el matha'ib**

Description et caractères généraux : Le Surmulot est une espèce de grande taille, au corps massif, sa tête est trapue, sa queue épaisse et écailleuse est plus courte que le corps. La couleur du pelage est uniforme, gris brun sur le dos, blanchâtre sur le ventre. Le crâne d'aspect anguleux chez les adultes possède des crêtes temporales plus au moins parallèles. C'est une espèce cosmopolite qui habite le bord des mers, les berges les cours d'eau et les canaux d'irrigation dans lesquels il creuse un terrier. Il fréquente aussi les parties basses des habitations, les dépôts d'ordures. Son régime alimentaire est très diversifié.

Mensurations corporelles : T+C = 24-27 ; Q = 20,5-21 ; P = 4-4,3 ; OR = 2-2,3

Mensurations crâniennes : CB = 4,4-5,1 ; D = 1,2-1,6 ; RMS = 0,65-0,79 ; IO = 0,6-0,75

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C+ 0PM + 3M

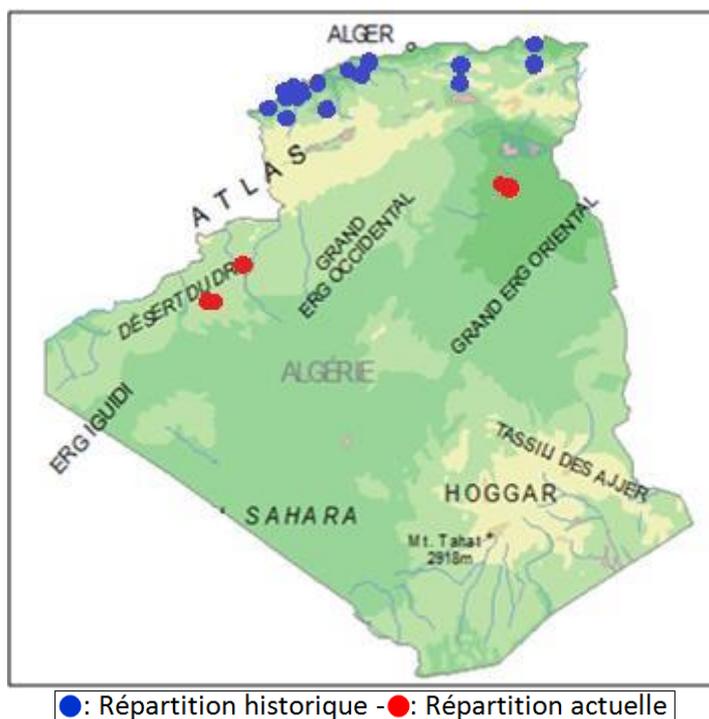
Nourriture : Omnivore : végétaux (feuilles, graines) avec une part notable de nourriture carnée (oiseaux, petits rongeurs, insectes).

Comportement social : Le Surmulot est une espèce sociale où la famille se transforme en groupe social hiérarchisé. Il a un besoin d'humidité beaucoup plus développé que *R.rattus* et ne peut, en particulier, se passer de boire (même de l'eau salée) ; ceci réduit son aire d'expansion aux habitats humains, dans les zones arides. Il fréquente les caves, égouts, les rives des canaux, les ports. Il nage bien sous l'eau. C'est un commensal étroit de l'homme. Il creuse des terriers à plusieurs entrées, constitués de galeries avec des réserves et des nids sphériques. Il est actif au crépuscule et à l'aube.

Reproduction : La gestation dure 22 jours. Il y a en moyenne 8 jeunes par portée (5 à 20) qui restent aveugles 14 à 17 jours.

Répartition historique : Espèce cosmopolite, habitant la zone côtière jusqu'à l'Atlas tellien, avec des pénétrations au nord du Sahara dans les agglomérations et des puits d'eau. Le surmulot a été signalé en 1858 à Alger et en 1867 à Mostaganem par Loche ; en 1885 par Lataste à El-arba (Blida) ; en 1888 par Jentink à Skikda ; en 1932 par Witas à Constantine. En 1979, Kowalski le signala aux Iles Habibas (Oran), à Messerghine, Oran, Aïn Temouchent, Es-Sennia, Koléa et Gaisler (1983) le signala à Sétif. Du matériel biologique concernant cette espèce a été retrouvée dans des pelotes de régurgitation à Es-Sennia. Les squelettes d'individus tués sur la route ont été trouvés à Mascara, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen.

Répartition et démographie actuelles: Beba et Baziz (2010) capturèrent 2 individus dans la vallée Oued Righ près de Tougourt. En 2012, El-Aoufi et al. capturèrent quelques individus dans les régions de Beni-Abbès et Abadla (Bechar) pour une étude physiologique.



Rattus norvegicus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Rattus rattus* (LINNAEUS, 1758)**



Noms usuels : Français : Rat noir - Anglais : Black Rat - Arabe : Jerdoub- Berbere : Agherdha

Description et caractères généraux : Le rat noir est un rongeur de forte taille qui possède une tête fine et allongée, des oreilles bien développées, et une queue écaillée, dépourvue de poils, dont la longueur dépasse celle du corps. Son pelage peu épais est de couleur variable, généralement gris ardoise dans la région dorsale parfois mêlé de roux ou à reflets argentés, il est gris plus ou moins foncé sur le ventre, voire jaunâtre ou blanc. Le crâne d'aspect globuleux présente des crêtes temporales incurvées. C'est un animal principalement nocturne.

Mensurations corporelles : T+C = 12-20 ; Q = 15-23 ; P = 2,9-4,2 ; OR = 1,7-2,5

Mensurations crâniennes : CB = 3,8-4,2 ; D = 0,9-1,3 ; RMS = 0,62-0,75 ; IO = 0,55-0,65

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : C'est une espèce plutôt végétarienne (frugivore, granivore).

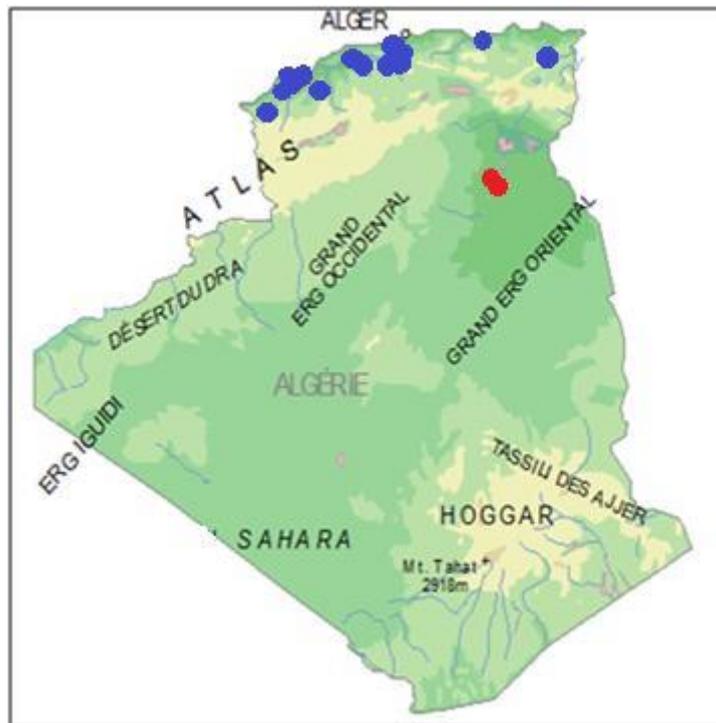
Comportement social : Le rat noir est un animal social : les groupes sont fortement hiérarchisés et souvent issus d'une même famille. Un domaine collectif est défendu et les déplacements des membres du groupe se font par des cheminements traditionnels, plus souvent sur des supports (troncs, branches, poutres) que sur le sol. Ce rat fréquente des lieux chauds et relativement secs. C'est un commensal de l'homme, mais on le trouve aussi dans la nature. Il ne creuse pas de terrier mais se construit un nid volumineux, dans une cavité naturelle, ou dans un arbre. Il est fréquemment arboricole, pouvant sauter d'arbre en arbre.

Reproduction : La reproduction a lieu surtout de février à octobre. Il y a 2 à 5 portées par an. La gestation dure 20 à 24 jours. Un à vingt jeunes (moyenne 6), nus et aveugles (14 à 18 jours), sont mis au monde.

Répartition historique : Habitant les agglomérations du nord du pays jusqu'à l'Atlas tellien, il a été signalé du côté de Beni Ounif jusqu'à la frontière marocaine. En 1858-1867, Loche le signala à Bougara (Larbaâ), Guellabou (Larbaâ), Larbaâ (Blida), Sidi Moussa (Blida) ; en 1869 Taczanowski à Guelma ; en 1912 Jordan et Rotchild à Alger ; en 1937 Laurent à Aïn Defla, Arrib près de Aïn Defla, Beni Ounif, Boumedfaâ. En 1962, Mailloux l'étudia à Alger. En 1979, Kowalski le signala dans différents

endroits :Djelfa, Honâine, Messerghine, Tafraoui et dans des pelotes de rapaces à Aokas, Es-Sennia, Honâine, Sebdou, Saïda, Souk El-Bakar, Tafraoui, Tighenif (Mascara).

Répartition et démographie actuelles: Hadjoudj et al. Signalèrent un individu à Bahia dans la région de Touggourt, un individu à Sidi mahdi et un autre à Touggourt ville durant la période s'étalant du 21 Juillet 2007 au 30 Avril 2008. Beba et Baziz (2010) capturèrent 11 individus dans la vallée de l'Oued Righ près de Touggourt. Trouvé par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Hassi Khelifa et Ourmes. Chenchouni (2012) signala sa présence entre Octobre 2009 et Juin 2010 en étudiant la faune du lac Ayata du complexe de zones humides d'Oued Righ.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Rattus rattus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Gliridae

***Eliomys munbyanus* (POMEL, 1856)**



(Photo : Milos Andera)

**Noms usuels : Français : Lérot du Maghreb - Anglais : Garden
Dormouse - Arabe : Fir nab- Berbère : Oudghiga**

Description et caractères généraux : Le lérot est un rongeur de taille moyenne, aux gros yeux saillants, aux longues oreilles, et à la queue poilue terminée par un pinceau de longs poils. Le museau allongé présente deux bandes noires qui partent du nez, entourent l'œil et rejoignent l'oreille pour former une large tâche sous le pavillon ; le pelage dorsal est brun roux, alors que le ventre, le menton et le dessous de la queue contrastent par leur blancheur.

Mensurations corporelles : T+C = 9-13 ; Q= 10-13 ; P = 2-2,5 ; OR = 1,8-2,3

Mensurations crâniennes : CB = 2,6-3,2 ; D = 0,59-0,79 ; RMS = 0,42-0,52 ; IO = 0,4-0,5

Formule dentaire : I1/1 + C0/0 + PM1/1 + M3/3, la surface d'usure des dents est caractérisée par une succession de crêtes transversales parallèles.

Nourriture : Son régime alimentaire est du type frugivore, mais il ne dédaigne pas les graines et les insectes (Orthoptères surtout), des fruits (pommes, amandes, dattes, figues de Barbarie), des œufs d'oiseaux et des invertébrés.

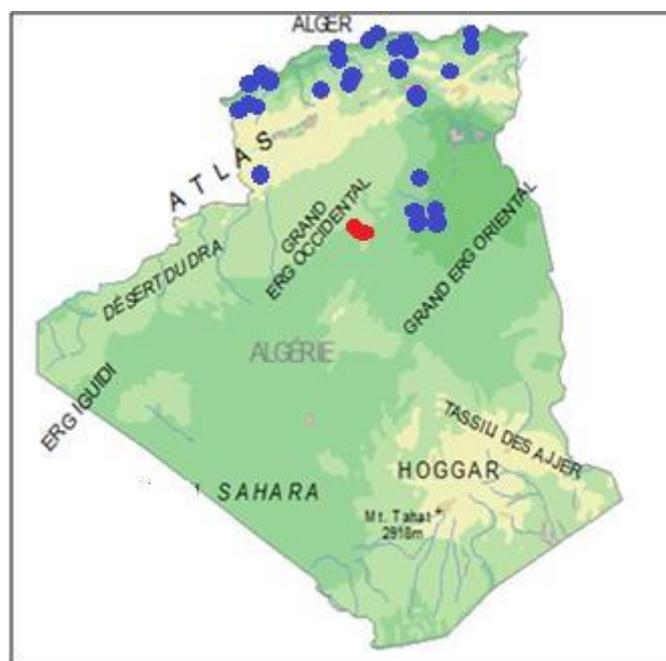
Comportement social : De mœurs nocturnes, le lérot est une espèce arboricole qui s'accommode des biotopes rocheux. En hiver, il tombe en léthargie roulé en boule dans un nid d'herbes sèches qu'il aménage dans un abri souterrain (grotte ou simple fissure), un trou d'arbre ou un tas de graviers. Ce rongeur fréquente les zones à végétation abondante (jardins, haies, taillis) ainsi que les biotopes rocheux ou montagneux. Le lérot vit en couple ou en groupes plutôt bruyants. Il est essentiellement nocturne. Le jour, il s'abrite dans un nid de branchages, dans une cavité naturelle (rochers) élevée (4 m) ou dans une maison.

Reproduction : Copulation au printemps. La gestation dure de 22 à 28 jours. Il n'y a en général qu'une portée par an (rarement 2) comprenant trois à six jeunes nidicoles, aveugles pendant 18 à 20 jours.

Longévité : 5 ans 1/2.

Répartition historique : Habite le nord du pays, jusqu'à la partie nord du Sahara. Il a été signalé en 1858 par Loche à Djebel Zekkar (Miliانا) ; en 1860 par Tristram à Ksar El-Boukhari (Médéa) ; en 1885 par Lataste à Annaba, Boussaâda ; en 1922 par Foley à Aïn Sefra ; en 1959 par Niethammer à Alger, El-Kantara, Guelt Es-stell, Ouargla ; en 1979 par Kowalski à Beni Snouss (Sebdou), Oran, Aïn Ouarka, Frenda, Murdjadjo, Sidi Ali, Tala Guilef, Tikjda et dans des pelotes de rapaces à Aflou, Djebel Chelia, Honaïne, Messerghine, Sebdou, Sidi Ammar. En 1981, il est signalé par Kahmann, Thomas (1920) à Alger, El-Kantara, Guelt es Stel ; en 1983 par Nader et al. À Blidet Ammour ; en 1985 par Vesmanis à Blidet Ammour et par Kowalski dans des pelotes de rapaces à Honaïne et Sidi Ammar ; en 1986 par Khidas dans des fèces de Chacal à Tikjda.

Répartition et démographie actuelles: Un individu pris en photo dans une oasis à Ghardaia en 2013.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Eliomys quercinus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Dipodidae

Selon Shenbrot et al. (2016), il y a actuellement deux espèces très semblables et cryptiques, il s'agit de *Jaculus jaculus* et *Jaculus hirtipes*. Les deux espèces sont présentes en Algérie.

Jaculus jaculus (LINNAEUS, 1758)



(Photo : Jiří Bohda)

Noms usuels : *Français : Petite Gerboise - Anglais : Lesser Egyptian Jerboa- Arabe : Djerboua - Berbère : Edawi*

Description et caractères généraux : La petite gerboise se reconnaît extérieurement par ses oreilles très longues et son pénis dépourvu d'épines. Sur le crâne, le développement des bulles tympaniques est considérable, la couleur du pelage dorsal varie en fonction du milieu de vie de l'animal, jaune clair chez les individus qui vivent sur un substrat sableux, il tire sur le gris chez ceux qui colonisent le reg, le ventre est plutôt blanchâtre.

Mensurations corporelles : T+C = 10,5-12,5 ; Q = 17-23 ; P = 6-7 ; OR = 1,8-2,5

Mensurations crâniennes : CB = 2,9-3,1 ; D = 0,8-0,98 ; RMS = 0,45-0,55 ; IO = 1,2-1,3

Formule dentaire: 1I + 0C + 0/1PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Elle se nourrit de graines, et ne recherche pas les végétaux verts. La présence d'eau n'est pas indispensable à sa survie ; adaptation extrême à la vie au milieu désertique.

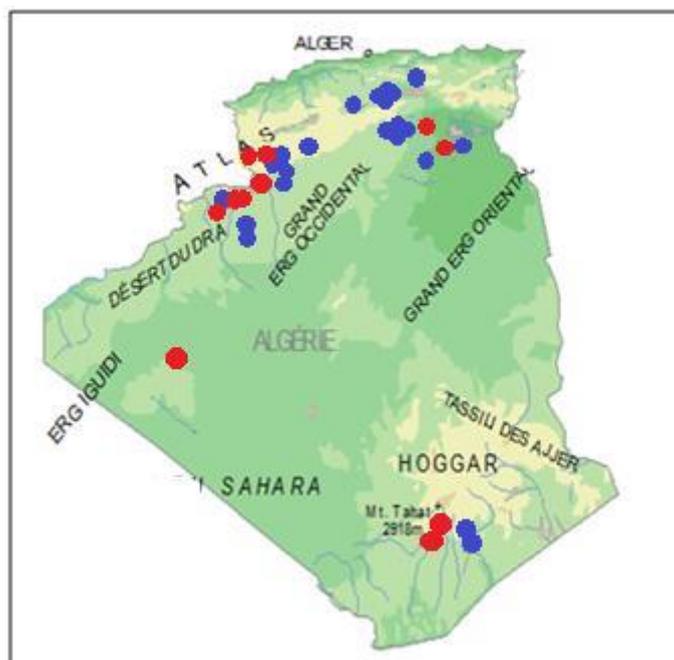
Comportement social : Animal essentiellement nocturne. Durant la journée, elle se tient dans un terrier qu'elle aménage soit dans le sable des dunes, soit dans le sol compact des regs ou des hammadas.

Reproduction : La reproduction a lieu en hiver. La gestation dure 25 à 27 jours. Les portées sont en moyenne de 4-5 jeunes (2 à 10), nidicoles, qui restent accrochés aux mamelles de la femelle tant qu'elle est au terrier. Les jeunes sont aveugles pendant 40 jours. Lorsque la température ambiante diminue, on observe une phase d'hibernation.

Longévité : 6 ans ½.

Répartition historique : La petite gerboise habite la totalité du Sahara avec des pénétrations sur les Hauts-Plateaux. Elle a été signalée en 1881-1885 par Lataste à Boussaâda, Laghouat, M'Sila ; en 1892 par Anderson à Boussaâda ; en 1896 par Koenig à El-Alia ; en 1913 par Thomas à Aïn Sefra, Boussaâda, Tadmaït, Ghardaïa, Hassi Gouiret ; en 1961 par Petter qui étudia sa biologie à Beni Abbès ; en 1963 par Niethamer à Gassi Abbou, à Tamanrasset et dans des pelotes de rapaces à Tamanrasset ; en 1978 par Harrisson à In Amenas ; en 1979 par Kowalski à Brezina, Hassi Bahbah, In Amguel, Ouargla, Abadla, Aïn Ouarka, Aïn Sefra, Beni Abbès, Brezina, Guerzim, Ighzer Kerzaz, Laghouat, Moghar Tahtani, Reggane, Taghit. En 1985, Vesmanis la signala près de Boussaâda, El-Oued, In Ikker, Laghouat, Touggourt.

Répartition et démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) stipulent que la Gerboise du Sahara est une espèce très abondante dans la région de Aïn Sefra, elle est très recherchée par les enfants des nomades et subit une forte chasse pour sa bonne chair. Beba et Baziz (2010) capturèrent 1 individu dans la vallée de l'Oued Righ près de Touggourt. Trouvé par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Hassi Khelifa. Bachar et Belhamra (2012) signalèrent sa présence à Doucen dans la wilaya de Biskra. En 2014 Boratynski et al. La signalèrent de Reggane à 80 km Nord Est de Adrar, Beni abbes, à 30 Km au Sud et Aïn Sefra, à 110 km et à 70 km au Nord Ouest de Tamanrasset.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Jaculus jaculus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Jaculus hirtipes* (LICHTENSTEIN, 1823)**



(Photo : Klaus Rudloff)

Noms usuels : Français : Gerboise du désert - Anglais : Lesser Egyptian Jerboa- Arabe : Djerboua - Berbère : Edawi

Description et caractères généraux : La petite gerboise se reconnaît extérieurement par ses oreilles très longues et son pénis dépourvu d'épines. Sur le crâne, le développement des bulles tympaniques est considérable, la couleur du pelage dorsal varie en fonction du milieu de vie de l'animal, jaune clair chez les individus qui vivent sur un substrat sableux, il tire sur le gris chez ceux qui colonisent le reg, le ventre est plutôt blanchâtre.

Mensurations corporelles : T+C = 10,5-12,5 ; Q = 17-23 ; P = 6-7 ; OR = 1,8-2,5

Mensurations crâniennes : CB = 2,9-3,1 ; D = 0,8-0,98 ; RMS = 0,45-0,55 ; IO = 1,2-1,3

Formule dentaire: 1I + 0C + 0/1PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Elle se nourrit de graines, et ne recherche pas les végétaux verts. La présence d'eau n'est pas indispensable à sa survie ; adaptation extrême à la vie au milieu désertique.

Comportement social : Animal essentiellement nocturne. Durant la journée, elle se tient dans un terrier qu'elle aménage soit dans le sable des dunes, soit dans le sol compact des regs ou des hammadas.

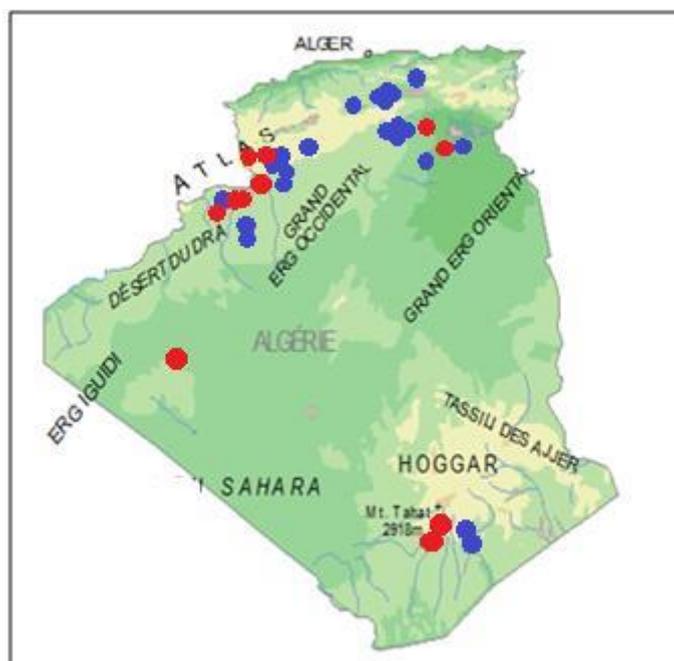
Reproduction : La reproduction a lieu en hiver. La gestation dure 25 à 27 jours. Les portées sont en moyenne de 4-5 jeunes (2 à 10), nidicoles, qui restent accrochés aux mamelles de la femelle tant qu'elle est au terrier. Les jeunes sont aveugles pendant 40 jours. Lorsque la température ambiante diminue, on observe une phase d'hibernation.

Longévité : 6 ans ½.

Répartition historique : Etant assimilée à *Jaculus jaculus*, elle a été signalée en 1881-1885 par Lataste à Boussaâda, Laghouat, M'Sila ; en 1892 par Anderson à Boussaâda ; en 1896 par Koenig à El-Alia ; en 1913 par Thomas à Aïn Sefra, Boussaâda, Tadmaït, Ghardaïa, Hassi Gouiret ; en 1961 par Petter qui étudia sa biologie à Beni Abbès ; en 1963 par Niethamer à Gassi Abbou, à Tamanrasset et dans des pelotes de

rapaces à Tamanrasset ; en 1978 par Harrisson à In Amenas ; en 1979 par Kowalski à Brezina, Hassi Bahbah, In Amguel, Ouargla, Abadla, Aïn Ouarka, Aïn Sefra, Beni Abbès, Brezina, Guerzim, Ighzer Kerzaz, Laghouat, Moghar Tahtani, Reggane, Taghit. En 1985, Vesmanis la signala près de Boussaâda, El-Oued, In Ikker, Laghouat, Touggourt.

Répartition et démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) stipulent que la Gerboise du Sahara est une espèce très abondante dans la région de Ain Sefra, elle est très recherchée par les enfants des nomades et subit une forte chasse pour sa bonne chair. Beba et Baziz (2010) capturèrent 1 individu dans la vallée de l'Oued Righ près de Tougourt. Trouvé par Alia et al. en 2012 dans la région du Souf à Hassi Khelifa. Bachar et Belhamra (2012) signalèrent sa présence à Doucen dans la wilaya de Biskra. Ben faleh et al. (2012) la signalèrent de Batna, Djelfa, El Bayadh et Tebessa ; tandis que en 2014 Boratynski et ses collaborateurs la signalèrent à 16 km au Sud Est et à 28 km au Nord Ouest de Tamanrasset.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Jaculus hirtipes

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Jaculus orientalis* (ERXLEBEN, 1777)**



(Photo: Elias Neideck)

Noms usuels : Français : Grande gerboise - Anglais : Greater Egyptian Jerboa - Arabe : Yarbouh

Description et caractères généraux : La grande gerboise a des oreilles courtes, des bulles tympaniques réduites, présence de longs appendices épineux sur le pénis. Les poils du dos sont de couleur grisâtre mêlée de beige rosâtre à pointe noire, les flancs sont plus clairs et deviennent blanchâtres au contact du ventre. La grande gerboise peuple des biotopes pierreux ou argileux. Elle est présente à des altitudes où l'hiver est rigoureux et possède la capacité d'entrer en léthargie pour de longues périodes.

Mensurations corporelles : T+C = 10,5-12,5 ; Q = 17-23 ; P = 6-7 ; OR = 1,8-2,5

Mensurations crâniennes : CB = 2,9-3,1 ; D = 0,8-0,98 ; RMS = 0,45-0,55 ; IO = 1,2-1,3

Formule dentaire: 1I + 0C + 0PM + 3M/1I + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : La nourriture est constituée de graines et racines, de végétaux succulents et d'insectes. La prise de boisson ne semble pas nécessaire, même avec de la nourriture sèche.

Comportement social : La grande gerboise est une espèce nocturne qui fréquente des régions plates à sol compact et léger. Elle ouvre son terrier et en sort au crépuscule. Elle peut hiverner pendant la saison froide. Elle se déplace par bonds de 2 mètres de long. La grande gerboise est sociable, les terriers sont souvent proches les uns des autres.

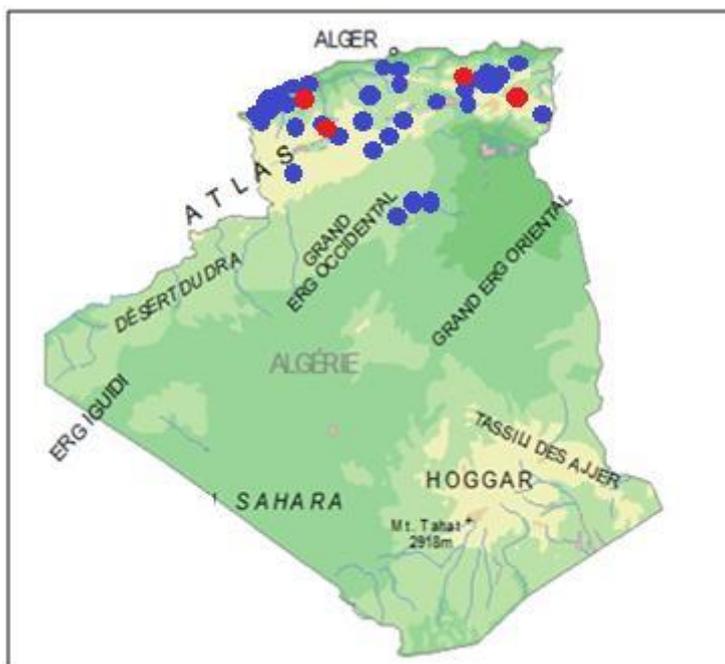
Reproduction : La gestation dure 28 à 30 jours selon Eisenberg, 1975). Il y a 2 portées par an (en mars et juillet) d'en moyenne 4 à 7 jeunes qui restent aveugles pendant 38 jours. La première dent apparaît à 30 jours, la prise de nourriture solide commence au 60^e jour.

Répartition historique : La grande gerboise habite les Hauts-Plateaux jusqu'à la côte, à l'ouest du pays, et au nord du Sahara. Elle a été signalée en 1841 par Wagner à Arzew, Mostaganem ; en 1858 par Loche à Beni Slimane, Laghouat ; en 1881-1885 par Lataste à Batna, Biskra, Boussaâda, El-Ayoune, Laghouat, M'Sila, Sour El-Ghozlane, Tébessa ; en 1896 par Koenig à Batna et par Taczanowski à El-Kantara ; en 1910

par Joly à Chellala ; en 1913 par Thomas à Hammam Righa ; en 1936 par Heim de Balsac à Mechria et au M'Zab ; en 1938 par Laurent à Bouaiche (Ksar Boukhari) ; en 1942 par Duvernoy et Lerebouillet à Constantine ; en 1965 par Saint Girons et Petter à Guelt Es-Stel ; en 1979 par Kowalski à Batna, Murdjadjo, Rocher de Sel (Djelfa) et dans des pelotes de rapaces à Aflou, Aïn Ouarka, Djebel Chelia, Es-Sennia, Frenda, Honaine, Laghouat, Saïda, Djelfa, Les Andalouses (Oran), Oran ; en 1985 par Vesmanis à Batna et Boualem. Rzebick-Kowalska retrouva du matériel biologique de cette espèce dans des pelotes de rapaces à Oran, Honaine, Saïda, Sidi Ammar et en 1989 par Sellami et Belkacemi à Mergueb (Djelfa).

Répartition et Démographie actuelles

Ben Faleh et al. (2012) en étudiant la phylogeographie de cette espèce la signala de Sidi bel abbes, El Bayadh, Batna et Hammam dhelaa dans la region de Msila



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Jaculus orientalis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Hystricidae

***Hystrix cristata* (LINNAEUS, 1758)**



Noms usuels : Français : Porc épic à crête - Anglais : North African crested porcupin - Arabe: Dhorban- Berbère : Arouy

Description et caractères généraux : Le porc-épic est un des plus gros rongeurs, il est impossible de le confondre avec aucune autre espèce tant sa silhouette est particulière. Cet animal est caractérisé par les grandes épines qui recouvrent son dos, épines reconnaissables même après leur chute par leur grande taille et leur coloration noir et blanche (5 à 10 anneaux clairs). L'espèce nord-africaine possède une tête allongée surmontée d'une crête formée de soies très longues, essentiellement blanches.

Mensurations corporelles : T+C = 65-85 ; Q= 12-17 ; P = 9,5 ; OR = 4

Mensurations crâniennes : CB = 13,7-15,2 ; D = 4-4,4 ; RMS = 3-3,3 ; IO = 5,6-6,6

Formule dentaire: 1I + 0C + 1PM + 3M/1I + 0C + 1PM + 3M

Nourriture : Se nourrit de plantes, racines, bulles, tiges, fruits.

Comportement social : Le porc-épic fréquente les montagnes et collines rocailleuses, les lits d'oueds. Il est rare dans les zones sableuses. C'est un animal nocturne, peu actif l'hiver, qui vit en couple ou en petits groupes de quatre à cinq individus. Il creuse des terriers longs et profonds, souvent dans les berges des oueds. Lorsqu'il est attaqué ou inquiet, il redresse ses piquants et charge à reculons en grognant comme un porc.

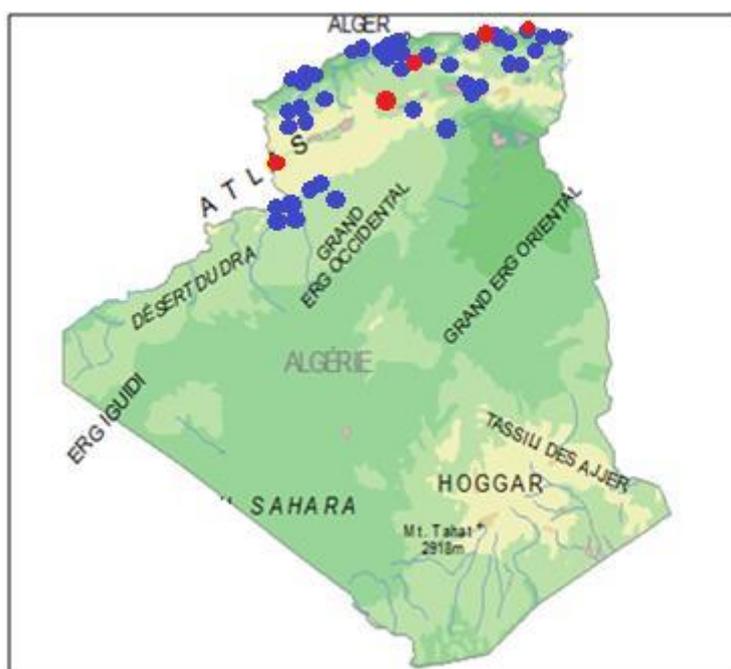
Reproduction : La gestation dure 112 jours selon Bourlière. Il y a une à deux portées par an, de 1 à 4 jeunes (moyenne : 2). Leur vision est fonctionnelle à la naissance. Ils restent au terrier pendant 2 semaines.

Longévité : 20 ans.

Répartition historique : Son aire de répartition va de la côte jusqu'au Nord du Sahara et à l'ouest, il arrive jusqu'à la frontière marocaine et Béchar. Il a été signalé en 1841 par Wagner à Alger, Annaba, Arzew, Mostaganem, Oran ; en 1858 par Loche à Ouled Fayet, Zeralda ; en 1886 par Serizat à Ahmar

Kheddou au Roufi (Batna) ; en 1896 par Taczanowski à Guelma ; en 1905 par Trouessard à Alger ; en 1914 par Werner à Beni Ounif ; en 1922 par Foley entre Kenadza et Meridja, et à Moghar Foukani ; en 1924 par Seurat à Medea et en 1930 à Ahmar Kheddou ; en 1934 par Seurat à Ben Aknoun et Bir Mourad Raïs (Alger) ; en 1978 par Bourahla à El-Kala ; en 1979 par Kowalski qui récolta un squelette à Tafraoui et des piquants à Aïn Fezza (Tlemcen), Aïn Sefra, Aïn Ouarka, Kalaâ, Tafraoui, Cave de la Tafna (Sebdou), Murdjadjo, Madagh, El-Amria, Souk El-Bakar. En 1981, Djaout signala un spécimen au Djurdjura. En 1985, De Smet, grâce à son questionnaire, révéla sa présence à Aïn Sefra, Beni Melloul, Collo, Edough, Jijel, Djebel Bibane, Boucheggouf, Djebel Chelia, Cherchell, Melouza, Messaâd, Ourit (Tlemcen), Rocher de sel (Djelfa), Saïda, Skikda, Thniet El-Had, Tipaza.

Répartition et Démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) signale que le Porc-épic vit au niveau de la zone Ouest de Ain Séfra. Observé et étudié à Beni Maouche (Béjaïa) en 2012. Signalé à Thniet el Had en 2013. Un individu albinos observé à Telagh en Avril 2014 par Cherier Hamid. Observation d'un individu en captivité dans le zoo du lion de l'Atlas à Djelfa le 29 Novembre 2014. Un individu photographié à Djelfa le 1^{er} Avril 2015 ; un individu observé le 24 Décembre dans une Grotte à Boumoussa dans la péninsule de Collo. Salah Agag nous signale la présence de 2 juvéniles à Boudjelil dans la Wilaya de Bejaia en Février 2018.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Hystrix cristata

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Ctenodactylidae

Ctenodactylus gundi (ROTHMANN, 1776)



(Photo : Toufik Lemoufek)

Noms usuels : Français : Goundi de l'Atlas - Anglais : North African Gundi - Arabe : El goundi

Description et caractères généraux : Taille et allure d'un cochon d'Inde, oreilles, pattes et queue courtes, tête aplatie, large, yeux assez grands, narines nues, sillon vertical sur la lèvre supérieure, oreilles petites arrondies nues et raides, mais frangées, du poil blanc au bord extrême de la partie antérieure du bord interne, l'arrière du pavillon est finement velu. Nombre de doigts 4/4, pouce et gros orteils manquent, pelotes digitales et plantaires épaisses et arrondies, griffes puissantes et recourbées. La femelle possède 4 mamelles, 2 pectorales, 2 ventrales, à l'aisselle et au bord des flancs.

Mensurations corporelles : T+C = 15-21 ; Q = 3-5 ; P = 4-4,5 ; OR= 1-2

Mensurations crâniennes : CB = 4,1-4,5 ; D = 1,1-1,3 ; RMS = 0,8-1 ; IO = 1,2-1,45

Voix : Sifflements et pépiements le matin avant de sortir de l'abri, bref sifflement de peur, sifflements saccadés d'avertissement.

Formule dentaire: I1 + 0C + 0PM + 3M /I1 + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Plantes herbacées, ne boit pas.

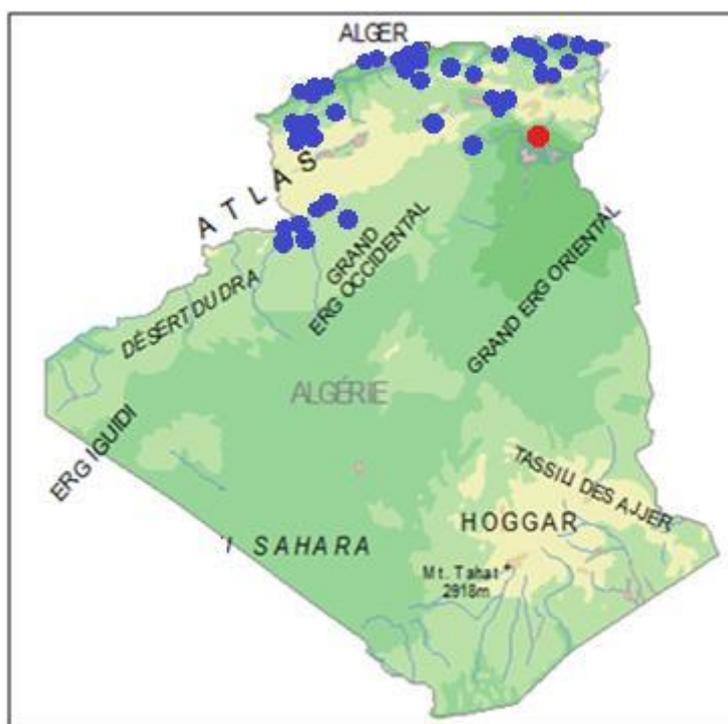
Comportement social : En groupes familiaux, solitaire.

Reproduction : Au printemps, 2 à 4 petits.

Longévité : Inconnue.

Répartition historique : Habite les Aurès et l'Atlas saharien d'Est en Ouest. L'espèce a été signalée en 1876 par Gervais à Djebel Meharga (Boussaâda) ; en 1851-1887 par Lataste près de Biskra et Tebessa ; en 1886 par Seriziat à Djebel Dry (Tebessa) ; en 1924 par Joleaud à Djebel Dry et Khenchela ; en 1956 par Roth à Aïn Ouarka ; en 1979 par Kowalski à Brezina et dans des pelotes de rapaces à Aïn Ouarka ; en 1981 par Aissa à Boussaâda ; entre 1981 et 1989 par Gouat et Gouat qui l'ont signalée au Rouffi (Batna) et ont étudié sa biologie. Ils en ont établi sa carte de distribution en Algérie.

Répartition et Démographie actuelles: Signalé aux lieux-dits Taberdeka et Djellal dans la région de Cachar dans la wilaya de Khenchela où il est victime d'un braconnage massif en 2014.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Ctenodactylus gundi

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Ctenodactylus vali* (THOMAS, 1902)**



Noms usuels : Français : Goundi du Sahara - Anglais : Thomas's Gundi - Arabe : Goundi

Description et caractères généraux : Très proche de *Ctenodactylus gundi*, le Goundi du Sahara est plus petit avec un museau étroit, un pelage moins fourni et plus couvert (14 mm en moyenne), de coloration brillante. Le crâne est caractérisé par l'hypertrophie des bulles tympaniques. Il vit dans les éboulis grossiers, et il serait inféodé du point de vue végétation à l'étage bioclimatique saharien.

Mensurations corporelles : T+C = 14,5-18,5 ; Q = 3,5-4 ; P = 3,5-3,99 ; OR= 1,6-1,9

Mensurations crâniennes : CB = 4-4,5 ; D = 1,1-1,3 ; RMS = 0,8-0,9 ; IO = 1,1-1,25

Formule dentaire: I1 + 0C + 0PM + 3M/I1 + 0C + 0PM + 3M

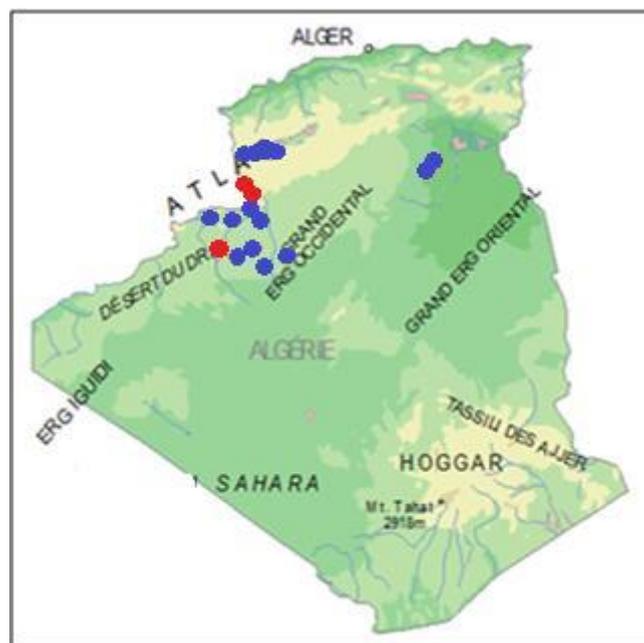
Nourriture : Ce sont des herbivores qui, en l'absence de nourriture fraîche, acceptent des végétaux desséchés. Selon Petter (1961), ce goundi mangerait des Chénopodiacées.

Comportement social : Cette espèce fréquente des biotopes rocheux présentant des abris sous blocs nombreux et d'assez grande dimension car ces animaux ne creusent pas de terrier. Leur distribution est limitée par l'existence d'abris et par la disponibilité de nourriture. Le rythme d'activité est principalement diurne avec une tendance au diphassisme en période estivale. Il n'a pas de période de repos estival.

Reproduction : Mâle et femelle se retrouvent au début de l'hiver, et le mâle devient erratique dès la première mise basse (février-mars). Les jeunes et leur mère ne partagent pas toujours le même abri nocturne. Les jeunes de première portée désertent le domaine vital maternel avant la deuxième mise bas et dès le mois de juin, tous les animaux sont erratiques.

Répartition historique : Habite le coin occidental du nord du Sahara du côté de la frontière marocaine et du Sahara occidental. Il a été signalé en 1922-1928 par Foley aux montagnes près de Beni Ounif ; en 1936-1937 par Heim de Balsac aux monts près de Béchar, Beni Abbès ; en 1965 par Petter à Beni Abbès ; en 1979 par Kowalski aux Monts de Béchar, Beni Ounif, Beni Abbès et dans des pelotes de rapaces à Ighil Kerzaz ; en 1988 par P. Gouat à Abadla, Bourazg, Djorf Torba, Moghar Tahtani, Moghar Foukani, Zeghamra et par Grenot à Taghit.

Répartition et Démographie actuelles: Ouragh et al. (2003) stipulent que le Goundi du Sahara est très abondant dans la région de Ain Sefra sur les collines de Gouachiche et au niveau de Djebel Es-Sabaa, à l'extrémité de Dayet Ben Chakroun où il vit en petites colonies dans des sites rocheux constitués de très gros blocs (falaise, Djebel, Hamadas). Observation par De smet et al. le 13 Mars 2007 à l'Oued Touaris sur le Grand Erg Occidental et à Zeghamra. Maziz (2007) le signala lors de la Mission d'inventaire des gazelles et de la faune sauvage dans le nord-ouest du Grand Erg Occidental réalisé du 03 au 15 Mars 2007 dans les régions nord du Grand Erg Occidental jusqu'à l'Erg Erraoui. Observé par Redouane Tahri (photographe animalier) à 30 km au sud de Bechar en Décembre 2013.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Ctenodactylus vali

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>LEAST CONCERN LC</p>	<p>DATA DEFICIENT DD</p>	

Massoutiera mzabi (LATASTE, 1881)



Noms usuels : *Français : Goundi du M'Zab - Anglais : Mzab Gundi -
Arabe : Goundi- Berbère : tamahaq : telout*

Description et caractères généraux : Allure, structure et taille du goundi mais son pelage est nettement plus long. Dessus fauve, dessous plus clair. Granjon & Duplantier 2009.

Mensurations corporelles : T+C = 17-24 ; Q = 3,5

Formule dentaire: I1 + 0C + 0PM + 3M/I1 + 0C + 0PM + 3M

Nourriture : Ce sont des herbivores qui, en l'absence de nourriture fraîche, acceptent des végétaux desséchés.

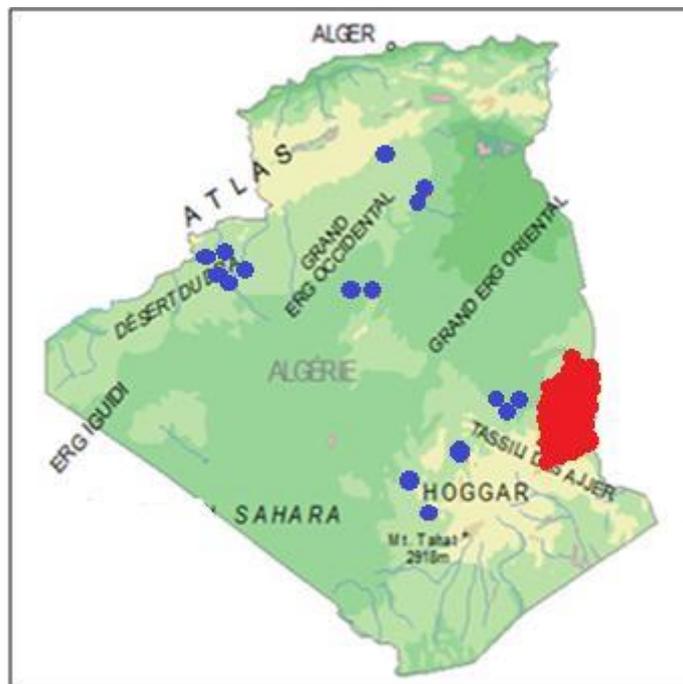
Comportement social : Ce sont des animaux solitaires. Leur activité s'effectue essentiellement le jour en hiver ; ils deviennent nocturnes à partir du mois de mai et durant toute la saison chaude (Heim de Balsac, 1936).

Reproduction : La reproduction a lieu au printemps.

Répartition historique : Le Goundi du Mzab habite les montagnes du Sahara central, le Tassili N'Ajjer, le Hoggar, Taffedist, Mouydir et tout autour du plateau du Tadmait et dans la région du M'Zab. Il a été signalé en 1860 par Duvernoy au M'Zab ; en 1881 par Lataste à Ghardaïa ; en 1913 par Thomas à Guettara, Ghardaïa, 50 km sud de Ghardaïa ; en 1917 par Geyr Von Schepenbourg à Amguid, Gara El-Djnoun ; en 1924 par Joleaud à Berriane, Metlili ; en 1931 par Monod à Adoukrouz ; en 1934 par Heim de Balsac à Abezzou, Hoggar et par Seurat à In Ameri, Assekrem ; en 1958 par Petter et Roche à Dider ; en 1963 par Niethamer au Djebel Ahellakane, Amguid, Tamanrasset, Tesnou et Oued Tit au Hoggar ; en 1973 par Brunot entre Timimoun et El-Goléa au nord de Tadmait ; en 1979 par Kowalski à Afilal près de l'Assekrem, Jabbaren et dans des pelotes de rapaces à Berriane. Ce dernier l'a, en outre, observé à Aïn El-Hadjadj et Guelta Imloulaoucène près de Tamanrasset et à Ghardaïa. En 1985 observé par Vesmanis à Afilal près de l'Assekrem et en 1988 par P. Gouat qui a étudié sa biologie à Berriane. Cette espèce est très abondante au Hoggar et au Tassili.

Répartition et Démographie actuelles: Cette espèce est très abondante au Hoggar et au Tassili.

Signalée par De Smet à Oued Djarrat à Illizi en 2014.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Massoutiera mzabi

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

ORDRE DES LAGOMORPHES

Les lagomorphes furent longtemps classés parmi les rongeurs auxquels ils ne ressemblent que superficiellement. Ce sont des mammifères de taille moyenne, ayant un corps trapu recouvert d'une épaisse fourrure, une queue très courte, une tête arrondie aux gros yeux et aux oreilles développées, ils sont digitigrades et parfois plantigrades. Ils consomment toutes sortes de végétaux, la plus grande partie de leur nourriture traverse deux fois le tube digestif, durant la nuit ils expulsent des crottes molles et humides qui seront ingérées.

Une seule famille est représentée en Algérie.

Famille des Leporidae

***Lepus capensis* (LINNAEUS, 1758)**



(Photo : Koen De Smet)

**Noms usuels : Français : Lievre brun - Anglais : Cape Hare - Arabe :
Gnine- Berbere : Aouthoul lekhlā-tamahaq : temerwelt**

Description et caractères généraux : Oreilles plus longue que la tête, pattes postérieures beaucoup plus longues que les antérieures, dessus brun à jaune pointillé de noir, flancs et pattes fauve, gorge et poitrine plus claires, ventre, face interne des pattes et dessous de la queue blanc, dessus de la queue et bout des oreilles noir, pelage foncé ou clair.

Mensurations corporelles : T+C = 39-51 ; Q = 8,5-4,5 ; P = 10,5-13,5 ; OR = 10,5-12,6

Voix : Généralement silencieux, le mâle gronde quand il parade et lutte, cri de détresse perçant.

Formule dentaire : I2/0 + C0/0 + PM3/2 + M3/3

Nourriture : Plantes de toutes sortes, rameaux, bourgeon, écorces, crottes.

Comportement social : Solitaire, à l'époque du rut plusieurs mâles autour d'une femelle.

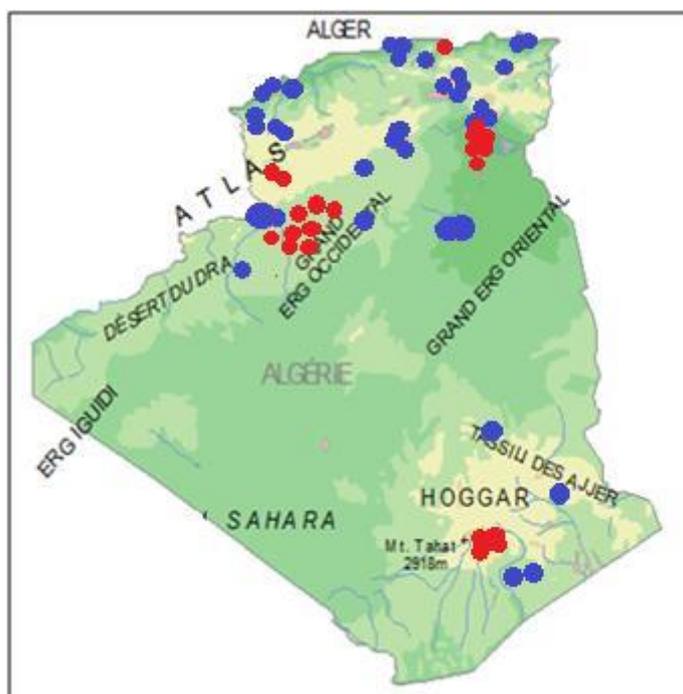
Reproduction : Toute l'année, gestation 42 jours, 1 à 2 portées annuelles.

Longévité : 10 à 12 ans.

Répartition historique : Dans toute l'Algérie, du nord aux limites sud du territoire. Il a été signalé en 1857 par Mares à Dhaïet El-Habais ; en 1858 par Loche à Alger, Laghouat, Ouargla ; en 1869 par Taczanowski à Djebel Bouarif, Lac Fetzara (Annaba), Dhaya, Djurdjura ; en 1885 par Lataste à Alger, Annaba, Biskra, Dhaya, Djurdjura ; en 1913 par Thomas au nord de Aïn Guettara, Biskra, Hammam Meskhoutine, Guelma ; en 1914 par Werner à Beni Ounif ; en 1917 par Geyr Von Scheppenburg et Abbou

à Amguid, Iharhar ; en 1922 par Foley à Beni Ounif ; en 1931 par Monod à Adrar Ahnet ; en 1934 par Heim de Balsac entre Aflou et El-Bayadh, Oued Aguenar, Ghardaïa ; en 1934 par Meintzswagen entre El-Goléa et Fort Miribel, Assekrem ; en 1959 par Petter à Beni Abbès et en 1963 par Niethammer à Laghouat, Reghaïa (Alger). Plus tard, en 1976, par Kheireddine à Djebel Senalba (Djelfa) ; en 1978 par Vieillard au Djebel Babor (Sétif) et en 1979 par Kowalski à Abadla, El-Amria, El-Abiod, Oran, Sig, Tafraoui et dans des pelotes de rapaces à Abadla, Aïn Ouarka, Brezina, Taghit, Aïn Fezza (Tlemcen), Beni Saf et Gaisler l'a signalé de Sétif, Bougaâ et entre Magra et Barika.

Répartition et Démographie actuelles: Observation de *Lepus capensis* le 23 Novembre 2006 par Berzins et Belbachir sur l'itinéraire : Tamanrasset-Taghlalt-Tagmart et 3 individus observés en 2007 par De Smet et al. sur le Grand Erg Occidental et un photographié le 9 Mars 2007. Maziz (2007) le signala lors de la Mission d'inventaire des gazelles et de la faune sauvage dans le nord ouest du Grand Erg Occidental réalisé du 03 au 15 Mars 2007 dans les régions Nord du Grand Erg Occidental jusqu'à l'Erg Erraoui. Chenchouni (2012), en étudiant la faune du Lac Ayata du complexe de zones humides d'Oued Righ entre Octobre 2009 et Juin 2010, signala sa présence. En 2013, pris en vidéo par des chasseurs à Mechria. Observation à Ait Bouzid en 2017 dans la Wilaya de Bejaia. De smet stipule qu'il existe en grande densité au hoggar et Benezat le signale dans l'Immidir.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Lepus capensis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Lepus saxatilis* (CUVIER, 1823)**



Noms usuels : Français : Lièvre des Buissons - Anglais : Crawshay's Hare

Description et caractères généraux : Plus petit que le lièvre commun, possède des oreilles plus longues que la tête, un pelage généralement de couleur foncée, gris jaunâtre à gris brun, le dessous de la queue et du corps est blanc, alors que la face supérieure de la queue et la pointe des oreilles sont noires. Il affectionne les milieux ouverts secs et sablonneux.

Mensurations corporelles : T+C = 42-48 ; Q = 7,5-13 ; OR = 10,5-13

Formule dentaire : I1 + OC + 3PM + 3M/I1 + OC + 2PM + 3M

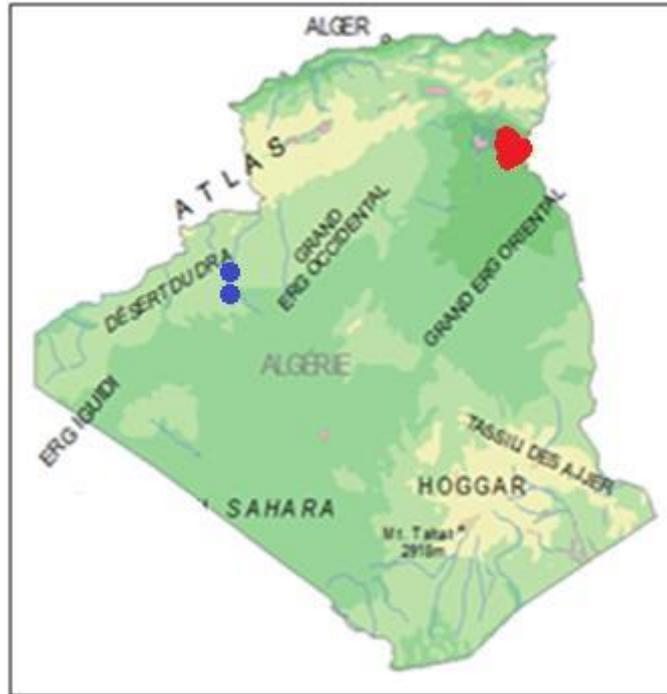
Nourriture : Son régime alimentaire comprend moins d'espèces herbacées que celui de *Lepus capensis*.

Comportement social : Ce lièvre fréquente aussi des régions ouvertes (steppes, plaines) où il semble affectionner les sols sableux.

Reproduction : La maturité sexuelle se situe vers 6 mois. Pendant l'accouplement, le Lièvre des buissons pousse des « vagissements ». Dans le sud, il a 2 portées annuelles et, dans le nord, 3 à 4 portées de 1 à 3 levrauts chacune. La mise bas a lieu dans la végétation touffue.

Répartition historique : La seule information concernant la présence de cette espèce a été l'œuvre de Petter (1959) qui a reçu 2 spécimens capturés à Beni-Abbès en 1951 et conservés au Museum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Répartition et Démographie actuelles: Signalé à Guemmar dans la wilaya d'El Oued et photographié en Avril 2015.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Lepus saxatilis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Oryctolagus cuniculus* (LINNAEUS, 1758)**



Noms usuels : *Français : Lapin de Garenne - Anglais : Rabbit - Arabe : Arnab barri- Berbere : Aouthoul*

Description et caractères généraux : Plus petit que le lièvre, le lapin de garenne s'en distingue par une tête plus arrondie, des oreilles plus courtes et dépourvues de tâche noire, à leur extrémité la queue est très courte, les pattes postérieures sont légèrement plus longues que les antérieures, ce qui confère à l'animal une démarche sautillante caractéristique, la coloration du pelage, épais et laineux, varie du gris brun sur le dos à blanchâtre sur le ventre et la queue Il est généralement muet, pendant le rut faible grognement aigu, cri de détresse fort, strident alarmé il frappe le sol bruyamment une ou plusieurs fois avec ses pattes postérieures (tambourinement).

Mensurations corporelles : T+C = 35-45, Q = 4-8, OR = 6-7,5

Formule dentaire: 2I + 0C + 3PM + 3M/1I + 0C + 2PM + 3M

Nourriture : Végétaux, plantes cultivées, parfois de petits animaux.

Comportement social : Le lapin commun est un animal nocturne et crépusculaire. Il communique avec ses congénères principalement par les odeurs qui permettent d'identifier le sexe et l'âge, mais aussi le statut social. À l'état sauvage, les individus vivent en couple si la densité est faible, et en groupe quand elle est plus importante. Un groupe compte jusqu'à 20 sujets adultes, généralement de 1 à 6 mâles et de 1 à 6 femelles

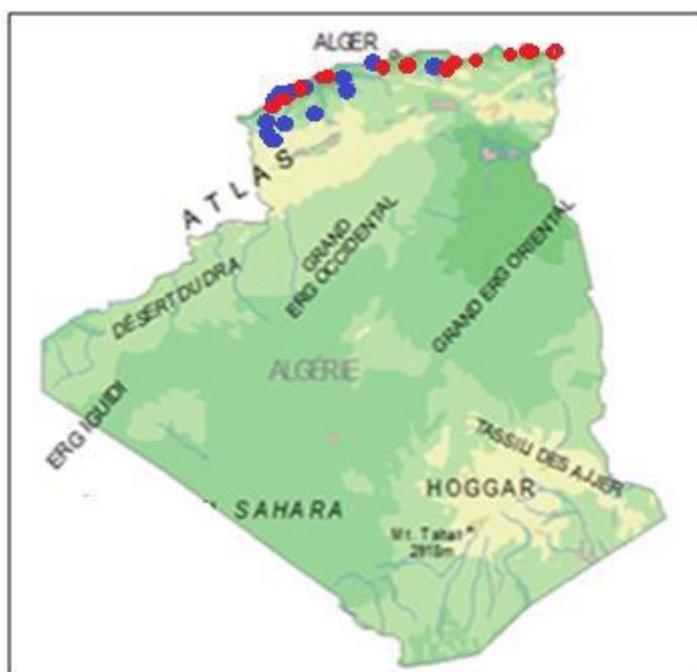
Reproduction : Sociable, encercle et poursuit la femelle qu'il asperge d'urine et bondit au dessus d'elle, accouplement bref, mais souvent répété, 5 à 6 portées de mars à novembre, gestation 28 à 31 jours, 1 à 15 petits.

Longévité : Atteint 10 ans, mais en moyenne 18 mois seulement.

Répartition historique : Sa présence en Algérie est connue depuis le 18^e siècle. Il habite la partie nord du territoire : région côtière et Atlas tellien, et il n'a pas encore été signalé à l'est du pays. Il a été signalé en

1885 par Lataste à Alger, Boudjelil, Dahra, Dhaya, Hammam El-Biban, Oued Okeris, Thniet El-Had ; en 1979 par Kowalski à Mostaganem, Saïda, Oran, Aïn Temouchent, Beni Saf, Gdyl (Arzew), Iles Habibas (Oran) Murdjadjo et dans des pelotes de rapaces à El-Amria, Sidi Ammar. En outre, il a été observé à Aïn Fezza (Tlemcen), Es-Sennia, Madagh, Messerghine, Sebdou.

Répartition et Démographie actuelles: Espèce à très large répartition dans les massifs forestiers, maquis et hauts plateaux. Observé à Bejaia dans différentes localités, Skikda dans le foret mitoyenne de la plage Larbi ben Mhidi, Azzazga, Tizi ouzou, Dellys, Kolea. De Smet signale sa presence sur toute la coté et surtout à El Kala.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Oryctolagus cuniculus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

ORDRE DES MACROSCÉLIDES

Egalement appelés « rats à trompe », ils ont la taille d’une souris à celle du rat, pattes minces et longues, pelage doux, régime alimentaire insectivore, carnivore ou mixte, museau allongé en trompe mobile, grands yeux, oreilles moyennes à grandes, tibias et métatarses allongés, nombre de doigts 4-5/4-5, queue nue assez longue ou longue. Généralement diurnes, plus rarement nocturnes, course rapide. La femelle possède 4 à 6 mamelles.

Formule dentaire : I1-3/3 + C1/1 + PM4/4 + M2-3/2-3

Famille des Macroscelididae

***Petrosaltator rozeti* (DUVERNOY, 1833)**



(Photo : Abdou B.)

Noms usuels : Français : Macroscelidé de Rozet, Macroscelidé d'Afrique du Nord - Anglais : North african sengi - Arabe : Far el Kheil

Description et caractères généraux : Allure et taille d'une souris, croupe arrondie, tête longue pointue, pattes et queue longues, nez très long mince, pointu, mobile, bouche s'ouvrant en dessous et très en arrière, grande longue protractile. Dessous de la trompe nu, 6 mamelles. Etroit anneau oculaire blanc, pas de tâche post oculaire, dessus brun rosâtre nuancé de noirâtre sauf sur l'arrière des oreilles et le bas des flancs, dessous blanchâtre, dessous de la queue blanc, dessus brun.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M2/2

Nourriture : Régime alimentaire principalement insectivore (fourmis, criquets, cloportes, scorpions) mais il leur arrive de consommer des cadavres de petits vertébrés.

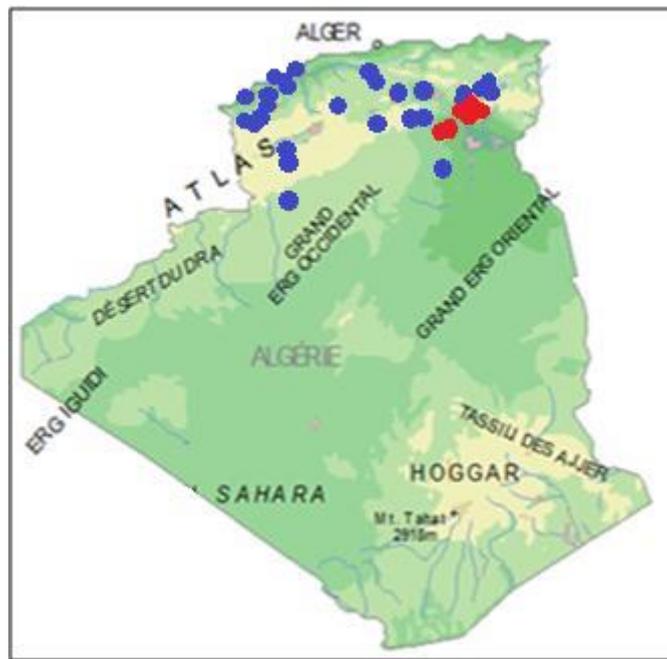
Comportement social : Espèce solitaire, pouvant former localement de petites colonies. Les macroscélidés sont actifs aussi bien le jour que la nuit. Ils deviennent crépusculaires en été. A la pleine lune, ils sont nocturnes. Leur activité semble s'arrêter à +5°C et, en hiver, ils ne sont actifs que pendant les journées les plus chaudes. Malgré des membres postérieurs très développés, les macroscélidés se déplacent plutôt en courant ou marchant qu'en sautant.

Reproduction : 1 à 2 petits par portée, naissance entre septembre et novembre, gestation 2 mois.

Longévité : Dépasse 3 ans en captivité.

Répartition historique : Habite les zones des hauts plateaux jusqu'aux Aurès à l'Est et pénètre vers la zone côtière à l'Ouest (Arzew). Au Sud, elle occupe tout l'Atlas saharien jusqu'aux limites nord du Sahara à Berriane, Laghouat, Brezina et Beni Ounif. La localité la plus au Sud où elle a été rencontrée est Taghit. Il a été signalé en 1841 par Wagner à Arzew, Santa Cruz (Oran), Tlemcen ; en 1858-1867 par Loche à Aïn El-Ibil, Aïn Ouessara ; en 1869 par Taczanowski à Djelfa et El-Kantara ; en 1885 par Lataste à Batna, Boussaâda, Laghouat et en 1892 par Anderson à Biskra. Au début du siècle ; en 1912 par Jordan et Rothechild à Guelt Es-Stel ; en 1913 par Thomas à Aïn Sefra, Aïn Touta, Murdjadjo. Plus tard, en 1938, par Laurent dans la région de Theniet El-Had ; en 1979 par Kowalski à Bousfer (Oran), Aïn Ouarka, Brezina, Kef Lares au Rouffi (Batna), Laghouat, Messerghine, Rocher de Sel (Djelfa), Sebdou, Taghit et dans des pelotes de rapaces à Aflou (50 km nord), Berriane, Brezina, El-Amria, Frenda, Honaïne, Moghar Tahtani, Saïda, Sebdou, Sidi Ammar ; en 1985 par Vesmanis à El-Bayadh, Mechria et en 1987 par Gaisler à Berriane et Sebdou ; en 1989 par Sellami et Belkacemi à Mergueb.

Répartition et Démographie actuelles: Un individu observé à Ras Layoune (Batna) en Juillet 2014 et un autre en Avril 2014 à Oum el Bouaghi.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Petrosaltator rozeti

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

ORDRE DES CETARTIODACTYLES

Les Cétartiodactyles (Cetartiodactyla) forment un ordre de mammifères ongulés dont la principale particularité est de posséder un nombre pair de doigts (2 ou 4), contrairement aux Périssodactyles. Ceci entraîne que l'axe des membres postérieurs passe entre les doigts III et IV (cette disposition est appelée *paraxonie*). Ce clade est la fusion des deux anciens ordres Cetacea et Artiodactyla. La parenté (proximité au sens phylogénétique) de ces différents groupes, qui rassemble des animaux morphologiquement très différents, est à la fois fondée sur des caractères évolués communs (synapomorphies) et sur des études génétiques (Montgelard et al., 1997).

Ce taxon est, selon les auteurs, un ordre (s'il remplace les ordres Cetacea et Artiodactyla), un super-ordre (s'il est placé au-dessus des ordres Cetacea et Artiodactyla) ou non-classé ou clade.

Les artiodactyles sont des Ongulés de taille moyenne à grande dont les membres comptent un nombre de doigts pair, avec un développement particulier des 3^e et 4^e doigts entre lesquels passe l'axe du membre. Ils sont onguligrades, à l'exception des Camelidae, et présentent tous un allongement des os des membres, métatarses et métacarpe compris qui fusionnent parfois en un os canon. Le crâne a un aspect très divers avec un museau presque toujours allongé qui contraste avec raccourcissement de la région postérieure. De nombreux artiodactyles portent des cornes (étui corné inséré sur des chevilles osseuses) ou des bois (axes osseux denses et à renouvellement périodique) qui constituent parfois un caractère de différenciation sexuelle. La denture est variée, complète à l'origine, elle est souvent modifiée par réduction du nombre d'incisives et la perte des canines. A la seule exception des Suidae, qui sont omnivores, les artiodactyles sont strictement végétariens, ils vivent dans tous les milieux terrestres.

La reproduction est annuelle, avec deux périodes marquées : celle du rut qui voit des affrontements des mâles pour la possession des femelles, et celle de la mise bas avec la naissance de 1 ou 2 petits (sauf chez les Suidae). Ce faible taux de reproduction est associé à une longévité importante, ce qui assure un renouvellement équilibré des populations malgré les nombreux prédateurs.

Les cétacés sont des mammifères aquatiques qui ressemblent aux poissons par leur aspect et leur mode de vie. Il en existe environ 80 espèces, dont 5 sont dulçaquicoles, les autres étant marines. La classification scientifique distingue les cétacés à dents (comportant baleines et dauphins), des cétacés à fanons (tous qualifiés de baleines) et qui comprend les animaux les plus grands existant actuellement sur Terre.

Les Artiodactyles

Famille des Suidae

Sus scrofa (LINNAEUS, 1758)



**Noms usuels : Français : Sanglier - Anglais : Wild Boar - Arabe :
Khinzir, Hallouf - Berbère : Ilef**

Description et caractères généraux : Le sanglier est un animal au corps massif, revêtu d'un pelage rêche sous lequel se trouve une bourre plus ou moins épaisse, selon la saison. La tête est également massive, elle est terminée par un groin, les oreilles sont assez grandes et velues, les yeux paraissent petits, les pattes et la queue, courtes et relativement fines. Contrastant avec le reste du corps, le pelage est de couleur variable selon l'âge de dominance grise, il s'éclaircit lorsque l'animal vieillit.

Mensurations corporelles : T+C = 115-150, Q = 15-20, HGT = 65-80

Voix : grognements faible et réguliers (signaux de contact), cri aigu (jeux nuptiaux ou en cas de danger), soufflement, halètement, éternuement s'il est menacé.

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM4/4 + M3/3, les canines sont développées en défenses recourbées vers le haut en boutons surtout chez le mâle.

Nourriture : Omnivore, plantes herbacées, racines, bulbes, fruits sauvage et cultivés, graines, champignons, animaux (petits ou jeunes), charognes, terres salées.

Comportement social : Groupes familiaux matriarcaux, souvent plusieurs groupes réunis, les vieux mâles sont souvent solitaires.

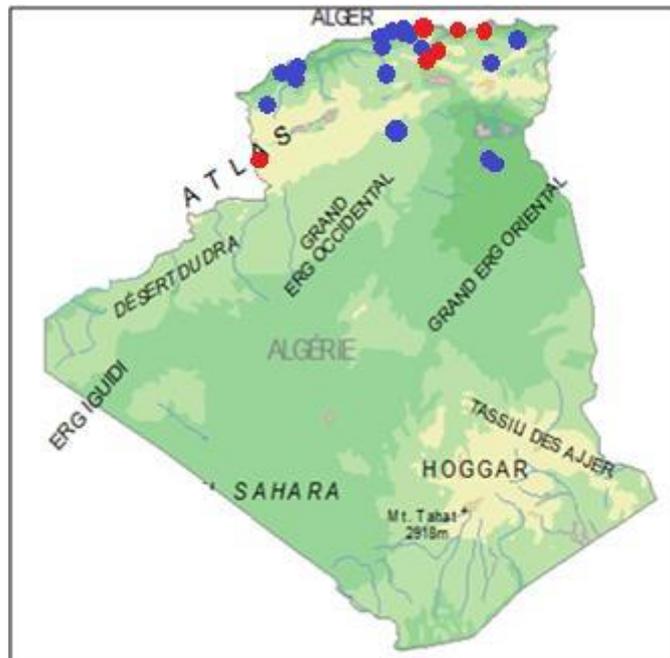
Reproduction : Mise bas fin d'hiver-début du printemps, gestation 112 à 120 jours, portée 5 à 8 petits.

Longévité : 15 à 20 ans.

Répartition historique : Connu dans toute la zone côtière jusqu'à l'Atlas tellien, il occupe aussi l'Atlas saharien, les hauts plateaux jusqu'à la limite nord du Sahara. Il a été signalé en 1841 par Wagner à Cap Matifou (Alger), Oued Hamiz, Staoueli ; en 1852 par Guyon à Saâda près de Oumache ; en 1867 par Loche à

Beni Slimane ; en 1869 par Taczanowski à El-Meghaïer près d'Ourir ; en 1885 par Lataste à Chegga ; en 1913 par Hartert à Hammam Meskhoutine (Guelma) ; puis en 1930 par Heim de Balsac à Dough, près de la frontière algéro-marocaine et près d'El-Bayadh et en 1934 à Alger. En 1967, par Dupuy à Djebel Aïssa près de Mekalis et près du Djebel Bourezg ; en 1976 par Kheiredine à Senalba, près de Djelfa ; en 1979 par Kowalski à Aïn Fezza, Baba Hassen près d'Alger, Batna, Bouhanifia, Cherchel, Dhaya, Miliana, Oran, Forêt de M'Sila (Oran), Djebel Orouse (Arzew), Sebdou, Sig, Tala Guilef. Les individus signalés par Kowalski ont été soit observés de 1979 à 1983, soit chassés par des chasseurs durant la même période ; en 1985 par De Smet à El-Hamria (El-Oued) et, en 1986, Khidas à Tikjda trouva des restes de cet animal dans des fesses de chacal et observé en 1992 par nos soins à Guerrouche (Jijel).

Répartition et Démographie actuelles: Observé régulièrement à Béjaïa, Tizi ouzou, Jijel, Bouira, Ouragh et al. (2003) mentionnent que le sanglier est très abondant au niveau de la bande frontalière Algéro-Marocaine où on le rencontre dans les différents biotopes surtout les endroits humides tel que les oueds, comme Oued Ain Rahou, Oued Es-Sabaa, Oued Ouzeght et Oued Gouachiche. Chenchouni (2012), en étudiant la faune du lac Ayata du complexe de zones humides d'Oued Righ entre Octobre 2009 et Juin 2010, signala sa présence. Plusieurs individus abattus à Ain Sefra en Novembre 2014.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Sus scrofa

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Cervus elaphus barbarus (LINNAEUS, 1758)



(Photo: Coke et Som Smith)

Noms usuels : Français : *Cerf de berberie* - Anglais : *Barbary red deer* - Arabe : *el ayl* - Berbère : *Azerzer*

Description et caractères généraux : Grande taille, pelage estival roux clair avec sur le corps des rangées longitudinales de tâches blanches qui généralement persistent toute la vie. Pelage hivernal plus long, brun foncé, tâches peu ou pas visibles, mâle sans crinière, os frontal avec 2 pivots plus ou moins longs, sur lesquels poussent des bois couverts de velours quand ils repoussent, ils sont ramifiés et peuvent atteindre 80 cm de long chez l'adulte, 4 à 6 andouillers par bois, normalement 8 pointes.

Mensurations corporelles : T+C = 90-140, Q = 15-20, HGT = 80-150

Voix : Le jeune lance un cri aigu de contact, cri plaintif « JE » d'anxiété la femelle en rut lance un « eouh » nasal, le mâle brâme sur un ton aigu, cri d'alarme et d'effroi « ouo, ouo » bref et « aieugh ».

Formule dentaire: 1I + 1C + 3PM + 3M/3I + 1C + 3PM + 3M

Nourriture : Plantes herbacées, champignons, baies, pousses d'arbres et d'arbustes, herbe des prairies

Comportement social : Pendant le rut les deux sexes vivent ensemble mais sinon hors rut les mâles sont à l'écart des femelles suitées (faons, jeunes et âgés) qui forment une harde familiale. Il est plutôt diurne mais mange souvent la nuit dans les champs et prairies.

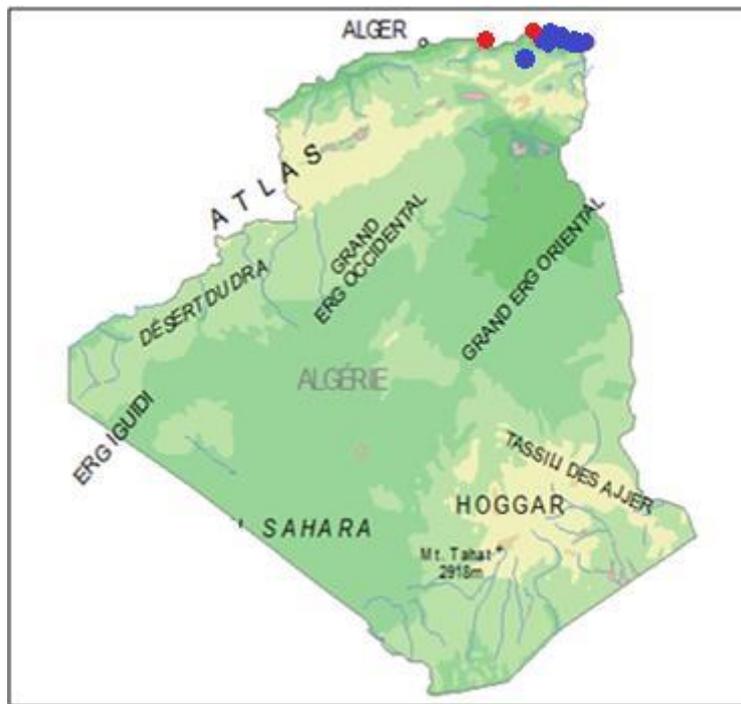
Reproduction : Rut de septembre à fin octobre, les vieux mâles se battent en brâmant pour un harem de femelles.

Longévité : 12 à 15 parfois 20 ans.

Répartition historique : Occupe la partie extrême de l'Est algérien vers la côte. En 1959, Kock et Schomber ont collecté des données concernant la répartition de cette espèce, signalées par Dupont à

Annaba, et au Parc National d'El-Kala et dans les localités de Asfour, Bouhadjar, Bouteldja, El-Tarf, Toustain, Aïn Kerma, Gourrah, Aïn El-Assel, Cap Rosa, El-Kala, El-Ayoun, Brabtia, Khenget El-Ayoun, Bouggous, Cheffi, Djebel Dry (Aïn Kerma), Bouabed, Beni Salah. Il a été introduit dans la réserve intégrale de Beni-Salah (Guelma) en 1990.

Répartition et Démographie actuelles : On le retrouve dans les wilayates de Guelma, Souk ahras et el-Tarf respectivement dans les forêts de Beni Salah, Boumezrane et le Parc National d'El kala. Il a été aussi introduit en enclos à l'Akfadou (Béjaïa) et Collo (Skikda). Le dernier suivi effectué par le Centre Cynégétique de Zeralda, point focal national pour cette espèce montre la présence de 24 cerfs de place et 7 rivaux ou dominés. Si l'on se réfère à l'expérience d'Anne Burtthey qui a travaillé sur cette espèce en 1988 dans la réserve de Bouchegouf, chaque cerf de place est suivi par 5 cerfs dominés et 5 biches. En application de la formule $N = C_p + C_p \times C_d + C_p \times B$ (C_p : cerfs de places, C_d : cerfs dominés, B : Biches), on peut estimer approximativement le nombre de cerfs en Algérie à 124 Cerfs de Berberie. Cette espèce a été introduite à Adekar dans la Wilaya de Bejaia on y retrouve une population en semi captivité dans un enclos d'acclimatation.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Cervus elaphus barbarus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>< LEAST CONCERN > LC</p>	<p>< ENDANGERED > EN</p>	

Famille des Bovidae

Addax nasomaculatus (BLAINVILLE, 1816)



(Photo: <http://www.wikipedia>)

Noms usuels : *Français : Addax - Anglais : Addax - Arabe : Begueur al wach- Berbère : temellelt*

Description et caractères généraux : Grande antilope aux formes assez lourdes, l'Addax porte des cornes tournées en spirales annelées sur leur partie basale (20 à 35 anneaux), le pelage dorsal est de couleur grisâtre en été, il devient brun gris en hiver alors que le ventre reste toujours blanc, la tête est ornée d'un chevron blanc très net au dessus des yeux, la queue est relativement longue avec une touffe de poils noirs à l'extrémité, les sabots sont élargis (adaptation à la marche sur sol meuble).

Voix : Silencieux, on n'a décrit qu'un grognement et un gémissement.

Mensurations corporelles : T+C = 120-130, Q = 25-35, HGT = 105-115

Cornes: L = 60-109, l = 55-80

Formule dentaire: 0I + 0C + 3PM + 3M/3I + 1C + 3PM + 3M

Nourriture : Plantes herbacées, feuilles des petits buissons, les besoins en eau sont couverts par la sève des plantes et la rosée, en cas de nécessité par l'eau physiologique, de sorte qu'il peut se passer d'eau libre pendant des mois ou une année.

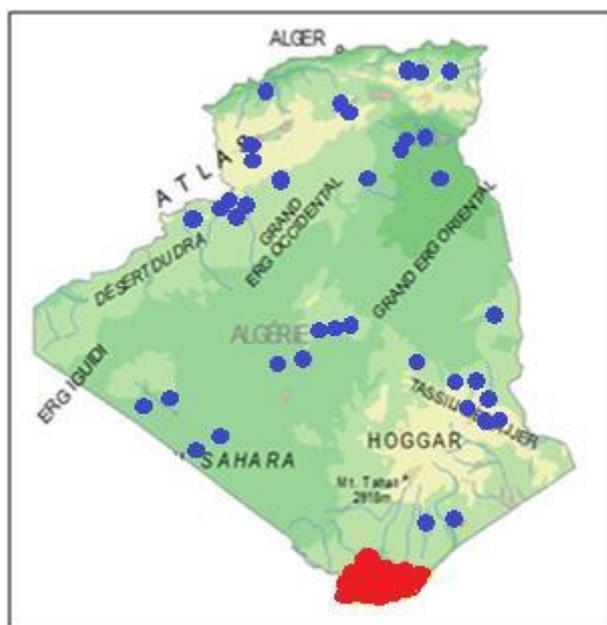
Comportement social : Groupe de 2 à 20 sujets, en troupeaux pour les grands déplacements. Les Addax fréquentent des zones sableuses et pierreuses (ergs, plateaux, regs). Ils vivent en troupeaux d'une vingtaine de bêtes, ils se tiennent généralement loin des points d'eau et effectuent de grands mouvements migratoires, en relation avec le développement de pâturages, à la suite de chutes de pluie. Ils remonteraient vers le nord à la saison des pluies de mousson sahéliennes et regagneraient les pâturages du sud en fin d'été. Ils semblent rechercher les zones à *Stipagrostis*, *Boerhavia*, *Cornulaca*. Ils ont la réputation de ne pas s'abreuver, même en captivité.

Reproduction : Gestation 257-264 jours, 1 à 2 petits, mise bas septembre-octobre et janvier-mi-avril.

Longévité : 19 ans en captivité.

Répartition historique : Habitaient la totalité du Sahara. Actuellement, on ne le rencontre qu'à l'extrême sud-ouest du Sahara. Les différentes dates de signalement de cette espèce sont : 1857 où Mares chassa l'Addax sur le Grand Erg Occidental au sud d'El-Bayadh. En 1858, Colomb signala sa présence dans tout le Sahara et Loche écrit qu'il était présent au Souf. En 1860, Aucapitaine écrit que l'Addax était présent au Mzab et au sud d'Ouargla et Touggourt, et Tristram rapporta qu'il occupait la région entre Ouargla et le Souf, et il avait vu des individus près de Guerrara. En 1892, Dybowski a vu des traces à Ouellalene. En 1896, Koenig rapporta que de la viande fraîche d'Addax était vendue chaque semaine au marché d'Ouargla et Pease observa un individu en captivité à El-Oued. En 1917, Geyr Von Scheppenburg tua un animal au sud de Gassi Abbou et a reçu des informations sur sa présence à l'ouest d'In Kelemet et chassa 4 autres individus sur les dunes près d'Amguid. En 1926, pour Levauden, l'Addax a complètement disparu du Grand Erg Occidental, mais existait dans la région de Timmelouline, au sud de la Hammada Tinhert et sur le Reg Admer. En 1930, Monod reporta que l'Addax apparaissait sporadiquement à Adrar Ahnet. En 1939, Devilliers mentionna l'observation de cet animal sur l'Erg Tihodaïne et un jeune à Illizi capturé dans les environs. En 1946, Lhote reporta ses observations de 1938 à 1939 de cet animal sur une carte de distribution. Il observa l'Addax près d'Djanet, Amguid, Erg Tihodaïne, Admer sur la frontière algéro-nigérienne, reçut des squelettes trouvés près de Tamada au Tassili et d'Oued Tafassasset et Heim de Balsac reçut en 1930 des peaux et des squelettes d'Addax tués entre Boubornous et Chegga sur l'Erg Iguidi. En 1951, Monteuil écrit sur la présence de l'Addax sur l'Erg Ech-Chach et, en 1960, Hen étudia l'Addax sur la frontière algéro-nigérienne. Regier rapporta que l'Addax n'existait pas au Hoggar, mais seulement dans ses environs où des individus ont été tués en 1957 et 1959 à Amador et Egere. En 1966, Dupuy écrit qu'il n'existait que 50 Addax en Algérie et, en 1967, il publia une carte de distribution. En 1970, l'Addax, pour De Smet (1984), était présent sur l'Erg Issaouene et il a été tué à In Amenas. De nos jours, l'Addax ne peut être visible que le long de la frontière algéro-libyenne.

Répartition et Démographie actuelles: Fellous et Maziz (2003) stipulent que l'Addax (*Addax nasomaculatus*) a complètement disparu du Nord Sahara, son aire de distribution actuelle se retrouverait en dehors du grand Sud algérien où quelques individus provenant du Nord du Niger peuvent occasionnellement y pénétrer.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Addax nasomaculatus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Ammotragus lervia* (PALLAS, 1777)**



(Photo: Coke et Som Smith)

Noms usuels : Français : Mouflon à Manchettes - Anglais : barbary sheep - Arabe : Laroui- Berbere : ouded

Description et caractères généraux : Le Mouflon à manchettes est un animal qui arbore une frange de très longs poils soyeux sous le cou et autour des membres antérieurs, la tête en forme allongée porte des petites oreilles et des cornes très épaisses à leur base qui s'enroulent en demi-cercle au dessus du cou, le pelage est fauve roux, plus clair voire blanchâtre sur le ventre, la face interne des membres et la crinière, la queue de couleur claire est également assez longue, atteignant presque les jarrets.

Mensurations corporelles : T+C =130-165, Q = 15-25, HGT = 75-100

Cornes : 40-88.

Voix : Grognements faibles.

Formule dentaire : 0I + 0C + 3PM + 3M/3I + 1C + 3PM + 3M

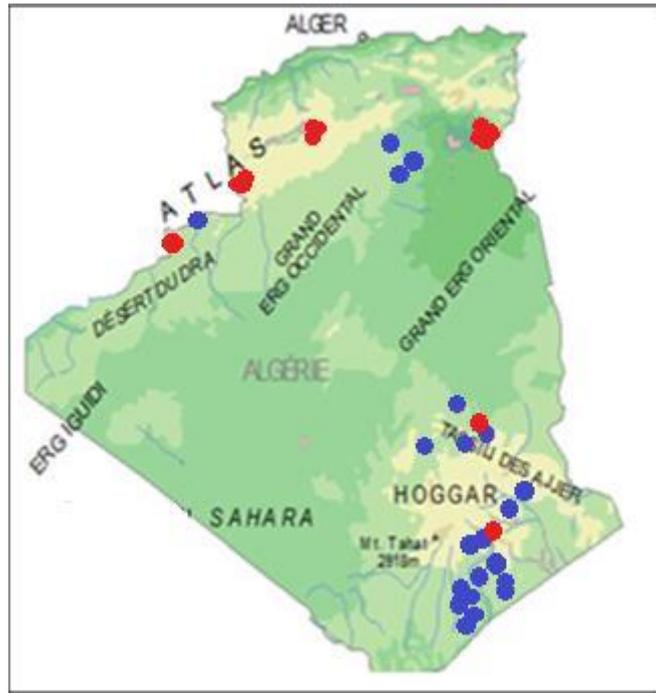
Nourriture: Plantes herbacées, buissons, feuillages des arbres obtenus en se dressant sur les pattes postérieures. Quand c'est possible, il s'abreuve quotidiennement mais, si sa nourriture n'est pas sèche et si le temps n'est pas trop chaud, il peut rester plusieurs jours sans boire.

Comportement social : Les mouflons sont des animaux sédentaires qui vivent en petits groupes familiaux, composés de 3 à 5 animaux, à hiérarchie linéaire. Certains mâles âgés sont solitaires. L'habitat du mouflon est limité aux zones montagneuses arides à parois rocheuses escarpées.

Reproduction : Le mâle adulte en rut poursuit pendant plusieurs jours la femelle en lui léchant la région anale, la copulation dure seulement quelques secondes, le mâle étant dressé, les pattes antérieures appuyées sur les hanches de la femelle. La période de rut se situe principalement d'octobre à décembre mise bas en mars-avril, 1 à 3 petits, la gestation dure 150 à 165 jours. La maturité sexuelle est atteinte vers un an et demi. La longévité atteindrait 24 ans en captivité.

Répartition historique : Le Mouflon peuple encore toute la chaîne de l'Atlas saharien avec des variantes dans la densité des populations. On trouve de belles concentrations au Hoggar, au Tassili et sur les collines du Sahara. Il a été signalé depuis 1856 par Aucapitaine à Boussaâda et dans le Souf, puis en 1887 par Lataste à Aïn Benkhelil (Hauts-plateaux) et à Laghouat ; en 1914, par Geyr Von Scheppenburg à Oued Abbou, Amguid, In Kelemet et, par Warner entre Béchar et la frontière marocaine, à Beni Ounif et Tafdest ; en 1922 par Foley à Djebel Antar ; en 1927 par Joleaud au nord de Djebel Cherchar, Djebel Mellah et El-Outaya (Aurès), Metlili, Sidi El-Abed ; en 1930 par Heim de Balsac à Mechria et, en 1931, par Monod à Adrara Ahnet ; en 1934 par Seurat à Oued Ahetes (Mouyder) ; en 1935 par Frison-Roche à Djebel Akerkar (Hoggar) ; en 1939 par Devilliers à Gara Mazrouf (Hoggar) ; en 1960 par Regier à Djebel Aberga (Hoggar), Adrara, In Tarain (Hoggar), Atakor (Hoggar), Ideles, Djebel Taberaz près d'Idles, Tahat ; plus tard, en 1976, par Tairaz à Djebel Akerkar (Hoggar) et Gara El-Djenoun et, en 1979, par Kowalski à Aïn El-Hadjadj (en 1983), Assekrem (Hoggar), le 02 Juin 1983, Tamrirt (Tassili N'Ajjer) le 24 Février 1981. Enfin, en 1985, De Smet dont le questionnaire a été distribué sur tout le territoire, a révélé la présence de cette espèce à Aïn El-Melh, Djebel Aïssa près de Mekalis, Djebel Boukahil (sud de Boussaâda), Djebel Medjedel, Metlili, Djebel Nememcha, Sidi Ameer. Dans les grottes du Djurdjura, on trouve ses ossements, mélangés à ceux de l'ours brun qui a été daté par Watik Hamdine de l'Institut National Agronomique d'El Harrach. De Smet et al. Le signalèrent à l'ouest de Beni Abbes.

Répartition et Démographie actuelles: Le Mouflon à manchettes est assez présent dans la région de Ain Sefra (Ouragh et al., 2003) signalent une première observation de dix-sept individus sur les sommets des collines de Ouled Bel Brahimi en 2000, une deuxième observation de deux sites de repos et les traces de deux Mouflons sur le sommet de Djbel Djehaf en Août 2001, une troisième observation d'un sub-adulte traversant la daya d'En-Noufeikha vers Djbel Araouia, et une quatrième observation d'une trace d'individu à Dayat Hammou à En-Noufeikha en Décembre 2002. Il semble aussi se manifester au niveau des montagnes se trouvant à l'est de la bande frontalière par rapport au village d'Oulalak toujours à Ain Sefra. En 2004, à El Aouina au Taghit, 3 individus observés (DGF, 2005). Observation le 25 Novembre 2006 par Berzins et Belbachir, localité de Terhenânet, d'empreintes de mouflons à manchettes. De smet et al (2009) mentionnent qu'il existerait toujours au Monts Ougharta (Bechar). En 2013, un jeune individu pourchassé et pris en vidéo à Djebel Laounet Tebessa. Trois individus pris en photo à Djbel Aïssa près d'Ain Sefra le 07 Février 2015. De Smet le signale en abondance dans le Hoggar le Tassili et Bernezat le signale aussi dans l'Imeddir.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Ammotragus lervia

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Gazella cuvieri* (OGILBY, 1841)**



(Photo : Tim Wachter)

**Noms usuels : Français : Gazelle de Cuvier ou des Montagnes -
Anglais : Mountain Gazelle - Arabe :-Edmi, harmouch - Berbere : ich
amokrane**

Description et caractères généraux : Cornes du mâle faiblement recourbées en S, pointes convergentes et redressées, section de la base ovale un peu aplatie 12 à 17 anneaux, quart supérieure lisse, cornes de la femelle plus courtes et fines, plus arrondies et plus étroites, anneaux faibles et peu nombreux. Petit rhinarium étroit sur les narines, ouverture des glandes préorbitaires, en forme de fente perpendiculaire, oreilles assez longues, lancéolées, pelage court et lisse, les 2/3 inférieurs de la queue avec une touffe noire, sabots principaux étroits et pointus, les latéraux courts et larges. Dessus (joues, dessus de la tête, cou, dos, épaules, cuisses, face externe des pattes) brun terne à gris brun ardoise foncé, flancs un peu plus clairs, leur base plus ou moins sombres formant une bande, rayure esquissée ou bien marquée sur l'arrière des cuisses. Dessous (poitrine, ventre, face interne des pattes, et partie externe des fesses) blanc, blanc et front brun, parfois une tâche (faible à forte) sur le mufle, double trait blanc (en haut) et brun foncé (en bas) du coin antérieur de l'œil au museau.

Mensurations corporelles : T+C = 95-105

Formule dentaire : 0I + 0C + 3PM + 3M/3I + 1C + 3PM + 3M

Nourriture : Herbivore, elle se nourrit d'alfa (*Stipa tenacissima*).

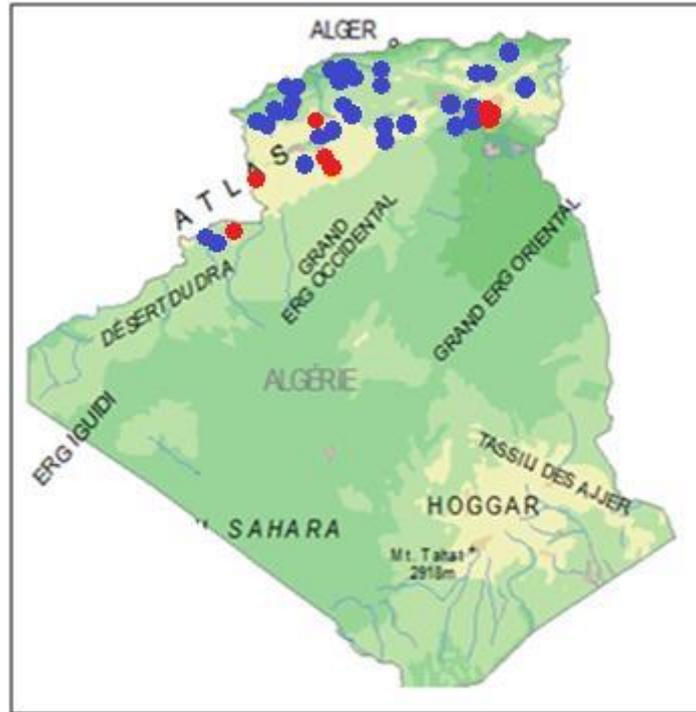
Comportement social : Cette gazelle vit en petites troupes de 5 à 6 individus ou en solitaire. On la rencontre dans des zones montagneuses (jusqu'à 2.100 mètres d'altitude), en terrain accidenté et généralement boisé. Ce n'est pas une espèce du désert vrai.

Reproduction : Les mises basses ont lieu en avril-mai. Il y a un, rarement deux, jeune(s) par portée.

Longévité : 12 ans en captivité.

Répartition historique: Fréquente les reliefs couverts de boisements clairs. Elle a été signalée depuis 1804 par Lacépède et Cuvier dans la région de Constantine, en 1860 par Tristram à Thniet El-Had, en 1867 par Loche à Djebel Ammour, 1894 par Thomas au nord de Biskra et par Pease en 1896 au Djebel Chelia. En 1913, par Pease à Charchar, en 1930 par Heim de Balsac à Senalba (Djelfa), en 1954 par Saleza à Beni Imloul, en 1960 par Duvernoy au Djebel Nador, en 1964 par Dupuy à Béchar et au nord de Moungar et en 1966 par Dupuy à Menouar. Plus tard, en 1985, par De Smet à Ain Djouher, Aïn Fekan (Bouhanifia), Aïn Naga, Béchar, Beni Imloul, Bouhanifia, Labiod Sidi Cheikh, El-Gor (Est de Sebdou), El-Hachem (Tighenif), Moungar, Guelt Es-Stel, Kourdane au sud d'Aflou, Djebel Mekaido, Mergueb (près de 100 individus), Djebel Messaad (10 individus en 1982), Djebel Nador (20 individus), Nememcha, Ouargla, Oued Fodda (Chlef), Rocher de Sel, Senalba, Sidi Bouzid (nord d'Aflou), Sidi Djilali, Sidi M'hamed, Cave de la Tafna (Sebdou), Telagh, Tiaret (10 individus en 1982), Youb, Zribet El-Oued et, en 1988, par Sellami et Belkacemi à Mergueb où il ont vu 20 individus.

Répartition et Démographie actuelles: Ouragh A. et al. 2003 mentionnent que la Gazelle de Cuvier se rencontre dans les massifs montagneux de la bande frontalière dans la région d'Ain Sefra où elle cherche la quiétude dans les vallées et les dayas en quête de la nourriture. Elle vit en petit groupes de 5 à 6 individus, rarement plus de 8, ou en solitaire. Fellous et Maziz (2003) stipulent que cette espèce vit dans une aire qui s'est réduite en des îlots épars au centre du pays dans la région de M'Sila, au Sud du Massif des Aurès ainsi que dans la région de Saïda. El-Fezazi signala en 2013 la Gazelle de Cuvier en groupes de 7 à 15 individus dans les forêts du sud de Sidi Belabbes à Moulay Slissen, Zegla Bouyettas et Tenira. En Février 2014, un groupe a été signalé par les forestiers au sud-ouest de la wilaya de Chlef dans la région de Gueraba, localités de Ouled Ben Abdelkader (El Watan, 28 Février 2014). Un troupeau de 10 individus pris en vidéo dans la wilaya de Tiaret par les forestiers entre Guartoufa et Oued Lili en Mars 2014. Observée et photographiée par Yacine Sami le 11 Mars 2015 à Oued Slam (Relizane). De Smet et al. Le signalèrent de l'Ouest de Beni Abbes.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Gazella cuvieri

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Nanger dama* (PALLAS, 1766)**



(Photo: Coke et Som Smith)

**Noms usuels : Français : *Gazelle dama* - Anglais : *Red Necked Gazelle*
- *Berberes : Enir***

Description et caractères généraux : Cornes du mâle lyrées, recourbées en arrière, redressées à l'extrémité et parfois nouveaux incurvées en avant, section de la base circulaire ovale : 18 à 23 anneaux parfois lisses, cornes de la femelle semblables mais plus courtes et plus fines, anneaux plus plats, rhinarium étroit nu, oreilles assez longues, lancéolées, glandes préorbitaires, interdigitales, carpiennes et inguinales présentes, 2 mamelles, sabots étroits et pointus, les latéraux courts et larges, glandes carpiennes marquées par une petite touffe de poils, pelage court et lisse, face supérieure de la queue portant une faible touffe de poils. Coloration variant selon l'âge, la saison et la région, le cou, le dos, les flancs, la face externe des membres est fauve, marron vif, mais la partie postérieure du corps et blanche, la tête est de teinte claire à l'exception du front de couleur brunâtre.

Mensurations corporelles : T+C =140-165, Q = 25-35, HGT = 90-120.

Cornes: 20-43 cm

Formule dentaire: 0I + 0C + 3PM + 3M/3I + 1C + 3PM + 3M

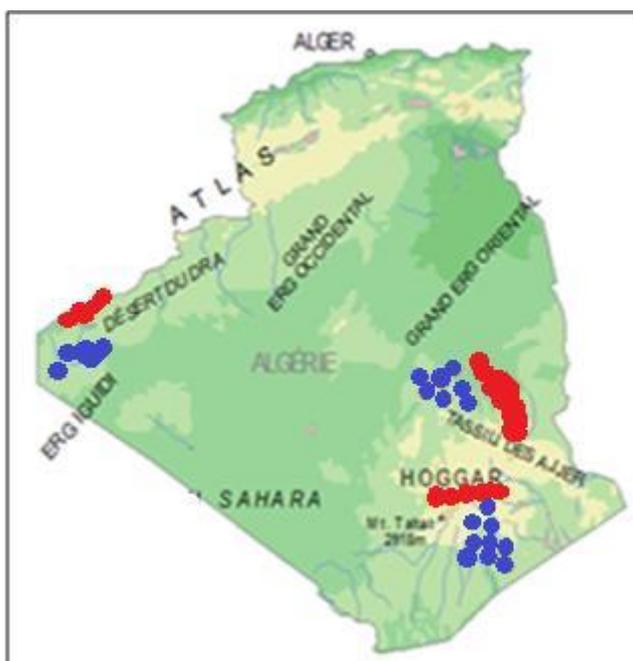
Nourriture : Elle s'alimente à l'aube et au crépuscule. Elle se nourrit de graminées et du feuillage de buissons et arbustes. Son alimentation comprend, en particulier, une grande partie de feuilles d'acacias et son aire de distribution est inféodée à celle de ce genre botanique.

Comportement social : En groupe de 6 à 20, souvent associés à Gazelle dorcas. Des fois en groupes beaucoup plus importants (100 à 200 individus). La structure sociale est une organisation en harems (un mâle, 5 à 6 femelles et des jeunes) et en clubs de mâles. Elle fréquente les zones sableuses et les regs. Elle effectue des déplacements vers le Sahel lorsque les pâturages sahariens ont trop souffert de la sécheresse. Elle semble moins liée aux points d'eau que *Gazella dorcas* avec laquelle ses troupeaux se mêlent parfois.

Reproduction : Rut en mars-juin, gestation 198 à 199 jours, 1 petit.

Répartition historique : Cette espèce peuplait autrefois la région sud du Hoggar et Tanezrouft où elle a été signalée aujourd'hui. Elle a été portée disparue du territoire algérien. Néanmoins, elle a été signalée par des habitants de Tindouf en 1986. Harter(1913) signalait la présence de cette espèce au début du siècle dans les régions d'Abalessa, Tamanrasset, Tifedest et Imidir, en se basant sur les observations d'officiers français. Geyr Von Scheppenburg (1917) la signala en 1914 à In Kelemet, Oued In-Ziza, Oued Irhaghar et au sud-est de Amguid à Oued Amghagh, Lhote l'observa en 1929 dans la région de Tafedest et Ideles et jusqu'en 1936, il vit des gazelles près de Oued Silet dans les environs de Tiberghine, et en chassa un individu à In Ouzzal, Heim de Balsac (1948) signala son existence à Tindouf, Panouse (1954) rapporta que 3 individus ont été tués sur la Hammada Draâ et en observa 2 sur la Hammada Daoura, au sud de Gour Mouhani et Devilliers (1959) nota que son guide a observé des traces de 4 individus à Garet El-Djenoun. Baigner (1960) nota que l'espèce a disparu de la région de Abalessa. De Smet (2008) in Newby et al. Stipule que la Gazelle dama pourrait toujours exister dans le Tassili de Tin Rehror.

Répartition et Démographie actuelles: Fellous et Maziz (2003) stipulent que la Gazelle dama (*Gazella dama*) fréquente les zones désertiques. L'aire de distribution de la Gazelle dama coïncide avec celle de l'Oryx dammah, principalement la zone sahélienne semi-aride, mais contrairement à ce dernier, sa présence était bien signalée dans les massifs du Hoggar et du Tassili. Ainsi qu'au niveau de la bande frontalière du Sud Ouest algérien avec le Maroc. Petite population dans le tassili de Tin Gherghor (De Smet, Comm. pers.2013).



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Nanger dama

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Gazella dorcas (LINNAEUS, 1758)



(Photo: Coke et Som Smith)

Noms usuels : Français : *Gazelle dorcas* - Anglais : *Dorcas Gazelle* -
Arabe : *Ghazel- Berbere : ahenkot*

Description et caractères généraux : C'est un ongulé de petite taille, le mâle possède des cornes en forme de lyres recourbées vers l'arrière, puis vers le haut (18 à 28 anneaux peuvent être dénombrés). Le pelage ras et lisse présente une coloration générale fauve pâle avec une bande plus foncée sur les flancs qui accentue le contraste avec le blanc du ventre, des culottes et de la face interne des membres. Le dessus du museau et le front brun roux sont marqués par une bande blanchâtre qui s'étend de la base des cornes au museau, encerclant l'œil. La queue, de longueur moyenne, se termine par une touffe de poils noirs.

Voix : Cri de contact " Reu ", cri de dépit, long grondement " Reu eu eu ", cri d'alarme " Quéék ", fort beuglement d'inquiétude.

Mensurations corporelles : T+C = 90-110, Q = 15-22, HGT = 55-65.

Cornes: 25-38; 15-25

Formule dentaire: 0I + 0C + 3PM + 3M/3I + 1C + 3PM + 3M

Nourriture : Plantes herbacées, feuilles de buissons, surtout en saison sèche.

Comportement social : Les Gazelles dorcas vivent en groupes familiaux de 2 à 8 individus ou en bandes d'une soixantaine d'individus. Elles se mêlent parfois à d'autres groupes d'herbivores (*Gazella leptoceros*,

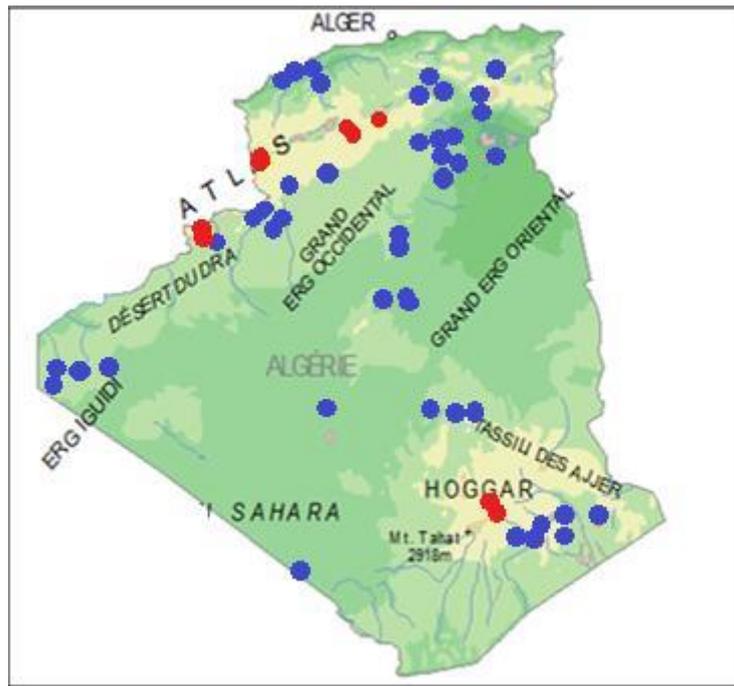
Gazelle dama, dromadaires). Elles fréquentent des milieux très variés (regs, dunes, lits d'oueds, zones rocheuses) pourvus d'un minimum de végétation. Leur rythme d'activité est diurne, avec un arrêt méridien et une recherche d'ombre d'autant plus importants que la température est plus élevée. La vitesse de cette espèce peut atteindre 80 km/h. Dans le nord du Sahara, on observe une migration saisonnière entre le Mزاب et la région des Daïas.

Reproduction : A la saison de reproduction (les accouplements ont lieu de septembre à décembre), on peut observer des combats entre mâles. Les femelles gravides forment en général des troupes sans mâles. La gestation dure 160 à 180 jours et il n'y a qu'un seul jeune par portée (naissance entre mars et mai). La maturité sexuelle est atteinte vers l'âge de deux ans.

Longévité : 12 1/2 ans.

Répartition historique : Habite les plateaux et grandes étendues sahariennes avec des pénétrations sur l'Atlas saharien. En 1841, Wagner rapporta que cette espèce était rare dans la région côtière, mais nombreuse dans la plaine de Ghris (Mascara), et on lui accorda sa présence près d'Oran, Arzew et Mostaganem ; en 1860 signalée par Duvernoy au M'زاب ; en 1885 par Lataste vendue vivante à Boussaâda, Laghouat, M'Sila et, en 1893, un spécimen collecté à Biskra (Blaine, 1913). Au début du siècle, en 1900, elle est signalée par Poussargues à Ahmar Kheddou (Roufi, Batna) ; en 1913 par Hartert à Aïn Guettara, Oued Abiod entre Laghouat et Ghardaïa, au sud de Ouargla ; 1914 par Geyr Von Schweppenbourg à Oued Abbou, Oued Ahetes, Amguid, Gassi Abbou, In Kelemet, Iharaghar, Gara El-Djenoun et, par Werner, sur la route entre Beni Ounif et Aïn Sefra ; en 1929 par Joleaud sur l'erg Admer entre Labiod Sidi-Cheikh et El-Goléa entre Laghouat et Metlili ; en 1930 par Seurat à Djebel Moydi ; en 1931 par Monod à Adrar Ahnet et, en 1936, par Heim de Balsac à Hamraia, observée en 1926. En 1960 par Regnier à Amador, Idadouzene (Assekrem) ; et en 1966 par Dupuy qui stipula la présence de nombreux individus en 1963 à Béchar et, en 1967, à la Hammada Guir Tindouf. Plus tard, en 1979, par Kowalski à Afilale (Assekrem) le 6 Février 1983, Aïn El-Hadjadj (Tadmait) fragments de squelettes en 1983, Bordj-Badji-Mokhtar un spécimen vivant capturé à Reggane en 1983, à 60 km au sud de Tamanrasset le 8 Février 1983 ; en 1981 par Groves entre Aïn-Taïba et Messeguem, Chott-El-Hodna, Medjedel et en 1985 par De Smet à Mechria où 2 individus ont été tués ; en 1987 par Alados à El-Golea où il récolta 2 squelettes.

Répartition et Démographie actuelles: C'est l'espèce de Gazelle la plus représentée en termes d'effectifs en Algérie. En Mars 2000, 9 individus répartis en 2 troupes ont été observés à Guelb-Ettour et Oued El Karoua au Taghit, elle est signalée au Hoggar par Busby et al. En 2005 et 8 individus observés en 2007 sur le Grand Erg Occidental (De Smet et al.). Maziz (2007) signala 8 individus lors de la mission d'inventaire des gazelles et de la faune sauvage dans le nord ouest du Grand Erg Occidental réalisé du 3 au 15 Mars 2007 dans les régions Nord du Grand Erg Occidental jusqu'à l'Erg Erraoui. Un petit groupe de 6 individus photographié par Redouane Tahri (photographe amateur) aux environs de Bechar en Décembre 2013. Onze individus abattus à la frontière entre le wilayates de Biskra et de Djelfa en Octobre 2014. Signalée et photographiée par Amine Djabari dans les régions de Nefikha, Sfisfa et Aïn Sefra dans la wilaya de Naama le 25 Mars 2015.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Gazella dorcas

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Gazella leptoceros* (CUVIER, 1841)**



(Photo : Koen De Smet)

Noms usuels : Français : Gazelle des sables, Rhym - Anglais : Slender-Horned Gazelle

Description et caractères généraux : Cornes du mâle lyrées et faiblement incurvées en forme de S, assez droites, pointes dressées, écartement variable, section à la base ovale allongée : 20 à 25 anneaux, quart supérieur lisse, cornes de la femelle plus courtes, plus fines, plus arrondies, mais recourbées en S plus droites et plus parallèles avec 20 à 26 faibles anneaux, souvent inégales ou irréguliers. Oreilles et sabots très longs et étroits, sabots latéraux courts et larges, dessus (joues, cou, épaules, dos, flancs, cuisses, face externe des pattes) isabelle clair à blanc jaune, dessous (menton, gorge, poitrine, ventre, face interne des pattes, et fesses) blancs. Chez le mâle chanfrain gris jaune à l'extrémité, brun clair plus haut : sourcil blanc jaune des cornes au mufle, trait brun clair du coin antérieur de l'œil au mufle. Chez la femelle, tête isabelle clair sauf les sourcils blancs.

Mensurations corporelles : T+C = 100-110, Q = 15-20, HGT = 65-72, P = 20-30.

Cornes: 30-41, 20-28

Formule dentaire: 0I + 0C + 3PM + 3M/3I + 1C + 3PM + 3M

Nourriture : Plantes herbacées, et feuillages de buissons. Sa nourriture est essentiellement composée de drinn (*Stipagrostis pungens*).

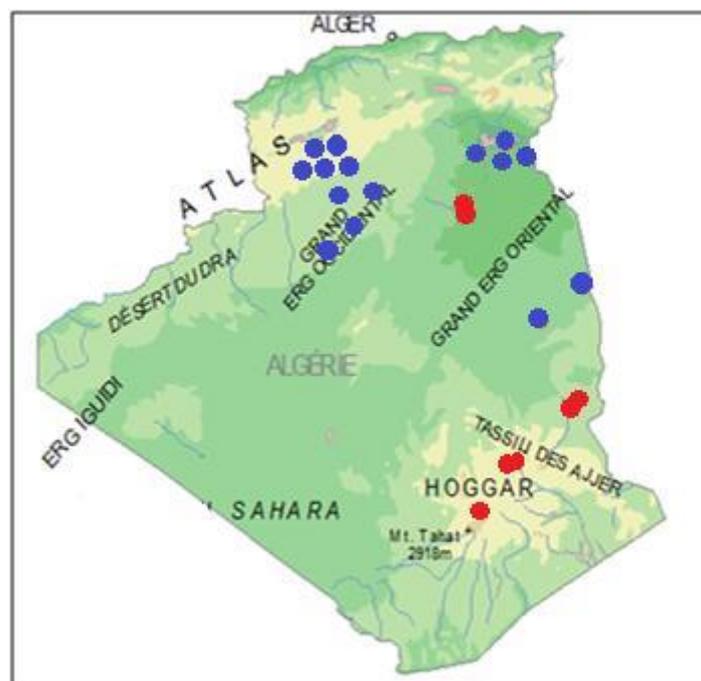
Comportement social : En couple ou en groupe de 3 à 4 individus. Elle fréquente les zones sableuses, principalement les ergs. On peut aussi la rencontrer sur certains regs et dans quelques zones de montagne. Elle peut effectuer de longs déplacements et semble pouvoir se passer d'eau de boisson pendant des périodes assez longues. Au cours des périodes de grande sécheresse, elle peut remonter vers le nord, jusqu'à la hauteur d'Aïn Séfra. Elle est surtout active pendant les heures fraîches de la journée.

Reproduction : Rut en main juin, et mise bas en novembre-décembre, gestation 156 à 169 jours, 1 petit.

Longévité : 14 ans.

Répartition historique: Son aire de répartition est très vaste, Grand Erg Occidental, Grand Erg Oriental et Erg d'Admer. Signalée dès 1894 par Pease et Loder qui ont tué quelques individus sur les dunes du Grand Erg Oriental, près d'El-Oued, et qui notent sa présence sur toute l'étendue de l'Erg Oriental. En 1943, Seurat mentionna une observation de cette gazelle en 1928 au sud de Bordj-Omar-Idriss. De Smet rapporta l'observation en 1943 de 5 individus au nord d'In-Amenas, ce qui prouve qu'elle existe toujours sur le Grand Erg Oriental. Sur le Grand Erg Occidental, elle a été signalée dès 1913 par Hartert et en 1926 par Levauden et en 1929 par Joleaud et par Heim de Balsac en 1936-1948 qui reçut un spécimen vivant d'El-Golea. Plus tard en 1985, De Smet récolta des informations sur sa présence à l'ouest de Ghardaïa et au nord-ouest d'El-Golea. La carte de distribution de cette espèce a été établie en 1973 par Lange.

Répartition et Démographie actuelles: Fellous et Maziz (2003) stipulent que la Gazelle leptocère vit principalement dans les Grands Ergs Occidental et Oriental, aux environs de la Hamada de Tinhert et encore probablement dans les systèmes dunaires des massifs du Hoggar et du Tassili. Signalée en 2004 au Taghit où 12 individus ont été signalés à El-Khla, et en 2005, 7 individus. Anonyme (2010) signale que La Gazelle rhim est chassée à près de 200 km au sud-est de la zone de Hassi-Messaoud et dans les régions de Bir Gharafa, Oglat-Blaïd et Sahn Baraka. Elles sont aussi signalées aux environs d'El-Oued Guemar, Debila, Douar El-Ma, El-Ogla, Robbah et El-Oued et à Ouargla et d'Illizi.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Gazella leptoceros

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

***Oryx dammah* (CRETZSCHMAR, 1826)**



(Photo: Coke et Som Smith)

Noms usuels : Français : Oryx algazelle - Anglais : Scimitar-horned Oryx - Berbère : Ezem

Description et caractères généraux : C'est une antilope de grande taille. L'Oryx porte de longues cornes rectilignes, recourbées vers l'arrière, le pelage court et doux est de couleur blanchâtre, plus ou moins lavé de brun roux sur le cou et la poitrine. La tête est également blanche avec un pelage brunâtre sur le chanfrein et le front. Une tâche allongée de même couleur barre l'œil. La queue est de taille moyenne et elle se termine par une épaisse touffe de poils foncés.

Mensurations corporelles : T+C = 160-235, Q = 45-70, HGT = 110-125

Cornes : 50-127

Voix : Silencieux, on n'a décrit qu'un grognement et un gémissement.

Formule dentaire : 10/3 + C0/1 + PM3/3 + M3/3

Nourriture : Plantes herbacées, feuilles de petits buissons.

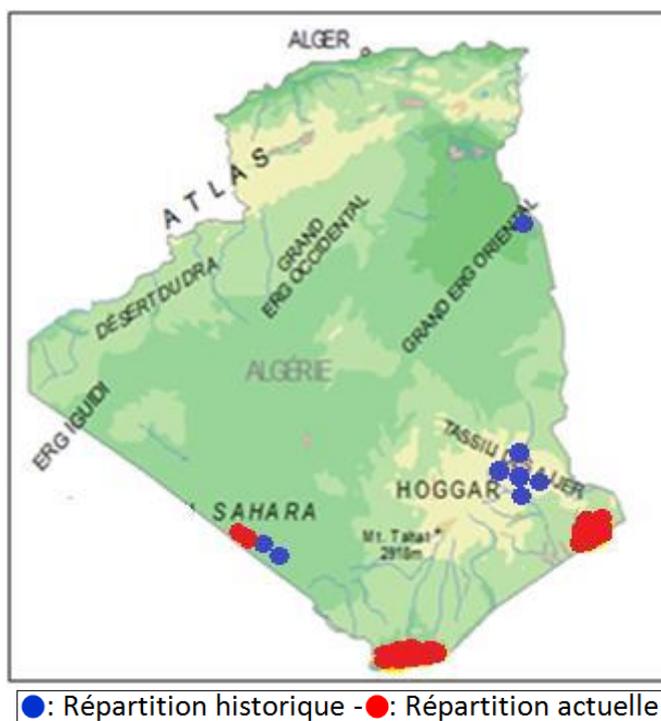
Comportement social : Groupe de 2 à 20 sujets, en troupeaux pour les grands déplacements.

Reproduction : Gestation 257-267 jours, 1 petit.

Longévité : 19 ans en captivité.

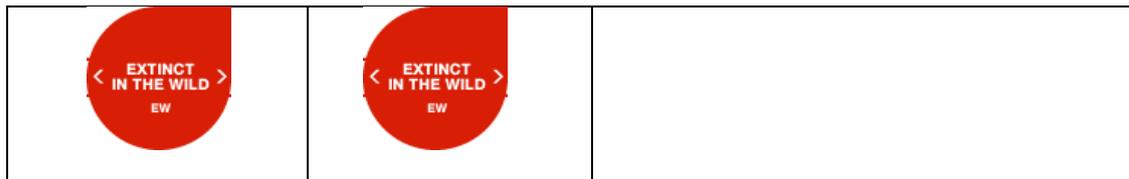
Répartition historique: C'est une espèce qui a probablement disparu, mais qui pourrait toujours exister près d'In-Amenas, au sud du Tassili, et à Adrar des Iforas, près de la frontière sud de l'Algérie, et pénétrer occasionnellement au sud de Tamanrasset.

Répartition et Démographie actuelles: Fellous et Maziz (2003) stipulent que l'Oryx (*Oryx dammah*) se retrouve dans les zones les plus désertiques, c'est une espèce qui effectue des migrations saisonnières assez importantes durant les années pluvieuses entre les zones frontalières du Niger et du Mali. De nos jours, elle est sûrement éteinte à l'état sauvage.



Oryx dammah

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
---------------------	----------------------	---------------------------------



Delphinus delphis (LINNAEUS, 1758)



Noms usuels: *Français: Dauphin commun à bec court- Anglais: The Short-beaked Common Dolphin*

Description et caractères généraux : Le dauphin commun à bec court a une longueur de 2 à 2.2 m, il est caractérisé par un motif en forme de sablier sur les flancs, ce qui le rend facile à distinguer. L'espèce peut être trouvée à la fois en mer où il y a des pentes raides (comme des escarpements) et des nutriments ainsi que dans les eaux côtières. Ils sont rarement aperçus près de la rive.

Formule dentaire : Ses mâchoires comportent 82 à 110 dents chacune.

Nourriture : En utilisant l'écholocation et les techniques de chasse de groupe, le Dauphin commun se nourrit principalement de poissons.

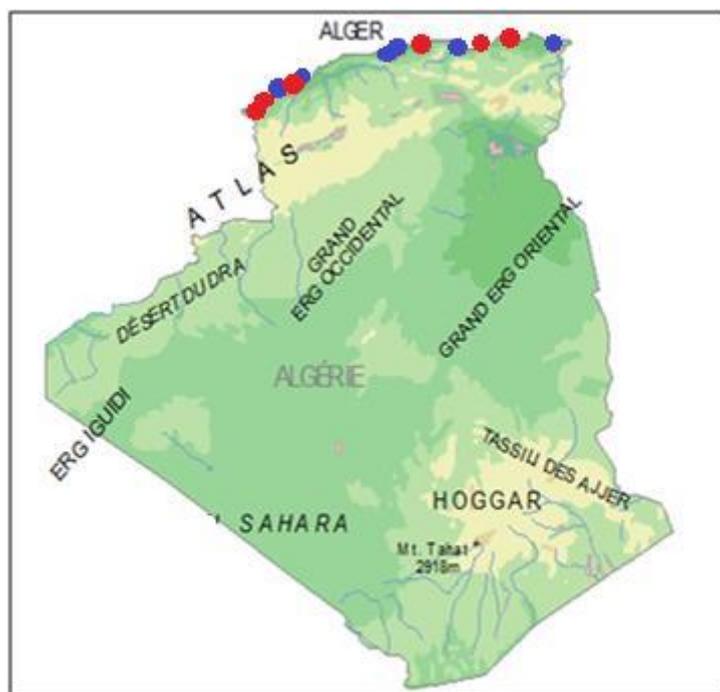
Comportement social : Parfois, ils sont vus en groupes mixtes avec d'autres espèces de dauphins formant des bancs de 50-70 individus.

Reproduction : Le Dauphin commun atteint sa maturité sexuelle à l'âge de deux ans. Les accouplements ont lieu généralement en été. Les femelles, après une gestation de 10 mois, donnent naissance à un petit qui mesure de 80 à 95 cm de long. Le sevrage a lieu vers 4 mois. La femelle peut se reproduire tous les ans.

Répartition historique: En 1982, Lloze signala à Ain-Turck (Oran) 4 femelles les 27 Juin et 20 Octobre 1975 ainsi que le 30 janvier 1976 et le 5 Juillet 1978, et 4 mâles le 25 Janvier 1976, les 11 et 26 Avril 1978, et le 18 Juillet 1979. Loche (1860-1867) signala à la Baie d'Alger une femelle capturée le 15 Juillet 1859, un mâle capturé le 5 Novembre 1975. Lloze (1982) signala des individus à Bousmail le 28 Mars 1977 et

Bousfer une femelle le 20 Avril 1978 à Canastel (Oran), une femelle le 2 Avril 1975 au Cop Blanc à Madagh, 2 mâles le 4 Novembre 1977 et le 19 Mai 1978 à Cap falcon, 3 mâles le 22 Décembre 1975, le 3 Juillet 1976 et le 20 Mai 1977, 2 femelles le 3 Juin 1978 et le 20 Juin 1979. A El-Kala, un squelette signalé datant de 1879. A Oued-El-Kebir, une femelle le 21 Mars 1978, et Oued-Halouf (Beni-Saf) un mâle le 15 Mars 1977, et un autre mâle tué à la Baie d'Oran en 1898, et Rachgoun (Beni-saf) le 12 Octobre 1977.

Répartition et Démographie actuelles: Un individu échoué à Béjaïa en 2001 et un individu échoué à 50 km de Boumerdes le 19 janvier 2007. De 2006 à 2010, échouage d'un individu à Ain Timouchent, 2 à Oran et 1 à Mostaganem (Dermeche et al. 2011). Echoué à la plage Ben Mhidi de Skikda le 15 Novembre 2013. Photographié le 25 mai 2013 à Stora (Skikda) par des pêcheurs. Tué par des pêcheurs à Melbou (Béjaïa) le 17 Octobre 2013.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Delphinus delphis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>< LEAST CONCERN > LC</p>	<p>< ENDANGERED > EN</p>	

***Globicephala melas* (TRAILL, 1809)**



(Photo : Sebastien Barrio)

Noms usuels : Français : Globicephale noir - Anglais : Long-finned Pilot Whales

Description et caractères généraux : D'une longueur de 5 à 7 mètres, les Globicéphales à longues nageoires sont parmi les plus grands membres de la famille des Dauphins. Leur tête globuleuse, palmes longues et tâche blanche en forme d'ancre sur la poitrine les rendent facilement identifiables.

Formule dentaire : Les mâchoires portent 16 à 24 dents, coniques et émoussées, chacune.

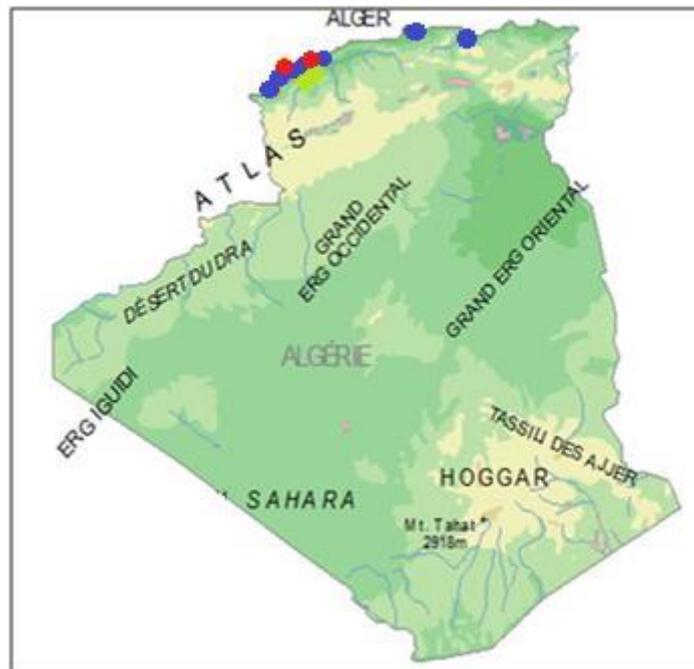
Nourriture : Ils se nourrissent en mer sur hauteur de calmars, d'autres céphalopodes et de petits poissons pélagiques en utilisant des tactiques d'écholocation.

Comportement social : Ils sont fréquemment observés en groupes restreints, sociables de 9-23 individus présentant un comportement social similaire à celui des épaulards.

Reproduction : L'espèce est polygame, les femelles sexuellement matures étant plus nombreuses que les mâles du même statut.

Répartition historique: Se rencontre sur la côte au centre et à l'ouest. Signalé par Kowalski (1979) aux Iles Habibas le 17 Novembre 1981, par Doumergue (1920) à Ain-turck où une femelle a été tuée le 15 mai 1920, par Lloze (1982) à Beni-Safle le 10 Décembre 1976, à Cap-blanc (près de Madagh), un mâle le 24 Juin 1977 et un autre individu le 02 Mai 1978. Seurat (1920) signale un individu femelle à Cap-Caxine près d'Alger le 02 Juillet 1920. Lloze (1979) à Ghazaouet en 1906, Doumergue (1920) à la Macta le 08 Décembre 1920, et Boutiba (1976) échoué sur la plage de Stidia près de Mostaganem le 15 Octobre 1975.

Répartition et Démographie actuelles: Dermeche et al. (2011) signalèrent des échouages dont 01 individu à Oran et 01 individu à Mostaganem.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Globicephala melas

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Grampus griseus* (CUVIER, 1812)**



Noms usuels : Français : Dauphin de Risso - Anglais : Risso's Dolphin

Description et caractères généraux : Il a une longueur de 3 à 4 mètres. Le Dauphin de Risso est une espèce très répandue trouvée dans les eaux profondes, en particulier autour de monts sous-marins et des escarpements où l'on pense qu'il se nourrit de céphalopodes comme les calmars. Il se déplace généralement en petits groupes de 2-45 animaux ou jusqu'à 100 individus. De plus, son corps est marqué avec des rayures et des cicatrices qui augmentent avec l'âge.

Formule dentaire : *Grampus griseus* ne possède pas de dents sur la mâchoire supérieure mais trois à sept paires de dents (six à quatorze dents) tapissent le bout de la mâchoire inférieure.

Nourriture : La plupart du temps, le *Grampus* se caractérise comme une espèce teutophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit quasi-exclusivement de céphalopodes et notamment de calmars. Il peut aussi se nourrir de petits poissons.

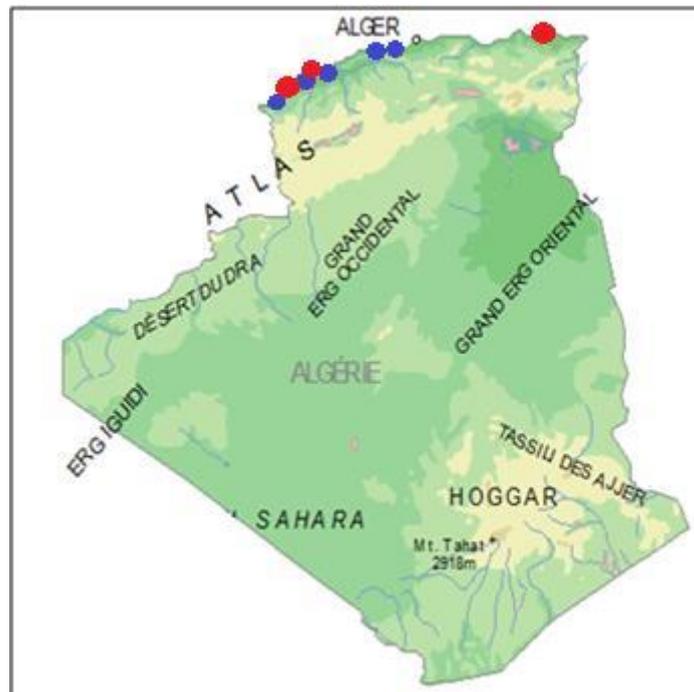
Comportement social : L'espèce est facilement identifiable par sa tête bulbeuse et particulière profondément plissée, en forme de V s'étendant de l'avant à l'extrémité.

Reproduction : Chez ce dauphin, la maturité sexuelle est atteinte entre 10 et 13 ans et ce, pour les deux sexes. Un petit tous les 2 à 4 ans avec une période de gestation chez la femelle de 13 à 14 mois. La période de mise bas est assez incertain, on la suppose assez flexible. Des nouveau-nés ont été observés en Méditerranée aussi bien en mai qu'en juillet.

La couleur du jeune *Grampus griseus* est d'un gris olivâtre à brun pâle presque uniforme avec une partie plus sombre s'étendant de la nuque à la base de la caudale. Il ne montre donc pas (encore) de scarifications blanches.

Répartition historique: Signalé uniquement sur la côte ouest par Lloze (1979, 1982), à Bouisseville-Clairefontaine près d'Oran, échoué en 1952, et à Mostaganem, 2 individus échoués le 12 Août 1979, les deux spécimens mesuraient 320 et 325 cm de long.

Répartition et Démographie actuelles: Dermeche et al. (2011) signalent l'échouage de 2 individus à Oran et 1 à Mostaganem entre 2006 et 2010. Echoué mort à la plage la Madeleine de Skikda le 18 Septembre 2014.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Grampus griseus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

***Stenella coeruleoalba* (MEYEN, 1833)**



Noms usuels : Français : Dauphin bleu et blanc - Anglais : Striped Dolphins

Description et caractères généraux : Ils ont une longueur de 2 à 2,2 mètres. Les Dauphins rayés sont caractérisés par un motif de rayure gris-bleu et blanc le long des faces latérales et dorsale du corps.

Formule dentaire : Les deux mandibules comportent chacune 80 à 110 dents fines, semblables, très pointues et légèrement recourbées.

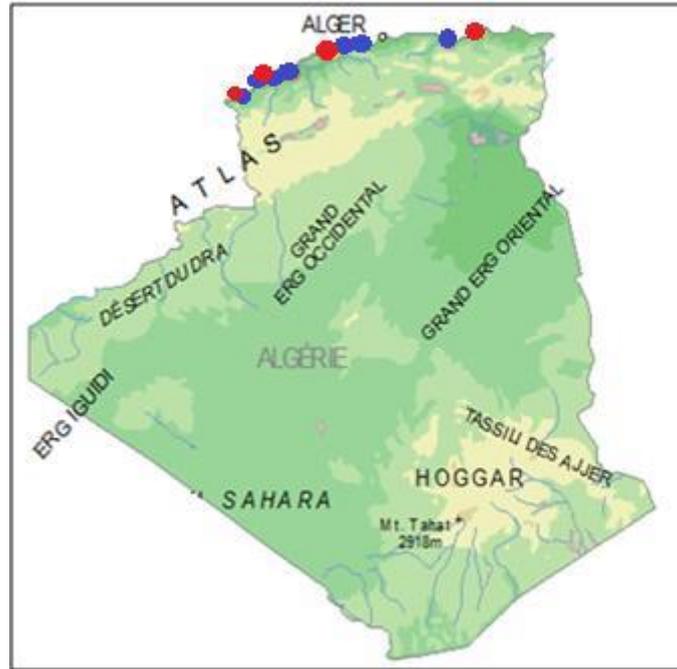
Nourriture : Il se nourrit d'une grande variété de petits poissons, surtout lanternes, et des calmars, qu'il peut attraper en plongeant vers le bas à 200 m.

Comportement social : Le Dauphin bleu et blanc est une espèce océanique qui se déplace souvent dans de grands groupes, préférant eaux très productives ouverts au-delà du plateau continental qui sont riches en nourriture. Il peut également être trouvé près de la côte où les eaux sont relativement profondes.

Reproduction : La maturité sexuelle advient à 8 ans chez les femelles et entre 9 et 10 ans pour les mâles. Les périodes de reproduction connues sont janvier-février, mai-juin et septembre-octobre. En Méditerranée, les accouplements ainsi que les mises bas, sont surtout observés en été. La gestation dure 12 mois et une femelle peut mettre bas tous les 2 ou 3 ans. Elle donnera naissance à un seul delphineau, les jumeaux étant plutôt rares, mais possibles.

Répartition historique : Ain-turck (Oran), échoué le 23 Mars 1977, 12 Septembre 1979. Signalé par Lloze (1982), Alger capturé le 1^{er} Mai 1860. Signalé aussi par Loche (1860-1867) à Ghazaouet, échoué le 20 Avril 1976, signalé par Lloze (1982) sur la plage de la Sablette à Mostaganem le 6 Mars 1976, et sur la plage de Zeralda le 28 Mars 1977.

Répartition et Démographie actuelles: Dermeche et al. (2011) signalent l'échouage de 1 individu à Ain Temouchent et 3 à Mostaganem entre 2006 et 2010. Echoué à la plage Ben Mhidi (Skikda) en Octobre 2013. Un individu échoué mort à Oued zhor (Skikda) en Janvier 2014. Echoué a Damous, wilaya de Tipaza le 04 Octobre 2014.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Stenella coeruleoalba

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>< LEAST CONCERN > LC</p>	<p>< VULNERABLE > VU</p>	

***Tursiops truncatus* (MONTAGU, 1821)**



**Noms usuels : Français : Grand Dauphin - Anglais : Common
Bottlenose Dolphins**

Description et caractères généraux : Les Grands Dauphins sont probablement les plus connus des petits cétacés de la Méditerranée. Ils mesurent de 2 à 3,8 mètres.

Formule dentaire : La mâchoire supérieure est plus courte que la mâchoire inférieure. Elles sont munies chacune de 20 à 26 paires de dents.

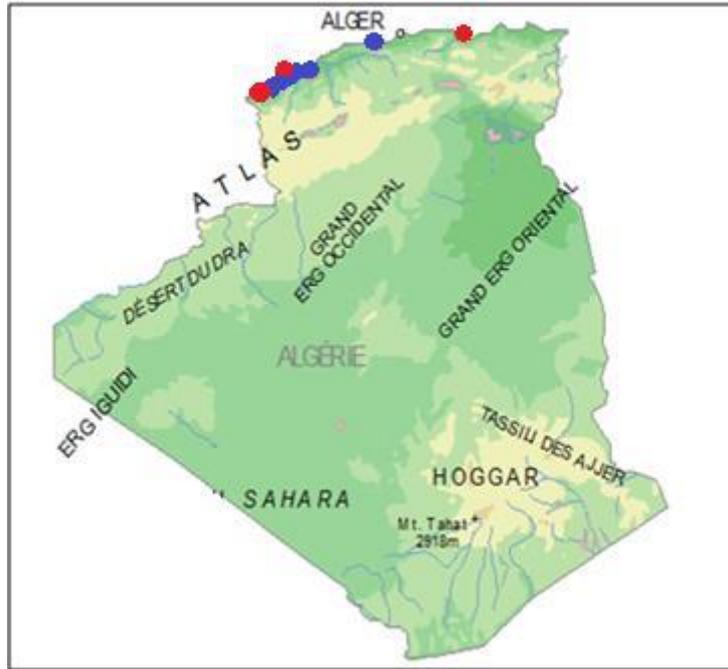
Nourriture : L'alimentation comprend essentiellement des poissons, ce dauphin est donc ichtyophage* (parfois des calmars peuvent être consommés). En captivité, un *Tursiops* consomme 5 à 8 kg de maquereaux et de harengs par jour.

Comportement social : Ces dauphins vivent généralement en petits groupes de 2-15 individus, bien que de grands groupes aient été signalés de temps en temps surtout au large. Ils se produisent dans les eaux marines et estuariennes, y compris deltas intérieurs, des lits aquatiques infra tidaux, et les lagunes saumâtres et salées. La gamme des habitats utilisés par les dauphins comprennent les eaux côtières, côtières et hauturières à travers la mer Méditerranée.

Reproduction : La maturité sexuelle est différente selon les sexes : 10 ans pour les femelles, 13 ans pour les mâles. La reproduction se déroule à des moments de l'année différents selon la répartition géographique. La gestation dure 12 mois et la période d'allaitement 12 à 18 mois. On compte un petit tous les deux ou trois ans.

Répartition historique: Signalé sur la côte ouest et au centre. A Alger, capturé sur les eaux côtières, Loche(1867) ; à Arzew, échoué en Octobre 1959, Lloze (1979) ; à la Plage de Bouisseville-Clairefontaine (Oran), le 10 Février 1979, Lloze (1979) ; à Bousfer (Oran) le 23 Mars 1975, Lloze (1982) ; à Bouzadjar, près de Cap Figalo, échoué le 2 Octobre 1976, Lloze (1982) ; au Cap blanc près de Madagh, une femelle capturée le 5 Août 1978, Lloze (1982) et au Cap falcon près d'Oran, 3 mâles échoués le 19 Novembre 1974, le 12 Mars 1975 et le 28 Avril 1977, Lloze (1982). Signalé aussi de Madagh où un mâle a échoué le 13 Février 1976, et une femelle le 5 Novembre 1976, puis un autre mâle capturé le 8 mars 1977, Lloze (1982). Sur la Baie d'Oran, capturé en 1898, et à la Plage de Stidia (Mostaganem), échoué le 24 Décembre 1979, Lloze (1982).

Répartition et Démographie actuelles: Dermeche et al. (2011) signalèrent l'échouage entre 2006 et 2010 de 1 individu à Ain Temouchent, 8 à Oran et 5 à Mostaganem. Echoué pour la première fois à Melbou (Béjaïa) le 18 Mai 2015.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Tursiops truncatus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
<p>< LEAST CONCERN > LC</p>	<p>< VULNERABLE > VU</p>	

***Stenella attenuata* (GRAY, 1846)**



Noms usuels : Français : Dauphin Tacheté - Anglais : Pantropical Spotted Dolphin

Description et caractères généraux : Le Dauphin Tacheté a une taille qui varie de 160 cm à 260 cm pour un poids moyen de 115 kg environ. Le corps est fusiforme et élancé. Le melon, partie grasseuse sur le front qui lui permet d'émettre et de recevoir les ultrasons (écholocation) est nettement démarqué du rostre. Son museau est long, blanc à son extrémité chez les dauphins adultes. La nageoire dorsale, assez grande, est située au milieu du dos. Les nageoires pectorales, falciformes, sont assez petites. Une petite encoche médiane marque la caudale. La robe du Dauphin Tacheté est gris foncé jusqu'à la moitié du flanc, puis un gris plus clair pour le ventre. Une bande gris clair remonte après la nageoire dorsale. Les tâches apparaissent à la maturité sexuelle, d'abord sur le ventre puis sur tout le corps. Le nombre de tâches varie avec l'âge et la région géographique. Le nombre de tâches diminue avec l'éloignement des côtes. Les femelles sont légèrement plus petites que les mâles. De même, les individus vivant près des côtes sont plus gros que ceux fréquentant les eaux du large.

Formule dentaire : Les mâchoires supérieure et inférieure comportent de 24 à 48 dents coniques de chaque côté chez les adultes.

Nourriture : Le Dauphin Tacheté est ichtyophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit principalement de poissons : maquereaux, poissons volants... mais également de céphalopodes et même de crustacés dans les zones côtières.

Comportement social : C'est une espèce sociale formant des groupes de quelques individus à plusieurs milliers. Il existe des groupes ne comportant que des femelles et des jeunes, d'autres uniquement constitués de mâles et enfin, un troisième type, ne comptant que des jeunes immatures. Vient facilement nager à l'avant des étraves des bateaux. Il n'hésite pas non plus à s'approcher des plongeurs. Très joueur, il saute fréquemment hors de l'eau.

Reproduction : L'accouplement a lieu à des périodes précises dans l'année. En effet les mises basses ont lieu soit en mai soit en septembre. La gestation dure environ 10 à 12 mois. Le delphineau mesure de 70 à 90 cm à la naissance. L'allaitement se poursuit sur environ 20 mois même si dès 6 mois, le jeune commence à se nourrir par lui-même. La maturité sexuelle diffère selon le sexe. Elle est atteinte vers 12 ans pour les mâles et 9 ans pour les femelles.

Répartition historique:

Répartition et Démographie actuelles: Cette espèce de dauphin a été signalée par l'ISMAL (Institut supérieur des études maritimes) lors de l'étude de l'aire marine du Parc National de Gouraya à Béjaïa en 2008.



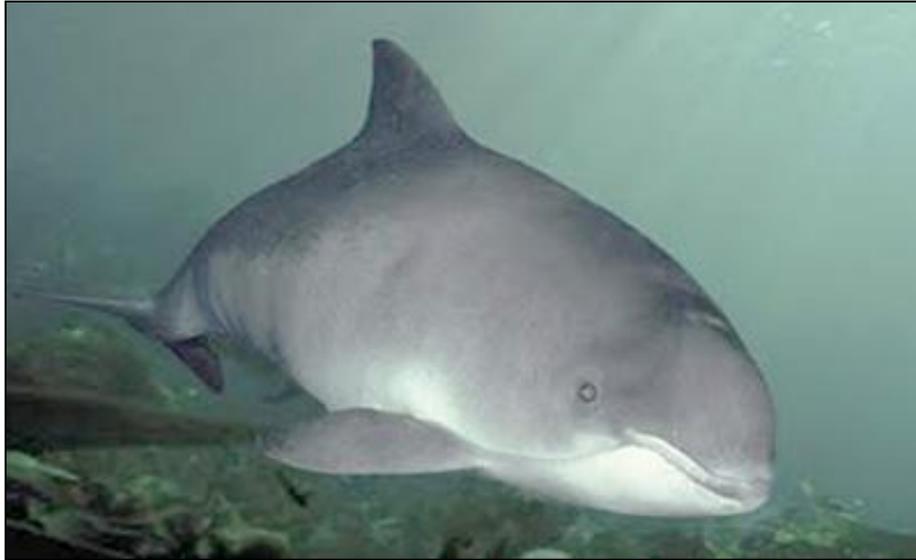
●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Stenella attenuata

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Phocoenidae

Phocoena phocoena (LINNAEUS, 1758)



Noms usuels : Français : Marsoin commun - Anglais : Harbour Porpoise

Description et caractères généraux : Le Marsouin habite principalement les eaux peu profondes sur le plateau continental mais parfois il peut aussi être trouvé loin des côtes dans les eaux profondes. Certains individus font des migrations annuelles. Les aires d'alimentation d'hiver coïncident avec celles de l'anchois, une proie importante pour les Marsouins communs pendant la saison froide.

Formule dentaire : La mâchoire supérieure a 22 à 28 dents de chaque côté et la mâchoire inférieure en a 21 à 25. Celles-ci sont très courtes, de forme lancéolée à spatulée. Les dents postérieures sont des molaires à surface triangulaire.

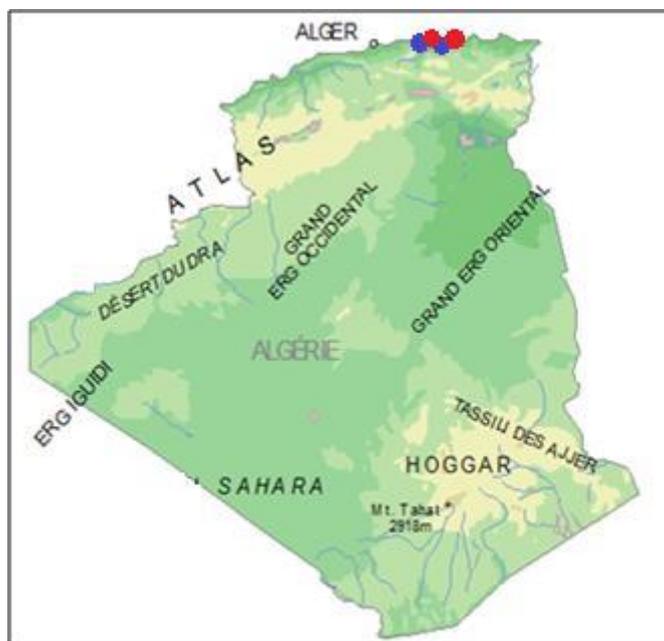
Nourriture : Les Marsouins se nourrissent presque exclusivement de poissons (en particulier, harengs, capelans et sprats), mais aussi de vers polychètes, de gastéropodes, de crustacés et de seiches. La composition de l'alimentation dépend des conditions géographiques. Les proies sont généralement d'une taille inférieure à 25 cm car un Marsouin est incapable d'ingérer de plus gros morceaux. La recherche de proies s'accomplit principalement sur le fond marin où le Marsouin a coutume de fouir le sable. Un Marsouin ingère quotidiennement environ 4,5 kg de poisson.

Comportement social : Les Marsouins vivent le plus souvent seuls ou en couple. Ils ont la particularité de nager fréquemment dans le sillage des navires. On n'a pu observer que rarement des groupes de Marsouins, le maximum recensé est de 7 individus. Ces groupes se rassemblent à l'occasion des périodes de reproduction et pour chercher de la nourriture, ce qui peut représenter des rassemblements de plus de 100 individus. De telles situations sont toutefois rares et ne durent jamais longtemps. Les Marsouins peuvent atteindre une vitesse maximale de quelques dizaines de km/h et ne bondissent que rarement hors de l'eau.

Reproduction : Les femelles arrivent à maturité sexuelle vers 3 à 4 ans, les mâles entre 2 et 3 ans. Les accouplements ont lieu entre la mi-juillet et la fin août. Au cours de cette période, les testicules des mâles gonflent prodigieusement : alors qu'ils ne pèsent qu'environ 2 g le reste de l'année, leur poids atteint 400 g en période de reproduction. Pour la plupart des populations, l'accouplement a lieu en haute mer, bien que certains groupes préfèrent au contraire les eaux très peu profondes au bord des côtes. La gestation dure chez les Marsouins de dix à onze mois, si bien que les jeunes voient le jour au début de l'été entre mai et juin. Le plus souvent, il ne naît qu'un petit.

Répartition historique : Signalé une seule fois à l'ouest à Cap figalo où il échoua en 1897 (Lloze, 1979).

Répartition et Démographie actuelles: Très souvent observé dans le Golf de Béjaïa, et un individu observé à Jijel en 2004.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Phocoena phocoena

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Physeteridae

Physeter macrocephalus (LINNAEUS, 1758)



Noms usuels : *Français : Cachalot commun - Anglais : Sperm Whale*

Description et caractères généraux : Ils ont une longueur de 16 à 18 mètres, les Cachalots sont les plus grandes baleines à dents sur la terre, et il y a de grandes différences de taille entre les mâles et les femelles (avec des femelles d'un tiers de la moitié plus courte et plus lourde que les mâles). La caractéristique la plus distinctive de l'espèce est l'énorme tête en forme carré.

Formule dentaire : Le Cachalot ne possède des dents que sur la mâchoire inférieure, sur la mâchoire supérieure se trouvent des cavités dans lesquelles viennent se loger les dents de la mandibule inférieure lorsque l'animal ferme la bouche. Le nombre de dents varie de 17 à 30 et une taille de 10 à 30cm. Leur poids atteint facilement les 300g et peut atteindre les 2kg. Elles sont de couleur ivoire. Les dents du Cachalot ont la particularité d'être toutes haplodonties (simples et pourvues d'une unique racine), homonties (identiques). Les dents d'un Cachalot adulte sont en effet les dents de lait de celui-ci après s'être rallongées, ce phénomène typique de l'espèce est appelé « monophyodontie ». Les Cachalots naissent sans dent, elles n'apparaissent qu'à sa maturité sexuelle. Les dents du Cachalot ne lui servent pas à déchirer ou mâcher sa nourriture mais seulement à la retenir dans sa mâchoire. Ainsi, certains mâles âgés sans dents passent sans soucis.

Nourriture : Essentiellement macro-teutophage, soit des gros céphalopodes mais aussi des poissons, comme des requins ou des raies, voire du phoque.

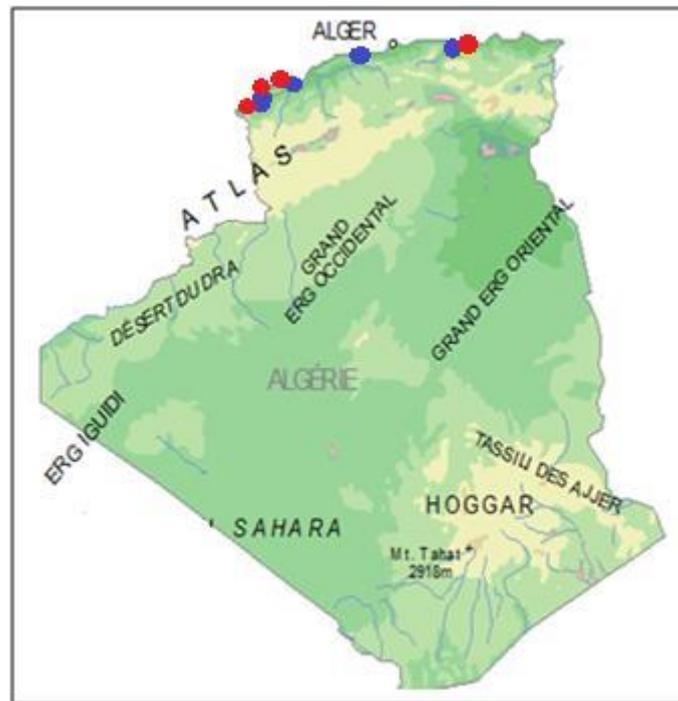
Comportement social : Ils se retrouvent surtout sur les pentes continentales où ils peuvent plonger très profondément pour se nourrir, ils peuvent descendre à plus de 1000 m et rester en plongée pendant plus d'une heure même si, en moyenne, leurs plongées durent 20-50 minutes à des profondeurs de 300-600 m. Ils sont de grands migrants et les mâles, qui ont généralement un mode de vie solitaire, migrent pour rejoindre les groupes de femelles au cours de la saison de reproduction.

Reproduction : La puberté est atteinte chez le mâle à 8-10ans alors qu'ils mesurent 10mètres, chez la femelle c'est à 8ans, soit environ 8,5mètres. La maturité sexuelle, elle, est atteinte chez les mâles à 18 ou 19 ans à 12mètres et chez les femelles elle survient vers 9-10 ans soit à une taille de 10mètres. La maturité physique pour un mâle dans un groupe est entre 25 et 27 ans. Enfin la maturité physique se fait entre 35 et 50ans pour un mâle et entre 30 et 40 ans pour une femelle. Les accouplements ont lieu entre la fin de l'hiver et le début de l'été. Au sein d'un groupe, l'ovulation des femelles est en synchronisme. La gestation varie de 14 à 16ans. Les mâles se reproduisent tous les ans et les femelles tous les 4 ans, soit 1 année de gestation, 2 d'éducation du jeune et 9 mois de repos. Naissances entre mai et septembre. Il pèse

une tonne et mesure 4m environ. Sa lactation durera 2ans voire plus de 3ans. Le lait du Cachalot se montre très riche en graisse avec 35-37g de graisses pour 100g de lait.

Répartition historique : Au centre et à l'ouest, signalé à Arzew échoué le 3 Avril 1979 (Lloze, 1982), à Bousmail le 28 Mars 1977 (Lloze, 1982) et Ghazaouet le 23 Mars 1979 (Lloze, 1982) et à Sakhrat Midoum près de Ghazaouet en 1977 (Lloze, 1982).

Répartition et Démographie actuelles: Un spécimen échoué et récupéré, squelette disponible à Béjaïa (Unité de Conservation et de Développement de la Faune et de la Flore), Dermeche et al. (2011) signalèrent l'échouage entre 2006 et 2010 de 1 individu à Ain Temouchent, 3 à Oran et 1 à Mostaganem, et 1 individu échoué à la page Echatt (Tarf) en 2011. Echouage à Achach près de Mostaganem de 2 individus le 4 Juin 2011.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Physeter macrocephalus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

Famille des Ziphiidae

***Ziphius cavirostris* (CUVIER, 1823)**



Noms usuels : Français : Baleine à Bec - Anglais : Cuvier's Beaked Whale

Description et caractères généraux : D'une longueur moyenne de 7 mètres, la Baleine à Bec de Cuvier est une espèce principalement océanique. Cette espèce se caractérise par son corps robuste et une petite tête inclinée avec un bec court et la bouche courbe donnant à cette baleine son sourire en forme de S caractéristique. Le corps d'un adulte est généralement couvert d'éraflures.

Formule dentaire : Cette petite baleine ne possède que 2 dents à l'extrémité de la mâchoire inférieure.

Nourriture : Calmars en haute mer et certains poissons.

Comportement social : Se déplace en groupes d'au moins 2-3 individus. Il préfère les zones extracôtières contenant des canyons sous-marins, les monts marins et des escarpements où il peut se nourrir.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte chez les mâles à une taille de 5,5mètres et chez les femelles à 6mètres. La durée de la gestation est inconnue, le nouveau-né mesure environ 2,7 mètres pour un poids de 250 kg. Les mises basses semblent avoir lieu toute l'année avec une prédominance pour l'automne.

Répartition historique: Au centre et à l'ouest, signalé à la Plage Hadjadj (Cap Iri) le 22 Janvier 1982 (Kowalski, 1979), au Cap blanc (Madagh) 2 mâles échoués le 22 Mai 1978 et le 10 Novembre 1979 (Lloze, 1982), à Mostaganem sur la plage La Salamandre, un mâle le 16 Novembre 1979 (Lloze, 1982) et à la Baie d'Oran capturé en 1928 (Lloze, 1979) ainsi qu'à Tamenfoust à 40 km d'Alger capturé le 10 Avril 1977 (Lloze, 1982).

Répartition et Démographie actuelles: Elle a été signalée par Boutiba à Oran en 1982, 1987,1992 et 2001, et en 2001 par Boutiba et Taleb.



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Ziphius cavirostris

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Balaenopteridae

Balaenoptera physalus (LINNAEUS, 1758)



Noms usuels : Français : *Rorqual Commun* - Anglais : *Fin Whale*

Description et caractères généraux : D'une longueur de 13 à 19 mètres, le Rorqual commun est l'une des espèces de grandes baleines les plus courantes dans la mer Méditerranée et le deuxième plus grand animal sur terre (après la baleine bleue), avec des adultes atteignant des longueurs allant jusqu'à 25 mètres et un poids pouvant aller jusqu'à 85 tonnes.

Formule dentaire : Chaque côté de la mâchoire supérieure porte 300 à 400 fanons qui peuvent mesurer jusqu'à 76 centimètres.

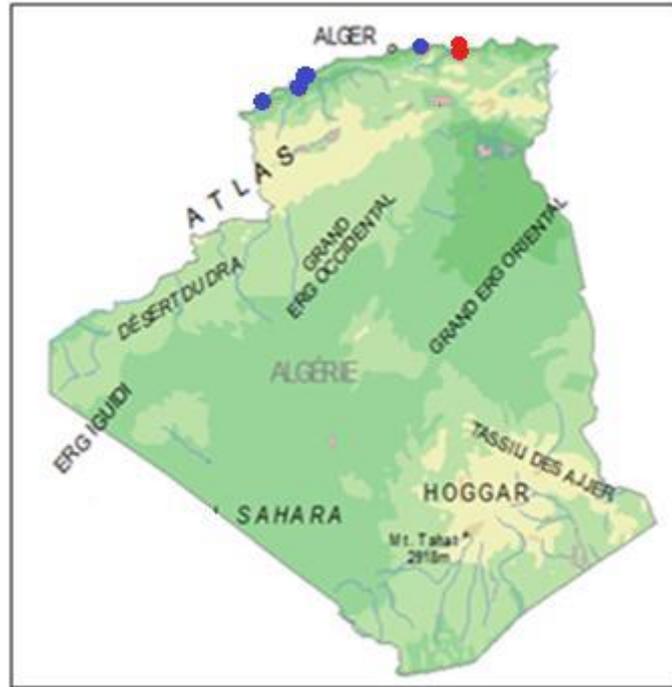
Nourriture : ils se nourrissent principalement de petites crevettes krill et de petits poissons.

Comportement social : En dépit de leur taille, ce sont des animaux qui se déplacent rapidement, peuvent nager à des vitesses allant jusqu'à 50 km par heure. Ils vivent généralement en petits groupes, mais forment parfois des groupes de centaines d'individus surtout dans les zones de reproduction en haute mer. Leur distribution dans la Méditerranée occidentale et centrale est censée être liée à la profondeur de l'eau et les modes de circulation, affectant la présence de leurs proies

Reproduction : Les Rorquals communs sont plutôt monogames et se rencontrent souvent en couple. La gestation dure 11 mois. La mère peut porter jusqu'à 6 fœtus, mais les naissances uniques sont la norme. Les femelles atteignent probablement la maturité sexuelle entre 6 et 12 ans et se reproduisent ensuite tous les 2 ou 3 ans. La maturité physique complète n'est atteinte qu'entre 25 et 30 ans. Comme pour quelques autres espèces de baleines, la maturité sexuelle est atteinte avant la maturité physique. Les jeunes sont sevrés entre 6 et 7 mois alors qu'ils mesurent entre 11 et 12 mètres.

Répartition historique : Signalé au centre et à l'ouest à Arzew, Canastel près d'Oran, un spécimen mort échoué le 10 Novembre 1923, Doumergue (1923-1924), (Lloze, 1979), à Ghazaouet échoué en 1958 (Lloze, 1928) et à Tigirt échoué le 15 Décembre 1909(Seurat, 1930).

Répartition et Démographie actuelles: Echoué le 2 Février 2012 au lieu-dit Kazou dans la région de Beni Ksila (Béjaïa).



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Balaenoptera physalus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

Famille des Balaenidae

***Eubalaena glacialis* (P.L.S. MULLER, 1776)**



Noms usuels : Français : Baleine des Basques - Anglais : North Atlantic Right Whale

Description et caractères généraux : Les Baleines boréales sont des animaux migrateurs, ils passent l'hiver dans les mers chaudes et la migration vers les eaux polaires plus froides se fait en fin d'été et début d'automne. Seul ou à deux, les baleines franches du Nord se déplacent lentement avec des sauts occasionnels avant de plonger. Ils vivent dans l'océan ouvert et utilise les lagunes côtières et les baies pour la reproduction.

Formule dentaire : C'est une baleine à fanons. Les fanons sont immenses et plantés dans la mâchoire supérieure (2,70 m de longueur).

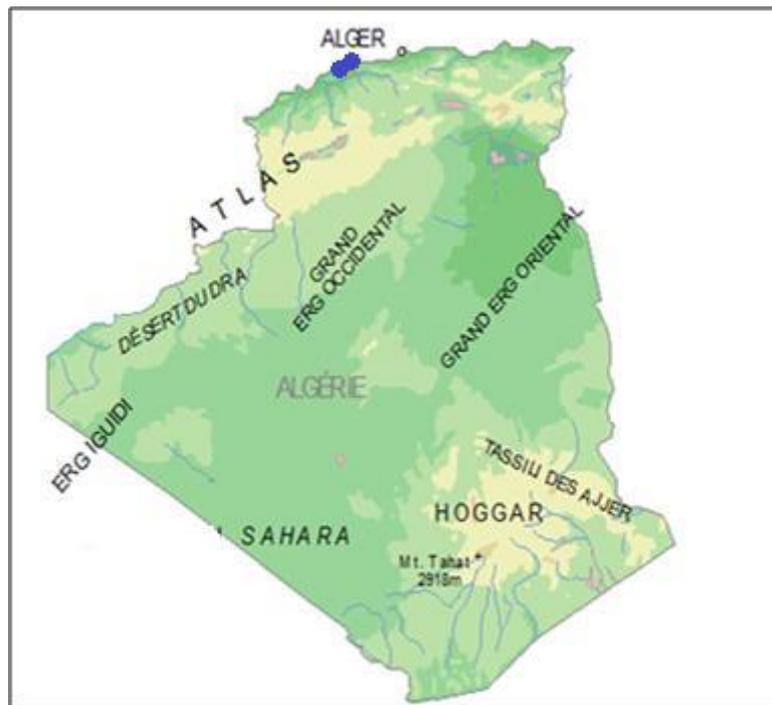
Nourriture : Elles se nourrissent principalement de copépodes et d'autres petits invertébrés tels que le krill, les ptéropodes, généralement en écumant lentement à travers des plaques des proies concentrées au niveau ou en dessous de la surface de l'océan.

Comportement social : Plutôt solitaire, elle peut évoluer en paire et en petits groupes instables d'une dizaine d'individus voire d'une cinquantaine. Des comportements sexuels (attouchements, roulades) sont observés toute l'année en dehors des périodes de reproduction. En surface, plusieurs mâles très dynamiques peuvent s'activer et se bousculer autour d'une ou deux femelles.

Reproduction : Première naissance à neuf ou dix ans après une gestation d'un an ; l'intervalle entre les naissances semble avoir augmenté au cours des dernières années, maintenant en moyenne de trois à six ans. Les petits font entre 4,0 et 4,6 m de long à la naissance et pèsent environ 1400 kg.

Répartition historique : Une seule apparition entre Bousmail et Tipaza où 2 spécimens ont été observés le 20 Janvier 1988, dont l'un a échoué et dont le squelette est au Musée National d'Histoire Naturelle de Paris (Pouchet, Beaugard, 1988), le spécimen faisait 11 mètres de long.

Répartition et Démographie actuelles:



●: Répartition historique - ●: Répartition actuelle

Eubalaena glacialis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
		

ORDRE DES PERISSODACTYLES

Taille forte ou assez forte, grande tête, oreilles courtes ou longues et pointues, crinière développée, pattes fines terminées par un seul doigt muni d'un sabot arrondi. Queue formée de longs crins ou ayant une touffe terminale, pelage court, dense, appliqué, parfois hérissé, bourre épaisse, gris ou gris clair (âne) ou fauve roux (hémione et cheval sauvage).

Formule dentaire : I3/3 + C1/1 + PM3-4/3 + M3/3

Herbivores, sociables, en groupes ou en troupeaux.

Famille des Equidae

***Equus africanus* (FITZINGER, 1866)**



(Photo : Martin Antos)

Noms usuels : Français : Ane sauvage ou Hemione - Anglais : African Ass - Arabe : Hamar el Wach - Berbère : ahoulil

Description et caractères généraux : Grande tête, oreilles longues et pointues, sabots presque verticaux, intérieur des oreilles, anneau oculaire, auge, côté du museau en arrière des naseaux, parfois aussi base de la crinière, ventre intérieur et base des pattes blanchâtre à beige, lèvres, pointe des oreilles, ligne dorsale (de l'épaule à la touffe caudale) et raie transversale (croix) sur l'épaule, touffe caudale et rayures des pattes, brun foncé à noir (touffe caudale parfois mêlée de gris).

Voix : Brait quand il se bat ou se défend, éternue quand il attaque, un " i-a " fort manifeste l'excitation.

Mensurations corporelles : T+C = 115-122

Formule dentaire : 3I + 1C + 3PM + 3M/3I + 1C + 3PM + 3M

Nourriture : L'âne est typiquement herbivore (plantes herbacées, également feuilles de buissons) mais ne dédaigne pas les fruits ou les graines de divers végétaux. Sa phase d'alimentation se situe essentiellement pendant le jour.

Comportement social : Mâles solitaires (généralement territoriaux). Les ânes sauvages sont des animaux diurnes, vivant en petits troupes de 10 à 30 individus qui se montrent très farouches. Ils fréquentent des terrains rocheux et escarpés où ils se révèlent très agiles. Ils ne se rencontrent plus guère que sur certains plateaux rocheux très escarpés dont ils exploitent les rares zones herbeuses et les lits d'oueds.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte à un an mais les premières reproductions n'interviennent pas avant l'âge de 2 à 3 ans. Le mâle parade en suivant tranquillement la femelle, copulation toutes les 1 à 2 heures pendant 1 à 2 jours, gestation 330 à 365 jours, 1 petit par portée.

Longévité : Atteint 40 ans et plus ; en nature, rarement plus de 20 ans.

Répartition historique: Considéré comme éteint, il ornait les gravures rupestres. Tristram (1860) et Groves (1886) rapportèrent son existence dans la région du Hoggar et du Tassili n'Ajjer, et Antonius(1951) dans le Désert du Souf.

Répartition et Démographie actuelles: Considéré longtemps comme éteint, Il y a eu observation le 24 Novembre 2006 par Berzins et Belbachir près d'un poste de Contrôle de l'OPNA Tagmart Fougani (Haut Tagmart) au lieu-dit Mejjeroûrene de cinq ânes dont un a été pris en photo mais il s'agirait plus d'ânes ensauvagés.



● : Répartition historique - ● : Répartition actuelle

Equus africanus

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie

ORDRE DES HYRACOIDES

Famille des Procaviidae

Ce sont des ongulés ayant la taille et la silhouette d'un lapin mais aux oreilles courtes et arrondies, museau court, lèvre supérieure fendue, yeux assez gros, grande membrane nictitante, pelage dense, court ou assez long, bourre fine, jarres facilement érectiles et longs. Coloration gris clair à noir, au milieu du dos, zone glandulaire étroite et allongée, nue entourée de poils blancs à orange. Pas de queue. Doigts courts et serrés (4/3).

Formule dentaire : I 1/2 + C1/1 + PM 4/4 + M3/3

Procavia capensis (PALLAS, 1766)



(Photo : Michal Manas)

Noms usuels : *Français : Damans des Rochers - Anglais : Rock Dassie
- Arabe : Wabar- Berbère : Akaoka*

Description et caractères généraux : Pelage court et raide à rêche, dessous roux foncé à ocre clair ou gris jaune, souvent plus ou moins taché de noir, bas de dos souvent nuancé de roux, le dessus de la tête peut être brun châtain, distinct de la couleur du dos dont il est séparé par un collier clair. Cou, épaule et flancs, généralement plus clairs que le dos, pattes comme le dos, ventre plus clair que les flancs, jaunâtre à blanc parfois une tâche claire ou foncée derrière le dos.

Voix : Grondement de menace et grincement de dents, sifflements d'avertissement et d'alarme, cri territorial long et strident audible jusqu'à 1500 m.

Mensurations corporelles : T+C = 43-57, HGT = 23-30, P = 2,5-5 kg

Formule dentaire: 1I + 0C + 4PM + 3M/1I + 0C + 4PM + 3M

Nourriture : Les Damans se nourrissent d'herbe, de baies, d'écorces, de feuilles et de graines d'Acacia. Ils peuvent aussi manger quelques insectes et lézards.

Comportement social : Sociables, ce sont des animaux diurnes qui fréquentent les zones rocheuses situées près des oueds, les zones arides avec quelques buissons. Ils ne sont jamais très éloignés d'un point d'eau. Ils ne creusent pas de terrier mais occupent des fissures ou des éboulis entre les rochers. Ils sont sédentaires et vivent en petites colonies allant jusqu'à 50 individus formées de groupes familiaux comprenant 5 à 6 adultes. Les Damans pratiquent un marquage de leur territoire à l'aide des sécrétions de la glande dorsale. Lors des activités extérieures du groupe, des individus jouent le rôle de guetteur et informent leurs congénères de l'approche d'espèces étrangères en émettant des cris d'alarme. Le répertoire sonore des Damans est développé et comprend, entre autres, des cris de contact et des cris

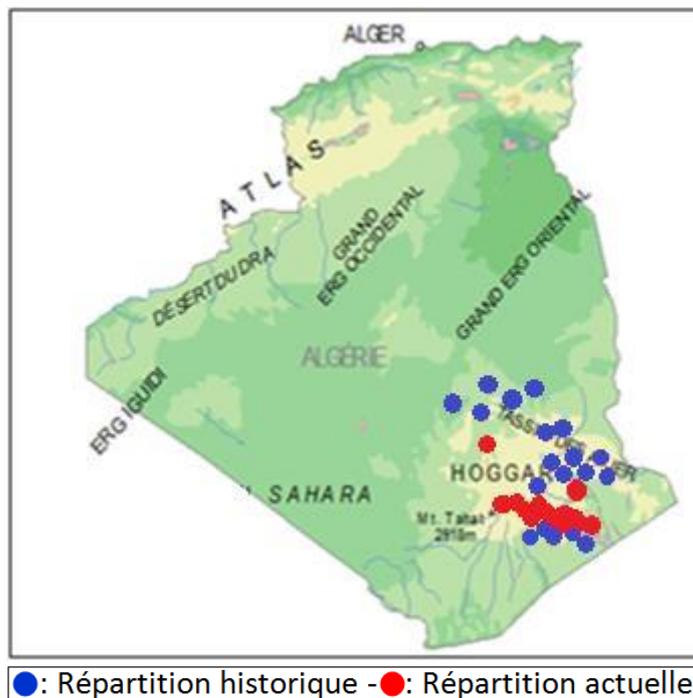
d'appel. Les repas sont pris en commun par l'ensemble des animaux du groupe. La période consacrée à la prise de nourriture n'excède pas une demi-heure par jour, ils boivent très régulièrement. Leur urine est très concentrée et marque les rochers.

Reproduction : Les mâles en rut émettent un cri territorial, repoussant les rivaux. Les Damans se reproduisent vers l'âge d'un an et demi. Les accouplements ont lieu en août-septembre. La gestation est relativement longue : elle dure 7 à 8 mois. Il n'y a qu'une portée par an, comprenant en général 2 à 3 petits (exceptionnellement 6), nidifuges. Le groupe familial les prend en charge pendant leur croissance.

La longévité de cette espèce serait de 12 ans.

Répartition historique: Occupe les montagnes du Hoggar, Tassili n'ajjer et de Tefedest. Les premières informations concernant cette espèce par les Touareg, ont été données par Duveyrier en 1864, et le premier spécimen a été décrit par Kollman (1912) du Hoggar. La présence de cette espèce au Hoggar a été mentionnée par Kollman (1912). En 1917, Geyr Von Schweppenburg a observé cette espèce à l'est d'Amguid, à Oued Tinekart près de Garet-El-Djenoun, à Oued Ahites et Oued Ouhet et plus tard Heim de Balsac et Begouen (1932), Seurat (1934), Meinertzhgen (1934), Regnier(1960), et en 1936 Heim de Balsac signala sa présence à Ilamene (Hoggar). En 1936, Dévriller signala aussi sa présence à Tepees, et ses traces à Oued Irharghar, sa présence au Tassili N'Ajjer a été signalée par Levauden(1926) d'où Foley et Lesourd (1938) écrivent qu'ils ont obtenu des spécimens de Oued Edjriou(Djanet), Oued Djaret, Oued Imirhou, Oued Assakao, Erg Admer au sud de Oued Isekhna, Oued Tarat, Oued Alloun, Hassi Keouene à l'est, et Oued Tekhammat et Tamadjert à l'ouest, et dans la région de Djanet à Tassoutart, Talendadjart, Agzel, Melouaten, Oued Tilline au nord, Oued Assassou, Ighessan, Gara bhouri et Iherir au nord-ouest, à In-aloukan à l'ouest.

Répartition et Démographie actuelles: Bernezat observa 2 individus sur les rochers de l'Oued Ahor dans le Hoggar le 01 Décembre 2011. Signalé et photographié à Tikoubaouine près de Djanet par Ayyache Khaled le 23 Mars 2014.



Procavia capensis

Statut IUCN Mondial	Statut IUCN Regional	Statut de protection en Algérie
---------------------	----------------------	---------------------------------

		
---	---	--

CHAPITRE 5 – ANALYSE DES DONNEES

Les données provenant de la répartition des différentes espèces de mammifères sont analysées pour faire ressortir l'importance de celles-ci.

5.1. Analyse globale

5.2. Analyse des données par ordre

5.2.1. Analyse des données concernant les Carnivores

ORDRE	FAMILLE	ESPECE	Noms vernaculaires
CARNIVORES	Canidae	<i>Canis anthus</i> <i>Fennecus zerda</i> <i>Vulpes rueppelli</i> <i>Vulpes vulpes</i> <i>Lycaon pictus</i>	Loup doré d'Afrique Fennec Renard famélique Renard roux Lycaon
	Mustelidae	<i>Ictonyx libycus</i> <i>Mustela nivalis</i> <i>Lutra lutra</i> <i>Mellivora capensis</i> <i>Mustela putorius furo</i>	Zorille Belette Loutre Ratel Furet
	Viverridae	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune
	Herpestidae	<i>Herpestes ichneumon</i>	Mangouste
	Hyaenidae	<i>Hyaena hyaena</i> <i>Crocuta crocuta</i>	Hyène rayée Hyène tachetée
	Felidae	<i>Caracal caracal</i> <i>Acinonyx jubatus heckii</i> <i>Felis margarita</i> <i>Felis silvestris</i> <i>Leptailurus serval</i> <i>Panthera pardus</i>	Caracal Guépard Chat des sables Chat forestier Serval Panthère
	Phocidae	<i>Monachus monachus</i>	Phoque moine de Méditerranée

En Algérie il existe 21 espèces de carnivores appartenant à 7 familles. La famille qui présente le plus d'espèces est la famille des Félidés avec 7 espèces, suivie par celle des Canidés et des Mustélidés qui sont représentés par 5 espèces chacune, les Hyéniés par 2 espèces et les autres familles, Viverridés, Herpestidés et Phocidés, ne présentent qu'une seule espèce.

5.2.2. Analyse des données concernant les Chiroptères

ORDRE	FAMILLE	ESPECE	Noms vernaculaires
CHIROPTERES	Rhinopomatidae	<i>Rhinopoma cystops</i>	Petit rhinopome
		<i>Rhinopoma microphyllum</i>	Grand rhinopome
	Emballonuridae	<i>Taphozous nudiventris</i>	Taphien à ventre nu
	Rhinolophidae	<i>Rhinolophus clivosus</i>	Rhinolophe de Cretschmar
		<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe fer à cheval
		<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe fer à cheval
		<i>Rhinolophus blasii</i>	Rhinolophe de Blasius
<i>Rhinolophus euryale</i> <i>Rhinolophus mehelyi</i>		Rhinolophe euryale Rhinolophe de Méhelyi	
Hipposideridae	<i>Asellia tridens</i>	Trident du desert	
Vespertilionidae	<i>Myotis punicus</i>	Murin du Maghreb	
	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin aux oreilles echanrées	
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	
	<i>Pipistrellus rueppelli</i>	Pipistrelle de Rüppell	
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>Hypsugo savii</i>	Pipistrelle commune Vespère de Savi	

		<i>Eptesicus isabellinus</i> <i>Otonycteris hemprichii</i> <i>Nyctalus leisleri</i> <i>Nyctalus noctula</i> <i>Plecotus kolombatovici</i>	Sérotine isabelle Oreillard d'Hemprich Noctule de Leisler Grande noctule Oreillard de Méditerranée
	Molossidae	<i>Tadarida teniotis</i> <i>Nyctinomus aegyptiacus</i>	Molosse de Cestoni Molosse d'Égypte
	Miniopteridae	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers

Il existe 26 espèces de Chiroptères appartenant à 7 familles, La famille qui présente le plus d'espèces est la famille des Vespertilionidés avec 13 espèces, suivie par les Rhinolophidés avec 6 espèces. Deux familles sont représentées par 2 espèces ce sont les Molossidés et les Rhinopomatidés, et les 3 autres familles restantes n'ont qu'une seule espèce, il s'agit des Emballonuridés, Hipposidéridés et Minioptéridés.

5.2.3. Analyse des données concernant les Primates

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
PRIMATES	Cercopithecidae	<i>Macaca sylvanus</i>	Magot

Cet ordre très important n'est représenté dans notre pays que par une seule espèce

5.2.4. Analyse des données concernant les Erinaceomorpha

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
ERINACEOMORPHA	Erinaceidae	<i>Atelerix algirus</i> <i>Paraechinus aethiopicus</i>	Hérisson d'Algérie Hérisson du désert

Il existe en Algérie une seule famille d'Erinaceomorpha il s'agit de la famille des Erinaceidae qui est représentée par 2 espèces

5.2.5. Analyse des données concernant les Soricomorpha

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
SORICOMORPHA	Soricidae	<i>Crocidura russula</i> <i>Crocidura whitakeri</i> <i>Crocidura pachyura</i> <i>Crocidura cosyrensis</i> <i>Suncus etruscus</i>	Musaraigne musette Crocidure de Whitaker Crocidure pachyure Musaraigne de Contoli Pachyure etrusque

Il existe en Algérie une seule famille de Soricomorpha il s'agit de la famille des Soricidae qui est représentée par 5 espèces

5.2.6. Analyse des données concernant les Rongeurs

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
RONGEURS	Sciuridae	<i>Atlantoxerus getulus</i>	Écureuil de Berbérie
	Gerbillidae	<i>Gerbillus simoni</i> <i>Pachyuromys duprasi</i> <i>Gerbillus henleyi</i> <i>Gerbillus campestris</i> <i>Gerbillus amoenus</i> <i>Gerbillus pyramidum</i> <i>Gerbillus gerbillus</i> <i>Gerbillus tarabuli</i> <i>Gerbillus latastei</i> <i>Meriones crassus</i> <i>Meriones libycus</i> <i>Meriones shawi</i>	Petite gerbille à queue courte Gerbille à queue en massue Gerbille pygmée Gerbille champêtre Gerbille naine d'Égypte Grande gerbille d'Égypte Petite gerbille du sable Gerbille de Libye Gerbille de Lataste Mérione du désert Mérione à queue rouge Mérione de Shaw

		<i>Psammomys obesus</i>	Rat des sables diurne
	Muridae	<i>Arvicanthis niloticus</i> <i>Apodemus sylvaticus</i> <i>Mus musculus</i> <i>Mus spretus</i> <i>Lemniscomys barbarus</i> <i>Rattus rattus</i> <i>Rattus norvegicus</i> <i>Acomys seurati</i>	Rat roussard du Nil Mulot sylvestre Souris grise Souris sauvage d'Algérie Rat rayé de Berbérie Rat noir Surmulot Rat épineux
	Gliridae	<i>Eliomys munbyanus</i>	Lérot du Maghreb
	Dipodidae	<i>Jaculus orientalis</i> <i>Jaculus jaculus</i> <i>Jaculus hirtipes</i>	Grande gerboise Petite gerboise Gerboise du désert
	Hystricidae	<i>Hystrix cristata</i>	Porc-épic à crête
	Ctenodactylidae	<i>Ctenodactylus gundi</i> <i>Ctenodactylus vali</i> <i>Massoutiera mzabi</i>	Goundi de l'Atlas Goundi du Sahara Goundi du M'zab

Les Rongeurs sont représentés par 7 familles, La famille la plus nombreuse est celle des Gerbillidés qui compte 13 espèces, suivie par celle des Muridés avec 8 espèces. Les Cténodactylidés et les Dipodidés sont représentés respectivement par 3 espèces. Les 3 autres familles sont représentées par une seule espèce il s'agit des Sciuridés, Gliridés et Hystricidés.

5.2.7. Analyse des données concernant les Lagomorphes

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
LAGOMORPHES	Leporidae	<i>Lepus capensis</i> <i>Lepus saxatilis</i> <i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lièvre du Cap Lapin des Buissons Lapin de garenne

En Algérie il existe 3 Lagomorphes appartenant à une seule famille

5.2.8. Analyse des données concernant les Macroscélidés

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
MACROSCÉLIDES	Macroscelididae	<i>Petrosaltator rozeti</i>	Macroscélide de Rozet

Il n'existe qu'une seule espèce de Macroscélidé

5.2.9. Analyse des données concernant les Cetartiodactyles

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
CETARTIODACTYLES	Suidae	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier
	Cervidae	<i>Cervus elaphus barbarus</i>	Cerf de Berbérie
	Bovidae	<i>Addax nasomaculatus</i> <i>Ammotragus lervia</i> <i>Gazella dorcas</i> <i>Gazella cuvieri</i> <i>Gazella leptoceros</i> <i>Nanger dama</i> <i>Oryx dammah</i>	Addax Mouflon à manchettes Gazelle dorcas Gazelle de Cuvier ou Gazelle de montagne Gazelle des sables, Rhym Gazelle dama Oryx algazelle
	Delphinidae	<i>Delphinus delphis</i> <i>Stenella attenuata</i> <i>Grampus griseus</i> <i>Stenella coeruleoalba</i> <i>Tursiops truncatus</i> <i>Globicephala melas</i>	Dauphin commun Dauphin tacheté Dauphin de Risso Dauphin bleu et blanc Grand Dauphin Globicéphale noir
	Phocoenidae	<i>Phocoena phocoena</i>	Marsouin commun
	Physeteridae	<i>Physeter macrocephalus</i>	Cachalot
	Ziphiidae	<i>Ziphius cavirostris</i>	Baleine à bec de Cuvier
	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun
	Balaenidae	<i>Eubalaena glacialis</i>	Baleine des Basques

Il existe en Algérie 20 espèces de Cétartiodactyles appartenant à 9 familles, il existe 2 familles bien représentées, ce sont celles des Bovidés et des Delphinidés avec respectivement 7 et 6 espèces. Toutes les autres familles sont représentées par une seule espèce.

5.2.10. Analyse des données concernant les Périssodactyles

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
PERISSODACTYLES	Equidae	<i>Equus africanus</i>	Ane sauvage ou hemione

Les Périssodactyles sont représentés en Algérie par une seule espèce.

5.2.11. Analyse des données concernant les Hyracoïdes

ORDRE	FAMILLE	ESPÈCE	Noms vernaculaires
HYRACOÏDES	Procaviidae	<i>Procavia capensis</i>	Daman des rochers

Les Hyracoïdes sont représentés en Algérie par une seule espèce

5.3. Comparaison avec la richesse mammalienne de la région Méditerranéenne

Selon les travaux de Temple et Cuttelod (2009), il existe dans la région méditerranéenne 379 espèces de mammifères appartenant à 11 ordres et 45 familles. En Algérie il existe 111 espèces de mammifères appartenant à 37 familles.

En terme d'espèces la richesse mammalienne Algérienne représente 29,28 % de la richesse de la région méditerranéenne, et en terme de familles il existe en Algérie 82,2 % des familles de mammifères.

8 familles appartenant à 5 Ordres de mammifères de la région Méditerranéenne sont absentes en Algérie, soit 97 espèces.

CHAPITRE 6 - ORIGINES ZOOGÉOGRAPHIQUES DE LA FAUNE MAMMALIENNE

Selon Dray (1999) l'aire géographique de distribution d'une unité taxonomique telle qu'une espèce, un genre, une famille est la partie de la surface étudiée où elle est représentée. Cette aire est constituée en réalité de surfaces élémentaires plus ou moins nombreuses et rapprochées où l'unité considérée est effectivement présente. De nombreuses études en écologie s'intéressent aux patterns des tailles des aires de distribution en relation avec des variables telles que l'abondance locale (Gaston, 1996, Gaston & Lawton 1990), la latitude (Pagel et al. 1991), la taille corporelle (Reaka 1980, Gaston & Blackburn 1996). Pour les programmes de conservation, les tailles des aires de distribution et leur répartition selon les espèces sont des critères prépondérants afin de définir les sites et les espèces à protéger en priorité (Gaston, 1994).

Selon le même auteur la biogéographie, l'écologie et les statistiques sont des disciplines liées lorsqu'on analyse des données concernant la répartition spatiale des espèces (Dray, 1999)

6.1. Endémisme

En terme d'endémisme la faune mammalienne algérienne présente 18 espèces endémiques à la région méditerranéenne, soit un taux de 16,4 %, dépassée par la Libye, le Maroc, l'Espagne.

Ordre	Nombre d'espèces existant en Algérie	Nombre d'espèces endémiques Méditerranéennes	Pourcentage
Macroscélidés	1	1	100
Lagomorphes	3	1	33.33
Rongeurs	30	9	30.00
Cétartiodactyles	20	1	05.00
Primates	1	1	100
Chiroptères	26	2	07.69
Soricomorphes	5	3	60.00
Erinacéomorphes	2	2	100

3 Ordres ont leurs espèces totalement endémiques, il s'agit des Macroscélidés, des Erinaceomorpha et des Primates, les autres ordres sont représentés par 3 espèces endémiques sur 5 espèces présentes pour les Soricomorpha (60, %), 1 espèce sur 3 pour les Lagomorphes (33,33%), 9 espèces sur 30 pour les Rongeurs (30 %) ,1 espèce sur 20 pour les Cetartiodactyles (05,00%) et 2 espèces sur 26 pour les Chiroptères soit 07,69 %.

6.2. Espèces endémiques d'Afrique du Nord

On dénombre 10 espèces de Mammifères endémiques d'Afrique du Nord.

Parmi ces espèces, 6 sont endémiques du Maghreb :

- la Crocidure de Whitaker (*Crocidura whitakeri*) ;
- le Magot (*Macaca sylvanus*) dont Taub en 1977 dénombre 4800 individus répartis en 7 zones bien différenciées (Chiffa : ~300; Pic des singes de Gouraya : ~ 50 ; Djurdjura : ~ 500; Akfadou : 1000 à 2000; Kherrata : ~ 200; Babors : 300; Côte djidjélienne : 1000 à 1500) ;
- *Gazella cuvieri* , l'Ecureuil de Berbérie (*Atlantoxerus getulus*), la Petite gerbille à queue courte (*Gerbillus simoni*), le Macroscélide de Rozet (*Petrostaltor rozeti*).

Quatre autres espèces occupent toute l'Afrique du Nord jusque aux limites de la péninsule arabique :

- la Gerbille pygmée (*Gerbillus henleyi*) ;
- la Mérione de Shaw (*Meriones shawi*) ;
- la Grande gerboise (*Jaculus orientalis*) ;
- le Goundi de l'Atlas (*Ctenodactylus gundi*).

6.3. Espèces paléarctiques présentes en Afrique du Nord, en Europe et en Asie

Elles sont au nombre de 29 parmi lesquelles on peut différencier deux groupes. Le premier est constitué de 5 espèces vivant au Maghreb et en Europe Occidentale :

- le Hérisson d'Algérie (*Atelerix algirus*) ;
- la Crocidure musette (*Crocidura russula*) ;
- le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) ;
- le Murin du Maghreb (*Myotis punicus*) ;
- la Serotine meridienne (*Eptesicus isabellinus*).

Le deuxième groupe, plus largement répandu (Europe, Asie et Afrique du Nord) est constitué de 23 espèces dont :

- 15 Chiroptères : 4 Rhinolophidés (*Rhinolophus euryale*, *R. ferrumequinum*, *R. hipposideros* et *R. mehelyi*), 10 Vespertilionidés dont la Sérotine (*Eptesicus isabellinus*), les Murins *Myotis punicus*, *M. capaccinii*, *M. emarginatus* et *M. nattereri*, les Noctules *Nyctalus leisleri* et *N. noctula*, les Pipistrelles *Pipistrellus pipistrellus* et *Hypsugo savii*, l'Oreillard *Plecotus kolombatovici* et 1 Molossidé : le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*) ;
- 3 Carnivores : le Renard roux (*Vulpes vulpes*), la Loutre (*Lutra lutra*) et la Belette (*Mustela nivalis*) ;
- 1 Suidé : le Sanglier (*Sus scrofa*) ;
- 1 Bovidé : le Cerf de Berberie (*Cervus elaphus barbarus*) ;
- 3 Rongeurs : 2 Muridés (*Apodemus sylvaticus* et *Mus spretus*) et 1 Gliridé (*Eliomys munbyanus*).

6.4. Espèces endémiques du Sahara (y compris les déserts de la péninsule arabe)

Onze espèces de Mammifères présentes en Algérie sont endémiques du Sahara. Il s'agit de :

- 1 Carnivore : le Fennec (*Fennecus zerda*) ;
- 3 Bovidés : l'Addax (*Addax nasomaculatus*), le Mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) et la Gazelle leptocère (*Gazella leptoceros*) ;
- 6 Rongeurs : 4 Gerbillidés (*Gerbillus gerbillus*, *Gerbillus pyramidum*, *Pachyuromys duprasi* et *Psammomys obesus*) et 2 Cténodactylidés : les Goundis *Ctenodactylus vali* et *Massoutiera mzabi*.

6.5. Espèces largement distribuées dans les déserts de l'Ancien Monde et d'Asie centrale et occidentale ainsi qu'au Sahara

En Algérie, on retrouve globalement 10 espèces de large répartition désertique comprenant :

- 3 Chiroptères (*Rhinopoma cystops*, *Asellia tridens* et *Otonycteris hemprichii*) ;
- 2 Carnivores (*Vulpes rueppelli* et *Felis margarita*) ;
- 1 Bovidé : la Gazelle Dorcas (*Gazella dorcas*) ;
- 4 Rongeurs (*Gerbillus amoenus*, *Meriones crassus*, *M. libycus* et *Jaculus jaculus*).

6.6. Espèces circum-sahariennes (zones semi-désertiques et steppiques présahariennes)

En Algérie, elles sont au nombre de 5 comportant :

- 1 Insectivore : le Hérisson du désert (*Paraechinus aethiopicus*) ;
- 1 Carnivore : le Zorille (*Ictonyx libycus*),
- 1 Bovidé : l'Oryx (*Oryx dammah*) ;
- 2 Rongeurs : la Gerbille champêtre (*Gerbillus campestris*) et le Porc-épic (*Hystrix cristata*).

6.7. Espèces afrotropicales

Les espèces afrotropicales ayant migré au Sahara par le sud sont au nombre de 9 et comptent :

- 4 Chiroptères : le Taphien *Taphozous nudiventris*, le Rhinolophe *Rhinolophus clivosus*, la Pipistrelle *Pipistrellus rueppelli* et le Molosse *Tadarida aegyptiaca* ;
- 1 Carnivore : le Lycaon (*Lycaon pictus*) ;
- 1 Hyracoïde : le Daman des rochers (*Procavia capensis*) ;
- 1 Bovidé : la Gazelle dama (*Gazella dama*) ;
- 1 Rongeur : la Souris épineuse (*Acomys seurati*) ;
- 1 Lagomorphe : le Lièvre des buissons (*Lepus saxatilis*).

6.8. Espèces de plus large distribution (région afrotropicale, sud du Sahara et Afrique du nord notamment Maghreb)

Au nombre de 4, ces espèces englobent :

- 3 Carnivores : la Genette (*Genetta genetta*), la Mangouste (*Herpestes ichneumon*), le Serval (*Felis serval*) ;
- 1 Rongeur : le Rat rayé (*Lemniscomys barbarus*).

6.9. Espèces subtropicales et tropicales d'Afrique et d'Eurasie

Elles sont au nombre de 11 et comportent :

- 1 Insectivore : le Pachyure étrusque (*Suncus etruscus*) ;
- 2 Chiroptères (*Rhinolophus blasii*, *Miniopterus schreibersi*) ;
- 7 Carnivores : le Loup doré (*Canis anthus*), le Ratel (*Mellivora capensis*), la Hyène (*Hyaena hyaena*), le Guépard (*Acinonyx jubatus*), le Chat ganté (*Felis silvestris*), le Caracal (*Lynx caracal*), la Panthère (*Panthera pardus*) ;
- 1 Lagomorphe : le Lièvre du Cap (*Lepus capensis*).

6.10. Espèces cosmopolites

Commensales de l'Homme, elles sont au nombre de 3 : la Souris grise (*Mus musculus*), le Rat noir (*Rattus rattus*), le Surmulot (*Rattus norvegicus*).

Il faut également citer, avec ces 3 espèces cosmopolites, 4 espèces réparties dans toutes les régions d'Algérie à savoir :

- la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*) ;
- le Loup doré d'Afrique (*Canis anthus*) ;
- la Gerbille champêtre (*Gerbillus campestris*) ;
- le Lièvre du Cap (*Lepus capensis*).

6.11. Espèces d'Origine douteuse

Nous avons 18 espèces dont l'origine n'a pas été bien déterminée jusqu'à présent.).

CHAPITRE 7 – RÉPARTITION DES MAMMIFÈRES SELON LES GRANDS ENSEMBLES BIOGÉOGRAPHIQUES

La faune mammalienne algérienne comprend 112 espèces réparties en 8 ensembles biogéographiques :

- La zone marine
- La zone forestière
- La zone mixte forêt-steppe
- La zone steppique
- La zone mixte steppe-désert
- La zone désertique
- La zone forêt-steppe-désert
- Espèces à large répartition territoriale

7.1. Les mammifères de la zone marine : 11

Cette zone est caractérisée par la longueur des côtes algériennes estimées à 1622 km. Les animaux y vivant sont marins et représentés par les Cétacés et par les Carnivores marins et vivant à terre représentés par le Phoque moine.

Il existe 11 espèces vivantes dans cette zone :

- le Phoque moine (*Monachus monachus*),
- le Dauphin commun à bec court (*Delphinus delphis*),
- le Globicéphale noir (*Globicephala melaena*),
- le Dauphin de Risso (*Grampus griseus*),
- le Dauphin bleu et blanc (*Stenella coeruleoalba*)
- le Grand dauphin souffleur (*Tursiops truncatus*),
- le Marsouin (*Phocoena phocoena*),
- le Cachalot (*Physeter macrocephalus*),
- la Baleine à bec de Cuvier (*Ziphius cavirostris*),
- le Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*),
- la Baleine des Basques (*Eubalaena glacialis*).

7.2. Les mammifères de la zone forestière : 21

La zone forestière, estimée à quelque 3 millions d'hectares, occupe presque tout le tell et une partie des Hauts-plateaux. Celle-ci est le gîte par excellence de beaucoup de mammifères. On y retrouve 21 espèces qui sont:

- la Pachyure étrusque (*Suncus etruscus*),
- la Musaraigne musette (*Crocidura russula*),

- la Musaraigne de Contoli (*Crocidura cossyrensis*),
- le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*),
- le Minioptère de Schreiber (*Miniopterus schreibersii*),
- le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*),
- le Murin aux oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*),
- le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*),
- la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*),
- la Noctule commune (*Nyctalus noctula*),
- la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*),
- le Singe Magot (*Macaca sylvanus*),
- la Belette (*Mustela nivalis*),
- la Genette commune (*Genetta genetta*),
- la Mangouste (*Herpestes ichneumon*),
- le Serval (*Felis serval*),
- le Cerf élaphe de Berbérie (*Cervus elaphus barbarus*),
- le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*),
- le Rat rayé de Berbérie (*Lemniscomys barbarus*),
- la Souris sauvage d'Algérie (*Mus spretus*),
- le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*).

7.3. Les mammifères de la zone mixte forêt-steppe : 19

Les mammifères de la zone mixte forêt-steppe : c'est une zone intermédiaire située entre la zone forestière et la zone steppique. Cette zone abrite 18 espèces de mammifères :

- le Hérisson d'Algérie (*Atelerix algirus*),
- le Rhinolophe de Blasius (*Rhinolophus blasii*),
- le Grand rhinolophe fer à cheval (*Rhinolophus ferrumequinum*),
- le Petit rhinolophe fer à cheval (*Rhinolophus hipposideros*),
- le Rhinolophe de Mehely (*Rhinolophus mehelyi*),
- la Sérotine isabelle (*Eptesicus isabellinus*),
- le Murin du Maghreb (*Myotis punicus*),
- la Pipistrelle de Savi (*Hypsugo savii*),
- le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*),
- le Renard roux (*Vulpes vulpes*),
- la Loutre (*Lutra lutra*),
- l'Hyène rayée (*Hyaena hyaena*),
- le Caracal (*Lynx caracal*),
- la Panthère (*Panthera pardus*),
- le Sanglier (*Sus scrofa*),

- la Mérione de Shaw (*Meriones shawi*),
- le Lérot (*Eliomys munbyanus*),
- le Porc-épic (*Hystrix cristata*),
- Le Furet (*Mustela putorius furo*)

7.4. Les mammifères de la zone steppique : 10

Cette zone est caractérisée par de grandes étendues de plaines rocailleuses ou non. C'est le lieu d'habitation de 10 espèces:

- la Crocidure de Whitaker (*Crocidura whitakeri*),
- la Crocidure pachyure (*Crocidura latastei*),
- le Zorille (*Ictonyx libycus*),
- la Gazelle de Cuvier ou des montagnes (*Gazella cuvieri*),
- l'Écureuil de Berbérie (*Atlantoxerus getulus*),
- la Gerbille à queue courte (*Gerbillus simoni*),
- la Gerbille pygmée de Henley (*Gerbillus henleyi*),
- la Grande gerboise (*Jaculus orientalis*),
- le Goundi d'Afrique du Nord (*Ctenodactylus gundi*),
- le Macroscélidé de Rozet (*Petrosaltator rozeti*).

7.5. Les mammifères de la zone mixte steppe-désert : 03

C'est la zone intermédiaire entre la steppe et le désert proprement dit. Il y vit 03 espèces :

- le Mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*),
- la Gazelle Dorcas (*Gazella dorcas*),
- l'Oryx (*Oryx dammah*).

7.6. Les mammifères de la zone désertique : 33

C'est la plus grande zone de point de vue étendu, superficie et nombre de mammifère y habitant. On y retrouve 33 espèces soit le 1/3 de la faune algérienne. Ces espèces sont :

- le Hérisson du désert (*Paraechinus aethiopicus*),
- le Petit rhinopome (*Rhinopoma cystops*),
- le Taphien au ventre nu (*Taphozous nudiventris*),
- le Trident (*Asellia tridens*),
- le Rhinolophe de Clivose (*Rhinolophus clivosus*),
- l'Oreillard d'Emprich (*Otonycteris hemprichi*),
- la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*),
- la Pipistrelle de Rueppel (*Pipistrellus rueppelli*),
- l'Oreillard d'Égypte (*Tadarida aegyptiaca*),

- le Fennec (*Fennecus zerda*),
- le Lycaon (*Lycaon pictus*),
- le Renard famélique (*Vulpes rueppellii*),
- le Ratel (*Mellivora capensis*),
- le Guépard (*Acinonyx jubatus*),
- le Chat des sables (*Felis margarita*),
- le Daman des rochers (*Procavia capensis*),
- l'Addax (*Addax nasomaculatus*),
- la Gazelle dama (*Gazella dama*),
- la Gazelle leptocère (*Gazella leptoceros*),
- la Gerbille naine (*Gerbillus amoenus*),
- la Grande gerbille d'Égypte (*Gerbillus pyramidum*),
- la Mérione du désert (*Meriones crassus*),
- la Mérione à queue rouge (*Meriones libycus*),
- la Gerbille à queue en massue (*Pachyuromys duprasi*),
- le Rat des sables diurne (*Psammomys obesus*),
- la Souris épineuse (*Acomys seurati*),
- la Grande gerboise (*Jaculus jaculus*),
- le Goundi du Sahara (*Ctenodactylus vali*),
- le Goundi du MZab (*Massoutiera mzabi*),
- le Lièvre des buissons (*Lepus saxatilis*),
- le Chat sauvage ganté (*Felis chaus*),
- la Hyène tachetée (*Crocuta crocuta*),
- le Lièvre du Cap (*Lepus capensis*).

7.7. Les mammifères de la zone forêts steppe désert : 10

C'est une zone triple où vivent 10 espèces :

- la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*),
- le Loup doré (*Canis anthus*),
- le Chat forestier (*Felis silvestris*),
- La hyène rayée (*Hyaena hyaena*)
- l'Ane sauvage (*Equus africanus*),
- la Gerbille champêtre (*Gerbillus campestris*),
- la Souris grise (*Mus musculus*),
- le Rat noir (*Rattus rattus*),
- l'Oreillard gris (*Plecotus kolombatovici*),
- Le chat des Marais (*Felis chaus*)

7.8. Espèces à large répartition territoriale : 04

Il existe 04 espèces à large répartition territoriale dont les affinités biogéographiques ne sont pas bien cernées.

Nous remarquons que la zone désertique est la région la plus fréquentée par les mammifères, ce qui met en évidence le cachet afro-éthiopien de la faune algérienne, suivie de la zone forestière qui représente un biotope par excellence aux animaux malgré sa surface réduite (moins de 3 millions d'hectares).

Tableau de la répartition des mammifères selon les grands ensembles biogéographiques

Répartition selon les grands ensembles biogéographiques	Nombre
Les mammifères de la zone désertique	33
Les mammifères de la zone forestière	21
Les mammifères de la zone mixte forêt steppe	19
Les mammifères de la zone marine	11
Les mammifères de la zone forêts steppe désert	10
Les mammifères de la zone steppique	10
Les mammifères de la zone mixte steppe-désert	03
Les mammifères à large répartition territoriale	04
TOTAL	111

CHAPITRE 8 – BIOLOGIE DE LA CONSERVATION

Les mammifères sauvages d'Algérie sont protégés par l'IUCN et par Le Décret exécutif n° 12-235 du 3 Rajab 1433 correspondant au 24 mai 2012 fixant la liste des espèces animales non domestiques protégées.

8.1. Statut patrimonial par ordre

Dans les tableaux suivants nous donnons les statuts patrimoniaux standards utilisés par l'IUCN , et un statut particulier Algerien P (Protégé)

8.1.1. Erinaceomorpha

Ordre	Espece	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Erinaceomorpha	<i>Atelerix algirus</i>	LC	LC	P
	<i>Paraechinus aethiopicus</i>	LC	DD	P

8.1.2. Soricomorpha

Ordre	Espece	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Soricomorpha	<i>Crocidura russula</i>	LC	LC	
	<i>Crocidura Whitakeri</i>	LC	LC	
	<i>Crocidura pachyura</i>	LC	LC	
	<i>Crocidura cossyrensis</i>	LC	LC	
	<i>Suncus etruscus</i>	LC	LC	

Tous les Soricomorpha Algériens sont considérés comme Least Concern (LC) au niveau mondial et au niveau régional, sauf une espèce qui est en Data defisient (DD) il s'agit de *Paraechinus aethiopicus* . Au niveau national 2 espèces sont protégés il s'agit de *Atelerix algirus* et *Paraechinus aethiopicus*.

8.1.3. Chiropteres

Ordre	Espece	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Chiropteres	<i>Rhinopoma cystops</i>	LC	LC	P
	<i>Rhinopoma microphyllum</i>	LC	LC	P
	<i>Taphozous nudiventris</i>	LC	LC	P
	<i>Rhinolophus clivosus</i>	LC	DD	P
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	LC	NT	P
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	LC	NT	P
	<i>Rhinolophus blasii</i>	LC	NT	P
	<i>Rhinolophus euryale</i>	NT	VU	P
	<i>Rhinolophus mehelyi</i>	VU	VU	P
	<i>Asellia tridens</i>	LC	LC	P
	<i>Myotis punicus</i>	NT	NT	P
	<i>Myotis capaccinii</i>	VU	VU	P
	<i>Myotis emarginatus</i>	LC	LC	P
	<i>Myotis nattereri</i>	LC	LC	P
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	LC	P
	<i>Pipistrellus rueppellii</i>	LC	LC	P
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	LC	LC	P	

	<i>Hypsugo savii</i>	LC	LC	P
	<i>Eptesicus isabellinus</i>	LC	LC	P
	<i>Otonycteris hemprichi</i>	LC	LC	P
	<i>Nyctalus leisleri</i>	LC	LC	P
	<i>Nyctaus noctula</i>	LC	LC	P
	<i>Plecotus kolombatovici</i>	LC	LC	P
	<i>Tadarida teniotis</i>	LC	LC	P
	<i>Tadarida aegyptiaca</i>	LC	LC	P
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	NT	NT	P

Chez les Chiroptères les statuts de conservation diffèrent entre niveau mondial et niveau régional (méditerranéen). Au niveau mondial, il existe une espèce Data Déficiant (DD) il s'agit de *Rhinolophus clivosus*. Les espèces LC sont au nombre de 20 au niveau mondial et 16 au niveau régional, les NT sont de 3 espèces au niveau mondial et 5 au niveau régional. Les espèces vulnérables sont plus nombreuses au niveau régional il s'agit de *Rhinolophus euryale*, *R.mehelyi* et *Myotis capaccinii*. Il existe uniquement une seule espèce en Danger il s'agit de *Plecotus kolombatovici*. Toutes les espèces sont protégées en Algérie

8.1.4. Primates

Ordre	Especies	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Primates	<i>Macaca sylvanus</i>	EN	EN	P

Le Magot ou Macaque est la seule espèce de Primate de l'Afrique du Nord, c'est une espèce classée en Danger au niveau mondial et au niveau régional, et elle est protégée en Algérie.

8.1.5. Carnivores

Ordre	Especes	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Carnivores	<i>Canis anthus</i>	LC	LC	
	<i>Fennecus zerda</i>	LC	LC	
	<i>Vulpes rueppellii</i>	LC	LC	
	<i>Vulpes vulpes</i>	LC	LC	P
	<i>Lycaon pictus</i>	CR	CR	
	<i>Ictonyx libycus</i>	LC	LC	P
	<i>Mustela nivalis</i>	LC	LC	P
	<i>Mustela putorius furo</i>	LC	LC	
	<i>Lutra lutra</i>	NT	NT	P
	<i>Mellivora capensis</i>	NT	NT	P
	<i>Genetta genetta</i>	LC	LC	P
	<i>Herpestes ichneumon</i>	LC	LC	P
	<i>Hyaena hyaena</i>	NT	VU	
	<i>Crocuta crocuta</i>	LC	EX	
	<i>Caracal caracal</i>	LC	NT	
	<i>Acinonyx jubatus heckei</i>	CR	EN	P
	<i>Felis margarita</i>	NT	NT	P
	<i>Felis silvestris</i>	LC	LC	
	<i>Leptailurus serval</i>	LC	CR	P
<i>Panthera pardus</i>	NT	CR	P	
<i>Monachus monachus</i>	CR	CR	P	

Les espèces LC sont les plus nombreuses 13 au niveau mondial et 09 au niveau régional. Les espèces NT (Near threatened) viennent en deuxième position avec 5 au niveau mondial et 4 au niveau régional. Une seule espèce est supposée éteinte il s'agit de *Crocota crocuta*. Au niveau local 12 espèces sont protégées par la loi.

8.1.6. Cétartiodactyles

Ordre	Especes	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Cetartiodactyles	<i>Delphinus delphis</i>	LC	EN	
	<i>Stenella attenuata</i>	LC	LC	
	<i>Grampus griseus</i>	LC	LC	
	<i>Stenella coeruleoalba</i>	LC	VU	
	<i>Tursiops truncatus</i>	LC	VU	
	<i>Globicephala melas</i>	LC	DD	
	<i>Phocoena phocoena</i>	LC	LC	
	<i>Physeter macrocephalus</i>	VU	EN	
	<i>Ziphius cavirostris</i>	LC	DD	
	<i>Balaenoptera physalus</i>	EN	VU	
	<i>Eubalaena glacialis</i>	EN	EN	
	<i>Sus scrofa</i>	LC	LC	
	<i>Cervus elaphus barbarus</i>	LC	EN	
	<i>Addax nasomaculatus</i>	CR	EW	
	<i>Ammotragus lervia</i>	VU	VU	
	<i>Gazella dorcas</i>	VU	EN	
	<i>Gazella cuvieri</i>	EN	EN	
	<i>Gazella leptoceros</i>	EN	EN	
<i>Nanger dama</i>	EN	EN		
<i>Oryx dama</i>	EW	EW		

Les Cetartiodactyles sont pour la majorité LC, une seule espèce est considérée comme Vulnérable au niveau régional il s'agit de *Balaenoptera physalus*, et 03 espèces sont en Danger au niveau Méditerranéen il s'agit de *Eubalaena glacialis*, *Physeter macrocephalus* et *Delphinus delphis*. Aucune espèce n'est protégée par la loi Algérienne.

8.1.7. Perissodactyles

Ordre	Especes	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Perissodactyles	<i>Equus africanus</i>	CR	EN	

La seule espèce de Perissodactyle Algérienne est en Danger au niveau régional et elle n'est pas protégée par la loi Algérienne.

8.1.8. Hyracoidés

Ordre	Especes	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Hyracoidés	<i>Procapra capensis</i>	LC	LC	P

Cette espèce unique est considérée comme LC, mais elle est protégée par la loi Algérienne

8.1.9. Rongeurs

Ordre	Especes	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Rongeurs	<i>Atlantoxerus getulus</i>	LC	LC	P
	<i>Gerbillus simoni</i>	LC	LC	
	<i>Pachyuromys duprasi</i>	LC	LC	
	<i>Gerbillus henleyi</i>	LC	LC	
	<i>Gerbillus campestris</i>	LC	LC	
	<i>Gerbillus amoenus</i>	LC	LC	
	<i>Gerbillus pyramidum</i>	LC	LC	
	<i>Gerbillus gerbellus</i>	LC	LC	
	<i>Gerbillus tarabuli</i>	LC	LC	
	<i>Gerbillus latastei</i>	LC	LC	
	<i>Merionas crassus</i>	LC	LC	
	<i>Meriones libycus</i>	LC	LC	
	<i>Merionas shawi</i>	LC	LC	
	<i>Psammomys obesus</i>	LC	LC	
	<i>Arvicanthis niloticus</i>	LC	LC	
	<i>Apodemus sylvaticus</i>	LC	LC	
	<i>Mus musculus</i>	LC	LC	
	<i>Mus spretus</i>	LC	LC	
	<i>Lemniscomys barbarus</i>	LC	LC	
	<i>Rattus rattus</i>	LC	LC	
	<i>Rattus norvegicus</i>	LC	LC	
	<i>Acomys seurati</i>	LC	LC	
	<i>Eliomys munbyanus</i>	LC	LC	P
	<i>Jaculus orientalis</i>	LC	LC	
	<i>Jaculus jaculus</i>	LC	LC	
	<i>Jaculus hirtipes</i>	LC	LC	
	<i>Hystrix cristata</i>	LC	LC	P
	<i>Ctenodactylus gundi</i>	LC	LC	P
<i>Ctenodactylus vali</i>	LC	DD	P	
<i>Massoutiera mzabi</i>	LC	LC	P	

La grande majorité des Rongeurs sont classés LC (Least Concern), une seule espèce est DD au niveau régional il s'agit de *Ctenodactylus vali*. Seulement 6 espèces sont protégées par la loi Algérienne.

8.1.10. Lagomorphes

Ordre	Especes	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Lagomorphes	<i>Lepus capensis</i>	LC	LC	
	<i>Lepus saxatilis</i>	LC	LC	
	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	NT	LC	

Les lagomorphes sont LC au niveau Méditerranéen sauf *Oryctolagus cuniculus* qui est NT au niveau mondial. Aucune espèce n'est protégée par la loi Algérienne.

8.1.11. Macroscelidés

Ordre	Especes	IUCN Mondial	IUCN Regional	ALGERIE
Macroscelidés	<i>Petrosaltator rozeti</i>	LC	LC	P

8.2. Nombre d'espèces menacées selon les critères de l'UICN

8.2.1. Au niveau regional

Ordre	Nombre d'espèces	EX	EW	CR	EN	VU	NT	LC	DD	Nombre d'espèces Menacées
Erinaceomorphes	02							01	01	00
Soricomorphes	05							05		00
Chiropteres	26					03	05	17	01	03
Primates	01				01					01
Carnivores	21	01		04	01	01	04	10		06
Cetartiodactyles	20		02		08	04		04	02	12
Perissodactyles	01				01					01
Hyracoidés	01							01		00
Rongeurs	30							29	01	00
Lagomorphes	03							03		00
Macroscelidés	01							01		00
TOTAL	111	01	02	04	11	08	09	71	05	23

8.2.2. Au niveau mondial

Ordre	Nombre d'espèces	EX	EW	CR	EN	VU	NT	LC	DD	Nombre d'espèces Menacées
Erinaceomorphes	02							02		00
Soricomorphes	05							05		00
Chiropteres	26					02	03	21		02
Primates	01				01					01
Carnivores	21			03			05	13		03
Cetartiodactyles	20		01	01	05	03		10		09
Perissodactyles	01			01						01
Hyracoidés	01							01		00
Rongeurs	30							30		00
Lagomorphes	03						01	02		00
Macroscelidés	01							01		00
TOTAL	111		01	05	06	05	09	85		16

Selon les critères de l'UICN sont considérées comme espèces menacées toutes les espèces classées **CR** (Espèce en danger critique d'extinction), **EN** (Espèce en danger) et **VU** (Espèce vulnérable).

En Algérie il existe 16 espèces menacées au niveau mondial et 23 espèces au niveau régional.

Au niveau mondial sur les 111 espèces, 16 sont menacées soit un taux de 14,41 % , les ordres qui présentent des espèces menacées sont les Cetartiodactyles (8 espèces), Les Carnivores (3 espèces), les Chiroptères (2 espèces) et les Primates et Les perrissodactyles avec respectivement une seule espèce.

Les espèces en Danger (**EN**) sont les plus nombreuses avec 11 espèces, suivies par les Vulnérables (**VU**) et en Danger critique d'extinction (**CR**) avec 5 espèces respectivement.

Au niveau régional sur les 111 espèces , 23 sont menacées soit un taux de 20,72 % , les ordres qui présentent des espèces menacées sont les Cetartiodactyles (12 espèces), Les Carnivores (6 espèces), les Chiroptères (3 espèces) et les Primates et Les Perrissodactyles avec respectivement une seule espèce.

Les espèces en Danger (**EN**) sont les plus nombreuses avec 6 espèces, suivies par les Vulnérables (**VU**) 8 espèces et en Danger critique d'extinction (**CR**) avec 4 espèces .

8.3. Comparaison des Statuts patrimoniaux Régional et Mondial

Critere/Niveau	Mondial		Regional	
	N	%	N	%
EX	00	0,0	01	0,89
EW	01	0,89	02	1,78
CR	05	4,46	04	3,57
EN	06	5,35	11	9,82
VU	05	4,46	08	7,14
NT	09	8,03	09	8,03
LC	85	76,57	71	63,69
DD	0.0	0,0	05	4,46
TOTAL	111		111	

Concernant les mammifères sauvages, au niveau mondial près d'un quart (22 %) des espèces de mammifères sont menacés d'extinction ou ont disparu, soit 1219 espèces (66 sont considérées comme éteintes, 2 comme éteintes à l'état sauvage et 29 comme peut être éteintes). Bien que 3433 espèces ne soient pas considérées comme menacées d'extinction, 323 d'entre elles sont classées comme presque menacées. Actuellement, 30 % des espèces voient leurs effectifs chuter, 25 % sont jugées stables et 1,5 % en augmentation. La tendance n'est pas connue pour 44 % des espèces, le pourcentage d'espèce en déclin pourrait être par conséquent plus élevé. Les données sont insuffisantes pour 15 % des espèces (soit 836) principalement à cause d'un manque d'informations sur la taille des populations, la tendance d'évolution, la distribution de l'espèce ou encore les menaces. La plupart de ces espèces sont des chauves-souris ou des rongeurs vivant dans les tropiques et ayant des mœurs nocturnes, pour lesquelles il est difficile de récolter des informations. (Vié et al. 2008)

Pour les espèces Algériennes les espèces de mammifères menacées sont de 23 au niveau régional et 16 au niveau mondial, ce qui représente respectivement 14,41% et 20,72% ce qui est assez important comme patrimoine menacé et des dispositions de protection devraient être impérativement mises en application pour éviter une disparition des différentes espèces concernées.

8.4. Matrices globales des statuts patrimoniaux

8.4.1. Statut patrimonial Mondial

Ordre	Espèce	Statut UICN Mondial
Cetartiodactyle	<i>Oryx dammah</i>	EW
Carnivore	<i>Lycaon pictus</i>	CR
Carnivore	<i>Monachus monachus</i>	CR
Perissodactyle	<i>Equus africanus</i>	CR

Cetartiodactyle	<i>Nanger dama</i>	CR
Cetartiodactyle	<i>Addax nasomaculatus</i>	CR
Carnivore	<i>Acinonyx jubatus ssp heckii</i>	CR
Primates	<i>Macaca sylvanus</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Eubalaena glacialis</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Gazella cuvieri</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Gazella leptoceros</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Balaenoptera physalus</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Physeter macrocephalus</i>	VU
Cetartiodactyle	<i>Gazella dorcas</i>	VU
Chiroptera	<i>Rhinolophus mehelyi</i>	VU
Chiroptera	<i>Myotis capaccinii</i>	VU
Cetartiodactyle	<i>Ammotragus lervia</i>	VU
Carnivore	<i>Hyaena hyaena</i>	NT
Chiroptera	<i>Myotis punicus</i>	NT
Chiroptera	<i>Miniopterus schreibersii</i>	NT
Chiroptera	<i>Rhinolophus euryale</i>	NT
Carnivore	<i>Lutra lutra</i>	NT
Carnivore	<i>Mellivora capensis</i>	NT
Carnivore	<i>Panthera pardus</i>	NT
Carnivore	<i>Felis margarita</i>	NT
Rongeur	<i>Eliomys munbyanus</i>	LC
Carnivore	<i>Crocuta crocuta</i>	LC
Carnivore	<i>Leptailurus serval</i>	LC
Chiroptera	<i>Plecotus kolombatovici</i>	LC
Chiroptera	<i>Myotis emarginatus</i>	LC
Chiroptera	<i>Myotis nattereri</i>	LC
Chiroptera	<i>Hypsugo savii</i>	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus rueppelli</i>	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	LC
Chiroptera	<i>Eptesicus isabellinus</i>	LC
Chiroptera	<i>Otonycteris hemprichii</i>	LC
Chiroptera	<i>Nyctalus leisleri</i>	LC
Chiroptera	<i>Nyctalus noctula</i>	LC
Chiroptera	<i>Tadarida teniotis</i>	LC
Chiroptera	<i>Tadarida aegyptiaca</i>	LC
Chiroptera	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	LC
Chiroptera	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	LC
Chiroptera	<i>Rhinolophus blasii</i>	LC
Chiroptera	<i>Rhinopoma cystops</i>	LC
Chiroptera	<i>Rhinolophus clivosus</i>	LC
Chiroptera	<i>Taphozous nudiventris</i>	LC
Chiroptera	<i>Asellia tridens</i>	LC
Carnivore	<i>Canis anthus</i>	LC
Carnivore	<i>Caracal caracal</i>	LC
Carnivore	<i>Fennecus zerda</i>	LC
Carnivore	<i>Vulpes rueppelli</i>	LC
Carnivore	<i>Vulpes vulpes</i>	LC
Carnivore	<i>Ictonyx libycus</i>	LC
Carnivore	<i>Mustela nivalis</i>	LC
Carnivore	<i>Genetta genetta</i>	LC
Carnivore	<i>Herpestes ichneumon</i>	LC
Carnivore	<i>Felis silvestris</i>	LC
Carnivore	<i>Felis chaus</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Ziphius cavirostris</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Stenella attenuate</i>	LC

Cetartiodactyle	<i>Delphinus delphis</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Grampus griseus</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Phocoena phocoena</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Stenella coeruleoalba</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Tursiops truncatus</i>	LC
Hyracoïde	<i>Procavia capensis</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Cervus elaphus barbarus</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Sus scrofa</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Bos taurus indicus</i>	LC
Rongeur	<i>Atlantoxerus getulus</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus simoni</i>	LC
Rongeur	<i>Pachyuromys duprasi</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus henleyi</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus campestris</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus amoenus</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus pyramidum</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus gerbillus</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus tarabuli</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus latastei</i>	LC
Rongeur	<i>Meriones crassus</i>	LC
Rongeur	<i>Meriones libycus</i>	LC
Rongeur	<i>Meriones shawi</i>	LC
Rongeur	<i>Psammomys obesus</i>	LC
Rongeur	<i>Apodemus sylvaticus</i>	LC
Rongeur	<i>Mus musculus</i>	LC
Rongeur	<i>Mus spretus</i>	LC
Rongeur	<i>Lemniscomys barbarus</i>	LC
Rongeur	<i>Rattus rattus</i>	LC
Rongeur	<i>Rattus norvegicus</i>	LC
Rongeur	<i>Acomys cahirinus</i>	LC
Rongeur	<i>Jaculus orientalis</i>	LC
Rongeur	<i>Jaculus jaculus</i>	LC
Rongeur	<i>Jaculus hirtipes</i>	LC
Rongeur	<i>Hystrix cristata</i>	LC
Rongeur	<i>Ctenodactylus gundi</i>	LC
Rongeur	<i>Ctenodactylus vali</i>	LC
Rongeur	<i>Massoutiera mzabi</i>	LC
Rongeur	<i>Arvicanthis niloticus</i>	LC
Lagomorphe	<i>Lepus capensis</i>	LC
Lagomorphe	<i>Lepus saxatilis</i>	LC
Lagomorphe	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	LC
Macroscelide	<i>Petrosaltator rozeti</i>	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura russula</i>	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura cossyrensis</i>	LC
Soricomorpha	<i>Suncus etruscus</i>	LC
Erinaceomorpha	<i>Paraechinus deserti</i>	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura whitakeri</i>	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura pachyura</i>	LC
Erinaceomorpha	<i>Atelerix algirus</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Globicephala melas</i>	DD

8.4.2. Statut patrimonial regional

Ordre	Especie	Statut IUCN Regional
Carnivore	<i>Crocuta crocuta</i>	EX
Cetartiodactyles	<i>Addax nasomaculatus</i>	EW
Cetartiodactyle	<i>Oryx dammah</i>	EW
Carnivore	<i>Lycaon pictus</i>	CR
Carnivore	<i>Leptailurus serval</i>	CR
Carnivore	<i>Panthera pardus</i>	CR
Carnivore	<i>Monachus monachus</i>	CR
Perissodactyle	<i>Equus africanus</i>	CR
Cetartiodactyle	<i>Nanger dama</i>	CR
Primates	<i>Macaca sylvanus</i>	EN
Carnivore	<i>Acinonyx jubatus ssp heckii</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Delphinus delphis</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Physeter macrocephalus</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Eubalaena glacialis</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Cervus elaphus barbarus</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Gazella dorcas</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Gazella cuvieri</i>	EN
Cetartiodactyle	<i>Gazella leptoceros</i>	EN
Chiroptera	<i>Rhinolophus euryale</i>	VU
Chiroptera	<i>Rhinolophus mehelyi</i>	VU
Chiroptera	<i>Myotis capaccinii</i>	VU
Cetartiodactyle	<i>Stenella coeruleoalba</i>	VU
Cetartiodactyle	<i>Tursiops truncatus</i>	VU
Cetartiodactyle	<i>Balaenoptera physalus</i>	VU
Cetartiodactyle	<i>Ammotragus lervia</i>	VU
Carnivore	<i>Hyaena hyaena</i>	VU
Chiroptera	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	NT
Chiroptera	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	NT
Chiroptera	<i>Rhinolophus blasii</i>	NT
Chiroptera	<i>Myotis punicus</i>	NT
Chiroptera	<i>Miniopterus schreibersii</i>	NT
Carnivore	<i>Lutra lutra</i>	NT
Carnivore	<i>Mellivora capensis</i>	NT
Carnivore	<i>Caracal caracal</i>	NT
Carnivore	<i>Felis margarita</i>	NT
Insectivore	<i>Atelerix algirus</i>	LC
Chiroptera	<i>Plecotus kolombatovici</i>	LC
Chiroptera	<i>Myotis emarginatus</i>	LC
Chiroptera	<i>Myotis nattereri</i>	LC
Chiroptera	<i>Hypsugo savii</i>	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus rueppelli</i>	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC
Chiroptera	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	LC
Chiroptera	<i>Eptesicus isabellinus</i>	LC
Chiroptera	<i>Otonycteris hemprichii</i>	LC
Chiroptera	<i>Nyctalus leisleri</i>	LC
Chiroptera	<i>Nyctalus noctula</i>	LC
Chiroptera	<i>Tadarida teniotis</i>	LC
Chiroptera	<i>Tadarida aegyptiaca</i>	LC
Chiroptera	<i>Rhinopoma cystops</i>	LC
Chiroptera	<i>Taphozous nudiventris</i>	LC
Chiroptera	<i>Asellia tridens</i>	LC
Carnivore	<i>Canis anthus</i>	LC

Carnivore	<i>Fennecus zerda</i>	LC
Carnivore	<i>Vulpes rueppelli</i>	LC
Carnivore	<i>Vulpes vulpes</i>	LC
Carnivore	<i>Ictonyx libycus</i>	LC
Carnivore	<i>Mustela nivalis</i>	LC
Carnivore	<i>Genetta genetta</i>	LC
Carnivore	<i>Herpestes ichneumon</i>	LC
Carnivore	<i>Felis silvestris</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Stenella attenuate</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Grampus griseus</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Phocoena phocoena</i>	LC
Hyracoïde	<i>Procavia capensis</i>	LC
Cetartiodactyle	<i>Sus scrofa</i>	LC
Rongeur	<i>Atlantoxerus getulus</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus simoni</i>	LC
Rongeur	<i>Pachyuromys duprasi</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus henleyi</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus campestris</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus amoenus</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus pyramidum</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus gerbillus</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus tarabuli</i>	LC
Rongeur	<i>Gerbillus latastei</i>	LC
Rongeur	<i>Arvicanthis niloticus</i>	LC
Rongeur	<i>Meriones crassus</i>	LC
Rongeur	<i>Meriones libycus</i>	LC
Rongeur	<i>Meriones shawi</i>	LC
Rongeur	<i>Psammomys obesus</i>	LC
Rongeur	<i>Apodemus sylvaticus</i>	LC
Rongeur	<i>Mus musculus</i>	LC
Rongeur	<i>Mus spretus</i>	LC
Rongeur	<i>Lemniscomys barbarus</i>	LC
Rongeur	<i>Rattus rattus</i>	LC
Rongeur	<i>Rattus norvegicus</i>	LC
Rongeur	<i>Acomys cahirinus</i>	LC
Rongeur	<i>Eliomys munbyanus</i>	LC
Rongeur	<i>Jaculus orientalis</i>	LC
Rongeur	<i>Jaculus jaculus</i>	LC
Rongeur	<i>Jaculus hirtipes</i>	LC
Rongeur	<i>Hystrix cristata</i>	LC
Rongeur	<i>Ctenodactylus gundi</i>	LC
Rongeur	<i>Massoutiera mzabi</i>	LC
Lagomorphe	<i>Lepus capensis</i>	LC
Lagomorphe	<i>Lepus saxatilis</i>	LC
Lagomorphe	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	LC
Macroscelide	<i>Petrosaltator rozeti</i>	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura russula</i>	LC
Soricomorpha	<i>Suncus etruscus</i>	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura whiteri</i>	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura pachyura</i>	LC
Soricomorpha	<i>Crocidura cossyrensis</i>	LC
Chiroptera	<i>Rhinolophus clivosus</i>	DD
Carnivore	<i>Felis chaus</i>	DD
Cetartiodactyle	<i>Globicephala melas</i>	DD
Cetartiodactyle	<i>Ziphius cavirostris</i>	DD
Rongeur	<i>Ctenodactylus vali</i>	DD
Erinaceomorpha	<i>Paraechinus deserti</i>	DD

Références Bibliographiques

- ABENSOUR L. & PLANEL L. 1963.** La géographie documentaire France métropolitaine, France d'outre mer, communauté 18^e édition. Librairie classique Eugene Belin PARIS.
- ADAMOU-DJERBAOUI M., DJELAILA Y., LABDELLI F & ADAMOU MS.2011.** Ecologie et infestation de Meriones Meriones shawii DUVERNOY 1842 dans la région de Tiaret. Revue d'Ecologie et Environnement Univ de Tiaret N °07 Décembre 2011
- ADAMOU M.S.2013.** Étude du régime alimentaire d'un rongeur nuisible Meriones shawii Duvernoy, 1842 (Mammalia, Rodentia) En Algérie .Lebanese Science Journal, Vol. 14, No. 1,
- ADAMOU-DJERBAOUI M., DENYS C, CHABA H, SEID M.M, DJELAILA Y., F. LABDELLI ALIA Z., SEKOUR M. & OULD EI HADJ M. D. 2012.** Importance des rongeurs dans le menu trophique de Tyto alba (SCOPOLI, 1759) dans la region de Souf (Algérie). Revue des BioRessources Vol 2 N 2 Décembre 2012
- AELLEN, V. & STRINATI, P.1969.** Liste des chiroptères de la Tunisie. *Revue Suisse Zool.*, 76: 421–431.
- AHMIM, M. 2014.** Ecologie et Biologie de la conservation des Chiroptères de la région de la Kabylie des Babors .These . Doc. En Sciences .Univ Abderrahmane Mira .Bejaia . 149 P.
- ALIMEN H. 1966.** Préhistoire de l'Afrique Ed N Bonbée et Cie Paris.
- AMROUN M., BENSIDHOUM M., OUBELLIL D. & KEBBAB L.2011.** Feeding habits of the golden jackal *Canis aureus*, the mongoose *Herpestes ichneumon* and the Genet *Genetta genetta* L. 1758 in the area of Djurdjura (north of Algeria).Communication Paris 2011.
- ANCIAUX DE FAVEAUX M.1976.** Distribution des chiroptères en Algérie, avec notes écologiques et parasitologiques. *Bull. Soc. Hist. Natur. Afr. Nord.* Alger, 67: 69–80.
- ANDERSEN, K.1918.** Diagnoses of new bats of the families Rhinolophidæ and Megadermatidæ. *Journal of Natural History* XXXIV., 2(10), 374-384.
- ANONYME 1967.** Atlas des Fossiles - Fascicule I - Fossiles primaires et triasiques Ed N.Bonbée et Cie - Paris.
- ANONYME. 1977.** Dictionnaire LAROUSSE, Petite LAROUSSE illustré, Ed LAROUSSE
- ANONYME. 1992.:** la faune sauvage. Document Agence Nationale pour la conservation de la nature Alger
- ANONYME. 1995.** Réunion.- Réhabilitation de la faune et de la flore nationale et leur développement du pays. Document Agence Nationale pour la conservation de la nature. Alger
- ANONYME. 1996.** La conservation de la nature. Situation actuelle - Perspectives. Document Agence Nationale pour la conservation de la nature. Alger
- ANONYME. 1996.** La faune sauvage. Document Agence Nationale pour la conservation de la nature. Alger
- Alegria. *Nov. Zool*, (27).- 313-314.
- ANONYME .2010.**le massacre de la gazelle algérienne continue. Association algérienne du patrimoine, de l'environnement et de la promotion des zones sahariennes (AAPEPZS) d'El-Oued. *Journal Liberté* du 31 mars 2010
- ANONYME 2013.**<http://www.youtube.com/watch?v=wbeKExWB3MA>
- ANONYME 2013.** <http://www.youtube.com/watch?v=o63vztlCBcE>
- ARAMBOURG C. 1952.** La paléontologie des vertèbres en Afrique du Nord Française. Monographie régionales, XIX^e congrès de géologie international ALGER.
- ARRAR L 1983.** Diversité et abondance des oiseaux dans une forêt de Pin d' Alep Setif. Mémoire Univ Setif. 43 pp.
- ARLETTAZ, R.; RUEDI, M.; IBANEZ, C.; PALMEIRIM, J. & HAUSSER, J.1997.** A new perspective on zoogeography of the sibling mouse-eared bat species *Myotis myotis* and *Myotis blythii*: morphological, genetical and ecological evidence. *J. Zool., Lond.*, 242: 45–62.

- AUCAPITAINE H. 1856.** Notice sur le mouflon à manchettes, ou mouflon d'Afrique. *Revue Mag. Zool.* (2), 8(1) - 3-5.
- AUCAPITAINE H. 1860 a.** Notes sur l'antilope addax - le meh'a des Arabes. *Revue Mag. Zool.* (52) 12 (4).
- AUCAPITAINE H. 1860b.** Sur la question de l'existence de l'ours dans les montagnes de l'Afrique septentrionale. *C. r. Acad. Sci. Paris*, (50).- 655-656.
- AULAGNIER S & THEVENOT M. 1986.** Catalogue des mammifères sauvages du Maroc. *Trav. Inst. Sci.S. Zool.*, 41: 1–164.
- AULAGNIER S. & THEVENOT M. 1986.** Note sur les Mammifères des environs de l'embouchure de l'oued Massa. *Bull. Inst. Sci.*, Rabat, 10: 193–199.
- AULAGNIER S, JUSTE J., KARATAS A., PALMIERIM J. & PAUNOVIE, M. 2008.** *Myotis punicus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2008: e.T44864A10948799.<http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2008.RLTS.T44864A10948799.en>. Downloaded on 10 December 2015.
- AULAGNIER S, PALMIERIM, J, KARATAS, A, KOCK D, AMR Z, MICKLEBURG S, HUTSON A.M. & BERGMANS W. 2010.** *Asellia tridens*. The IUCN Red List of Threatened Species 2010: e.T2154A9300096. . Downloaded on 10 December 2015
- AUGERIAS M. 1938.** Deux mammifères peu connus du Sahara. *Afrique franç.* 43 (7) . - 411 (not seen).
- AUMASSIP G. 1986.** Trésors de l'Atlas. Ed ANAL - Alger.
- BABA AHMED R. 1995.** La disparition des grandes antilopes. *Quotidien El Watan*.
- BACHAR MF & BELHAMRA M. 2012.** Contribution à l'étude de la dynamique des populations des rongeurs sauvages dans la zone de Biskra .*Courrier du Savoir – N°13*, Avril 2012, pp.71-81
- BARATAUD M. 2001.** Field identification of European bats using heterodyne and time expansion detectors. *Proceedings of 4th European Bat Detector Workshop, Pieniny Mts, 27-30 August 1999. Nietoperze II* (2): 157 – 167.
- BARATAUD M. 2015.** Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Identification des espèces, Etude de leurs habitats et comportements de chasse. 3eme Edition .Biotope Ed. Collection Inventaires et Biodiversité. P : 344.
- BAZIZ B, DOUMANDJI S.E, DENYS C & KHEMICI M. 2002.** Répartition en Algérie du pachyure étrusque *Suncus etruscus* (Insectivora, soricidae). Première observation dans le nord-est du Sahara à Biskra. *Mammalia* vol. 66, no1, pp. 133-137
- BEAUCOURNU J. C & CLERC B. 1968.** Argas (*Secretargas*) *transgaripepinus* White, 1846, tique nouvelle pour la France et l'Algérie. *Vie Milieu .Sér C*, 19, 233-236.
- BEAUCOURNU J.C., BACH-HAMBA D, LAUNAY H, HELLAL H & CHASTEL C. 1983.** Deux chiroptères peu connus de Tunisie. *Mammalia*, 47: 127–128.
- BEAUCOURNU J. C & KOWALSKI K. 1985.** Données nouvelles sur les puces (Insecta, Siphonaptera) d'Algérie. *Bulletin de la Société de pathologie exotique*, 78(3), 378-392.
- BEAUCOURNU J.C & KOWALSKI K. 1985b.** *Guenopsylla eremita* s.p.n. (Siphonaptera.- Leptopsyllidae) puce de Massutiera mzabi (LATASTE 1881). *Vie Milieu, C* (19).- 233-236.
- BEAUCOURNU J.C & GOUAT P. 1987.** (Rodentia ; Ctenodactylidae) au Hoggar (Algérie). *Acta zool. cravo* 28(2).- 159-168.
- BEAUCOURNU J.C & KOWALSKI K. 1989a.** *Guenopsylla eremita* s.p.n. (Siphonaptera.- Leptopsyllidae) puce de Massutiera mzabi (LATASTE 1881). (Rodentia ; Ctenodactylidae) au Hoggar (Algérie). *Acta zool. cravo* 28(2).- 159-168.
- BEBBA K & BAZIZ B. 2011.** Les Micromammifères dans la vallée d'Oued Righ. *Actes du Séminaire International sur la Biodiversité Faunistique en Zones Arides et Semi-arides. Univ. Ouargla*
- BELHADJACEM S, MULLER H.P. & WIESNER H. 1994.** Gestion de la Faune sauvage et des parcs nationaux en Tunisie. *GTZ Gmph.* 305 p.
- BEUNEUX, G. 2004.** Morphometrics and ecology of *Myotis cf. punicus* (Chiroptera, Vespertilionidae) in Corsica. *Mammalia*, 68: in press.
- BENDA P. & HORAČEK I. 1998.** Bats (Mammalia: Chiropteran) of the Eastern Mediterranean. Part 1. Review of distribution and taxonomy of bats in Turkey. *Acta Soc. Zool. Bohem.*, 62: 255–313.
- BENDA P. & TSYTSULINA K. A. 2000.** Taxonomic revision of *Myotis mystacinus* group (Mammalia: Chiroptera) in the western Palearctic. *Acta Soc. Zool. Bohem.*, 64: 331–398.

- BENDA P., HANAK V, ANDREAS M, REITER A & UHRIN M.2004a.** Two new species of bats (Chiroptera) for the fauna of Libya: *Rhinopoma hardwickii* and *Pipistrellus rueppellii*. *Myotis*, 41–42: 109–124.
- BENDA P, HULVA P & GAISLER J.2004b.** Systematic status of African populations of *Pipistrellus pipistrellus* complex (Chiroptera: Vespertilionidae), with a description of a new species from Cyrenaica, Libya. *Acta Chiropterol.* 6: 193–217.
- BENDA P, KIEFER A, HANAK V & VEITH M.2004c.** Systematic status of African populations of long-eared bats, genus *Plecotus* (Mammalia: Chiroptera). *Folia Zool.*, 53, Monogr.1: 1–47.
- BENDA P, KIEFER A, HANAK V & VEITH M.2004.** Systematic status of African populations of long-eared bats, genus *Plecotus* (Mammalia: Chiroptera). *Folia Zool.* 53 (Monogr. 1): 47 pp.
- BENDA P, RUEDI M & AULAGNIER S.2004.** New data on the distribution of bats (Chiroptera) in Morocco. *Vespertilio* 8: 13–44
- BENDA P, DIETZ C., ANDREAS M, HOTOVÝ J, LUČAN K.L, MALTBY A, MEAKIN K, TRUSCOTT J & VALLO P.2008.** Bats (Mammalia: Chiroptera) of the Eastern Mediterranean and Middle East. Part 6. Bats of Sinai (Egypt) with some taxonomic, ecological and echolocation data on that fauna. *Acta Soc. Zool. Bohem.* 72: 1–103,
- BENDJEDDOU M.L, BAKHOUCHE B & BOUSLAMA Z.2013.** A new locality for *Tadarida teniotis* (Rafinesque, 1814) (Mammalia, Chiroptera, Molossidae) in Algeria. *Natura rerum.*, 3 (2013/2014): 37-39
- BENDJEDDOU M.L, BERKANE E; ABIADH A, SCARAVELLI D. & BOUSLAMA Z.2014.** Roost characteristics of maghrebien mouse-eared bats *Myotis punicus* (Chiroptera, Vespertilionidae) in northeastern Algeria. *Hystrix*, It. J. Mamm. (2014) 25 (Supplement) – IX Congresso Italiano di Teriologia
- BEN FALEH A.R., GRANJON L., TATARD L. BEN OTHMEN A., SAID K. & COSSON J.F.2012.** Phylogeography of the Greater Egyptian Jerboa (*Jaculus orientalis*) (Rodentia: Dipodidae) in Mediterranean North Africa. *Journal of Zoology* 286: 208–220
- BESSAM H.1983.** Etude de la reproduction chez le murin *Myotis blythii* (Chiroptera, Mammalia). Thèse. Univ.Oran 88 P.
- BERNEZAT J.L. 2010.** Notes sur les grands Felins du Hoggar et de l’Ajjjer. *Revue le Saharien* N°191. Association, "La Rahla - Amicale des Sahariens"
- BERNEZAT J.L. 2011.** Le Hoggar de nos jours – souvenirs de voyage (Nov-Dec 2011) *revue le Saharien* N°201. Association, "La Rahla - Amicale des Sahariens
- BERZINS R & BELBACHIR F.2007.** Compte-rendu de la deuxième réunion de l’Observatoire du Guépard en Régions d’Afrique du Nord (OGRAN), 20-25 Novembre 2006, Tamanrasset, Algérie. Paris : Société Zoologique de Paris (SZP). vi + 36 pp.
- BIREBENT J.1948.** Explorations souterraines en Algérie. Campagne 1946- 1947. *Annals.Speleol.*3 (2-3) : 112-123
- BLAINE G.1913.** On the relationship of *Gazella Isabella* to *Gazella dorcas*, with description of a new species and subspecies. *Ann. Mag. nat. Hist.* (8) 11.- 291-296.
- BORATYNSKI Z., BRITO JC. CAMPOS JC., KARALA M. & MAPPES T. 2014.** Large spatial scale of the phenotype-environment color matching in two cryptic species of African desert jerboas (Dipodidae: *Jaculus*). *PLoS ONE* 9:e94342.
- BOURAHLA A. 1978.** La faune et la flore en Algérie. (Report for the Algerian Ministry of Agriculture). 32 p.
- BOUTIBA E. 1979.** Recherche sur la vascularisation des vertèbres chez les delphinidés. Thèse. Univ. Oran. 107 p.
- BOUTIBA Z. 1979.** Etude ostéographique et ostéologique de trois spécimens d’odontocètes échoués sur la côte oranaise (*Delphinus delphis*, *Tursiops truncatus*, *Globicephala melaena*). Mémoire. Univ. Oran. 60 p.
- BOUTIBA Z, SQUABRIA B. & ROBINEAU D. 1988.** Etat actuel de la population du phoque-moine (*Monachus monachus*) sur le littoral ouest algérien (région d’Oran). *Mammalia.* 52 (4). - 549-555.
- BRAHMI K, S. AULAGNIER S, SLIMANI S, MANN CS, DOUMANDJI S. & BAZIZ B.2012.** Diète de la Musaraigne musette *Crocodyra russula* (Mammalia: Soricidae) En Grande Kabylie (Algerie). *Journal Italien de Zoologie* Volume 79, Numero2.
- BUSBY G.B.J, GOTTELLI D, DURANT S., WACHER T, MARKER L, BELBACHIR, DE SMET K, BELBACHIR-BAZI A, FELLOUS A & BELGHOUL M. 2006.** A Report from the Sahelo Saharan Interest Group – Office du Parc National de l’Ahaggar Survey, Algeria (March 2005) - Part 5: Using Molecular Genetics to study the Presence of Endangered Carnivores (November 2006). Unpublished Report. vi + 19 pp.

BLONDEL J. 1986. Biogéographie évolution. Ed Masson - Paris.

BONNEFIN A & MARCHAND M..1955. Histoire de la France et de l'Algérie. Classique Hachette -Paris.

BOUBEKRI A, GERNIGON-SPYCHALOWICZ T, KHAMMAR F & EXBRAYAT JM.2007 . Histological and immunohistological aspects of the ovarian cycle of the algerian wild sand rat, *Psammomys obesus* Cretzschmar, 1828. *Folia Histochemica et Cytobiologica* Vol. 45, Supp. 1, 2007 pp. 41-49

BOUHOUS A, AISSI M. & HARHOURA K.H. 2008. Etude des Ixodidae chez le dromadaire dans le sud algérien, région d'Adrar . *Ann. Méd. Vét.*, 2008, 152, 52-58

CABRERA A .1914 . The barbarian forms of the genus *Lepus*. *C. r Congr.intern. Zool; Monaco, (9)* .- 522-527.

CABRERA A. 1923. Sobre algunas formas des género *Mustela*. *Boln.R.Soc.Hist.nat, (23)*.- 23-34.

CABRERA A. 1932.- Los mamíferos de Marruecos. *trab.Mus. nac;Madr, s;zool (57)* .- 1-361.

CASTELLA V. RUEDI M , EXCOFFIER L, IBANEZ C, ARLETTAZ R. & HAUSSER J. 2000. Is the Gibraltar Strait a barrier to gene flow for the bat *Myotis myotis* (Chiroptera: Vespertilionidae)? *Mol. Ecol.*, 9: 1761–1772.

CHATRY M . 1961. A propos des mammifères du Hoggar. *Bull.Liaison sahar.12 (41)*.- 27-28.

CHALINE J.1985. Histoire de l'homme et des climats au quaternaire. Dion éditeurs - Paris.

CHENCHOUNI H. 2012. Diversity Assessment of Vertebrate Fauna in a Wetland of Hot Hyperarid Lands. *Arid Ecosystems, 2012, Vol. 2, No. 4,* pp. 253–263

CHUDEAU R. 1921. Remarques sur quelques mammifères du Sahara et du Nord du Soudan. *C. r. Ass.fr. Avanc. Sci. sess.Strasbourg, 1920* .- 307-COCKRUM E.L, 1976.- On the status of the hairy-footed gerbil. *Gerbillus hirtipes* LATASTE, 1881. *Mammalia* 40 (3) .- 523-526.

COMINARDI F & KOWALSKI K. 1980. Découverte du ratel (*Mellivora capensis*) dans le Sud Oranais. *Bulletin de la Societe de Geographie et Archeologie d'Oran.1980* :44-46.

CONTOLI L & ALOISE G.2001. On the taxonomy and distribution of *Crocidura cossyrensis* and *Crocidura russula* (Insectivora, Soricidae) In Maghreb . *Hystrix It. J. Mamm. (n.s.) 12 (1) (2001):* 11-18

DALY M & DALY S.1973. On the feeding ecology of *psammomys obesus* (Rodentia, Gerbillidae) in the Wadi Saoura - Algeira - *Mammalia, 37 (4)* pp 345-561

DE BLASÉ, A.F.1972. *Rhinolophus euryale* and *R. mehelyi* (Chiroptera, Rhinolophidae) in Egypt and South-west Asia. *Israel J. Zool.*, 21: 1–12.

DE BLAINVILLE H.M.D. 1864. Ostéographie ou description iconographique comparée du squelette dentaire des mammifères récents et fossiles. J.P. Baillière et Fils .Paris ,4 vols. D'Atlas.

DE SMET K. 1982. La disparition des grands fauves en Algérie. *Bull.Forest. Conserv.Nat.Alger, 1982 (1)* .- 23-25. (1)

DE SMET K. 1988. Etude sur les mammifères Algériens . Thèse.Doc. INA

DE SMET K & HAMDINE W. 1988. Densité de genettes (*Genetta genetta* LINNE, 1758) en yeuseraie algérienne. *Mammalia, 52 (4)* .- 604-607.

DE SMET K, MAZIZ S. B, FELLOUS A, BELBACHIR F, BELBACHIR-BAZI A, COMMIZOLI P & WATCHER T. 2009. Inventaire de la Faune Sauvage des zones désertiques en Algérie (Grand Erg Occidental). Rapport de mission 3-15 mars, 2007. Sahara Conservation Fund, iv + 28 pp.

DERMECHE K ; BOUDERBALA M & BOUTIBA Z .2011. Les échouages récents des Cétacés sur le littoral occidental algérien . 1er Séminaire International Agribio 13, 14 Février 2011, Aïn El Turk, Oran, Algérie.

DEVILLERS C. 1939. Notes de mammalogie au Sahara central. *Mammalia, (3)* .- 118-121.

DIETZ C & VON HELVERSEN O. 2004. Illustrated identification key to the bats of Europe.electronic publication. Germany. 72p.

DIETZ C.2005. Illustrated identification key to the bats of Egypt, 36 pp., version 1.0 – electronical publication.

- DIEUZEIDE R.1927.** Sur quelques points de l'anatomie du phoque moine de la Méditerranée. Bull. Stn. Aquic. Pêc Castiglion, 1927 (2) .- 215-249.
- DISCA T ; ALLEGRINI B & PRIE V.2014.**Caractéristiques acoustiques des cris d'écholocation de 16 espèces de chiroptères (Mammalia, Chiroptera) du Maroc. *Vespère*.3 :209-229
- DJENNANE M.S & MAAMIR T.2011.** Contribution à l'étude de la diversité chiropterologique au sein du parc national de Belezma. Mem.Licence. Univ. El hadjIakhdar.Batna
- DOBSON G.E.1880.** Report on accessions to our knowledge of the Chiroptera during the past two years (1878-80). In Report of the Fiftieth Meeting of the British Association for the Advancement of Science (pp. 169-197).
- DORST J & PETTER F.1959.** Présence en Afrique du nord d'une chauve-souris du genre Tadarida. Mammalia, (23) .- 560-561.
- DRAY S.1999.**Utilisation des listes d'occurrence spécifiques spatialisées en ecologie et en biogéographie. Rapport bibliographique. DEA Analyses et Modelisation des Systemes Biologiques. ESA CNRS 5023. 31 p.
- DUPUY A.1964.** La gazelle du Cuvier. Sci.nat.Nat.Paris, (65) .- 34-36.
- DUPUY A. 1966 a.** Espèces menacées du territoire algérien. Trav.Inst. Rech .sahar. Univ. Alger, (23).- 29-56.
- DUPUY A.1966 b.** Les gazelles du Sahara algérien. Sci.Nat.Paris ; (78).- 15-22.
- DUPUY A. 1967 a.** La faune menacée de l'Algérie et sa protection Bull.Soc.nat.phys.Maroc, (47) .- 329-354.
- DUPUY A.1967b.** Répartition actuelle des espèces menacées de l'Algérie. Bull.Soc.nat.phys.Maroc, (47) .- 355-3
- DUVERNOY G.L. 1833.** Description d'un macroscélide d'Alger. Mém.Soc.Hist.nat. Strasbourg (1) 2, art.4 .- 1-25.
- DUVERNOY G.L. 1841.** Notes et renseignements sur plusieurs mammifères de l'Algérie. Institut Paris, (9) .- 400-401.
- DUVERNOY G.L & LEREBOLLET D.A. 1842.** Notes et renseignements sur les animaux vertébrés de l'Algérie qui font partie du Musée de Strasbourg. Mém.Soc.Hist.nat. Strasbourg, (3) .- 1-73.
- DUVERYRIER H . 1860.** Reise in Nord-Afrika. Vorlaufige Ergebnisse wissenschaftlicher Forschung im Was Masad und reise nach Goléa.juni bis. Oktober 1859. Petermanns geogr. Mitt; 55-63.
- DYBOWSKI J.1892.** L'extrême sud algérien. Contribution à l'histoire naturelle de cette région. Nouv.Arch. Missions scient. Litt. (1).- 319-372.
- DGF. 2005.**Plan de gestion du site de Taghit-Guir – Wilaya de Bechar .224 P
- EISEMANN V.1980.** Caractères spécifiques et problèmes taxonomiques relatifs à certains Hippariens africains. Proc. pan-Afr.Congr.Préhis, (8) .- 77-81.
- EL-AOUFI S. ; LAZOURGUI M.A. ; GRIENE L & MAOUCHE B.2012.** Atherosclerosis and atherosensitivity in two southwest Algerian desert rodents, *Psammomys obesus* and *Gerbillus gerbillus*, and in *Rattus norvegicus* Diabetes Metab Syndr Obes. 2012; 5: 337–34
- EL FEZZAZI G.2013.** <http://echosdesidibellabbes.info/?p=9651>
- FALCOZ L.1923.**Biospeologica. N° 49.Pupipara(Dipteres).Premiere serie. *Archs.Zool.exp.gen*.61 :521-552
- FELTEN H.; SPITZENBERGER F. & STORCH, G.1977.** Zur Kleinsaugerfauna West-Anatoliens. Teil IIIa. Senckenberg. Biol., 58: 1–44.
- FELLOUS A. & MAAZIZ S.2003.** Rapport National sur les Antilopes Sahelo-Sahariennes en Algerie . Séminaire d'Agadir (Maroc) 1- 5 MAI 2003 . Convention sur les especes Migratrices
- FOLEY H. 1922.** Contribution a l'étude de la faune saharienne. *Bull. Soc. Hist. Natur. Afr. Nord*, 13: 70–76.
- FOLEY H . ; CATANEI A. & VIOLETTE C.1926.** Microfilaires du sang de quelques animaux d'Algérie. *Archs.. Pasteur Alger* 4 (4) .- 485-528.
- FOLEY H .1929 a.**Présentation des dépouilles de divers mammifères sahariennes. *Bull.Soc.Hist. nat.Afr. N*, 20 (2) .- 43-44.

- FOLEY H. 1929 b.** Sur divers anthropodes piqueurs observés au cours de la mission du Hoggar (2ème note). Bull.Soc.Hist.nat.Afr.N.20(2) .- 47-54.
- FOLEY H .1929 c .** Présente Poecilieris libyca...). Bull.Soc.Hist.nat.N; 20 (8).- 232.
- FOLEY H. & LESOURD M.1938.** Note sur un daman (Procavia) du Tassili des Adder. Bull.Soc.Hist.nat.Afr.N, 29 (6-7) .- 461-465
- FONS R.1975 .** Contribution à la connaissance de la Musaraigne étrusque.Univ. Paris pp 189
- GAISLER J.1983.** Nouvelles données sur les Chiropteres du Nord Algerien .*Mammalia* . 47 N° 3 pp 360-369.
- GAISLER J.1984.** Bats of northern algeriaans their winter activity .*Myotis.*,21-22 pp 89-95 .
- GAISLER J. & KOWALSKI K.1986.** Results of the netting of bats in Algeria (Mammalia : Chiroptera) *Vest.Cs.Spoleo.Zool.* 50: pp 161-173.
- GAISLER J. 2001.** *Rhinolophus mehelyi* Matschie, 1901 – Mehely-Hufeisennase. Pp.: 91–104. In: KRAPP, F. (ed.): Handbuch der Säugetiere Europas. Band 4: Fledertiere. Teil I: Chiroptera I. Rhinolophidae, Vespertilionidae 1.Aula-Verlag, Wiebelsheim, 603 pp.
- GASTON, K.J. & BLACKBURN, T.M. 1996.** Range size-body size relationships: evidence of scale dependence. *Oikos* : 75, 479-485.
- GASTON, K. J., QUINN, R. M., WOOD, S. & ARNOLD, H. R. 1996.** Measures of geographic range size: effects of sample size. *Ecography* : 19, 259-268.
- GASTON, K. J. & LAWTON, J. H. 1990 .** Effects of scale and habitat on the relationship between regional distribution and local abundance. *Oikos* : 58, 329-335.
- GAUBERT P.; BLOCH C.;BENYACOUB S.;ABDELHAMID A.;PAGANI P.;CHABI Y.; ADEYEMI A.;DJAGOUN M.S.;COULOUX A. &DUFOUR S.2012.** Reviving the African Wolf *Canis lupus lupaster* in north and west Africa: A mitochondrial lineage ranging more than 6,000 km wide, *PLoS ONE* 7, e42740 | doi:10.1371/journal.pone.0042740 (OA)
- GAYRARD-VALEY Y . 1984.** La Paléontologie - Que-sais-je. Presse Univ France - Paris.
- GENTRY A.W. 1964.** Skull characters of african gazelles. *Ann Mag.nat.Hist.* 3 (7) .- 353-382.
- GENTRY A.W.1972.** Genus *Gazella* In MELTER J. SETZER H.W. (eds). The mammals of Afrika. An identification .manuel. Smiths. Inst.Washington. part 15 ; (1).- 85-93.
- GERVAIS P.1876.** Le genre cténodactyle. *J. Zool.Paris*, (5) .- 223-232.
- GEYR VON SCHWEPPENBURG H. F. 1924.** Zur Sexualethologie der Stockente. *Journal of Ornithology*, 72(4), 472-476.
- GHALMI R.1992.** Etude du Parc de Theniet El Had. La faune sauvage. ANN, 1995.
- GOUAT J. 1985.** Notes sur la reproduction de *Ctenodactylis gundi* rongeur Ctenodactylidae Z. Säugetierk, 50, (55) .- 285-193.
- GOUAT J. 1986.** A propos d'une gestation énigmatique chez *Ctenodactylus vali* (Rodentia). *C. r Acad. Sci. Paris*, (303) .- 665-667.
- GOUAT P. 1987.** Interspecific competition and space utilisation. Study of two ctenodactylid rodents in Algeria. *Mammalia*, 51 (3) .- 472.
- GOUAT P. 1988 a.** Etude socioécologique de trois espèces de rongeurs ctenodactylidés d'Algérie. Thèse. Univ. C. Bernard, Lyon, 427 p.
- GOUAT P. 1988 b.** Compétition interspécifique et utilisation de l'espace. Etude chez deux espèces de rongeurs Cténodactylidés en Algérie. *Sc. Techn. Anim. Labor*;; 13 (2).- 123-127.
- GOUAT P. 1989 b.** Communal gestion of space and defense of territory by the gundi, *Ctenodactylus gundi*. *Mammalia*, 53 (3).- 477.
- GOUICHICHE M .2016.**Denombrement du cerf de Berberie. Resultats et analyses. La lettre du Centre Cynegetique de Zeralda.N° 17 . Dec 2015. 26 P.
- GRABER M.1972.***Micipsella numidica* (SEURAT, 1917), filaire de la carité péritonéale et de l'appareil circulatoire de lièvres d'Europe, d'Asie et d'Afrique. *Annl. Parasit. Hum. Comp*, 47 (4) .- 585-596.

- GRANJON L., BONNET A., HAMDINE W. & VOLOBOUEV V. 1999.** Reevaluation of the taxonomic status of North African gerbils usually referred to as *Gerbillus pyramidum* (Gerbillinae, Rodentia): Chromosomal and biometrical data. *Zeitschrift für Säugetierkunde*, 64 : 298-307.
- GRANJON L & DUPLANTIER M. 2009.** Les rongeurs de l'Afrique sahélo-soudanaise. Collection faune et flore tropicales 43. IRD Ed. 242 P.
- GRASSE P.P. 1955.** Traité de Zoologie, Mammifères. Les ordres.- Anatomie, Ethologie, Systématique Tome XVII.
- GRASSE P.P. 1968.** La vie des animaux, le peuplement de la terre. LAROUSSE
- GRAY J.E. 1930.** *Spicilegium zoologica*, part 1. Treuttel, Würz, London (not seen).
- GRAY J.E. 1965.** Revision of the genera and species of Mustelidae contained in the British museum. *Proc. Zool. Soc. London*, 1865; pp.- 100-155.
- GRENOT C. 1972.**-Un curieux rongeur diurne du Sahara . le goundi. *Bêtes Nat*, (99) .- 20-25
- GRENOT C. 1979.** Les mammifères du désert. *Science Vie*, 742 .- 32-37.
- GRENOT C. 1991.** Wildlife management.- Ecophysiological characteristics of large saharan mammals and their effects on ecosystem. in.- *Mammals in the palaeartic desert. Unesco progr on Man and the Biosphere. Ed. McNeely et Neronov, Moscow, pp.- 103-135*
- GROVES C.P. 1981.** Notes on the gazelles, 3. The dorcas gazelle of North Africa. *Annali Mus. Civ. Storia nat. Giacomo Doria*, (83) .- 455-471.
- GSELL S. 1913.** Histoire ancienne de l'Afrique du Nord. Hachette, Paris, t.1, 544 .
- GUERZOU A. ; BOUKRAA S. ; SOUTTOU K. ; DERDOUKH W. ; GUERZOU M. ; SEKOUR M., BAZIZ-NEFFAH F. & DOUMANDJI S. 2012 .** Diet of Common Raven *Corvus Corax* (Aves, Corvidae) in Algeria. *Advances in Environmental Biology*, 7(7): 1288-1291
- GUERIN C. & FAURE M. 1990.** Les grands mammifères. *Revue géologie de la préhistoire - CNRS - Paris*.
- GUYON J.L.G. 1852.** Voyage d'Alger au Zibans, l'ancienne Zèbe en 1847. Alger. 302 + XXI pp.
- GVS .2016.** Guide des Vertébrés du Sahara . Fiches spécifiques. <http://www.cons-dev.org/>
- HAMDINE W. 2000.** Biosystématique et écologie des populations de Gerbillidés dans les milieux arides, région de Beni – Abbès (Algérie). Thèse Doctorat, Univ. Mouloud Mammeri, TiziOuzou, 147 p.
- HALTENORTH TH. & DILLER H. 1980.** A field guide to the Mammals of Africa including Madagascar. Collins - London.
- HALTENORTH TH. & DILLER H. 1985.** Mammifères d'Afrique et de Madagascar. Ed Delachaux et Niestle - Paris.
- HANAK V & GAISLER J. 1983.** *Nyctalus leisleri* (Kuhl, 1818), une espèce nouvelle pour le continent africain. *Mammalia*, 47: 585–587.
- HANAK V & ELGADI A. 1984.** On the bat fauna (Chiroptera) of Libya. *Věst. Čs. Společ. Zool.*, 48: 165–187.
- HANAK V.; BENDA P.; RUEDI M.; HORAČEK I. & SOFIANIDOU T. S. 2001.** Bats (Mammalia: Chiroptera) of the Eastern Mediterranean. Part 2. New records and review of distribution of bats in Greece. *Acta Soc. Zool. Bohem.*, 65: 279–346.
- HARRISON, D. L. & BATES P. J. J. 1991.** The Mammals of Arabia. Second Edition. *Harrison Zoological Museum, Sevenoaks*, 354 pp.
- HARTERT E. 1913.** Notes on ruminants and other large mammals of the central western Sahara. *Novit.*
- HAYMAN R. W. & HILL J.E. 1971.** Part 2. Order Chiroptera. Pp.: 1–73. In: MEESTER J. & SETZER H. W. (eds.): *The Mammals of Africa: an Identification Manual*. Smithsonian Institution Press, Washington.
- HEIM DE BALSAC H. 1928.** Notes sur la présence et la répartition de quelques grands mammifères dans le Sud-Oranais et le Maroc oriental. *Revue fr. Mammal*, 2 (2).- 83-92.
- HEIM DE BALSAC H. 1930 a.** Une relique de faune européenne au milieu saharien .- le sanglier du Sud-Oranais. *C. r. Ass. Fr. Avanc. Sci. Sess, Alger*, pp .- 576-580.

- HEIM DE BALSAC H. 1930 b.** Les grands mammifères du Dj. Guettar (Sud-oranais). C. r. Ass. Fr. Avanc. Sci. Sess. Alger, pp.- 245-248.
- HEIM DE BALSAC H. 1934.** Notes complémentaires sur les Damans de l'Ahaggar. Bull. Soc. Mus. Nat. Hist. Nat. Paris (2) 6 : 224-227.
- HEIM DE BALSAC H. 1934a.** Note complémentaire sur les damans de l'Ahaggar. Bull. Mus. Natn. Hist. Nat. Paris, (2) 6.- 224-227.
- HEIM DE BALSAC H. 1936.** Biogéographie des mammifères et des oiseaux de l'Afrique du Nord. Bull. biol. Fr. Belg, suppl. 21, 447 p.
- HEIM DE BALSAC H. 1937 b.** Diagnoses de mammifères nord-africains. Bull. soc. Zool. Fr, (62).- 329-334.
- HEIM DE BALSAC H. 1937b.** *Plecotus auritus saharea* (Laurent, 1936) n'est autre que *Otonycteris hemprichi* (Peters, 1869). Bull. His. Nat. Afr. N. 28 (4-5) .-321-324
- HEMMER H.; GRUBB P. & GROVES C.P. 1976.** Notes on the sand cat, *Felis margarita*. Z. Säugetierk, 41.- 286-303
- HERMAN J. & LIMPENS, G.A. 2002.** Field identification using bat detectors to identify species. Society for Study and Conservation of Mammals, Eco Consult and Project Management, Roghorst 99, 6708 KD Wageningen, Netherlands
- HILL J. E. 1964.** Notes on a collection of bats from Figuig, Morocco. *Mammalia*, 28: 83–87.
- HULVA P.; HORACEK I. & BENDA P. 2007.** Molecules, morphometrics and new fossils provide an integrated view of the evolutionary history of Rhinopomatidae (Mammalia: Chiroptera). *BMC Evolutionary Biology*, 2007:165
- HUTSON A.M.; SPITZBERGER F. ; JUSTE J. ; AULAGNIER S. ; ALCADÉ J.T. ; PALMIERRIM J. ; PAUNOVIC M. & KARATAS A. 2010.** *Rhinolophus euryale*. The IUCN Red List of Threatened Species 2010: e.T19516A8946802. . Downloaded on 10 December 2015.
- HORAČEK I. & HANAK V. 1984.** Comments on the systematics and phylogeny of *Myotis nattereri* (Kuhl, 1818). *Myotis*, 21–22: 20–29.
- HOPKING G.H.E & ROTHSCHILD M. 1953.** An illustrated catalogue of the ROTHSCHILD collection of flies (Siphonaptera) in the British Museum (Natural History). I. Tungidae and Pulicidae. Brit. Mus. (Nat. Hist.) London, XV+361 p.
- HUNKELER P. 1978.** Conservation du cerf de Barbarie dans la forêt de Béni-Salah. Report for Union Intern. Cons. Nature Res, 10 p.
- ISSAAD CH. 1983.** Etude sur la reproduction chez *Rhinolophus mehelyi* (CHIROPTERA) en Algérie. Mémoire Univ Oran 66 pp.
- IUCN 1996 .** RED DATA BOOK.
- JACQUIN M. 1974.** A propos du phoque moine ou veau marin. Enseignement Sc. Nat. Algerie, (12) .- 89-
- JACOBS D.; COTTERIL F.P.D.; TAYLOR P.J.; AULAGNIER S. & PALMIERRIM J. 2010.** *Pipistrellus rueppellii*. The IUCN Red List of Threatened Species 2010: e.T17361A7009790. . Downloaded on 10 December 2015.
- JAFFRÉ N. 2007.** La reproduction des Hyaenidés et du Lycaon. These Doct. veter. Ecole Nationale veterinaire d'Alfort . 102 P.
- JAVIER PALOMO L. ; ENRIQUE R.; JUST O. & MARIO VARGAS J. 2009.** *Mus spretus* (Rodentia: Muridae). *Mammalian species* 840:1–10
- JENTINK F. A. 1887.** Catalogue ostéologique des mammifères. Cat. Syst. Mus, Hist. Nat. Pays –Bas, (9) .-1-359.
- JENTINK F.A. 1888.** Mammifères (rongeurs , insectivores, chiroptères, édentés et marsupiaux). Cat. Syst. Mus. Hist. Nat. Pays-Bas, (12) .-1-280.
- JENTINK F.A. 1892.** Mammifères (signes, carnivores, Ruminants, pachydermes, sirènes et cétacés). Cat. Syst. Mus. Hist. Nat. Pays –Bas, (11) .-1-219.
- JOLEAUD L. 1912.** Etudes de géographie zoologique sur la Berberie. I les Cervidés - Revue. Afr. Alger 56 : 471-489.
- JOLEAUD L. 1912.** Etudes de géographie zoologique sur la Berbérie. 1. Les cervids. Revue afr. Alger, (56) .- 471-499.
- JOLEAUD L. 1914.** Sur l'âge de l'Elephas africainus en Numide. Recl. Not. Mém. Soc. Archéol. Constantine. 5è s, 8.- 203-210.
- JOLEAUD L. 1918a .** Etudes de géographie zoologique sur la Berbérie. II. Les bovines. Revue afr. Alger, (59) .- 161-214.
- JOLEAUD L. 1918 b.** Etudes de géographie zoologique sur la Berbérie. III. Les hippotragines. Bull. Soc. Géogr. Archéol. Oran, (38) .- 57-86.

- JOLEAUD L. 1918.** Etudes de géographie zoologique sur la Berberie. II Les Bovinés - Revue Afr. Alger 59 : 161-214.
- JOLEAUD L. 1920.** Etudes de géographie zoologique sur la Berbérie. 1. Les rongeurs, II. Les leporidés. Le lapin. Bull. Soc. Zool. Fr. , (45) .- 106-112.
- JOLEAUD L. 1927a .** Etude de géographie zoologique sur la Berberie. Le mouflon à manchettes. C.r. somm. Séanc. Soc. Biogéogr, 4 (27) .- 43-45.
- JOLEAUD L. 1927 b.** Etude de géographie zoologique sur la Berbérie. Les insectivores. Cr. Ass. Fr. Avanc. Sci. Sess. Constantine, pp .- 523-526.
- JOLEAUD L.1929a.** Etude de géographie zoologique sur la Berbérie. Les pachydermes. I. Les sanglier et les phacochères. Revue Géogr. Maroc,17 (3-4) .- 177-192.
- JOLEAUD L. 1929b.** Etude de géographie zoologique sur la Berbérie. Les ruminants. V. les gazelles. Bull. Soc. Zool. Fr. , (54).- 438-457.
- JONES G.; MORTON M.; HUGHES P. M. & BUDDEN, R. M.1993.** Echolocation, flight morphology and foraging strategies of some West African hipposiderid bats. *J. Zool.*, Lond.,230: 385–400.
- JORDAN K.1931.** on some fleas collected by Monsieur HEIM DE BALSAC in Western Algeria . *Novit. Zool*, (36) .- 233-234.
- KADDACHE M. 1982** - L'Algérie dans l'Antiquité. Ed SNED - Alger.
- KAHMANN H.1958.** Die Fledermaus *Rhinolophus mehelyi* Matschie, 1901 als Glied der Säugetierfauna in Tunesien. *Zool. Anz.*, 161: 227–237.
- KAPTEYN K.1995.** Vleermuizen in het landschap; over hun ecologie, gedrag en verspreiding. Noordhollandse Zoogdierstudiegroep and Het Noordhollandse Landschap. Provincie Noord-Holland, The Netherlands
- KERKOUB Y.2014.** Contribution à l'étude des Carnivores Sauvages dans la wilaya de Tiaret .Mem.Ing.Scién.Biolo.Université de Tiaret
- KEBAB L.2012.** Ecologie alimentaire et utilisation de la mangouste dans la forêt de Darna au Parc National du djurdjura .Memoire Magistere Université de Tizi-Ouzou
- KHALDI M.; SOCOLOVSKI C.; BENYETTOU M.; BARECH G.; BICHE M.; KERNIF T.; RAOULT D. & PAROLA P.2012** Rickettsiae in arthropods collected from the North African Hedgehog (*Atelerix algirus*) and the desert hedgehog (*Paraechinus aethiopicus*) in Algeria . *Journal of Comparative Immunology, Microbiology and Infectious Diseases* 35 (2012) 117– 122.
- KHAMMES N. & AULAGNIER S.2007.** Diet of the wood mouse, *Apodemus sylvaticus* in three biotopes of Kabylie of Djurdjura (Algeria) . *Folia Zool.* – 56(3): 243–252 (2007)
- KHAMMES N. & AULAGNIER S.2010** .Unexpected morphometric differentiation of the Algerian mouse, *Mus spretus* (Rodentia: Muridae) from Kabylie of Djurdjura (Algeria). *mammalia*. Volume 74, Issue 2, Pages 199–207
- KHECHEKHOUCHE E. ; BRAHMI K. & MOSTEFAOUI O. 2011.** Étude du régime alimentaire du Fennec *Fennecus zerda* dans la région de Oued Souf . Mem Ing ;INA El-Harrach
- KHIDAS K.1986.** Etude de l'organisation sociale et territoriale du chacal *Canis aureus algeriensis* WAGNER 1841 dans le Parc National du Djurdjura. Thèse Univ Alger 82 pp.
- KHIRREDDINE A.1976.** Aménagement cynégétique du massif du Senalba Chergui. Thèse. Inst. Nat. Agronomie. El-Harrach.
- KOBELT W. 1886.** Die Säugetiere Nordafrikas. *Zool. Gart. Frankfurt*, 27.-169-177, 205-212,237-243,312-316.
- KOCEÏR E.A. 2003.** Etude du métabolisme glucidique et lipidique de l'hépatocyte isolé de rat des sables (*Psammomys obesus*) au cours du développement du syndrome diabétique. Influences nutritionnelle, hormonale et pharmacologique. These Doct. Es. Scien. Univ. Houari Boumediene . 254 P.
- KOCK D. & SCHOMBER H.W.1961.** Beitrag zur Kenntnis der Verbreitung und des Bestandes des Atlasirsches (*Cervus elaphus barbarus*) sowie eine Bemerkung zu seiner Geweihbildung. *Säugetierk. Mitt.*, (9) .- 51-54.
- KOCK, D.1969.** Die Fledermaus-Fauna des Sudan (Mammalia, Chiroptera). *Abhandl.Senckenberg.Naturforsch.Ges.*, 521: 1–238.

- KOCK D. & NADER I. A.1984.** *Tadarida teniotis* (Rafinesque, 1814) in the W-Palaearctic and a lectotype for *Dysopes rupelii* Temminck, 1826 (Chiroptera: Molossidae). *Ztschr. Saugetierk.*,49: 129–135.43
- KOCK D. & HOWEL K. M.1988.** Three bats new for mainland Tanzania (Mammalia: Chiroptera). *Senckenberg. Biol.*, 68: 223–239.
- KOCK D.2001.** Identity of the African *Vespertilio hesperida* Temminck 1840 (Mammalia, Chiroptera, Vespertilionidae). *Senckenberg. Biol.*, 81: 277–283.
- KOENIG A. 1896.** Reisen und Forschungen in Algerien. Erster Theil .- Reiseschilderung. 168 pp. Sweiter Theil .- Beitrage zur Ornis Algeriens., Berlin, 426 p.
- KOEFFLI K.P.; POLLIGER J.;GODINHO R.; ROBINSON J.;LEA A.; HENDRICKS S.; SCHWEITZER R.M.;THALMANN O.; SILVA P.; FAN Z.; YURCHENKO A.A.; DOBRYNIN P.;MAKUNIN A.; CAHILL J.A.;SHAPIRO B.;ÁLVARES F., BRITO J.C.; GEFFEN E.; LEONARD J.A.; HELGEN K.M. ; JOHNSON W.E.;O'BRIEN S.T.;VAN VALKENBURGH B. & WAYNE R.K.2015.** Genome-wide Evidence Reveals that African and Eurasian Golden Jackals Are Distinct Species, *Current Biology*, published online on 30 July 2015 ahead of print | doi:10.1016/j.cub.2015.06.060(OA)
- KOWALSKI K. 1979.** Terrestrial mammals of Algeria in the collections of the City Museum in Oran. *Afr. Small Mammal Newsl* ,(4) .- 8-10.
- KOWALSKI K . 1984.** Les chauves-souris cavernicoles de l'Algérie. *Spéléol, algérienne*, 1982-1983, pp .- 43-56.
- KOWALSKI K. 1985.** Annual cycle of reproduction in *Apodemus sylvaticus* in Algeria. *Acta zool. Fenn* (173) .- 85-86.
- KOWALSKI K. & RZEBIK-KOWALSKA B. 1991.** Mammals of Algeria, *Polish Acad. Sci. Ossolineum*, 370 p.
- KUNZ T. H. & BROCK C.E.1975.** A comparison of mist nets and ultrasonic detectors for monitoring flight activity of bats. *Journal of Mammalogy.*, 56:907-911.
- LATASTE F. 1880.** Diagnoses de mammifères d'Algérie. *Naturaliste* 2. (15.XI.1880) 313-315.90.
- LATASTE F. 1880 a.** Addition à la note précédente. *Bull. Soc. Zool. Fr.* (5) .- 237-239.
- LATASTE F.1881 a.** Sur un rongeur nouveau du Sahara algérienne (*Ctenodactylus mzabi* n. sp.) *Bull. Soc. Zool. Fr.* (6) .- 214-225.
- LATASTE F. 1881 b.** Les gerboises d'Algérie. *Naturaliste*, 3 (15.IX.1881), pp .- 474-476.
- LATASTE F. 1881.** Mammifères nouveaux d'Algérie. *Naturaliste* 3. (1.XI.1881) 497-500
- LATASTE F.1882 a.** (Présetation de *Ctenodactylus*...) In.- Séance du 22 Nov. 1881. *Naturaliste*, 4 (1.I.188), 12 p.
- LATASTE F.1882b.** Mammifères nouveaux d'Algérie. *Naturaliste*, 4 (1.II.1882), pp.- 21-23,(15.II.1882).- 27, (1.III.1882).- 36, (1.V.1882), pp.- 69-70, (15.V.1882), pp .- 77-78, (1.VI.1882), pp .- 83-85, (1.VII.1882), pp.- 101-102, (15.VIII.1882), pp .- 126-127.
- LATASTE F.1883a.** Sur l'acclimatation et domestication d'un petit rongeur originaire des Hauts-Plateaux Algériens (*Dipodillus simoni* Lat.) *Bull. nain. Acclim. Fr.* 3 (10) .- 369-396.
- LATASTE F.1883b.** Note sur les souris d'Algérie. Description d'une espèce nouvelle (*Dipus Darricarrerei*). *Annali Mus. Civ. Storia nat. Giacomo Doria*, (18).- 661-683.
- LATASTE F.1883c.** Les gerboises d'Algérie. Description d'une espèce nouvelle (*Dipus Darricarrerei*). *Annali Mus. Civ. Storia nat. Giacomo Doria*, 18, pp .- 661-683.
- LATASTE F. 1885a.** Etude de la faune des vertébrés de Barbarie (Algérie, Tunisie et Maroc). I, Catalogue provisoire des mammifères apélagiques sauvages. *Actes Soc. Linn. Bordeaux* (37) .- 13-35.
- LATASTE F. 1885b.** Etude de la faune des vertébrés de Barbarie (d'Algérie, Tunisie et Maroc). I, Catalogue provisoire des mammifères apélagiques sauvages. *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, (39).- 129-289.
- LATASTE F. 1885 c.** Sur le système dentaire du genre *Ctenodactylus*. *Naturaliste*, (7) .- 21-22.
- LATASTE F. 1887a.** Notes prises au jour le jour sur les différentes espèces de l'ordre des rongeurs observées en captivité. *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, 40, 41, 43 (reprint, 676 p.).
- LATASTE F.1887b.** Catalogue critique des mammifères apélagiques sauvages de la Tunisie. *Explor. Scient. Tunis*, XV + 42 p.
- LATASTE F.1888 a.** Le *Pachyuromys* et ses mœurs. *Naturaliste*, (10) .- 181-183.

- LATASTE F. 1888 b.** Un reptile intéressant de la faune algérienne. Cr. Ass. Fr. Avanc. Sci, sess Oran, 1.- 197 p.
- LARAT I.1964.** Inventaire spéléologique du Tell Oranais. *Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord*, 54: 133—184.
- LAURENT P. 1937a.** Une forme nouvelle du genre *Asellia*, *A. tridens pallida* subsp. Nov. *Mammalia* (1) .- 111-116.
- LAURENT P. 1937b.**(Mammifères observés dans la région de Gouraya et du Duperré). *Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. N*, 28 (4-5), 226 p.
- LAURENT P. 1938 a.** Une présentation de petits mammifères provenant de la région de Trolard-Taza. *Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. N*, 29 (1) .- 19-22.
- LAURENT A.1944.** Premiers baguages des chauves-souris en Afrique du Nord ; *Bull. Trim de la Soc. de Geo. et d'archeo. d'Oran*. 67eme année-Tome65-pp49-51
- LAVAUDEN L. 1925.** Note de mammalogie nord-africaine. Le zorille *Bull. Soc. Zool Fr*, (49) .- 630-634.
- LAVAUDEN L. 1926 a.** Les gazelles du Sahara central. *Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. N*, (17) .- 11-27.
- LAVAUDEN L. 1926 b.** Notes de mammalogie nord-africaine. Les genettes. *Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. N*, (17).- 51-54.
- LAVAUDEN L. 1926 c.** Les vertébrés du Sahara. A. Gueillard, Tunis, 200 p.
- LAVAUDEN L. 1928.** Notes de mammalogie nord-africaine. Les chats. *Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. N*. 19 (7) .- 255-262.
- LAVAUDEN L. 1930.** Notes de mammalogie nord-africaine. La gazelle rouge. *Bull. Soc. zool. Fr*, (55) .- 327-332.
- LAVOCATI R.,1967.** Histoire des mammifères. Ed du seuil. Collection le rayon de la
- LE BERRE M. 1986.** Les vertébrés d'Iherir (Tassili n'Ajjer, Algérie). Esquisse écologique et biogéographique C. r. somm. Séanc. Soc. Biogéogr, 62 (4) .- 111-132.
- LE BERRE M. 1990.** La Faune du Sahara. Mammifères, tome 2. Editions Raymond Chabaud -Lechevalier.
- LE BERRE M. 1991.** The role of Tassili n'Ajjer (Algeria) in the conservation of the great mammalian fauna in central sahara. in.- *Mammals in the palaeartic desert. Unesco progr on Man and the Biosphere*. Ed. McNeely et Neronov, Moscow, pp .- 181-192.
- LEBECHÉ D. 1983.** Etude écologique des mammifères de la forêt naturelle de Djebel Babor. *Mémoire Univ. Sétif*, 50p.
- LHOTE H .1946.** Observations sur la répartition actuelles et les mœurs de quelques grands mammifères du pays Touareg. *Mammalia*, 10 (1) .- 26-56.
- LHOTE H. 1963.** L'évolution de la faune dans les gravures et les peintures rupestres du Sahara et ses relations avec l'évolution climatique. In.- *Miscellanea en homenaje al abate Henri Breuil. Inst. Prech. Arqueol. Barcelona*, (2) .- 83-118.
- LHOTE H. 1970.** Les gravures rupestres du Sud Oranais. *Mém. Cent. Rech. Anthropol. Préhist. Ethnogr. Paris*, (16) .- 1-210.
- LHOTE H. 1976.** Les gravures rupestres de l'Oued Djarat (Tassili-n-Ajjer). *Mém. Cent. Rech. Anthropol. Préhist. Ethnogr. Alger*, (25) .- 1-830.
- LHOTE H. 1984.** Les gravures rupestres de l'Atlas saharien, monts des Ouled Nail et région de Djelfa. *Office du Parc National du Tassili*.
- LIMPENS H. J.;MOSTERT K. & NBONGERS G.1997.** Atlas van de Nederlandsevleermuizen: onderzoeknaarverspreiding en ecologie. Uitgeverij KNNV, Utrecht, The Netherlands
- LLOZE R. 1979 b.** Répartition et biologie du phoque moine *Monachus monachus* (Hermann, 1779) sur la côte oranienne. In.- Ronald K, Duguy R. (eds.).- *The Mediterranean monk seal. UNEP Tech. Ser.* 1, pp .- 101-112.
- LLOZE R. 1979 a.** Catalogue des mammifères marins conservés au Musée Demaeght de la ville d'Oran. *Bull. Soc. Géogr. Archéol. Oran*, 1977-1978; pp .- 85-89.
- LLOZE R. 1982.** Les échouages des cétacés sur la côte oranaise, *Bull. Soc. Géogr. Archéol. Oran*, 1980, pp .- 47-50.
- LLOZE R. 1992.** Les échanges de cétacés sur la côte Oranaise. *Bull. Soc. Géogr. Archéol. Oran* : 47-50.

- LOCHE V. 1856.** Description d'une nouvelle espèce de zorille. *Revue Mag. Zool*, (2) 8.-.- 497-499.
- LOCHE V. 1858 a.** Catalogue des mammifères et des oiseaux observés en Algérie. A. Bertrand, Paris, mammals, pp .- 1-32.
- LOCHE V. 1858 b.** Description d'une nouvelle espèce de chat. *Revue Mag. Zool*, (2) 10.-.- 49-50.
- LOCHE V. 1860.** Description de deux nouvelles espèces du genre dauphin. *Revue Mag. Zool*, (2) 12 .- 473-479.
- LOCHE V. 1867.** Histoire naturelle des mammifères. In.- Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842. Sciences physiques, zoologie, 1-123 (plates prepared by Lavailant at earlier date but published first as part of this volume).
- LODER E.G. 1894.** On the "Reem" abtelope of Algeria. *Proc. zool. Soc. London*, 1894, pp .- 473-476.
- Loumassine H. E., Allegrini B., Bounaceur F., Peyre O., & Aulagnier S. 2017.** A new mammal species for Algeria, *Rhinopoma microphyllum* (Chiroptera: Rhinopomatidae): morphological and acoustic identification. *Mammalia*, 82(1), 85-88.
- LYDEKKER R. & BLAINE G. 1913-1916.** Catalogue of the ungulate mammals in the British Museum (N.H.).
- MACDONALD S.M, MASON C.F & DE SMET K. 1985.** The otter (*Lutra lutra*) in north-central Algeria. *Mammalia*, 49 (2) .- 215-219.
- MAHBOUBI M, AMEUR R, CROCHET J.Y & JAEGER J.J. 1983.** Première découverte d'un marsupial en Afrique. *C. r. Acad. Sci. Paris, II*, (297) .- 691-694.
- MAHBOUBI M, AMEUR R, CROCHET J.Y & JAEGER J.J. 1984 a.** Earliest known proboscidean from early Eocene of North-West Africa. *Nature, Lond*, (308) .- 543-544.
- MAHBOUBI M, AMEUR R, CROCHET J.Y & JAEGER J.J. 1984 b.** Implications paléobiogéographiques de la découverte d'une nouvelle localité éocène à vertébrés continentaux en Afrique nord-occidentale .- El Kohol (Sud-Oranais, Algérie). *Geosios*, (17) .- 625-629. *Mammalia. Revue trimestrielle.- de 1965 à 1986.*
- MARES P. 1857 a.** Observations de météorologie et d'histoire naturelle faites dans le sud de la province d'Oran. *C. r. Acad. Sci. Paris*, (45) .- 26-28.
- MARES P. 1857 b.** Observations de météorologie et d'histoire naturelle faites dans le sud de la province d'Oran. *Revue Mag. Zool*, (2) 9 .- 330-331.
- MARES P. 1859.** Note sur une caverne servant de repaire à des hyènes [...] près de l'oasis de Laghouat. *Bull. Soc. Géol. Fr*, (2) 16 .- 111-113.
- MATSCHIE P. 1892.** Über einige afrikanische Säugethiere. *Sber. Ges. naturf, Freunde Berl*, 1892 (7) .- 110-115.
- MATSCHIE P. 1912.** Über einige Rassen des Steppenluchses *Felis (Caracal) caracal* (St. Müll.) *Sber. Ges. naturf, Freunde Berl*, 1912 (2a) .- 55-67.
- MAYER F.; DIETZ C. & KIEFER A. 2007.** Molecular species identification boosts bat diversity. *Frontiers in zoology*, 4(4), 5.
- MAZIZ.S.B. 2007.** Inventaire de la faune sauvage dans le grand Erg Occidental . SCF/DGF/ANN – Algérie. Mars 2007 . Actes du Séminaire International sur la Biodiversité Faunistique en Zones Arides et Semi-arides
- MCNEELY J.A. & NERONOV V.M. 1991.** Mammals in the palaeartic desert.- Status and trends in the Sahara-Gobian region. *Unesco progr. on Man and the Biosphere*. 297 p.
- MEINERTZHAGEN R. 1934.** The biogeographical status of the Ahaggar Plateau in the central Sahara, with special reference to birds. *Ibis*, (4) .- 528-571.
- MENARD N. 1986.** Le singe magot *Macaca sylvanus*. *Museum National de la Nature - Alger*.
- MONOD T. 1928.** Sur la présence au Sahara du *Lycaon pictus* (Temm.). *Bull. Soc. zool. Fr*, (53) .- 262-264.
- MONOD T. 1931.** L'Adrar Ahnet. Contribution à l'étude physique d'un district saharien. I. Partie. *Rev. Géogr. Phys. Géol. Dyn*, 4 (2) .- 107-148.
- MONOD T. 1933.** Anes sauvages. *Terre Vie*, 3 (8) .- 451-462.

- MONOD T. 1970.** A propos d'un aulacode (*Thryonomys*) du gisement néolithique d'Amekni (Ahaggar). Bull. Inst. Fond. Afr. Noire, A, 32 (2) .- 531-550.
- MONTEIL V. 1951.** Contribution à l'étude de la faune du Sahara occidental. Notes et Docum. Inst. Hautes Etudes Maroc, 8 .- 1-169. Niethammer J. 1971.- Die Fauna der Sahara. In .- Schiffers H. (ed). Die Sahara und ihre Randgebiete. 1 Bd. Physiogeographie. Weltforum Verl, München, pp .- 499-587
- MONTGELARD C, CATZEFIS FM & DOUZERY E. 1997.** Phylogenetic Relationships of Artiodactyls and Cetaceans as Deduced from the Comparison of Cytochrome b and 12s rRNA Mitochondrial Sequences», *Mol. Biol. Evol.*, vol. 14, n° 5, 1997, p. 550-559.
- MOSTEFAI N, SELLAMI M. & GRENOT C. 2003.** Contribution à la connaissance du régime alimentaire de la Genette commune (*Genetta genetta*) dans la réserve cynégétique de Moutas, Tlemcen (Algeria). Bulletin de la Société zoologique de France . vol. 128, n 3, pp. 227-237
- MUSSER GG & CARLETON M.D . 2005.** Superfamily Muroidea. In: (D.E. Wilson and D.M. Reeder, eds.) Mammal species of the world. A taxonomic and geographic reference, Vol. 2, Third edition. John Hopkins University Press, Baltimore, MD. pp. 894 – 1531.
- NDIAYE A, SHANAS U, CHEVRET P. & GRANJON L. 2013.** Molecular variation and chromosomal stability within *Gerbillus nanus* (Rodentia, Gerbillinae): taxonomic and biogeographic implications. *Mammalia* 2013; 77(1): 105–111
- NEWBY J., WACHER, T., LAMARQUE F., CUZIN F. & DE SMET K. 2008.** *Nanger dama*. In: IUCN 2013. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2013.1. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 17 October 2013.
- NICOLAS V, HAMANI A , AMROUCHE L, BENSIDHOUM M, BOUKHEMZA M, DOUMANDJI S. & DENYS C. 2013.** First molecular evidence for the presence of *Crocidura pachyura* (Mammalia, Soricidae) in Kabylie (Algeria). *mammalia* (online first)
- NICOLAS V., GRANJON L. & DUPLANTIER JM. 2009.** Phylogeography of spiny mice (genus *Acomys*, Rodentia: Muridae) from the southwestern margin of the Sahara with taxonomic implications. *Biological Journal of the Linnean Society*, 2009, vol. 98, no 1, p. 29-46.
- NICOLAS V., SOUTTOU K., GOUISSEM K., DOUMANDJI S. & DENYS C. 2013.** Première preuve moléculaire de la présence de *Gerbillus latastei* (Rodentia, Muridae) en Algérie . *Mammalia* (DOI: 10.1515/mammalia-2013-0059)
- OUBAZIZ B. 2011.** Recherches écologiques sur les chiroptères de l'extrême Ouest Algerien : Habitat, Répartition et Statut .Mémoire . Magister .Univ. Aboubakr Belkaid .Tlemcen . 188 P + Annexes
- OURAGH A , 2003.** Inventaire de la faune sauvage de la région de Ain Sefra . Bulletin du Club écologique de la Maison des jeunes des Ksars .
- OWEN R.D. & QUMSIYEH M.B. 1987.** The subspecies problem in the trident leafnosed bat, *Asellia tridens* .- homomorphism in widely separated populations. *Z. Säugetierk*, 52 (6) .- 329-337.
- PALLAS P.S. 1777.** *Spicilegia zoologica quibus novae imprimis et obscurae animalium species iconibus, descriptionibus atque commentariis illustrantur*, Part 12. Christianum Fridericum Voss, Berlin,
- PANOUSE J.B. 1954.** Mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, myriapodes, crustacés, solifuges. In .- Les Hamada Sud-marocaines. Trav. Inst. Scient. Chérif, s. génér, 2 .- 173-174.
- PANOUSE J.B. 1957.** Les mammifères du Maroc. Primates, carnivores, pinnipèdes, artiodactyles. Trav. Inst. Scient. Chérif, zool, 5 .- 1-206.
- PEASE A. E. 1896.** On the Antelopes of the Aures and Eastern Algerian Sahara. In *Proceedings of the Zoological Society of London* (Vol. 64, No. 4, pp. 809-814). Oxford, UK: Blackwell Publishing Ltd.
- PETTER F. 1951 a.** Contribution à l'étude du genre *Psammomys* Cretzschmar (rongeurs, muridés). *Mammalia*, 15 (1-2) .- 39-46.
- PETTER F. 1951 b.** Notes sur quelques rongeurs du Sahara occidental. *Mammalia*. 15 (3).- 69-72.
- PETTER F. 1952.** Note préliminaire sur l'éthologie et l'écologie de *Psammomys obesus* Cretzschmar. *Mammalia*, 16 (3) .- 137-147.
- PETTER F. & ROCHE J. 1958.** Etude de la collection de rongeurs du Tassili des Ajers récolté par J. Roche (Mission 1952). Trav. Inst. Rech. Sahar. Univ. Alger, (3).- 350-356.
- PETTER F. 1954.** Un rat du Sahara. *Sci. Nat. Paris*, (6) .- 25-28.
- PETTER F. 1955.** Remarques biologiques sur les rats épineux du genre *Acomys*. Répartition au Sahara. *Mammalia*, (18) .- 389-396.

- PETTER F. 1957.** La reproduction du fennec. *Mammalia*, 21 (3) .- 307-308.
- PETTER F. & ROCHE J. 1958.** Etude de la collection de rongeurs du Tassili des Ajers récolté par J. Roche (Mission 1952). *Trav. Inst. Rech. Sahar. Univ. Alger*, (3).- 350-356.
- PETTER F. 1959 a.** Élément d'une révision des lièvres africaines du sous-genre *Lepus*. *Mammalia*, 23 (1) .- 41-67.
- PETTER F. 1959 b.** Evolution du dessin de la surface d'usure des molaires des gerbillidés. *Mammalia*, (23) .- 304-315.
- PETTER F. 1959 c.** Reproduction en captivité du zorille du Sahara *Poecilictis Libya*. *Mammalia*, 23 (3) .- 378-380.
- PETTER F. 1961.** Répartition géographique et écologique des rongeurs désertiques (du Sahara occidental à l'Iran oriental). *Mammalia*, Thèse, 222 p.
- PETTER F. 1962.** Le renard famélique. *Terre Vie* .- 190-193.
- PETTER F. 1963.**-Adaptation à la chaleur de quelques espèces de rongeurs sauvages. *C. r. Soc. Biol. Paris*, (157) .- 748-751.
- PEYSSONNEL J.A. 1838.** Relation d'un voyage sur les côtes de la barbarie, fait par ordre du roi en 1724 et 1725. Dureau de la Malle, Paris (not seen). London, VII + 190 p.
- POCKOK R.J. 1938.** The Algerian sand-cat (*Felis margarita* LOCHE). *Proc. Zool. Soc. London*, (108) .- 41-46.
- POCKOK R.J. 1944.** The races of the North African wild cat (*Felis lybica*). *Proc. zool. Soc. London*, (114) .- 65-73.
- POCKOK R.J. 1951.** Catalogue of the genus *Felis*. *Brit. Mus. (Nat. Hist.)*
- POIRET JLM. 1789** . Voyage en barbarie ou lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785 et 1786 avec un essai sur l'histoire naturelle de la Numidie. 2 vols. Paris. XXIV + 3636-315 p.
- POMEL A. 1856.** Note sur la mammalogie de l'Algérie. *C. r. Acad. Sci. Paris*, (42) : 652-655.
- POMEL A. 1892.** Sur l'écureuil de Barbarie. *C. r. Acad. Sci. Paris*, (114) .- 53-54.
- POMEL A. 1893.** Paléontologie - Monographie - Les Camelien quaternaires , Les Cervidae . Imprimerie P. Fontaine et Cie – Alger
- POMEL A. 1894.** Paléontologie - Monographie - les Antilopes PALLAS- Imprimerie Fontaine et Cie - Alger
- POMEL A. 1894.** Paléontologie Monographie. Les Boselaphes RAY. Imprimerie P. Fontaine et Cie – Alger
- POMEL A. 1895.** Paléontologie - Monographie - Les Ovides . Imprimerie P. Fontaine et Cie .Alger .
- POMEL A. 1895.** Les antilopes Pallas. Cartes géol. Algérie, Paléont, Monographies. Alger, 56 p.
- POMEL A. 1896.** Paléontologie - Monographie - Les Hippopotames . Imprimerie P. Fontaine et Cie – Alger
- POMEL A. 1896.** Paléontologie - Monographie - Les Rhinocéros quaternaires. Imprimerie P. Fontaine et Cie - Alger.
- POMEL A. 1897.** Paléontologie - Monographie - Les Equides Imprimerie P. Fontaine et Cie - Alger.
- POMEL A. 1897.** Paléontologie - Monographie - Les Carnassiers Imprimerie P. Fontaine et Cie - Alger.
- POMEL A. 1897.** Paléontologie - Monographie - Les Suilliens ,Imprimerie P. Fontaine et Cie - Alger.
- POMEROL C. & RENARD M. 1989.**- Eléments de géologie 9^e édition
- POUSARGUES E. 1900.** Sur la présence de la *Gazella isabella* Gray dans le sud-est de l'Algérie. *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat. Alg.*
- QUMSIYEH M. B. & SCHLITZER D. A. 1981.** Bat records from Mauritania, Africa (Mammalia: Chiroptera). *Ann. Carnegie Mus.*, 50: 345–351.
- QUMSIYEH M. B. 1985.** The Bats of Egypt. *Spec. Publ. Mus. Texas Tech Univ.*, 23: 1–101.
- RAMADE F. 1989.** Eléments d'Ecologie - Ecologie appliquée 4^e édition. Ed Mc GRAW - HILL - Paris.
- RONNEFELD U. 1969.** Verbreitung und Lebensweise afrikanischer Felidae (Felidae und Hyaenidae). *Säugetierk. Mitt*, 17 (4) .- 285-350.

- ROTRON M.1939.**La grotte de la Tafna. Historique - description - faune. Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord, 30: 399-408.
- RUENESS EK.; ASMYHR M.G.; SILLERO-ZUBIRI C. ; MACDONALD D.W ; BEKELE A. ; ATICKEM A. & STENSETH N.L. 2011.** The Cryptic African Wolf: *Canis aureus lupaster* Is Not a Golden Jackal and Is Not Endemic to Egypt. PLoS ONE 6(1): e16385. doi:10.1371/journal.pone.0016385
- ROTSCHILD W. 1913.** On *Ovis lervia* Pallas and its subspecies. Novit. zool, (20).- 459-460.
- ROZET C.A. 1833.** Voyage dans la régence d'Alger ou description du pays occupé par l'armée française en Afrique. Bertrand, Paris, 3 vols.
- RZEBIK-KOWALASKA B. 1988a.** Soricidae (Mammalia, Insectivora) from the Plio-Pleistocene and Middle Quaternary of Morocco and Algeria. Folia quatern, 57 : 51-90.
- RZEBIK-KOWALSKA B.1988 b.** Studies on the genus *Crociodura* (Insectivora, Mammalia) in Algeria, Acta zool. Cracov, 31 (4).- 167-192.
- SAINT-GIRONS M.C. & PETTER F. 1965.** Les rongeurs du Maroc. Trav. Inst. Scient. Chérif, s. zool, (31) .- 1-58.
- SALLEZ M. 1954.** La chasse en Algérie. In .- G.Schmidt, R.Kister (eds.). Le grand livre de la faune africaine et de sa chasse. Zürich, Genève, (2) .- 23-34.
- SALLEZ M. 1959 a.** Note sur la distribution et la biologie du cerf de Barbarie (*Cervus elaphus babarus*). Mammalia, (23) .- 133-138.
- SALLEZ M.1959 b.** Statut actuel du cerf de Barbarie. Terre Vie, suppl. 1959, pp .- 64-65.
- SAINT GIRONS M.C.1972.**Rectification à propos des auteurs de la description *d'Erinaceus algirus* .Mammalia 36 166-167.
- SCHAUENBERG P. 1974.** Données nouvelles sur le chat des sables *Felis margarita*, Loche, 1858. *Revue Suisse de Zoologie*, 81(4), 949-969.
- SEDDIKI D.1990.** Contributiion à l'étude des mammifères et des oiseaux du Tefedest. INA. Mém. Ing.
- SELLAMI M. & BELKACEM H. 1989.**Le régime alimentaire du hibou grand-duc dans une réserve naturelle d'Algérie .- le Mergueb. Oiseau et Rev. Fr. ornihol, 59 (4) .- 329-332.
- SELLAMI M. ; BELKACEM H. & SELLAMI S. 1989.** Premier inventaire des mammifères de la réserve naturelle de Mergueb (M'sila, Algérie). Mammalia 53 (1).- 116-119.
- SERRYN P.1964.**Géographie - Classe de première - guides pratiques Bordas n°17 .Ed Bordas - Paris.
- SEKOUR M. ;BEDDIAF R. ;SOUTOU K. ; DENYS C. ; DOUMANDJI S. & GUEZOUL O.2011.** Variation saisonnière du régime alimentaire de la Chouette Chevêche (*Athene noctua* Scopoli, 1769) dans l'extrême sud-est du sahara algérien (Djanet, algérie). Documents.irevues.inist.fr
- SEURAT L.G. 1913 b.** Sur deux spiroptères du chat ganté (*Felis ocreata* Gmelin). C. r. Soc. Biol. Paris.(74) .- 676-679.
- SEURAT L.G. 1913 c.**Sur l'existence d'un anneau vulvaire, consécutif à l'accouplement, chez un nématode. C. r. Soc. Biol. Paris, (75) .- 326-330.
- SEURAT L.G. 1914 d.** Sur un nouveau hetérakis du Sud algérien. Bull. Soc. Hist. N. Afr. N, 5 (8) .- 222-225.
- SEURAT L.G. 1915 a.** Expédition de M.M. Walter Rothschild, E. Hartert et C. Hilgert dans le Sud algérien (Mars-Mai 1914). Nématodes parasites. Novit. zool, 22 (1) .- 1-25.
- SEURAT L.G. 1915 b.** Sur l'existence en Algérie du *Dermatoxys veligera* et sur les affinités du genre *Dermatoxys*. C. r. Soc. Biol. Paris, (78) .- 75-79.
- SEURAT L.G. 1917.** Sur Les spiroptères des carnivores du Nord-Africain . Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. N, 8 (1) .- 21-24.
- SEURAT L.G. 1919.** Nématodes de la panthère. Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. N, 10 (2) .- 47-48.
- SEURAT L.G. 1921.** Capture d'un cétacé. Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N, 12 (7) .- 153 p.
- SEURAT L.G. 1924.** Zoologie forestière de l'Algérie. Dir. Forêts, Alger, 54 p.
- SEURAT L.G. 1930.**Exploration zoologique de l'Algérie. De 1830 à 1930. Masson et Cie, Paris, 708 p.

- SEURAT L.G. 1934.** Etude zoologique sur le Sahara central. Mission de Hoggar. III. Zoologie. Mém. Soc. Hist. nat. Afr. N, (4).- 11-17.
- SEURAT L.G. 1938.** Sur quelques nématodes de l'estomac des muridés et les réactions qu'ils provoquent. Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N, 28 (7).- 428-431.
- SEURAT L.G. 1943.** Faune du Maroc méridional et du Sud Oranais (faune des mammifères). Bull. Soc. Sci. Nat. Maroc, (23) .- 151-158.
- SEURAT L.G. 1930.** Exposition zoologique de l'Algérie de 1830 à 1930. Ed Masson et Cie - Paris.
- SHAW T.1738.** Travels, or observations relating to several parts of Barbary and the Levant. Oxford (not seen) (shortened French edition .- L'Algérie un siècle avant l'occupation française (au 18e siècle). Témoignage de Shaw. Paris, 266 p.
- SHENBROT G.,FELDSTEIN T. & MEIRI S.2016.** Are cryptic species of the Lesser Egyptian Jerboa, *Jaculus jaculus* (Rodentia, Dipodidae), really cryptic? Re-evaluation of their taxonomic status with new data from Israel and Sinai. *Journal of Zoological Systematics and Evolutionary Research*, 2016, vol. 54, no 2, p. 148-159.
- SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE D'AFRIQUE DU NORD** (revue) .- de 1909 à 1982.
- SPECIES** (revue). June1996 à Juin 1998. Newsletter of the Species Survival Commission (IUCN)- The World Conservation Union N .- 26-27.
- STUART CH.T. 1984.** The distribution and status of *Felis caracal* Schreber, 1776. *Säugetierk. Mitt.* (31).-
- TACZANOWSKI W. 1869.** Wspomnienia z podróży odbytej do Algierji w zimie roku 1866 (Mémoires d'une journée en Algérie , Hiver 1866).Tygodnik,ilustr,Warszawa, 4s. 2.- 95-96,102-103,126-127,158-160,171-172,181-182, 202-203,219- 220,243-244,254-255,278-279,310-311.
- TEMPLE H.J. & CUTTELOD A. 2009.** Statut de conservation et répartition géographique des mammifères méditerranéens. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, R.-U.
- THOMAS O. 1902.** New species of *Dipodillus* and *Psammomys*. *Ann.Mag.nat.His*,7 (11).- 362-363
- THOMAS O. & HARTER E.1913.** Expedition to the central western Sahara. *Mammals . Nov. Zoologicae .Vol XX P 28*
- THOMAS O. 1920.** A New fat-tail gerbil (*Pachyuromys*) from western Algeria. *Nov. Zool*, (27) .- 313-314.
- THOMAS H. 1979.** Les animaux du quaternaire Algérien. *Revue Archeologia .n°134 sept 1979.*
- TOPAL G. & RUEDI M.2001.** *Myotis blythii* (Tomes, 1857)-KleinesMausohr. Aula-Verlag.
- TRISTRAM H.B. 1860.** The Great Sahara.Wanderings South of the Atlas mountain, London, 440 p.
- TROUESSART E.L.1896.** Sur l'éléphant du Nord de l'Afrique. *Bull .Soc. Zool. Fr;* (21
- TROUESSART E. L.1900.** La faune des mammifères de l'Algérie du Maroc et de la Tunisie .-187-193.
- TROUESSART .L.1905.**La faune des mammifères de l'Algérie , du Maroc et de la Tunisie.*Caus.Scién.Soc.zool.Fr*,1 (10) .- 353-410.
- VERBOOM B.1998.**The use of edge habitats by commuting and foraging bats.IBN Scientific Contributions 10, PhD Thesis LandbouwniversiteitWageningen.
- VIE J.C.; HILTON-TAYLOR C. & STUART S.N.2008.** WILDLIFE IN A CHANGING WORLD. AN ANALYSIS OF THE 2008 IUCN RED LIST OF THREATENED SPECIES. RAPPORT UICN, 182 P
- VIELLARD J.1978.** Le Djebel Babor et sa sittelle, *Sitta ledanti*. *Alauda*,46 (1) .-1-42
- VESMANIS I.1985.** KleinsäugetiereausAlgerien. *Zool.Abh.st. Mus. Tierk. Dresden* 40 (10):125-152
- VOÛTE A. M. 1972.** Bijdrage tot de oecologie van de meervleermuis, *Myotis dasycneme*, Boie, (1825).Ph.D. Thesis Rijksuniversiteit Utrecht 1-159.
- WAGNER M.1841.** Reise in der RegenschafftAlgier in den Jahren1836 ,1837 und 1838 . L Voss ,Leipzig.Vol. 1.-XXVIII + 482 pp .Vol.2 .- VI +296 pp. Vol 3 .-XVI +296 p.
- WALSH A. L.; HARRIS S. & HUTSON, A.M.1995.** Abundance and habitat selection of foraging vespertilionid bats in Britain: a landscape-scale approach. *Symposia of the Zoological Society of London* 67:325-344. WCMC ,1994 .- Biodiversity , assessments. UICN,WWF,UNEP.
- WEBER A.1912.** Observations sur l'hibernation des Chiropteres en Algerie .Bull. d'Hist. Nat. D'Afr. Du Nord –Alger . 4eme Année N° 7 .15 juillet 1912 pp 152-153.

WERNER F. 1914. Ergebnisse einer von Prof. F. Werner im Sommer 1910 mit Unterstützung aus dem legat. Wedl ausgeführt zoologischen